La co-construction de l'action publique dans le secteur énergétique au Costa Rica : la planification du barrage hydroélectrique San Rafael entre acceptation et contestation

Marta Tramezzani

▶ **To cite this version:**

Marta Tramezzani. La co-construction de l'action publique dans le secteur énergétique au Costa Rica : la planification du barrage hydroélectrique San Rafael entre acceptation et contestation. Sciences de l'Homme et Société. 2020. dumas-02923403

HAL Id: dumas-02923403

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02923403

Submitted on 25 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire

pour obtenir le diplôme de
MASTER DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE PARIS 3

Master 2 Recherche
Mention : Sciences sociales de l'Amérique latine
Option : Science politique

présenté par
Marta TRAMEZZANI

dirigé par
Camille GOIRAND
Professeure de Science politique

La co-construction de l'action publique dans le secteur énergétique au Costa Rica : la planification du barrage hydroélectrique San Rafael entre acceptation et contestation.

Mémoire soutenu le 8 juin 2020

Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine
Campus Condorcet, Bâtiment de recherche sud
5, cour des Humanités, 93322, Aubervilliers

Remerciements

Gracias a

…todos los protagonistas de esta investigación por su tiempo, disponibilidad y colaboración.

…doña Nelsi, don Rafael y su familia por la bienvenida y preciosa ayuda.

...doña Marta por su comida deliciosa y por las tardes compartidas tomando un té caliente.

...Magaly y Keylor por su hospitalidad, ayuda y atención.

...todo los miembros del Comité Pro Rescate del Río San Rafael por su lucha.

...la comunidad de Longo Maï, por su energía y creatividad.

…Bryan por las lindas conversaciones, Jiri por sus preciosos consejos, Jafet por su generosidad, Vladimir, Moritz, Lukas, Jorge y los dos Juan por la compañía y la alegría compartida durante los meses de investigación.

...Clara por la sonrisa que me dio la bienvenida.

Merci à

…Madame Camille Goirand pour les enseignements, les conseils et l'encouragement.

…Zoé pour les minutieuses révisions.

…Zoé, Jeanne, Louise et Bruna pour l'amitié et le partage de ces années d'études et d'aventures.

Grazie

… alla mia famiglia, sempre vicina.

… ai miei colleghi e amici Daniele, Bruna, Simona e Veronica per l'affetto di questi mesi.

… alle amiche di sempre.

Sommaire

Glossaire p.1

Introduction p.2

Chapitre 1 – Le « développement durable » au centre du débat p.16

Partie 1. Le modèle de développement énergétique national

1.1. L'imaginaire « vert » du Costa Rica

1.2. L'hydroélectricité : principale source de développement nationale

1.3. Les bonnes pratiques de l'hydroélectricité

1.4. Costa Rica, île énergétique ?

1.5 Un modèle de développement énergétique contesté

1.6. Chronique du projet hydroélectrique San Rafael

Partie 2. La promesse du développement du sud du pays

2.1. Le Sud

2.2. San Pedro de Pérez Zeledón

2.3. H Solís, promotrice du développement de San Rafael ?

Chapitre 2 – Le projet hydroélectrique San Rafael : entre acceptation et contestation p.51

Partie 1. L'entreprise face au terrain

1.1. L'imaginaire « pacifique » du Costa Rica

1.2. Rentrer avec discrétion

1.3. Stratégies entrepreneuriales de prévention et canalisation du conflit social

a. Des « généreuses » donations

b. Présence sociale permanente

c. Discréditer les opposants

d. La participation et la consultation

Chapitre 2. Le terrain face à l'entreprise

2.1. Le « chaos social »

2.2. Le Comité Pro Rescate del Río San Rafael

a. Chronique du Comité contestataire

b. Engagement, cause et cadrage

c. Modes d'action

d. Les alliances du Comité

e. Impacts biographiques de l'engagement

f. Les contradictions du Comité

Chapitre 3 – La co-construction de l'action publique dans le secteur énergétique p.98

Partie 1. Les frontières privés de l'État

1.1. Responsabilité sociale d'entreprise

1.2. Partenariat public-privé

1.3. La libéralisation du secteur électrique

1.4. Luttes de pouvoir

Partie 2. Les frontières sociales de l'État

2.1. Un plan national énergétique « participatif »

2.2. Histoire et conquêtes des mouvements contestataires dans le domaine de l'énergie

2.3. Le succès improbable du Comité Pro Rescate del Río San Rafael

2.4. Une victoire plurifactorielle, précaire et fluctuante

Conclusions p.128

Sources p.136

Annexes p.147

Déclaration de plagiat p.157

Glossaire

ADI (Asociación de Desarrollo Integral) : Associations de développement local
AyA (Acueductos y Alcantarillados) : Institut national des aqueducs et des eaux résiduelles
ARESEP (Autoridad Regulatora de los Servicios Publicos): Autorité Régulatrice des Services Publics
ASADA (Asociaciones administradoras de los Sistemas de Acueductos y Alcantarillados) : Association rurale de systèmes d'administration d'aqueducs et d'égouts

BID (Banco Interamericano de Desarollo) : Banque Interaméricain de Développement
BM : Banque Mondiale

CEPAL (Comisión Económica para América Latina y el Caribe): Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraibes

DEG : Banque Allemande pour le Développement

EsIA (Estudio de Impacto Ambiental): Etude d'impact environnemental

FMI : Fond Monétaire Internationale

ICE (Instituto Costarricense de Electricidad) : Institut Costaricien d'Electricité
IFC : International Finance Corporation
IHA : International Hydropower Association

MER (Mercado Eléctrico Regional) : Marché Electrique Régional
MINAE (Ministerio de Ambiente y Enérgia) : Ministère de l'Environnement et de l'Energie

ONU: Organisation des Nations Unies

PAC (Partido de Acción Ciudadana): Parti d'Action Citoyenne
PEG (Plan de Expansión de la Generación Eléctrica) : Plan d'Expansion de la Génération Electrique
PINDECO : Pineapple Development Corporation - Del Monte
PH SAN RAFAEL (Proyecto Hydroeléctrico) : Projet hydroélectrique San Rafael
PLN (Partido de Libération National) : Parti de Libération National
PND (Plan Nacional de Desarollo) : Plan National de Développement
PNE (Plan Nacional Enérgetico) : Plan National Energétique
PPP : Partenariat public-privé
PUSC (Partido de Unidad Socali Cristiana) : Parti d'Unité Social Chrétienne

RSE : Responsabilité Sociétal d'Entreprise/Responsabilité Sociale d'Entreprise

SEPSE : Secrétariat de Planification du Sous-secteur d'Energie
SETENA (Secretaría Técnica Nacional Ambiental) : Secrétariat Technique Environnemental National
SIEPAC (Sistema de Interconexión Eléctrica para los Países de América Central) : Système d'intégration électrique pour les pays d'Amérique centrale

TLC : Traité du Libre Commerce

UCR (Universdad de Costa Rica) : Université du Costa Rica

Introduction

« …mais l'une de chose dont je suis certain c'est qu'on ne signera pas la déclaration d'intérêt national parce que l'un des point spécifique sur lesquels s'appuie ce projet est qu'on a besoin de l'énergie en ce moment, qu'on est dans un moment de pénurie énergétique… mais depuis cette année jusqu'en 2030 nous avons un surplus d'énergie et du coup c'est dans ce point spécifique que se base le fait qu' il n'est pas nécessaire de produire de l'énergie en ce moment et l'autre point fort c'est le fait qu'on a montré que la communauté ne veut pas ce type de projet et aucun gouvernement ne doit aller contre ce que veut la plupart de la communauté. Il y a des thèmes plus profonds, comme les mauvaises procédures qui ont eu lieu, comme certaines situations particulières qui ont eu lieu, comme dans la procédure d'octroi des autorisations et aussi les dommages qu'on a démontre en plusieurs localités du pays que ce type de projets provoquent à l'environnement; pour tout cela je suis sûr à 100% qu'on donnera pas la licence nationale».
(Entretien de l'auteur à Melvin, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael)

Le 16 juillet 2019, lorsque mon enquête de terrain au Costa Rica s'approche de la fin, le Comité Pro Rescate del Río San Rafael reçoit une nouvelle qu'il espérait arriver depuis longtemps. Le Ministère de l'Environnement et de l'Energie (MINAE[1]) nie la déclaration d'intérêt nationale, nécessaire à l'entreprise costaricienne H Solís pour pouvoir commencer la construction du projet hydroélectrique San Rafael (PH San Rafael). Situé dans le village rural de San Rafael, au sein du district de San Pedro, entre le canton de Pérez Zeledón et de Buenos Aires (le deuxième canton plus pauvre du pays), ce projet est à l'étude depuis 2011. La figure « 1 » nous aide à situer géographiquement le village au centre de notre enquête. L'entreprise costaricienne H Solís, spécialisée dans la construction et manutention des infrastructures routières, a obtenu toutes les autorisations nécessaires pour poursuivre les travaux. Cependant, la décision du Ministère de l'Environnement et de l'Energie empêche l'entreprise de donner vie à son projet.

Figure 1 : Carte du Costa Rica.
Le village de San Rafael se situe dans le sud du pays, du côté de l'océan pacifique. Notamment entre la ville Buenos Aires, dans le canton homonyme, province de Puntarenas et la ville San Isidro, canton de Pérez Zeledón, dans la province de San José.
URL : https://3.bp.blogspot.com/-sN0RHFthgpE/UXZd9U8cxrI/AAAAAAAAmsA/D_UilOWpq7c/s1600/costa-rica-map.gif (site consulté le 30/04/2020).

[1] Acronyme pour indiquer Ministère d'Environnement et de l'Energie (Ministerio de Ambiente y Energia).

Le Costa Rica est l'un des pays dont le secteur énergétique est le plus couvert par les énergies renouvelables. Parmi elles, l'hydroélectricité occupe une place de choix, a fortiori depuis la nationalisation de la production électrique en 1949, via la création de l'Institut Costaricien d'Electricité (ICE[2]). Des décennies plus tard, vers la fin des années 1980, le Costa Rica ouvre le marché électrique à la participation privée[3] pour la production d'énergie renouvelable. En effet, le pays cherche à diversifier sa production électrique en s'appuyant sur la géothermie, l'énergie solaire et le secteur éolien. Malgré tout l'hydroélectricité constitue aujourd'hui 70% de l'énergie nationale et compte sur une trentaine des barrages en activité[4]. L'exploitation de ce potentiel suscite bien souvent la controverse dans la mesure où d'une part les populations majoritairement paysannes, situés près des barrages, craignent une dégradation de leur mode de vie et d'autre part car 35 % des installations se trouvent dans des territoires autochtones[5].

C'est au sein du Projet Mésoamérique que s'inscrit la prolifération des projets hydroélectriques au Costa Rica. Ce plan de développement régional répond à la volonté commune des états de l'isthme de promouvoir le développement d'une région riche en ressources naturelles mais faible en terme d'investissements privés et étrangers et caractérisé par des indicateurs socio-économiques parmi les plus bas du continent américain[6]. La réalisation des infrastructures, télécommunications et transports est ainsi la condition nécessaire pour pouvoir mettre en œuvre d'ambitieuses reformes sociales. Tout cela dans le respect des objectifs du développement durable, c'est pourquoi le plan bénéficie du soutien financier de nombreuses organisations internationales, telles que la Banque Interaméricain de Développement (BID), la Banque de Développement d'Amérique Latine, la Commission Economique pour l'Amérique Latine (CEPAL), ou encore des branches de l'Organisation des Nations Unies (ONU)[7]. En 2008 les gouvernements signataires décident de rebaptiser l'ancien *Plan Puebla Panama* sous le nom de Projet Mésoamérique, car la première version a été objet d'une forte contestation sociale. Cette dernière version intègre des nouvelles thématiques, telles que la gestion des risques, la sécurité alimentaire ou encore la préservation

[2] ICE acronyme d'Institut Costaricien d'Electricité (Instituto Costarricense de Electricidad).
[3] ICE - Direccion Corporativa de Electricidad, « Plan de Expansion de la Generacion Electrica (PEG) 2018 – 2034 », San José (Costa Rica), publié en mai 2019, p. 10.
[4]Ibid, p. 77.
[5]Ibid, p. 50 et Jorge ARAYA, « Potencial hidroeléctrico del país se ubica en zonas de difícil acceso », *SeminaRío Universidad*, 03/06/2018, URL: https://semanaRíouniversidad.com/pais/potencial-hidroelectrico-del-pais-se-ubica-en-zonas-de-dificil-acceso/ (Site consulté le 01/04/2018).
[6] Voir notamment Miguel PICKARD, « The Plan Puebla-Panamá revived: looking back to see what's ahead », *La Chronique des Amériques*, n°12, Avril 2004, p. 1-7. URL : http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Chro_0413_ppp-en.pdf . (site consulté le 24/06/2018).
[7] Voir le site officiel du projet Mésoamérique , URL :http://www.proyectomesoamerica.org/index.php/enlaces (site consulté le 1/04/2020).

de l'environnement[8]. Un pilier de ce plan est l'implémentation du Système d'intégration électrique pour les pays d'Amérique centrale (SIEPAC). Actuellement il s'agit d'une ligne de transmission de 1.800km, capable de transporter 300MW qui intègre les marchés électriques des pays centroaméricains et favorise les transactions au sein du Marché Electrique Régional (MER)[9]. L'objectif est donc de relier les centrales hydroélectriques et les barrages à cette vaste ligne haute tension. Le Projet Mésoamérique vise également à promouvoir la transition énergétique vers des sources renouvelables [10]. En tant qu'énergie ne produisant que de faibles émissions de gaz à effet de serre, l'hydroélectricité permettrait aussi de faire de la région méso-américaine un protagoniste dans la lutte contre le réchauffement climatique. Malgré les objectifs liés à la transition écologique affichés dans les plans, son application s'accompagne par des méga projets infrastructurels et d'extraction des ressources naturelles.

Dans ce contexte s'insère l'entreprise costaricienne H Solís lorsqu'elle propose en 2011 la construction du barrage hydroélectrique San Rafael sur les eaux du fleuve homonyme. Au début le projet est perçu par la population locale comme une occasion d'emploi et de développement pour le district à ne pas rater. Quoi qu'il en soit, au fur et à mesure que l'entreprise consolide sa présence sur le territoire, des hésitations et des résistances émergent. Un groupe d'habitants commence à rentrer en contact avec différents acteurs contestataires, tels que des mouvements en défense de la ressource hydrique, des éducateurs populaires et des militants écologistes dans le reste du pays. Avec leur soutien ils créent le Comité pro Rescate del Río San Rafael[11] qui s'oppose à tout type de compromis et de dialogue avec l'entreprise. De son côté, l'entreprise H Solís met en avant d'une part son engagement dans le domaine du développement durable et de la transition énergétique du Costa Rica vers des énergie propres et renouvelables. D'autre part, elle publicise sa contribution au développement de la communauté locale. De cette manière elle vise à obtenir la légitimité et le consentement tant de la communauté directement affectée par ses activités, que, plus généralement, de l'opinion publique costaricienne. Pendant six ans, l'entreprise effectue de nombreuses études sociales et environnementales, soumises aux différentes agences publiques qui doivent s'exprimer sur la faisabilité et la régularité du projet. Elle réussit à ressembler toutes les autorisations nécessaires et à signer un contrat d'achat-vente d'énergie

[8] Voir le site officiel du projet, URL : http://www.proyectomesoamerica.org/joomla/ (site consulté le 13/06/2018).
[9] Voir : Direction Générale du Trésor, « Le secteur électrique en Amérique centrale : des marchés en pleine croissance », *Publications des Services économiques*, décembre 2016 ; Cécile RAIMBEAU « Qui a tué Berta Caceres », *Le Monde Diplomatique*, 2016. URL : https://www.monde-diplomatique.fr/2016/10/RAIMBEAU/56454 (site consulté le 13/06/2018). ; Le site officiel du Projet Mésoamérique (Ibid.).
[10] Ibid.
[11] Voir la page dédié au Ph San Rafael sur Environnemental Justice Atlas, URL : https://ejatlas.org/conflict/proyecto-hidroelectrico-san-rafael-costarica .

pendant vingt ans avec l'Institut Costaricien d'Electricité, tout en ayant pas encore obtenu la Déclaration d'intérêt nationale du Ministère de l'Environnement et de l'Energie.

Le Ministère de l'Environnement et de l'Energie décide en dernière instance de nier cette déclaration. Cette décision se justifie en conséquence d'un changement des prévisions d'augmentation de la demande d'énergie par rapport au Plan d'Expansion de la Génération Electrique (PEG[12]). La demande a cessé d'augmenter, c'est pourquoi la construction du barrage San Rafael risque d'engendrer une surproduction électrique, qui se traduira par une augmentation injustifiée et injuste des tarifs de consommation. Par ailleurs, la nécessité de diversifier le système électrique s'impose. Comme détaille le Ministère de l'Environnement et de l'Energie au cours de sa déclaration, pendant la saison des pluies il y a un excédante de production d'énergie car 70% de l'énergie nationale est de source hydroélectrique ; au contraire la disponibilité d'énergie baisse significativement lors de la période sèche, rendant plutôt nécessaire l'investissement dans des sources d'énergie comme l'éolien ou le solaire qui puissent compenser le déficit énergétique de la saison sèche. Le ministre affirme enfin que la construction du projet hydroélectrique San Rafael est contraire aux intérêts des consommateurs et à l'intérêt publique[13]. Si ces facteurs techniques ont joué un rôle important dans l'annulation du barrage de San Rafael, nous estimons que d'autres raisons bien plus pragmatiques et stratégiques ont également eu un impact sur l'abandon du projet. Pourtant, l'intention de ce mémoire est de s'interroger sur les motivations qui ont influencé ce choix, contradictoire par rapport aux décisions prises par toutes les autres agences publiques responsables en matière d'approvisionnement électrique.

Or, la décision du Ministère place l'entreprise dans une situation paradoxale : elle a l'obligation contractuelle de fournir l'énergie à l'Institut Costaricien d'Electricité mais elle n'a pas les moyens de le faire car son projet a été annulé. Nous essayerons alors de décrypter les raisons d'une telle contradiction qui rend difficilement identifiable l'autorité décisionnaire en matière énergétique et de réfléchir sur ce que cet épisode révèle du brouillage des frontières entre société civile, État et marché dans le contexte costaricien. A partir du cas du secteur électrique, nous questionnerons dans quelle mesure les réformes du marché « ont contribué à recomposer l'action publique dans la région [latino-américaine]», à la manière dont le font Louis-Pierre Mayaux et Yves Surel[14]. Avec l'intention d'aller au delà du simple constat de la montée en puissance des acteurs marchands dans le milieu gouvernemental et de

[12] Acronyme de Plan de Expansión de la Generación Eléctrica.
[13] Resoluccion N° -0010-2019-DE, Ministerio de Ambiente y Energia.
[14] Pierre-Louis MAYAUX, Yves SUREL, « Amérique Latine : les reformes du marché en question », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 17, N°3, 2010, pp. 7 – 22.

nuancer la littérature autour de la « désinstitutionalisation de l'État [15]» au profit de l' « institutionnalisation de l'entreprise[16]», nous suivrons la suggestion d'Olivier Nay d'interroger à la fois les « usages gouvernementaux du marché » et les « activités entrepreneuriales des acteurs marchands dans les espaces traditionnellement contrôlés par les gouvernements[17]».

Une fois dévoilées les relations public-privé, les « frontières sociales[18]» de l'action publique seront également analysées. Revenons pour cela à la décision du Ministère de l'Environnement et de l'Energie. À écouter Melvin, il semblerait que la non-nécessité d'énergie soit un élément central dans l'annulation du barrage hydroélectrique en question. Centrale, oui, mais pas suffisante. L'autre point fort, comme il nous l'explique, est lié aux stratégies de mobilisation du Comité Pro Rescate del Río San Rafael qui, depuis 2013 s'oppose au projet de l'entreprise H Solís. À partir de ce constat et dans l'intention de faire dialoguer la sociologie de l'action contestataire et l'analyse de l'action publique, nous nous demanderons quelle a été la place des opposants dans l'annulation de ce projet, et plus en général quels ont été les effets de la mobilisation sur les politiques publiques. En effet, comme nous rappellent Claire Dupuy et Charlotte Halpern, en faisant référence au contexte européen, « les postures de recherche propres aux spécialistes de l'action publique et des mobilisations ont conduit au développement de questions de recherche, d'objets et de méthodologies ne permettant pas encore d'appréhender de manière satisfaisante l'évolution des relations entre protestataires et politiques publiques, et leurs effets structurants sur les logiques de recomposition de l'action publique dans les États européens »[19]. C'est pour cela que, à partir d'observations empiriques, les deux chercheuses nous invitent à dépasser la frontière qui sépare ces deux disciplines. Même si ce texte date de 2009, nous pensons que les propositions des auteures restent encore valables. En effet, malgré l'augmentation des études sur les conflits socio-environnementaux en Amérique Latine, la plupart des chercheurs tendent à se situer dans l'un ou dans l'autre champ, sans véritablement rapprocher les deux sociologies[20]. Dans le cadre de notre enquête, nous observons à ce propos que, en s'appuyant sur d'autres associations, mouvements sociaux et organisations issues de la société civile, le

[15] Martine BOCQUET, « Les fondements de la responsabilité sociétale des entreprises et de sa communication », *Communication & Organisation*, Vol. 46, N° 2, 2014, p.154.
[16]Ibid.
[17] Olivier NAY, « Gouverner par le marché. Gouvernements et acteurs privés dans les politiques internationales de développement », *Gouvernement et action publique*, Vol.4, N°4, 2017, pp. 127 – 154.
[18] Lorenzo BARRAULT-STELLA, Antoine MAILLET, et Gabriel VOMMARO, « Étudier les transformations de l'action publique en Amérique latine. De terrains « exotiques » à la fécondité conceptuelle d'enquêtes situées », *Gouvernement et action publique*, Vol.8, N° 1, 2019, pp. 9-34.
[19] Claire DUPUY et Charlotte HALPERN, « Les politiques publiques face à leur protestataires », *Revue française de science politique*, Vol. 59, N°4, 2009, pp. 701 – 722.
[20] Font exception, parmi d'autres, les travaux de Doris Buu-Sao ou de Claude le Gouill.

comité contestataire arrive à faire peser sa voix sur la décision finale du Ministère de l'Environnement et de l'Energie à propos du barrage hydroélectrique San Rafael. Par ailleurs, les nombreuses mobilisations en opposition aux projets hydroélectriques dans l'ensemble du pays ont réussi à influencer le choix du gouvernement de réviser les plans d'expansion de génération énergétique et de réduire la dépendance de l'hydroélectricité au profit des sources d'énergie alternatives (notamment éolien et solaire).

Cela est encore plus intéressant si l'on considère que les stratégies adoptées par l'entreprise H Solís afin de fragmenter la cohésion sociale et exclure les éléments moins enclins à la négociation, se traduisent par une augmentation des coûts de la mobilisation pour les villageois de San Rafael. Selon Charles Tilly « toute action d'un autre groupe qui augmente le coût de l'action collective des adversaires[21]» est une action de répression. Cette définition nous intéresse dans la mesure où, comme l'explique Jennifer Earl[22], elle permet de mettre en lumière d'autres acteurs de la répression, différentes des autorités publiques, et d'inclure des types de répression qui ne se basent pas sur l'usage de la force.

L'intérêt de ce sujet de recherche s'explique à la fois par des raisons personnelles et par des motivations académiques. Dans les faits, ce projet de recherche est en continuité avec mon mémoire de Master 1. Si ce premier travail s'intéressé aux conséquences politiques de la mise en œuvre des barrages hydroélectriques au Guatemala, cette année j'ai choisi de me focaliser sur les formes de répression indirecte adoptés par les entreprises chargées de la construction des barrages hydroélectriques. Aussi, cela est intéressant afin d'observer comment les modalités de répression changent en fonction du système politique. Dans le cas du Guatemala, il s'agit d'une démocratie récente par rapport aux trente-six ans de guerre civile que le pays a vécu, l'écho du passé s'illustre dans la place que jouent encore les militaires sur la scène politique nationale et dans un racisme institutionnel encore bien présent. La répression menée par les entreprises transnationales a comme cible un sous groupe de la population bien défini, composé par les défenseurs du territoire, en majorité autochtones, qui, en s'opposant à l'exploitation des ressources naturelles et aux projets de développement imposés par l'État, sont perçus comme ennemis de l'intérêt national. L'État, lui, est complice d'une stratégie de militarisation, criminalisation, violation des droits humains et du droit international. Or, les entreprises privées peuvent compter sur la complaisance des autorités publiques pour menacer, réprimer ouvertement les opposants et

[21] Jennifer EARL, « Tanks, Tear Gas, and Taxes: Toward a Theory of Movement Repression », *Sociological Theory*, Vol. 21, N°1, 2003, pp. 46.
[22]Ibid.

les agresser physiquement. Différemment, dans notre étude de cas au Costa Rica, les modalités de répression du conflit adoptées par l'entreprise tendent à être « invisibles ». Ce pays a réussi à consolider tout au long de son histoire l'image d'un pays modèle et exemplaire. Cette image repose à la fois sur la mythification de son destin de pays pacifique et démocratique et sur la construction d'une identité costaricienne « verte » comme l'affirme Linda Boukhris, « le Costa Rica est un pays « différent » dans le contexte centroaméricain : voici l'image qui sert de fondement à son identité nationale[23]». Dans ce contexte, une répression directe, violente et physique contre des défenseurs de l'environnement pourrait remettre drastiquement en question cette image. L'annulation du conflit social passe alors par d'autres voies : offre d'emplois, construction d'églises, écoles ou autres activités au profit de la communauté locale, engagement au développement durable et à la lutte contre le réchauffement climatique pour obtenir la légitimité des citoyens, ateliers participatifs, etc.… Cette étude de cas est intéressante dans la mesure où elle nous permet de mettre en avant les lumières et les ombres du modèle de développement poursuivi par ce petit pays d'Amérique centrale.

Par ailleurs, dans une conjoncture de primarisation renouvelée de la matrice économique de la majeure partie des pays latino américains et de l'augmentation d'infrastructures nationales ou régionales, il est évident que l'inquiétude du développement domine l'agenda et le débat latino-américain. Suite à une décennie de reformes néolibérales, les théoriciens s'interrogent sur le rôle et l'espace de l'État dans le développement national[24]. En suivant le courant inauguré par les travaux de Amartya Sen dans les années 1980, certains intellectuels remettent en question le même concept de développement, en proposant des projets de développement alternatifs, ainsi que d'alternatives au développement[25]. De plus, dans un monde menacé par le réchauffement climatique, la transition vers des énergies propres est de plus en plus appuyée et financée par les organisations internationales. Cependant, dans ce contexte il est important de s'interroger sur les implications sociales, environnementales et politiques que l'application des plans de développement national et de transition énergétique

[23] Linda BOUKHRIS, « L'imaginaire touristique à l'épreuve du Costa Rica : entre « voir » et « faire » le territoire », *Revue Internationale Interdisciplinaire de Tourisme Via@, Vol.*1, 2012, pp. 1-15. URL : http://journals.openedition.org/viatourism/1212 (consulté le 06 décembre 2018).

[24] Maristella SVAMPA, « Néo-« développementisme » extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique Latine », *Problèmes d'Amérique Latine,* Vol.81, N°3, 2011, pp. 101 – 127.

[25] Voir Amartya Sen et le concept de « développement humain » : Amartya SEN, « The concept of development », *Handbook of Development Economics*, Vol. L, Edited by Chenery and Srinivasan, Elsevier Science Publishers B.V., 1988, pp. 10-26; Manfred Max Neef et le concept de « développement à échelle humaine » : Manfred Max NEEF, *Desarollo a escala humana, conceptos, aplicaciones y algunas reflexiones*, Barcelona, Icaria Editorial S.A., 1994 ; Alberto Acosta et le concept de « Buen Vivir » : Alberto ACOSTA, *La maldición de la abundancia*, Grupo Permanente de Trabajo sobre Alternativas al Desarrollo, Quito, Fundación Rosa Luxemburg/Abya Yala, 2009 et aussi Alberto ACOSTA et Eduardo GUDYNAS, « La renovacion de la critica al desarollo y el buen vivir como alternativa », *Utopia y Praxis Latinoamericana*, N°53, 2011, pp. 71- 83.

comportent. La reprimarisation et la construction d'infrastructures régionales s'accompagnent en effet de nombreux conflits socio-environnementaux, qui se répandent comme une traînée de poudre dans toute l'Amérique latine. Les défenseurs des droits humains et de l'environnement sont alors exposés à une violence croissante de la part des entreprises et des services de sécurité dont elles se dotent pour protéger les sites d'extraction/construction. Comme souligné par Alice Richomme, « Les États sont parfois complices de ces crimes, quand ils n'en sont pas des acteurs à part entière »[26]. Des rapports d'associations, d'ONG, d'organisations internationales et des études académiques commencent à attirer l'attention sur l'isolement de ces défenseurs vis-à-vis des abus commis par les entreprises, sur la manipulation du droit et sur la complaisance de l'État. Toutefois il y a un « vide législatif autour de la responsabilisation des entreprises extractives[27]», qui s'engagent volontairement dans des démarches de responsabilité sociale et environnementale. Alors que d'une part les organisations internationales reconnaissent et appuient le rôle des entreprises comme vecteur de l'aide au développement, de l'autre les États se déchargent des certaines responsabilités au profit de ces dernières. Dans ce cadre, il est important de s'interroger sur les interactions qui se mettent en place entre les entreprises, les autorités publiques et les populations concernées par la mise en place d'un projet de développement donné.

En plus des débats de sociologie et de science politique déjà mentionnés (répression, action collective, action publique) et de ceux que l'on approfondira au cours de ce mémoire (bonnes pratiques, participation, Responsabilité Sociétale d'Entreprise), notre recherche veut être une contribution pour rentrer en débat avec la littérature autour de la question de l'extractivisme. Dans les faits, la plupart des recherches qui se déroulent dans des terrains caractérisés par la présence d'entreprises dédiées à l'extraction des ressources naturelles présentent un biais dans la mesure où elles décrivent une opposition manichéenne entre l'entreprise et les populations, souvent autochtones et/ou paysannes, atteintes par ces projets. Cela s'explique par une tendance des chercheurs en sciences sociales à dénoncer les violations des droits humains et des droits des peuples autochtones perpétrées dans nombreux cas par les entreprises et à se rapprocher des mouvements de défense de l'environnement et de l'accès aux territoires et aux ressources naturelles. Néanmoins, d'autres chercheurs et chercheuses (parmi lesquels Doris Buu-Sao, Claude Le Gouill, Maïté Boullousa et Kyra Grieco) nous montrent que dans certains cas l'extractivisme n'est pas contesté par tous mais silencieusement accepté par une bonne partie de la population qui essaie de tirer profit de la présence de l'entreprise. L'objectif de cette recherche est de discuter et déconstruire la littérature autour de ce sujet et

[26] Alice Richomme, « L'isolement des défenseurs des droits humains et de l'environnement dans la lutte contre l'extractivisme », Lettre IHEAL CREDA, N°18, Juin 2018, URL : http://www.iheal.univ-paris3.fr/fr/edito/l'isolement-des-défenseurs-des-droits-humains-et-de-l'environnement-dans-la-lutte-contre-l (site consulté le 14/04/2020).
[27] Voir le site France Libertés : https://www.france-libertes.org/fr/extractivisme/ (site consulté le 14/04/2020).

montrer que sur le terrain les relations entre l'entreprise, la population et les différentes entités publiques locales et nationales sont en réalité beaucoup plus complexes et que les postures des habitants vis-à-vis de l'entreprise ne sont pas définitives et stables mais plutôt fluides. Par ailleurs, mon enquête est significative dans ce sens car elle permet d'analyser les différentes attitudes des militants en défense de l'eau vis-à-vis du projet hydroélectrique de l'entreprise nationale H Solís et de la monoculture d'ananas par la multinationale Del Monte. En effet, l'opposition est beaucoup plus marquée dans le premier cas. D'abord car les offres d'emplois sont limitées et pour la plupart temporaires, en suite car l'image d'un fleuve sec a un impact majeur sur la perception des habitants par rapport à l'image d'un fleuve contaminé. Néanmoins, la raison principale qui, nous pensons, explique cette différence est le caractère historique de l'implantation de Del Monte dans le sud du pays, son ancrage dans les imaginaires sociaux et dans les économies locales. Même s'ils sont conscients des effets de la monoculture d'ananas sur leurs fleuves d'approvisionnement, les militants de San Rafael ne veulent pas imaginer le sud du pays sans Pindeco[28] (le nom de l'établissement de Del Monte pour le sud du pays). Cette comparaison nous suggère que pour comprendre les modalités de conflits ou l'absence d'opposition frontale il faut porter le regard sur l'ancrage historique et social des activités économiques.

Contribuer à la réflexion autour du concept de justice environnementale est une autre intention de ce mémoire. Cette notion, développée par des activistes étatsuniens autour des années 1980, souligne la vulnérabilité des certaines sous-populations (dans ce cas, les afro-américaines) qui, à cause de leurs proximités résidentielles à des centrales nucléaires, décharges etc., étaient d'avantage exposés à certains risques. Les recherches actuelles autour de cette notion suivent trois pistes principales : la justice distributionnelle, la justice de reconnaissance et la justice procédurale[29]. C'est au sein du premier courant que s'inscrit notre recherche, dans la mesure où elle rend compte de « la distribution des nuisances et des ressources urbaines en fonction de la répartition dans l'espace de certaines catégories sociales[30]». S'il s'agit d'un concept typiquement urbain, nous pensons pouvoir l'élargir à l'ensemble du pays, y compris au milieu rural. En effet, dans une des principales destinations au niveau mondial de l'écotourisme, les habitants vivant dans les cantons les plus pauvres du pays (notamment des cantons ruraux, comme Buenos Aires et Pérez Zeledón, où se situe le village de San Rafael) sont aussi les plus menacés par l'implantation de la monoculture d'ananas et la présence des barrages hydroélectriques. Notre recherche apporte aussi des

[28] Acronyme de Pineapple Development Corporation-Del Monte.
[29] Anne-Marie SÉGUIN et Philippe APPARICIO, « Justice environnementale. » *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 57, N° 161, septembre 2013, p. 211–214. URL : https://doi.org/10.7202/1024901ar (site consulté le 14/04/2020).
[30] Ibid.

éléments de réflexion autour de la justice procédurale, « qui s'intéresse aux rapports de pouvoirs dans les processus décisionnels[31]». Si l'idée dominante montre que les catégories sociales les plus vulnérables, en fonction de leur niveau de scolarisation et de leur revenus, sont exclues des processus de prise de décision au niveau national, notre recherche invite au contraire à observer les stratégies d'organisations de ces sous-populations pour arriver à faire entendre leur voix dans la planification des politiques de développement énergétique national.

À partir de ces pistes de réflexion, nous posons donc la problématique suivante : dans quelle mesure la planification et l'annulation du barrage hydroélectrique San Rafael configurent les interactions entre les différents acteurs impliqués dans le projet, rendent compte d'un changement libéral et d'un processus de transnationalisation de l'action publique et montrent la porosité des « frontières sociales et privés » de l'État au Costa Rica ?

Plusieurs hypothèses sont avancées afin d'y répondre. Tout d'abord, nous pensons que l'étude de cas considérée est révélatrice d'un changement dans la production de l'action publique à plusieurs échelles. Au niveau local, cela montre l'alliance et la superposition entre l'entreprise privé H Solís et les institutions locales dans la mise en place des services d'utilité publique. Cette superposition public-privé est évidente aussi au niveau national, notamment si l'on considère le processus de libéralisation de l'Institut d'électricité publique (ICE). Le conflit de légitimité entre l'ICE et le Ministère de l'Environnement et de l'Energie, rend difficile la localisation de l'autorité décisionnaire et ouvre l'espace à l'influence des protestataires et des relations interpersonnelles dans l'annulation du projet et plus en général dans l'élaboration des politiques publiques. Au niveau transnational, cette étude de cas montre l'influence des organisations transnationales dans l'élaboration des plans de développement national et dans la prolifération des projets de barrages hydroélectriques dans le pays. La deuxième hypothèse se réfère aux attitudes de l'entreprise H Solís. Nous considérons que derrière l'intention démocratique de l'offre participative, se cache une stratégie de prévention ou éradication du conflit social. L'adoption des démarches participatives et socialement responsables peut être un outil stratégique qui permet aux entreprises d'obtenir le soutien d'organisations financières internationales, tout en contrôlant et canalisant la conflictualité croissante autour de la réalisation du projet San Rafael. Si cela se traduit par une augmentation des coûts de l'engagement, il ne semble pas empêcher aux contestataires de se mobiliser et influencer la décision du Ministère de l'Environnement et de l'Energie. Selon notre troisième hypothèse, la population locale est divisée devant l'entreprise : si certains s'opposent à l'installation du projet et refusent tout type de dialogue

[31] Idem, p.10.

avec l'entreprise, d'autres essayent au contraire de négocier et tirer profit de sa présence. En poursuivant leurs intérêts, ils participent à cette dynamique de pacification du conflit social. Néanmoins, les postures des habitants face au projet ne sont pas figées mais plutôt fluides et variables au cours du temps.

Pour aborder ces questions, j'ai effectué une enquête de terrain multi-située. Elle s'est déroulée principalement dans la communauté de San Rafael, proche de la population atteinte par le projet du barrage mais aussi, plus généralement, dans le cantons de San Isidro de Pérez Zeledón et de Buenos Aires de Punaterenas. À cette occasion j'ai rencontré les membres d'associations en appui à la communauté de San Rafael et j'ai eu l'occasion de participer à des réunions de rassemblement entre des réalités associatives locales qui se mobilisent autour de la défense de l'eau. Une partie de mon enquête se situe dans la capitale San José, notamment dans les bureaux des fonctionnaires de l'État et des dirigeants de l'entreprise mais aussi dans des sections des universités publiques engagés dans l'appui aux défenseurs et défenseuses de l'environnement. Cette enquête s'est nourrie principalement par des données qualitatives, notamment des entretiens exploratoires et semi-directifs et des conversations informelles. Ces nombreux échanges m'ont aidé à mieux connaître la communauté de San Rafael, son organisation, les relations entre voisins, les discussions familiales autour du PH San Rafael, les effets de l'engagement sur la vie personnelle, familiale et communautaire. En étant hébergée par deux familles (la première de San Rafael et la deuxième d'un village proche), j'ai eu l'occasion de m'immerger dans la vie locale, de partager le quotidien des habitants et de m'imprégner de la sociabilité locale. Cette proximité m'a permis d'avoir une meilleure compréhension des relations et interactions au sein du village, tout comme d'avoir accès à des pratiques et discours informels.

Lors de mon arrivée au Costa Rica, la confrontation entre l'entreprise et ses opposants était dans une phase de pause. En effet, l'entreprise a diminué (au moins à première vue) sa présence sur le terrain et les contestataires sont démobilisés dans l'attente du verdict final du Ministère de l'Environnement et de l'Energie. En absence d'activités organisées sur le terrain, j'ai focalisé mes observations ethnographiques sur le style de vie, les caractéristiques sociales, économiques et culturelles de la population enquêtée, les interactions quotidiennes entre voisins. J'ai eu l'opportunité de mener une observation participante lors d'un atelier de capacitation et prise de parole organisé pour les femmes du comité du fleuve San Rafael par une association alliée dans la lutte contre les barrages. A ces données empiriques s'ajoute l'analyse des documents officiels produits par l'entreprise, les agences étatiques ou par les contestataires et ses alliées. J'ai notamment eu accès aux études sociales et environnementales

faits par l'entreprise, tout comme aux plaintes présentées par les opposants. Je me suis d'ailleurs appuyée sur les plans de développement et d'expansion énergétique du gouvernement, ainsi que plusieurs textes officiels du Projet Mésoamérique. A cela s'ajoute la consultation de nombreux rapports d'associations en appui à la lutte de la communauté de San Rafael et des autres communautés atteintes par des projets hydroélectriques. Des études ethnographiques qui interrogent les dynamiques entre État, entreprises et population dans le cadre de la mise en œuvre des projets d'extraction des ressources naturelles ou des méga projets d'infrastructure et de développement ont été une source d'information et de comparaison. Tout cela s'accompagne de la consultation de nombreux ouvrages bibliographiques sur les thématiques inhérentes à ma recherche.

Notre enquête présente néanmoins des limites et difficultés qu'il faut expliciter. Tout d'abord, la langue. En ayant jamais pratiqué l'espagnol hors du domaine scolaire, il a été difficile au début de mon enquête de suivre les conversations orales et d'improviser une réadaptation de ma grille d'entretien pour mieux suivre le flux du discours. Néanmoins, enregistrer les entretiens m'a permis de les réécouter quelques mois plus tard afin de bien comprendre les réponses de mes interlocuteurs. En deuxième lieu, le temps. Même si les trois mois d'enquête de terrain ont été riches d'informations, ils n'ont pas été suffisants pour approfondir certains aspects de ma recherche. Avoir plus de temps pour instaurer des relations de confiance avec les villageois, mais surtout avec les fonctionnaires et les employés de l'entreprise m'aurait probablement permis d'avoir accès aux discours cachés et à des informations sur leur vie personnelle et professionnelle qui auraient apportées plus de profondeur à la recherche. Enfin, j'ai rencontré les difficultés habituelles de chercheurs lorsqu'ils se trouvent à enquêter sur deux fronts opposés. En ayant découvert que j'étais hébergée par une famille militante, le dirigeant de l'entreprise a voulu entrer en contact avec moi pour s'assurer que ma recherche soit « transparente », ce qui montre sa méfiance envers les propos de mon enquête. Cette attitude a surement influencé son discours lors de notre entretien. De l'autre coté, certains militants, en sachant que j'avais des contacts avec le dirigeant et les employés de H Solís, doutaient de mes intentions et exigeaient une prise de position nette de ma part.

Un plan divisé en trois parties nous permettra d'aborder ces réflexions. Dans la première partie nous nous focaliserons sur l'enjeu du développement. À partir d'un retour historique, nous rendrons compte de l'importance et du rôle que l'énergie hydroélectrique a joué dans le développement national. Si l'abondance des ressources hydriques a été un élément central dans le développement de l'énergie hydroélectrique, ceci s'explique aussi à la lumière des recommandations des organisations internationales qui ont fait de l'hydroélectricité un instrument de lutte contre le réchauffement climatique. C'est dans cette

optique que nous essayerons de comprendre le Projet Mésoamérique, un plan visant à répondre aux exigences de développement de la région mésoaméricaine et à l'impératif mondial de transition écologique. Les partisans du projet le décrivent comme un outil de lutte contre la pauvreté, tandis que selon ses détracteurs il s'agit d'une stratégie d'exploitation de la biodiversité et des ressources naturelles dont la Mésoamérique est particulièrement riche. Compte tenu de ces éléments, nous analyserons l'actuel débat national qu'oppose divers acteurs (ICE, Ministère de l'Environnement et de l'Energie, entreprises privés, société civile, associations écologistes) autour du modèle de développement énergétique envisagé pour le pays. Si chacun revendique sa contribution au développement « vert » du pays, en faisant écho à l'imaginaire écologiste que le Costa Rica a su se construire au cours du temps, c'est le caractère d'« énergie propre » de l'hydroélectricité qui est au centre du conflit. Nous montrerons à ce propos les attitudes divergentes adoptés par les deux principales agences responsables en matière énergétique (ICE et Ministère de l'Environnement et de l'Energie) par rapport au projet San Rafael. Nous centrerons, en dernière instance, notre regard sur le village de San Rafael, situé aux marges du deuxième canton le plus pauvre du pays. Pour relancer le développement du canton, différentes entreprises s'y sont installées. C'est surtout Del Monte, qui à travers la monoculture d'ananas s'est infiltré dans le tissu social, économique et culturel de l'aire, sans toutefois réussir à améliorer significativement les conditions de vie de la plupart de la population. Dans ce contexte, la promesse de développement qu'accompagne l'arrivée de H Solís déclenche des conflits parmi les habitants du village. Nous analyserons alors, dans une deuxième partie, les interactions entre l'entreprise et la population locale dans le village de San Rafael, avec l'objectif de rendre compte des différentes postures des habitants face aux proposition de H Solís. Nous essayerons d'abord de décrypter toutes les stratégies mises en place par l'entreprise pour obtenir le consensus des habitants et favoriser des relations de bon voisinage. Si cela se traduit par une augmentation des coûts de la mobilisation, il ne suffit pas à arrêter le Comité Pro Rescate del Río San Rafael. Ensuite, une analyse des revendications, des modes d'actions et des alliances du mouvement sera faite. Enfin, la troisième partie sera dédiée à une analyse de l'action publique, notamment aux frontières étatiques au sein du secteur énergétique. À partir de notre étude de cas, nous observerons le chevauchement entre secteur publique et secteur privé à plusieurs échelles : au niveau local, les actions socialement responsables adoptées par H Solís, nous permettront de réfléchir à la superposition entre État et marché dans la mise en place des services d'utilité publique ; au niveau national, l'ouverture du marché électrique à la participation privée et l'introduction des partenariats public-privé sont des exemples de la transformation libérale de l'action publique au Costa Rica. Les trajectoires personnelles et le passage d'employés d'un secteur à l'autre nous montrent la perméabilité

des frontières entre ces deux espaces. Une conséquences des réformes libérales et la fragmentation de l'action publique, repartie sur une multitudes d'agences. Pour rendre compte de cette dynamique, nous nous pencherons sur les fractures internes au secteur énergétique, qui rendent difficile de situer l'autorité décisionnaire. Enfin, l'influence des protestataires sur la production des politiques publiques et le rôle des relations interpersonnelles dans un contexte où le pouvoir ultime est difficile à saisir seront prises en compte. Pour terminer, nous revendrions sur la décision du Ministère de l'Environnement et de l'Energie de nier la déclaration d'intérêt national et nous essayerons, à la lumière de notre recherche, de décrypter les multiples facteurs qu'ont conditionné cette choix.

Chapitre 1

Le « développement durable » au centre du débat

L'expression « développement durable » est implicitement ou explicitement omniprésente dans les discours des acteurs enquêtés lors de mon terrain de recherche, qu'il s'agisse des militants, des dirigeants d'entreprise ou encore des fonctionnaires de l'État. Cette expression désigne en général la nécessité d'établir un équilibre entre environnement, société et économie, mais aussi entre générations présentes et futures[32]. Le concept de « développement durable » accompagne les débats sur l'environnement et le nucléaire depuis les années 1960, mais ce n'est qu'avec le rapport Bruntland en 1987 et l'Agenda 21, issue de la Conférence de Rio de Janeiro de 1992, que son usage est institutionnalisé. Enfin il devient un mot clé des organisations internationales. La chercheuse Dominique Pestre observe que si d'un coté les impacts environnementaux du développement durable sont limités, l'impact normatif de cette expression est large : en étant une priorité des Organisations Internationales, la promotion du développement durable est devenue contraignante par les individus, les sociétés, les États et les acteurs marchands[33]. Des critiques à cette expression parviennent des mouvements altermondialistes, qui dénoncent le caractère standardisant et homogénéisant de ce slogan, abstrait des spécificités historiques, culturelles, sociales et politiques[34].

La construction du barrage hydroélectrique San Rafael illustre bien comment cette notion, qui est capable de mobiliser un large consensus, n'échappe pas aux tensions et luttes de pouvoirs existants dans toute société réelle. En effet, si chacun des acteurs concernés par la mise en place du projet se saisit du concept de « développement durable » pour légitimer sa position, des conflits surgissent, liés surtout aux rapports de force « entre ceux à qui bénéficient le développement et ceux qui en subissent les conséquences négatives, sans pouvoir influencer de manière significative sur les décisions des premiers »[35]. Notons que, différemment de ce qui observe Fabrice Flipo, notre étude de cas révèle de la capacité des « dominés » d'influencer les décideurs politiques. Dans ce chapitre, nous allons rendre compte de cette multiplicité de visions autour de l'enjeu du développement à l'échelle nationale et locale, sans oublier l'influence de la dimension transnationale.

---

[32]Carlos R. S. MILANI et Chloé KERAGHEL, « Développement durable, contestation et légitimité : la perspective des mouvements altermondialistes », *Cahiers des Amériques latines*, Vol. 2007, N° 54-55, 2007, pp. 137 – 151.

[33] Dominique PESTRE, « Développement durable : anatomie d'une notion », *Natures Sciences Sociétés*, Vol.1, N°19, 2011, pp. 31 - 39.

[34]Ibid.

[35] Fabrice FLIPO, « Les trois conceptions du développement durable », *Développement durable et territoires*, Vol. 5, n°3, 2014, p.4.

Partie 1 - Le modèle de développement énergétique national

Pour commencer, le modèle de développement énergétique national sera analysé en prenant en compte l'influence du milieu transnational dans l'élaboration de politiques publiques de développement. En effet, si l'eau a historiquement joué un rôle de premier plan dans le développement du Costa Rica, la prolifération des projets hydroélectriques s'explique aussi à la lumière des bonnes pratiques des organisations internationales. Le dernier exemple de cette tendance est le Projet Mésoamérique : ce programme, visant à faire de la région un leader dans la lutte contre le réchauffement climatique, se traduit par la multiplication des projets énergétiques et infrastructurels tout au long de l'espace mésoaméricain. Censé améliorer la qualité de vie des habitants de cette zone, il reste paradoxalement un objet très abstrait et méconnu par ses potentiels bénéficiaires. Il est au contraire un sujet de discussion dans les bureaux de San José, le lieu d'élaboration des politiques nationales de développement.

Une fois esquissé la situation énergétique du pays, nous donnerons un aperçu du débat national autour du modèle de développement énergétique, en nous focalisant particulièrement sur les attitudes divergentes des entités étatiques compétentes en matière. À ce propos, nous montrerons les différentes étapes qui a traversé le projet San Rafael, qui est en effet révélateur de ces approches contradictoires.

1.1. L'imaginaire « vert » du Costa Rica

Le Costa Rica, connu comme référence incontournable de l'éco-tourisme, a eu la capacité de valoriser son patrimoine naturel, culturel et artistique. Dans les faits, sur une surface terrestre de 51.100 km² et une surface maritime de 589.000 km², se concentre une diversité numérique d'espèces si élevée qu'elle fait du pays l'un de vingt plus riches en biodiversité au monde. Néanmoins, à coté de ce potentiel naturel, c'est surtout la production, diffusion et consommation d'un puissant « imaginaire vert » qui a permit au Costa Rica de se faire connaître. Cet imaginaire vert est ancré dans l'histoire du pays. Dans les faits, Nathalie Raymond nous explique que le nom du « Costa Rica » n'a pas été attribué par hasard, mais il témoigne de la richesse de flore et de faune qui ont, au premier regard, étonné le conquérant espagnol Francisco Fernández de Córdoba. Depuis le milieu du dix-neuvième siècle, des décrets et des lois rendant compte d'une conscience écologiste prématurée ont été adoptés, en témoignage d'une certaine sensibilité vers la conservation de l'environnement. Cette conscience environnementaliste progresse lentement autour du vingtième siècle, en faisant du pays le siège d'importants centres dédiés à la recherche ou à la conservation des ressources

environnementales[36]. Ce n'est qu'avec l'adoption de la Loi Forestière en 1969 que des parcs, des monuments nationaux, des réserves biologiques et des aires protégées ont été créés. Quelques décennies plus tard, en 1989, une loi sur la biodiversité sera introduite, suivi par l'institution d'un Système National des Aires de Conservation (SINAC) au sein du Ministère de Ressources Naturelles, Énergies et Mines, devenu ensuite Ministère de l'Environnement et de l'Énergie (MINAE). Ces initiatives montrent le progressif développement d'une conscience verte. Ce sont ces éléments qui seront ensuite mobilisés « pour vanter la sensibilité écologiste précoce du pays »[37]. Néanmoins, la réalité est bien plus nuancée que cette image verte fait apparaître.

Cet imaginaire ne cesse pas de faire sentir son écho et de façonner le débat énergétique national, où chaque acteur tente de faire preuve de sa sensibilité environnementale. L'hydroélectricité, principale source d'énergie du pays, est une porte d'entrée intéressante afin d'observer cette dynamique. Considérée depuis longtemps comme une source d'énergie propre, son caractère vert est désormais remis en question.

1.2. L'hydroélectricité : principale source de développement national

Naturellement dépourvu des réservoirs des combustibles fossiles mais riche en ressources hydrauliques[38], le Costa Rica a choisi de faire de l'eau un élément essentiel à son développement national (voir à ce propos la figure « 10 », page 115, qui rend compte de la richesse hydrique et du potentiel hydroélectrique dont dispose le pays). La première plante hydroélectrique fut bâtie en 1884 pour illuminer les rues de la capitale San José, à laquelle se succèdent nombre d'autres barrages dans les principales capitales de province. Conscient de ce potentiel naturel, le parlement décide en 1910 de nationaliser « toutes les forces hydrauliques[39]» afin de les préserver dans l'intérêt général du pays[40]. Ce n'est que le début d'une longue histoire caractérisée par des successives privatisations et nationalisations du secteur électrique, tout comme par des nombreuses mobilisations en faveur de la propriété

[36]l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, l'Organisation des Études tropicales ou le Centre Scientifique Tropical, comme expliqué par Linda BOUKHRIS, *op. cit.*, p.8.

[37] Nathalie RAYMOND, « Costa Rica : du petit pays « démocratique, sain et pacifique », au leader de l'écotourisme et de la protection de l'environnement », *Études caribéennes*, N° 6, 2007, p.4. URL : http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/432 (consulté le 06 décembre 2018).

[38] L'évaluation du potentiel hydro énergétique théorique du pays corresponde à 25.000 MW, selon une estimation réalisé en 1963 qui sert comme base aux évaluations de l'ICE. Néanmoins, le potentiel réellement exploitable c'est le 17% du total, équivalent à 8.500MW. Du potentiel restant, 35% se trouve dans des territoires indigènes et 20% dans des aires naturelles protèges. ICE - Direccion Corporativa de Electricidad, « Plan de Expansion de la Generacion Electrica (PEG) 2018 – 2034 », San José (Costa Rica), publié en mai 2019, pp.159.

[39]Ludovico FEOLI, « The Policy and Institutional Effects of Contentious Politics in Costa Rica's Energy Sector », *European Review of Latin American and Caribbean Studies*, Special Collection: Mega-Projects, Contentious Action, and Policy Change in Latin America (Amsterdam), N°106, 2018, p. 78.

[40]Ibid.

publique de l'eau ou contraires à l'augmentation des prix des factures électriques. Suite à une parenthèse sous le contrôle de l'étasunienne *American and Foreign Power Company* (successivement devenue la *Compañía Nacional de Fuerza y Luz),* en 1928 l'État reprend le monopole des ressources hydriques et décrète la création d'un institut publique dédié à la réglementation du secteur énergétique, le *Servicio Nacional de Electricidad* (SNE). La Grande Dépression des années 1930 limite la capacité d'investissement de l'État dans la création d'infrastructures et pourtant ce dernier décide de déléguer à nouveau le marché électrique aux entreprises privées. De nouvelles contestations faisant appel à une solution nationale éclatent dans le pays et débouchent sur la construction d'une nouvelle plante hydroélectrique dans la ville d'Heredia. Il faudra attendre la fin de la guerre civile en 1948 pour que le nouveau président José Figueres Ferrer établisse la création de l'*Instituto Costarricense de Electricidad* (ICE[41]). Née en 1949 l'ICE est une institution autonome de l'État responsable de la production, transmission et distribution de l'énergie. La mission de cette institution sera de « profiter de l'énergie hydroélectrique pour fortifier l'économie nationale et promouvoir le bien être de la population Costaricienne[42]». À côté de l'Institut Costaricien d'Electricité continue à opérer la *Compañía Nacional de Fuerza y Luz,* notamment dans la distribution électrique. Le prix de l'énergie ne cesse d'augmenter, sans garantir une amélioration du service, de manière que des nouveaux mouvements sociaux invitent le public à suspendre les paiements à travers des *apagones*[43]. Une nouvelle vague de mobilisations secoue le pays à la fin des années 1980 lorsque, dans un contexte de crise économique, il devient impossible pour la plupart des citoyens de payer leur facture d'électricité. Si le gouvernement justifie l'augmentation des prix comme une mesure nécessaire pour payer sa dette extérieure, les militants organisent des nouvelles grèves de paiement et des blocages de rue pour demander plus de crédibilité et de transparence à l'Institut Costaricien d'Electricité et à l'État.

En s'appuyant sur l'Université du Costa Rica, cet institut public a su développer une expertise technique exclusive en matière de génération et distribution de l'énergie hydroélectrique. Grace au monopole de ce savoir-faire, l'ICE a pu bénéficier d'une large autonomie dans la planification des projets de développement énergétique et dans l'élaboration des politiques sectorielles. Son modèle de développement, visant à concilier la construction des méga projets hydroélectriques, le respect de l'environnement et la solidarité sociale, était considéré comme un exemple de succès parmi ses voisins centroaméricains. En

[41] ICE est l'acronyme pour Institut Costaricien d'Electricité.
[42] Ludovico FEOLI, *op. cit. p.* 18.
[43] Il s'agit d'une grève de paiement de tarifes électriques.

plus, il constituait un motif d'orgueil national pour les citoyens du Costa Rica. Effectivement, l'ICE s'est engagé dans l'universalisation de l'accès à l'énergie, tout en s'appuyant sur des sources d'énergie à faible émission de gaz à effet serre, notamment l'hydroélectricité. Comme nous explique Luis Monge, un activiste écologiste, selon les connaissances dont on disposait à l'époque, l'objectif de l'ICE était réellement ambitieux et solidaire :

> « L'ICE a été crée par un homme visionnaire, un ingénieur qui a proposé au gouvernement "nous avons besoin d'une entreprise étatique d'électricité pour faire en sorte que l'électricité puisse arriver à tous, pour que ça soit plus démocratique", quelle idée excellente ! Et donc le gouvernement a acheté les énergies électriques privés et a établi l'ICE et l'ICE a commencé à se développer avec l'énergie hydroélectrique. A ce moment là, avec les connaissances qu'on avait à l'époque, c'était politiquement correct, c'était le mieux, on pensait qu'on faisant de mal à personne [...]. Donc, l'ICE est une entreprise étatique spécialisé en hydroélectriques ».
> (Entretien de l'auteur à Luis Monge, membre de Ríos Vivos [44])

Néanmoins, la centralité économique et politique et le prestige dont bénéficiait l'ICE, commencent à s'éroder à partir des années 1990 en conséquence de l'ouverture du marché électrique à la participation privée.

Actuellement l'ICE continue à être l'acteur principal dans la gestion du secteur électrique mais il ne détient pas le monopole exclusif. Dans les faits, des concessions ont été faites aux villes de Heredia et de Cartago, leur reconnaissant un droit de génération et distribution à l'échelle municipale, à travers la création de la Junte Administrative du Service Electrique Municipal de Heredia en 1949 et de la Junte Administrative des Services Electriques de Cartago en 1964. Ensuite, au cours des années 1960 et 1970 quatre coopératives *(Coopeguanacaste, Coopesantos, Coopelesca,* et *Coopealfaroruiz)* seront autorisées à générer leur propre énergie pour la distribuer dans les zones rurales les plus reculées, en bénéficiant d'un programme d'assistance pour l'électrification rurale sponsorisé par l'administration Kennedy. En 1989 elle se réunissent dans un consortium (*Conelectricas*) engagé dans le développement d'énergies renouvelables alternatives à l'hydroélectrique. Même si techniquement privées, le caractère sociale et solidaire des coopératives, les liens avec les communautés auxquelles elles sont attachées et leur aide à l'électrification des aires difficilement accessibles leur donnent une légitimité auprès du grand public. Au contraire, les lois de cogénération électriques n'ont pas trouvé le même consensus. On fait référence notamment à la loi 7200, approuvé en 1990, autorisant les entreprises privées à générer de l'énergie provenant des sources renouvelables à un taux maximal de 15% du total de l'énergie produite dans le cadre du système électrique national, et la reforme 7508[45] introduite en 1994

[44] Ce mouvement social regroupes nombreux comités locaux actifs au sud du pays en opposition à la construction des barrages hydroélectriques. On le présentera dans le deuxième chapitre.

[45] Consulter la loi 7200 (notamment les articles 3 et 7), URL : http://www.conelectricas.com/wp-content/themes/conelectricas/pdf/Ley%207200.pdf (site consulté le 13/04/2020) et la loi 7508 (notamment les articles 3 et 20), URL :

qui élève le seuil de génération au 30%. En réponse à cette ouverture du marché électrique au secteur privé, un ample secteur de la société civile revendique le domaine public de l'énergie et dénonce des conflits d'intérêt entre les cadres de l'Institut Costaricien d'Electricité, les dirigeants politiques et les générateurs privés. La conséquence immédiate de l'introduction de ces lois a été l'augmentation des plantes hydroélectriques sur tout le territoire national, comme la figure « 2 » nous permet d'observer. Les points rouges indiquent en effet les vingt-deux barrages construits juste après l'introduction de ces lois, alors que dans la décennie suivante, en coïncidence avec l'introduction du *Plan Puebla Panama* (dont on parlera par la suite), une nouvelle vague de construction de ce type d'infrastructures aura lieu.

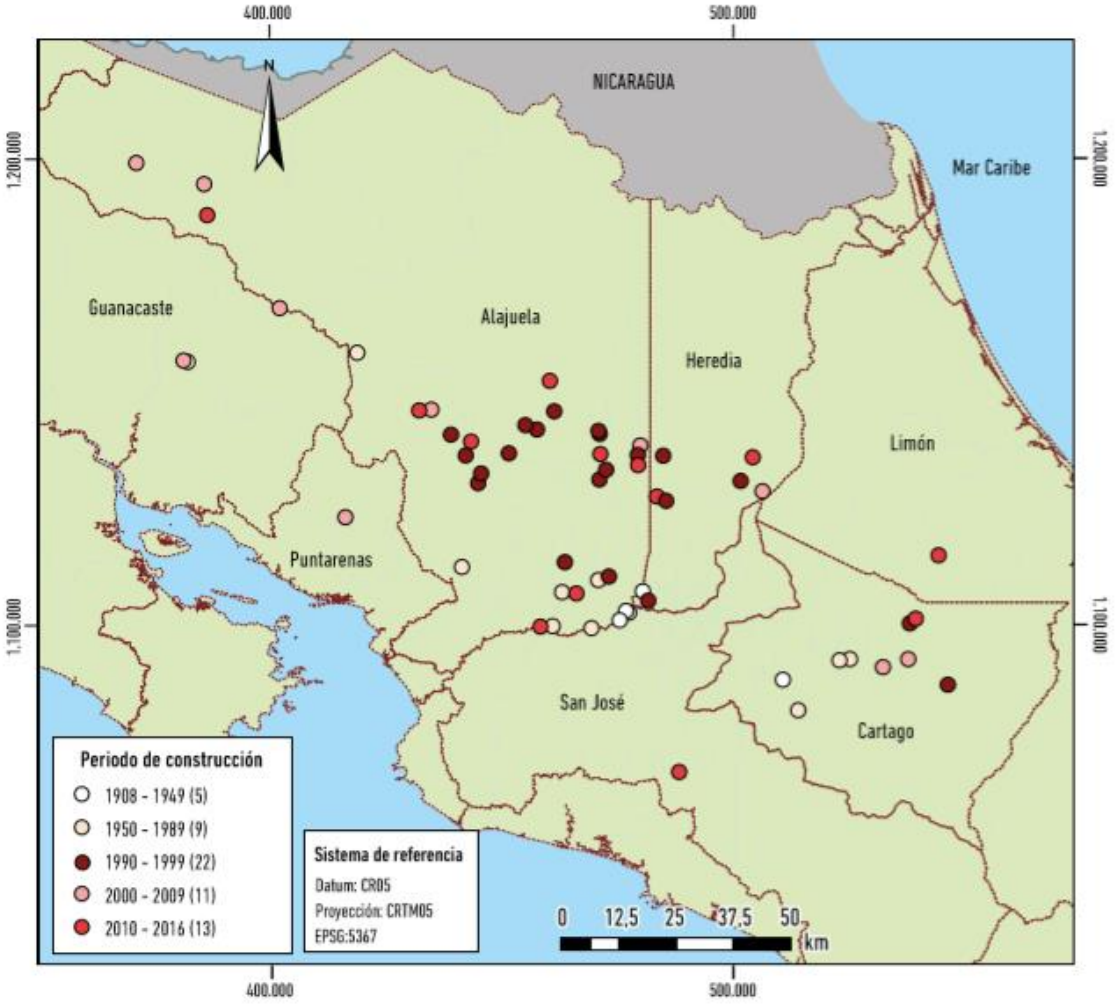

Figure 2 : Carte de l'évolution de l'expansion hydroélectrique depuis 1908 à 2016.Carte produite à partir des données relatives à 2018 par Alberto Gutiérrez Arguedas et Dany Villalobos, « Proyectos hidroeléctricos y resistencias comunitarias en defensa de los ríos en Costa Rica: un análisis geográfico », *Cuadernos de Geografía : Revista Colombiana de Geografía*, Vol. 1, N°29, 2020, p. 142.

http://www.asamblea.go.cr/sd/Documents/referencia%20y%20prestamos/BOLETINES/BOLETIN%2001/legislacion%20nacional/18093.%20%20Ley%20N°%207508.pdf (site consulté le 13/04/2020).

Dans les faits, même si ces lois introduisent un seuil de génération maximale pour les entreprises privés, aucune limitation sur la quantité des projets a été faite, comme nous explique les auteurs de la carte. Au modèle électrique de l'ICE, basé sur la construction de méga barrages, se superpose un nouveau modèle, sponsorisé par les entreprises privés, qui prévoit la construction des barrages de petite et moyenne taille et qui se distingue par la forte concentration des projets autour de certaines régions ou d'un même bassin versant, très proches les uns des autres[46]. Dans ce cas, les effets des barrages se cumulent impactant un même système hydrologique.

D'autres tentatives de privatiser l'institut Costaricien d'Electricité auront lieu au cours des années 2000, mais on se penchera sur ces reformes dans le troisième chapitre. Ici, ce qui nous intéresse est de rendre compte de la manière dont cette institution a perdu son prestige petit à petit. Si le rôle, le caractère public et la fonction de l'ICE continuent à être défendus par la société civile, font objet de débat son *modus operandi* et son modèle de développement. A titre d'exemple, il faut rappeler que l'ICE bénéficiait du soutien des écologistes comme alliés dans le maintien de la souveraineté nationale sur les ressources naturelles ; néanmoins, il est désormais accusé d'être « productiviste, anti-écologique et anti-indigène », de vouloir « exporter l'énergie sans prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de ses projets dans le pays » et de trahir la valeur de solidarité sociale « pour défendre des intérêts corporatistes »[47].

À l'heure actuelle, de nombreuses entreprises privées participent à la génération d'énergie, toutefois l'ICE détient la capacité de génération majeure. Quant à la distribution de l'énergie, elle dépend de quatre entreprises de service public et de quatre coopératives : l'ICE (qui détient 40% du réseaux de transmission électrique), la *Compañía Nacional de Fuerza y Luz* (CNFL, dépendante de l'ICE), deux entreprises municipales (*Empresa de Servicios Públicos de Heredia* et *Junta Administrativa del Servicio Eléctrico de Cartago*) et les coopératives d'électrification rurale (*Coopeguanacaste, Coopesantos, Coopelesca,* et *Coopealfaroruiz).* La qualité et le prix des services publics fourni par l'ICE et les autres entreprises actives dans le secteur électrique est surveillée par l'Autorité Régulatrice des Services Publics (ARESEP[48]). Enfin, l'ICE est le seul acteur admis sur le Marché Electrique Régional (MER[49]).

[46] Alberto Gutiérrez ARGUEDAS et Dany VILLALOBLOS, « Proyectos hidroeléctricos y resistencias comunitarias en defensa de los ríos en Costa Rica: un análisis geográfico », *Cuadernos de Geografía : Revista Colombiana de Geografía*, Vol. 1, N°29, 2020, pp. 133 – 151.
[47] Ludovico FEOLI, op. cit. p. 18 . (la citation se trouve notamment à la page 94 de l'ouvrage).
[48] ARESEP est l'acronyme de Autoridad Reguladora de los Servicios Públicos.
[49] MER est l'acronyme de Mercado Electrico Regional.

1.3. Les bonnes pratiques de l'hydroélectricité

Le développement de l'énergie hydroélectrique au Costa Rica ne s'explique pas uniquement par des conditions physiques favorables et des facteurs internes au pays mais aussi par l'influence de certaines Organisations Internationales qui ont pris à cœur l'enjeu du réchauffement climatique. Elles ont élaboré une série de bonnes pratiques pour encourager la transition écologique, tout comme des mécanismes pour faciliter l'investissement des pays industrialisés dans des énergies « propres » et « vertes » au Sud, comme le Mécanisme du Développement Propre (MDP)[50].

Sortie du monde entrepreneurial et emprunté par les organisations internationales, la notion de bonnes pratiques se réfère à un contenu à la fois normatif et instrumental, qui prend la forme de « recommandations », « instructions » ou « directives » à suivre. Elle envahisse également une pluralité de secteurs : environnement, éducation, santé, développement, sécurité publique, au point que Michel Chauvière parle d' « une norme gestionnaire applicable partout[51]». Or, la diffusion et l'application des bonnes pratiques sous-tend un processus de dépolitisation et de neutralisation des conflits[52], alors même que ces mécanismes sont porteurs d'une dimension normative et « incorporent au contraire des différents conceptions du politique[53]». Malgré l'éviction systématique du conflit dans le cadre des « bonnes pratiques », des tensions permanentes surgissent dans leur mise en œuvre. On le voit bien dans le cas de l'hydroélectricité. En étant une source d'énergie ne produisant que de faibles émissions de gaz à effet de serre, la diffusion de cette source d'énergie a été valorisé par les organisations internationales qui ont crée un cadre de légitimation de l'extraction « durable » des ressources naturelles et du déplacement des communautés au nom, encore une fois, du « développement durable »[54].

Ces bonnes pratiques ont un double usage : elles sont utilisées par les communautés affectées par des barrages hydroélectriques pour demander à l'entreprise le respect des standards environnementaux et sociaux et des droits humains mais elles sont aussi adoptées par les entreprises, les banques multilatérales de développement et les États pour faire une analyse

[50] Marie-Esther LACUISSE, « L'autoritarisme du verdissement hydroélectrique au Panama : les paradoxes dérégulateurs de l'action climatique vus depuis le Sud », *Lien social et Politiques*, N°82, 2019, pp. 78 - 95.
[51] Michel CHAUVIÈRE, « Vous avez dit bonnes pratiques ? », ERES Vie Social et Traitement, Vol. 2, N°118, 2013, p. 21.
[52] Franck PETITEVILLE, « La politisation résiliente des organisations internationales », *Critique internationale*, Vol. 76, N° 3, 2017, pp. 9-19.
[53] Alice MAZEAUD, Magali NONJON, et Raphaëlle PARIZET, « Les circulations transnationales de l'ingénierie participative », *Participations*, vol. 14, no. 1, 2016, pp. 5-35.
[54] Melvin Manuel RETANA, Luis Chumi CÉSPEDES, Diego Arias CAMPOS et Daniel Torres SANDÌ, « Las élites centroamericanas y la diversificación de inversiones : los mercados de agua en Guatemala y Costa Rica », *Anuario de Estudios Centroamericanos*, N° 45, 2019, pp. 345 – 371.

des risques environnementaux et sociaux liés à la construction d'un tel barrage et choisir où orienter leur investissement. Les institutions financières par exemple établissent leurs propres standards (telle que les *World Bank Performances Standards*, les *Inter American Development Bank Sustainability Standard* et Les Principes d'Equateur, ce dernier basé sur *l'International Finance Corporation standard*[55]) afin de réduire les risques liés aux investissements et conditionnent l'octroi des prêts au respect de ces normes de la part de l'entreprise constructrice[56]. Elles prévoient aussi souvent des mécanismes de plainte auxquels les populations affectées peuvent faire recours (notamment l'*Inspection Panel* de la Banque Mondiale établi en 1993[57]).

Parmi les bonnes pratiques qui orientent les investissement dans des énergies propres, figure la construction des barrage hydroélectriques à fil d'eau, comme celui de San Rafael. En effet en 2004 pendant la Conférence des Nations Unies sur l'hydroélectricité et le développement durable à Beijing, l'Organisation des Nations Unies et la Banque Mondiale publient un rapport qui affirme :

> « L'un des plus grands défis du vingt-unième siècle est d'améliorer la qualité de vie de deux billions des personnes qui ont actuellement un accès inadéquat ou n'ont pas du tout d'accès à des services énergétiques modernes, tout en réduisant les impacts environnementaux du secteur énergétique. Le lobby de l'industrie hydroélectrique continue à promouvoir sa technologie comme la solution clé à ce défi. Cependant, les impacts sociaux, économiques et environnementaux des méga projets hydroélectriques montrent les limites [de ce type d'infrastructure] à poursuivre un développement énergétique durable »[58].

La Banque Mondiale, après avoir été la cible des nombreuses mobilisations (cordonnées en particulier par *International Rivers*) critiques des impacts écologiques et sociaux des méga barrages, s'investit dans la promotion des barrages de petite taille, notamment des barrages à fils d'eau, considérés comme moins nocifs du point de vue environnemental et social par rapport aux barrages traditionnels. Si ces derniers s'appuient sur des réservoirs de stockage pour accumuler des grandes quantités d'eau pendant la saison des pluies et la libérer progressivement au cours de l'année, les barrages à fil d'eau se caractérisent par l'absence ou l'usage limité des réservoirs. La désignation de ROR (qui indique les barrages à fil d'eau) est appliquée de manière assez variable tant à des barrages de petite taille (tel que le projet hydroélectrique San Rafael, au centre de notre enquête) qu'aux méga projets, tels que celui de

[55] International Rivers, « Dam Standards : a rights-based approach. A guidebook for civil society », chapitre « Who make dam standards » (Berkley), International Rivers, 2014, pp. 159, URL: https://www.internationalrivers.org/resources/dam-standards-a-rights-based-approach-8232
[56] Ibid.
[57] Ibid.
[58] International Rivers , « Powering a Sustainable Future: The Role of Large Hydro in Sustainable Development », URL: https://www.internationalrivers.org/fr/resources/powering-a-sustainable-future-the-role-of-large-hydro-in-sustainable-development-4091 (site consulté le 13/04/2020).

Belo Monte au Brésil. La manque d'une désignation claire et univoque du terme contribue à la prolifération de ce type de projets. En effet, cette expression sert à légitimer l'action des entreprises, comme en s'inscrivant dans une série de prescriptions recommandables par la Banque Mondiale et d'autres organisations[59]. Toutefois, ce modèle de barrage est particulièrement délétère pour l'écologie des fleuves dans la mesure où il bloque la migration des poissons et d'autres espèces aquatiques et provoque souvent l'inondation d'aires riches en biodiversité.

A ces standards internationaux s'ajoutent les législations nationales. L'avantage des lois nationales est que celles-ci sont contraignantes par l'entreprise constructrice, à la différence des bonnes pratiques, qui prennent souvent la forme des recommandations à suivre et ont un caractère volontaire. Au Costa Rica, les entreprises constructrices sont obligées de faire des Etudes d'Impacts Environnementaux (EsIA[60]) préliminaires à la construction du projet. Ces études se composent de différents chapitres, chacun réalisé par des experts (juristes, géologues, biologistes, anthropologues, sociologues, archéologues) qui s'occupent de faire une description détaillée de l'environnement physique, biologique, socioéconomique, culturel et du cadre légal national. Les résultats de ces études amènent à l'élaboration d'une matrice des impacts environnementaux, sur la base de laquelle le constructeur dessine des mesures de prévention, mitigation et compensation des impacts. Un plan de gestion environnementale, y compris sociale, est établi sur la base de ces éléments. Néanmoins, l'EsIA est entièrement financé par l'entreprise constructrice[61] et les résultats sont souvent opaques, ambigus et surtout contestés par les opposants. Dans les faits, l'expertise dont l'entreprise fait preuve est remise en question par les observations et connaissances empiriques des habitants concernés. La deuxième limite de cet instrument, en particulier par rapport au chapitre social, est que même s'il établi l'obligation de consulter la communauté potentiellement affectée par le projet, le résultat de cette consultation n'est pas contraignant : il sert plutôt pour comprendre les inquiétudes des habitants et pouvoir les intégrer dans les mesures de compensation.

Les entreprises constructrices des barrages elles aussi s'engagent volontairement dans l'élaboration de standards sociaux et environnementaux, dans le cadre de leur responsabilité sociétale d'entreprise. Elles peuvent dans ce cas faire référence aux principes du *Global Compact* des Nations Unies ou à la normative de l'*International Standard Organization* (ISO), qui n'ont aucun caractère légalement contraignant.

---

[59] International Rivers, « El Engaño a los ríos: energía hidroeléctrica de filo de agua », URL : https://censat.org/es/publicaciones/el-engano-a-los-rios-energia-hidroelectrica-de-filo-de-agua (site consulté le 13/04/2020).
[60] EsIA est l'acronymqe pour Estudio de Impactos Ambientales.
[61] Manuel RETANA, Luis Chumi CÉSPEDES, Diego Arias CAMPOS et Daniel Torres SANDÌ, *op. cit.*, p. 23.

Dans le cadre du projet hydroélectrique San Rafael, l'ICE et l'entreprise privée costaricienne H Solís ont fait recours aux bonnes pratiques internationales pour légitimer leurs actions. Non seulement les deux entreprises observent la législation nationale, mais en plus elles harmonisent leurs projets aux plus haut standards de gestion des impacts environnementaux et sociaux des projets hydroélectriques au niveau mondial. Dans le cas de l'entreprise privé, elle s'aligne aux prescriptions de la Banque Interaméricaine du Développement (BID) et de la Banque Allemande pour le Développement (DEG), ses pourvoyeurs de fonds. Néanmoins, une fois que Raúl assume la présidence du projet, il s'engage à lui donner une « perspective plus internationale[62]». Pour cela il décide de suivre les prescriptions de l'*International Finance Corporation's Environmental and Social Performance*[63] (IFC, group de la Banque Mondiale), les Principes d'Equateur (que s'inspire aux standards de l'IFC) et les Objectifs du Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies.

De son coté, l'ICE fait référence à une entreprise d'audit : *l'International Hydropower Associacion* (IHA), laquelle s'appui à son tour sur les principes d'Equateur et sur les recommandations de l'IFC. L'IHA a crée son propre instrument d'audit[64] pour permettre aux constructeurs d'évaluer la performance de leurs projets en prenant en compte des critères sociaux et environnementaux. Lors de l'entretien avec le responsable de planification de l'ICE, Monsieur Javier est orgueilleux de me raconter qu'en mai 2019 la présidente de l'ICE, Madame Irene Cañas Díaz, a reçu le prix « *Blue Plante Prize*» octroyé par l'IHA au projet Reventazón, le plus grand barrage d'Amérique Centrale, comme meilleur exemple de projet hydroélectrique durable. Il essaye de cette manière de nous convaincre de la sensibilité environnementale de son entreprise.

Cet ensemble de bonnes pratiques qu'encouragent les investissements dans l'énergie hydroélectrique et réglementent la réalisation des barrages et la gestion des impacts sociaux et environnementaux associé à leur construction, ont eu une large influence sur les politiques publiques nationales en matière énergétique. C'est à partir de l'analyse du Projet Mésoamérique que nous pouvons nous rendre compte de ce processus de transnationalisation de l'action publique.

---

[62] Extrait d'une entretien de l'auteur avec Raúl, responsable du projet hydroélectrique San Rafael.

[63] Pour plus de détails sur ces standard environnementaux et sociaux voir notamment le site officiel de l' IFC, URL : https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/topics_ext_content/ifc_external_corporate_site/sustainability-at-ifc/policies-standards/performance-standards et celui des principes d'Equateur, URL : https://equator-principles.com/about/ (sites consultés le 05/05/2020).

[64] L'instrument d'audit crée par l'IHA est notamment *l'Hydropower Sustainability Assessement Protocol,* pour plus d'information consulter le site : https://www.hydropower.org/publications/hydropower-sustainability-assessment-protocol (site consulté le 13/04/2020).

1.4. Costa Rica, île énergétique ?

« Le Costa Rica est une île énergétique »
(Affirmation de Javier lors d'un entretien avec l'auteur)

Javier, directeur de planification et développement électrique au sein de l'Institut Costaricien d'Electricité assure que les plans d'expansion énergétique sont construits en pensant le Costa Rica comme une « île énergétique » :

> « […]. Le programme d'expansion que fait l'ICE est un programme d'expansion du système national. Lorsqu'on fait les plans d'expansion nous imaginons le pays comme une île, qui n'a aucune relation ni avec le Panama ni avec le Nicaragua. La seule justification du plan c'est satisfaire la demande nationale, maintenant, une fois qu'on a garanti la sécurité énergétique nationale on peut avoir des excédents, ce qui est normal dans un système [basé sur des ressources] renouvelable[s] et qui doit satisfaire la demande dans les conditions les plus critiques, le reste du temps [le système] a des excédents et donc ces excédants on peut les valoriser en les exportant en Amérique centrale… […]. »
> (Entretien de l'auteur avec Javier).

Comme affirme Javier, au sein du Marché Electrique Régional se déroulent des échanges d'énergie exclusivement pour combler les exigences réciproques des pays d'Amérique centrale, qui ont des systèmes énergétiques différents : certains produisent plus d'énergie dans la période sèche, d'autres (notamment le Costa Rica) ont une production abondante pendant la saison des pluies. Aucun autre type de transaction d'énergie a lieu. Cependant, la prolifération des barrages hydroélectriques au Costa Rica est liée à un plan d'intégration et développement régional, le Projet Mésoamérique, né sur les cendres de l'ancien *Plan Puebla Panama*.

En 2001 le président mexicain Vicente Fox lance l'initiative du *Plan Puebla Panama*, un projet qui vise à développer les infrastructures régionales (autoroutes, aéroports, système électrique, ports en eaux profondes) afin d'attirer les investissements étrangers, favoriser la croissance économique, stimuler le développement et réduire la pauvreté dans une région constituée par neuf états mexicains (Puebla, Guerrero, Veracruz, Chiapas, Tabasco, Yucatan, Campeche, Quintana Roo[65]) et sept états centroaméricain (Belize, Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Panama, Costa Rica). Ensuite, deux nouveaux membres s'y ajoutent, notamment la Colombie en 2006 (son insertion est particulièrement intéressante car ce pays est le point de convergence entre l'IIRSA et le *Plan Puebla Panama*) et la République Dominicaine en 2009. La réalisation des infrastructures, télécommunications et transports sera ainsi la condition nécessaire pour pouvoir mettre en œuvre d'ambitieuses reformes

[65] Cécile RAIMBEAU, « Qui a tué Berta Caceres », *Le Monde Diplomatique*, 2016. URL : https://www.monde-diplomatique.fr/2016/10/RAIMBEAU/56454 (site consulté le 13/06/2018).

sociales, dans une aire marquée par des importants taux de pauvreté et d'inégalité. En 2008 le plan, rebaptisé Projet Mésoamérique, intègre des nouvelles thématiques, telles que la gestion des risques, la sécurité alimentaire ou encore la préservation de l'environnement[66]. Si l'objectif principal de ce plan est l'amélioration des conditions de vie de la population qui habite cet espace, lors de notre enquête nous avons observé que les communautés censées être les bénéficiaires directs de ce plan méconnaissent son existence. Dans le village de San Rafael, le Projet Mésoamérique parait être quelque chose de très éloigné des inquiétudes de la communauté : peu de personnes connaissent l'existence de ce plan et pour le peu qui en ont entendu parler il reste cependant très abstrait. Quelques informations plus précises nous parviennent des militants d'associations en soutien au Comité Pro Rescate del Río San Rafael, qui sortent du milieu universitaire. On en parle par exemple lors de la conférence organisée par l'Université du Costa Rica (UCR), dont on parlera par la suite. Cela nous montre que la discussion autour de ce plan se fait dans la capitale du pays et non pas dans les aires périphériques, qui sont pourtant celles où la plupart des projets infrastructurels et d'exploitation énergétique se situent.

Néanmoins, il nous parait très pertinent d'approfondir ce thème car ce projet est une porte d'entrée intéressante pour observer le processus de diffusion des bonnes pratiques de l'international au local et le consensus, tensions et résistances qu'accompagnent leur mise en œuvre. L'apport de la chercheuse Maya Collombon enrichi notre recherche car il nous permet de réfléchir au processus de transnationalisation de l'action publique qui selon l'auteur :

> « n'aboutit pas à moins d'État, bien au contraire, elle renforce particulièrement les élites mexicaines et participe au maintien d'un ordre politique institué, et ce au-delà de l'alternance politique. Elle favorise en outre l'alliance entre politiques et savants, notamment de l'école de Harvard, et acteurs internationaux alors dominants, tels que la BID. Enfin, elle permet aux élites centraméricaines de se remettre en selle dans l'arène internationale après plus d'une décennie de guerres civiles »[67].

Né dans le cadre du Mécanisme de Dialogue et de Concertation de Tuxtla, le *Plan Puebla Panama* fait partie d'une stratégie de rapprochement entre le Mexique et les pays d'Amérique centrale. La *Cumbre* des présidents du Mexique et d'Amérique centrale surgit en 1991 avec l'intention de créer un espace de dialogue, de coopération et de libre échange pour relancer la région, bouleversée par une saison de guerres civiles et d'instabilité politique, économique et sociale[68]. Le plan se pose explicitement dans la continuité du processus de stabilisation et intégration de l'Amérique centrale inauguré à l'occasion des accords de Chapultepec entre le

[66] Voir le site officiel du projet : http://www.proyectomesoamerica.org/joomla/ (site consulté le 13/06/2018).
[67] Maya COLLOMBON, « Ecrire l'international. Genèse d'une politique de développement transnational, le Plan Puebla Panama », *Critique internationale*, Vol. 77, N°4, 2017, p. 55.
[68] FLACSO, *Dossier Plan Puebla Panama*, Collection: Cuadernos Integración en América Latina, San José (Costa Rica), Flacso et Fundación Carolina, 2007, pp.116.

*Frente Farabundo Martí para la Liberación Nacional (*FMLN) et le gouvernement du Salvador (1992) et les accords de paix entre la *Unidad Revolucionaria Nacional Guatemalteca* (UNRG) et le gouvernement du Guatemala (1996)[69]: « Le Projet Mésoamérique a été conçu pour être un mécanisme de coopération et d'intégration, dont le focus a évolué du développement social et économique vers la consolidation du processus de paix en Amérique Centrale[70]», ainsi récite un rapport du plan. C'est d'ailleurs à cette même époque que le Mexique signe des Traités de Libre Echange avec le Costa Rica (1994), le Nicaragua (1997) et les pays du triangle du nord (Salvador, Honduras, Guatemala, 2000).

La littérature officielle présente le *Plan Puebla Panama* comme une occasion pour contribuer au développement de la région mésoaméricaine, réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations des États concernés. Tout cela, en préservant les ressources naturelles dont cette région est particulièrement riche. Il se compose des deux volets : un axe dédié au développement humain, qui se décline dans quatre initiatives (développement humain, développement durable, prévention et mitigation des désastres naturels) et un autre centré sur l'intégration productive et la compétitivité (intégration énergétique, intégration des services de communication, intégration routière et promotion du tourisme)[71]. Cela concrètement se traduit par la création des méga projets d'infrastructure pour réduire le taux de chômage et garantir l'insertion internationale de la Mésoamérique. Si le *Plan Puebla Panama* aboutit à l'intégration physique de cet espace, via la construction d'œuvres énergétiques, de télécommunications et des transports, sa nouvelle version s'engage davantage dans des projets sociaux ambitieux, notamment dans le domaine de la santé publique, de l'environnement et des désastres naturels[72].

Le Projet Mésoamérique se présente alors comme un plan regroupant une région qui partage un même espace géographique (richesse en biodiversité et abondance des ressources hydriques), une histoire commune, des traits culturels similaires et qui se trouve dans une situation de pauvreté et de marginalité. On fait recours a un concept historique, tel que celui de Mésoamérique, pour justifier la proposition et faciliter l'acceptation du plan[73]. Néanmoins, la notion de Mésoamérique désigne un espace aux frontières variables. Selon la définition

[69] Mónica TOUSSAINT et Marisol GARZÒN, « El Proyecto Mesoamérica: ¿éxito o fracaso? Límites de la cooperación de México hacia Centroamérica », *EntreDiversidades. Revista de Ciencias Sociales y Humanidades* (Mexico), N° 8, 2017, pp. 15-52.
[70] Publicación del Proyecto de Integración y Desarrollo de Mesoamérica (PM), « Mesoamerica Nos Une », N°2, 2018.
[71] FLACSO, *op. cit.*, p. 28.
[72] Consejo Editorial de Mesoamerica, « Profundizando sobre la Cooperación Regional en Mesoamérica», *Cuadernos Mesoamericanos*, N°3 Medio Ambiente y Energía: Impacto de la Cooperación Regional Mesoamericana, 2018.
[73] Jorge Luis CAPDEPONT BALLINA, « Mesoamérica o el proyecto Mesoamérica : la historia como pretexto », *Revista LiminaR. Estudios sociales y humanísticos* (San Cristóbal de Las Casas, Chiapas, México), Vol. 9, N°1, 2011, pp. 132 – 152.

anthropologique proposée par l'ethnologue et linguiste allemand Paul Kirckhoff en 1943, ce terme désigne une aire habitée principalement par des peuples *nahuatl* et *mayas* qui s'étend depuis les fleuves Lerma et Sinaloa au Mexique jusqu'au golf de Nicoya au Costa Rica. Néanmoins, l'inclusion du Panama et de la Colombie au plan de développement nous permet d'observer que cet espace est redessiné en fonction d'intérêts stratégiques. En effet, la Mésoamérique est un espace d'intervention construit ad hoc, en réunissant pour la première fois neuf États mexicains, sept États centroaméricains et la Colombie. Selon Maya Collombon[74], cette région correspond à un « pré carré » latino-américain, un espace que la Banque Mondiale et la Banque Interaméricaine du Développement se disputent depuis quelques années.

Une analyse approfondie de la genèse et des résultats concrets du Projet Mésoamérique nous permet de remettre en discussion l'histoire officielle afin de décrypter les conflits politiques et les intérêts cachés qui sous-tendent ce plan. Comme Maya Collombon illustre, ce plan, initialement conçu exclusivement pour le sud et sud est mexicain, a été élaboré par un groupe d'experts sortants de grandes universités américaines et anglaises et très proche des différentes organisations transnationales (notamment la BM, le BID et l'ONU), qui ont cherché à l'harmoniser au discours normatif international (lutte contre la pauvreté, objectifs du millénaire, objectifs du développement durable), pour le rendre acceptable aux pays de l'isthme. Dans ce processus de construction du consensus, les conflits entre cultures politiques différentes et intérêts nationaux ont été laissés en arrière plan.

Par ailleurs, on observe un décalage entre le discours et les résultats effectifs du plan. Loin d'impulser le développement régional et diminuer la pauvreté, ce plan a bénéficié aux intérêts économiques et au capital privé car il se focalise sur la consolidation d'un réseau de transport maritime, routier, aérien qui permettrais le passage et l'échange des biens primaires et des biens manufacturés entre les pays de l'isthme et les États-Unis, mais aussi vers les marchés asiatique et européen. Pour cette raison, ses détracteurs le décrive comme un instrument au service du néolibéralisme, qui se place dans la continuité des accords de libre échange souscrit par la région avec le Mexique. Il n'a d'ailleurs pas réussi à résoudre de manière efficace les causes de la migration et à trouver une stratégie pour faire face à la situation de violence qui continue de menacer la région[75]. L'offre d'emploi non qualifié semble pour certains un mécanisme de réduction des flux migratoires de l'Amérique centrale vers les États-Unis, tout en imposant des conditions de travail précaires et incapables d'aboutir à une

[74] Maya COLLOMBON, *op. cit.,* p. 28 (voir notamment à la page 47 de l'ouvrage).
[75] Mónica TOUSSAINT et Marisol GARZÒN, *op. cit.,* p. 29.

vraie amélioration de la qualité de vie[76]. De l'autre coté, ce plan fait du tournant écologique son point de force car il trouve sa légitimité dans les investissements pour la compensation des impacts environnementaux. Toutefois, loin de garantir la préservation de l'environnement, il se concrétise dans la mise en place des méga projets d'infrastructure et d'exploitation des ressources naturelles, notamment des barrages hydroélectriques. Avec le changement de paradigme énergétique que privilégie les énergies propres au pétrole, l'eau acquiert un potentiel énergétique et productif. Notons à ce propos qu'un Couloir hydroélectrique mésoaméricain a été inauguré en 2001, comme partie du Système d'intégration électrique des pays d'Amérique centrale (SIEPAC). Les nombreuses communautés autochtones et paysannes qui habitent la région dénoncent une tentative de captation des ressources naturelles et de facilitation d'actions de biopirateire[77]. À la lumière des ces considérations, le Projet Mésoamérique semble plutôt un mécanisme d'exploitation d'une région stratégique pour sa localisation géographique (point de connexion entre la partie sud et la partie nord du continent mais aussi entre le Pacifique et l'Atlantique) et pour sa richesse en biodiversité, ressources hydriques notamment, que un instrument de réduction de la pauvreté et de promotion du développement durable.

Compte tenu de l'abondance hydrique dont dispose le pays et des intérêts stratégiques liés à l'hydroélectricité dans le cadre du réchauffement climatique, on se penche maintenant sur le débat national autour du modèle énergétique.

1.5. Un modèle de développement énergétique national contesté

En 2017 le Costa Rica célèbre ses 904 jours de production d'énergie exclusivement par des sources renouvelables entre 2015 et 2017. De 2014 à 2017, le pourcentage de génération par des sources d'énergie « propres » a augmenté de 90% à 99.07%. Néanmoins, des plantes thermiques sont également installées dans le pays car l'Institut Costaricien d'Electricité les considère indispensables pour assurer une marge de sécurité dans la production énergétique lors des périodes hydrologiquement critiques. En 2017 la capacité installée dans le Système Electrique National était de 3.530MW, dont le 66% constitué par des plantes hydroélectriques, le 16% par des plantes thermiques, le 11% par des plants éoliens, le 6% par des plantes géothermiques, le 1% par la biomasse et 0.2% par le solaire[78]. 70% de la capacité totale est produite par des plantes de propriété de l'Institut Costaricien

[76] FLACSO, *op. cit.*, p. 28.
[77]FLACSO, *op. cit.*, p.28.
[78] ICE - Direccion Corporativa de Electricidad, « Plan de Expansion de la Generacion Electrica (PEG) 2018 – 2034 », San José (Costa Rica), publié en mai 2019, pp.159.

d'Electricité, 20% par de générateurs privés indépendants et 10% à travers des contrats BOT (de l'anglais *Build Operate Transfer*, contrat typique des partenariats public-privé)[79].

Si la demande électrique a augmenté à une moyenne annuelle de 5.5.% entre 1990 et 2006, à partir de 2007 la demande a diminué. En 2017 la demande maximale, enregistrée le 29 mars, s'élevait à 1.692MW, ce qui correspond à une augmentation de 1.1% par rapport à l'année précédente[80]. La consommation annuelle relative à 2017 s'élève à 11.019GWh, alors que la génération effective d'énergie correspond à 11.210GWh pour la même année, ce qui nous permet d'affirmer que le Costa Rica a produit plus que ce qu'il a consommé. C'est en effet à partir de ces données qu'un débat national est déclenché entre les producteurs d'énergie, les militants opposés à l'installation des barrages hydroélectriques et le secteur écologiste national[81]. En observant la capacité installée (3.530MW) et la demande maximale relative à 2017 (1.692MW), on s'aperçoit que la première double la deuxième. Javier, responsable de planification de l'ICE, justifie cette différence :

> « Bon, cet argument relève de l'observation d'un citoyen commun qui dit "bon, si la demande est 1700 et on a installé 3600" , un citoyen commun dirait "on n'a besoin de rien", il devrait aussi se demander "pourquoi ils parlent toujours d'installer, installer, installer ?" mais une vision déjà un peu plus technique explique qu'il n'y a pas des contradictions sur ce point. […] Quand vous passez à un système basé sur des sources renouvelables où la source énergétique dépend de la nature et la nature est par définition variable, le fait que vous avez installé une certaine plante, ne signifie pas que cette plante a la capacité de produire de l'énergie. Par exemple, nous disposons d'une grande quantité de capacité hydroélectrique et lorsqu'il pleut et il y a beaucoup d'eau dans les fleuves il y a une capacité de génération donné, tandis que pendant l'été cette capacité est quatre fois inférieure… » (Entretien de l'auteur à Javier)

Une explication similaire nous a été fourni par Raúl, responsable de H Solís pour le projet San Rafael. Il ajoute une notion importante pour comprendre le débat et le fonctionnement d'un système électrique basé sur des ressources naturelles, celle de variabilité de la ressource :

> « Cette question je l'ai expliqué aux leaders des groupes opposants, Ríos Vivos , Fecon, Turrialba. Je l'ai expliqué d'une façon qui la rende la plus simple possible mais les gens ne la comprenne pas. L'argument que je veux te démontrer c'est que la demande maximale du Costa Rica est de 1600MW abondant et elle se registre entre avril/mars, qui est l'époque la plus sèche. La capacité installée du pays est de 3080, 3100, par là, il semble que c'est le double [par rapport à la demande]. Correcte. Mais le problème ici c'est un problème technique que n'importe quel ingénieur du Costa Rica ou de la Sorbonne peux confirmer : on est en train de confondre énergie et puissance électrique. […] Par exemple San Rafael est planifié pour générer 7.5MW avec quatre mètres cubiques d'eau mais s'il y a deux mètres cubiques d'eau, on génère la moitié. Avec les fleuves qui sont fluctuants, ils n'ont pas toujours la quantité d'eau prévue, on parle de

[79]Idem, p.31.
[80] Ibid.
[81] Quand on parle du secteur écologiste national, on fait référence notamment à la Federación Ecologista (FECON), organisation réunissant nombreuses associations et mouvements écologistes nationaux. On la présentera dans le deuxième chapitre.

> variabilité de la ressource, qui fait que la puissance électrique change aussi. On ne peut pas générer toujours la puissance maximale, ça c'est la grande limite des projets de production d'énergie renouvelable car ils dépendent de la ressource… » (Entretien de l'auteur avec Raúl).

Comme nous expliquent Javier et Raúl le décalage entre la demande maximale et la capacité installée est une marge d'énergie indispensable dans un système électrique basé sur des ressources naturelles, dont la disponibilité varie en fonction de la saison, du climat, des périodes de la journée. Ils soutiennent que les motivations des opposants se basent sur des observations superficielles de « citoyens communs ». Néanmoins, les contestataires font preuve d'une expertise technique sur le sujet. En effet, ils ne contestent pas la notion de variabilité de la ressource et la nécessité d'avoir une capacité installée qui dépasse la demande. Différemment, ils déplacent le point du débat de la nécessité de produire de l'énergie en soi au type et à la quantité d'énergie que l'Institut Costaricien d'Electricité et H Solís envisagent de produire :

> « C'est une question ambigüe. La demande n'est pas élevée actuellement, donc le PH San Rafael n'était pas nécessaire. Mais l'ICE dit que oui, car il doit planifier pour le futur, c'est donc un chiffre ambigüe. Le vrai enjeu c'est de ne pas dépendre autant de la génération hydroélectrique et l'ICE ne se rend pas compte de cela. Disons que pour l'ICE c'est un risque de développer quelque chose de nouveau, il est plus sûr de continuer de générer de l'énergie comme il le fait traditionnellement, ils [les cadres de l'ICE] sont très prudents avant de développer des nouvelles énergies mais oui, il faut aussi considérer que dans les dernières années ils n'ont pas approuvé des projets hydroélectriques, plutôt des éoliennes et pour le futur je crois le solaire »
> (Entretien de l'auteur à Jiri, membre de Ríos Vivos)

Ils revendiquent un changement d'approche de la part du gouvernement, qui soit plus orientée à l'amélioration de l'efficience énergétique et ouverte au développement des sources d'énergie alternatives à l'hydroélectrique. Certains arrivent aussi à envisager la disparition des compagnies électriques, qui laisseraient la place à la génération domestique.

> « Un : il faut établir une ligne qui prenne en compte l'efficience énergétique, la réduction de la consommation et l'ICE est intéressé de faire augmenter la consommation, non pas de la réduire […]. Deux : génération distribuée à l'échelle domestique, les panneaux solaires dans les maisons, que les gens produisent leur propre électricité pour l'incorporer au système, la vendre au système et produire leur propre électricité. »
> (Entretien de l'auteur à Luis Monge, membre de Ríos Vivos)

Notons que cette dernière proposition sera envisagé comme une option à poursuivre par le Ministère de l'environnement et de l'énergie dans sa déclaration d'annulation du projet San Rafael, comme nous verrons par la suite. Pour clarifier le sujet, le programme Kiosques socio-environnementaux de l'Université du Costa Rica a organisé une table ronde ouverte au public dans les locaux universitaires de la capitale San José. Une variété d'intervenants, en représentation de toutes les parties concernées ont été invité à exposer leur point de vue sur le

modèle énergétique national: Javier (responsable de planification de l'ICE), Raúl (responsable du PH San Rafael pour l'entreprise H Solís), Osvaldo Durán Castro (professeur à l'institut technologique TEC de Costa Rica et membre de la Fédération écologiste nationale FECON) et Otto Méndez (militant actif contre les projets hydroélectriques et les mines, qui aime se définir comme « défenseur des territoires »). L'événement ressemble au début une trentaine de curieux, notamment des étudiants de l'Université du Costa Rica, la salle se remplit au fur et à mesure. Néanmoins, deux absences ont été assez remarquables : celle de Javier, porte parole de l'ICE, et celle de Raúl, émissaire de H Solís. La coïncidence de ces absences nous invite à interroger les relations qui lient l'institut public et l'entreprise privé, sur lesquelles on reviendra au cours du troisième chapitre. La table ronde, sans la participation de l'État et de l'entreprises privé, se limite à un dialogue entre activistes engagés pour la défense de la ressource hydrique. Elle ne nous permet pas d'avoir un aperçu du débat national entre les différentes parties concernées mais elle reste une occasion enrichissante pour s'informer sur le discours et les revendications des militants.

Le porte-parole de Fecon fait preuve d'une expertise technique remarquable : à travers des données, des tableaux, des calculs et des extraits de documents officiels, il nous montre dans quelle mesure la prolifération des barrages hydroélectriques, loin de bénéficier à l'ensemble du pays, sert à consolider des intérêts particuliers. Différente est la stratégie communicative d'Otto Méndez, qui préfère utiliser des anecdotes personnelles et des photos pour montrer les effets concrets des barrages hydroélectriques sur sa communauté : entre autres la dégradation de l'environnement, l'assèchement des fleuves, la réduction des espèces de poissons et d'entrées monétaires suite à la diminution du tourisme et des activités de rafting. Ce faisant, il oppose l'expérience empirique au registre d'expertise scientifique dont se dotent les entreprises dans leurs études d'impacts environnementaux, comme pour vouloir dire qu'il ne faut pas être « expert » pour observer la dégradation de la flore et de la faune dépendantes de la rivière. Leurs interventions convergent dans la remise en question d'une part de l'imaginaire « vert » à la base de l'identité nationale du pays, d'autre part du mythe de l'énergie propre que légitime la prolifération de ce type de projet.

En plus d'être au centre du débat entre militants écologistes, populations atteintes par les barrages, générateurs privés et responsables politiques, la question du modèle énergétique national est un thème de discussion et de divergences parmi les différentes institutions publiques concernées. Il faut en effet toujours considérer que l'État n'agit pas comme un acteur monolithique, au contraire on retrouve souvent des attitudes divergentes qui varient en fonction des différents ministères, des niveaux d'action mais aussi au sein d'un même secteur. On reviendra dans le troisième chapitre sur ce processus de décomposition de l'État en

multiples agences à des échelles différentes, qui rend difficile de situer l'autorité décisionnaire. Cependant, en retraçant le parcours du projet San Rafael on peut avoir un aperçu de l'incohérence des approches de différentes entités étatiques responsables d'octroyer les permis d'autorisation nécessaires pour construire le projet San Rafael.

1.6. Chronique du projet hydroélectrique San Rafael

La validation d'un projet de barrage hydroélectrique au Costa Rica passe à travers nombreuses étapes, où les différentes agences publiques concernées sont appelées à s'exprimer sur la conformité du projet aux normes légales, environnementales et sociales du pays. En reconstruisant le parcours du projet hydroélectrique San Rafael, ce qui est frappant aux yeux des opposants est la quantité d'irrégularités commises ou ignorées par les agences publiques. L'avocate qui a suivi le cas, nous aide à parcourir l'histoire institutionnelle du barrage. L'Institut Costaricien d'Electricité, encouragé par la loi 7200 à acheter de l'énergie à des entreprises privées, ouvre un concours pour sélectionner les meilleurs projets de génération d'énergie. Parmi les projets proposés, le barrage San Rafael est sélectionné par l'institut public qui donne un permis de construction à l'entreprise H Solís. Néanmoins, avant la signature du contrat entre les deux partenaires, l'entreprise doit ressembler les cinq autorisations nécessaires à la construction du projet : le permis d'usage du sol, la viabilité environnementale, la concession d'eau, la déclaration d'intérêt national et la concession de vente du service public. La première étape est l'obtention du permis d'usage du sol, octroyé par la municipalité de San Pedro de Pérez Zeledón en fonction de la conformité du projet avec le sol concerné par sa construction. Selon les opposants, trois éléments sont contestables. Tout d'abord, le permis a été octroyé même s'il manquait la déclaration d'intérêt national du Ministère de l'environnement et de l'énergie, sans laquelle l'entreprise n'est pas autorisée à couper les arbres adjacents au fleuve, protégés par le droit forestier. En plus, les habitants du village dénoncent la présence d'une aire coulissante (faille de Zapotal) qui n'a pas été prise en compte dans les études géologiques. À cela s'ajoute la réclamation de plusieurs voisins qui, après avoir signé un contrat de vente de leurs terres à l'entreprise, se rendent compte de ne pas avoir reçu toutes les informations correctes par rapport au barrage et font pression sur la municipalité pour nier l'autorisation, de manière à ce que les contrats signés soient annulés. Notons qu'en ce moment Nestor est à la tête du municipe, surnommé par certains militants opposés au barrage « le père de la créature », faisant référence à son attachement au projet hydroélectrique. La deuxième étape est le passage par le Secrétariat Technique Environnemental National (SETENA)[82], responsable d'octroyer la viabilité environnementale

[82] SETENA est l'acronyme pour Secretaria Tecnica Ambiental Nacional.

(y compris la viabilité sociale), sur la base des études hydrologiques, du sol, du sous-sol et d'une consultation sociale exécutés par des professionnels employés par l'entreprise, accompagné par une sociologue ou anthropologue envoyé par l'agence publique. Parmi les études faites par l'entreprise, il y en a certaines qui se réfèrent à des propriétés situées à Guanacaste, une province au Nord-ouest du Costa Rica. À cette occasion, les opposants décident d'employer des experts pour contester les études faites par l'entreprise. Cette stratégie permet aux militants de gagner du temps, néanmoins, trois ans plus tard, en 2016, SETENA reconnait la viabilité environnementale. Chumi, un voisin de San Pedro et président du Comité Pro Rescate del Río San Rafael, après avoir expliqué la difficulté (principalement économique) de recruter des experts indépendants, nous donne sa version des faits :

> « Marta : mais du coup comment vous avez fait pour faire ces études ?
> Chumi : un jeune étudiant de biologie a fait les études mais pour SETENA ils ne comptaient pas car l'étudiant est un jeune homme, un étudiant.
> Marta : est ce qu'il n'y avait pas des professeurs disponibles pour vous aider ?
> Chumi : non car le temps a expiré. Nous pensions que ce qu'on avait présenté [en faisant référence aux études faites par l'étudiant de biologie] était suffisant car il [l'étudiant] a montré plein d'erreurs et du coup nous pensions qu'ils [fonctionnaires de SETENA] n'auraient pas donné la viabilité environnementale. Nous étions tranquilles mais en un temps record [huit jours] ils ont fait goal. Ils ont tout donné et le social est une autre vulgarité. Ils [les cadres et employés de l'entreprise] ont cherché une sociologue qui a fait des petits groupes, elle a fait un entretien de travail et elle a tout présenté devant SETENA et ils [les groupes] ont fait les entretiens à des personnes de cent ans et ils leurs ont demandé s'ils voulaient travailler. L'entreprise payée à chaque personne trente *pesos* par semaine, à un groupe qui allait faire les entretiens porte à porte pour les présenter devant SETENA. Ils demandaient [aux villageois] si on avait besoin de travailler et si on avait envie de travailler et de cette manière ils ont fait les entretiens. Ils n'ont pas fait un entretien global à la communauté, quand ils étaient en conflit avec certains groupes comme le nôtre [faisant référence au Comité Pro Rescate del Río San Rafael] ils partaient et ils ne faisaient pas les entretiens. La sociologue elle a juste donné les formulaires aux employés, elle a seulement lu les documents, non, elle n'est jamais venue ici. Elle a juste reçu les formulaires, elle les a corrigés, signés et envoyés à SETENA. »
> (Entretien de l'auteur à Chumi, président du Comité Pro Rescate del Río San Rafael).

Les paroles de Chumi nous permettent d'apercevoir un sens de frustration par rapport à la décision de cette agence mais nous permettent aussi de connaitre la méthodologie utilisée par l'entreprise pour obtenir la viabilité sociale. Loin de consulter l'ensemble de la communauté, l'entreprise semble cibler ses interlocuteurs, en laissant aux marges ceux qui s'opposent radicalement au projet. À écouter Chumi, il parait que cette consultation se résume à une question unique « tu veux travailler ? », une question qui permet d'obtenir facilement une réponse positive car le chômage est un problème répandu dans toute la communauté.

En plus, SETENA choisi de prolonger la date limite de validité de la viabilité environnementale pour trois ans, c'est-à-dire une année supplémentaire par rapport aux deux normalement reconnues, ce qui donne à l'entreprise le temps d'obtenir la déclaration d'intérêt

national. Une fois obtenue la viabilité environnementale, l'entreprise se rend chez le Ministre de l'Environnement et de l'Energie (MINAE) pour la troisième étape : la concession des eaux, c'est à dire la possibilité d'utiliser l'eau du fleuve qui à priori est un bien public. Le MINAE doit alors vérifier que le projet ne va pas affecter les activités productives déjà actives au sein de la communauté qui s'appuient sur l'eau du fleuve, tout comme vérifier que le fleuve ne risque pas de s'assécher. Au sein du MINAE, le ministre, issu du Parti d'Action Citoyenne, avait promis aux contestataires d'essayer de bloquer le projet à ce stade, à cause des nombreuses irrégularités observées. Il essaye alors de prolonger le processus. Par conséquent H Solís doit passer à la quatrième étape sans avoir obtenu la concession d'eau. L'entreprise est convoqué à une audience publique par l'Autorité Régulatrice des Services Publiques (ARESEP), une agence publique indépendante. En ayant pas la concession d'eau, l'ARESEP décide d'archiver le projet car la communauté ne dispose pas des toutes les informations nécessaires. Quelques jours après, l'entreprise obtient finalement la concession d'eau de la part du MINAE. L'ARESEP ouvre à nouveau le cas et convoque une audience à San Pedro. Pendant les cinq heures de débat, l'entreprise est invitée à présenter son projet, à la suite duquel les habitants du district sont appelés à exprimer leur opinion : parmi les intervenants cinq sont favorables et trente contraires. Si, selon Raúl « il est très important que les communautés comprennent que le PH est environnementaliste[83]», les opposants accusent le projet d'être anti-environnementaliste :

> « Le projet de H Solís est contraire à l'article 50 de la Constitution politique du Costa Rica : "chacun a le droit à un environnement sain et écologiquement équilibré." Or, l'environnement est sérieusement affecté par ce projet, car la température change à être prise et remise et ces organismes dépendent de la température pour leur survie. » (Intervention de Heiner Gamboa Borbon à l'audience convoqué par l'ARESEP[84]).

Ils dénoncent également l'entreprise d'avoir ramené de la « haine » et de la « rancœur », en échange de la promesse du « développement » et du « progrès » dans la communauté et d'avoir « acheté » l'appui des voisins :

> « Pour quelle raison un projet, pour quelle raison l'argent si nous allons nous traiter comme ennemis »
> (Intervention de Henry Quesada Estrada à l'audience convoqué par l'ARESEP).

> « Vous l'appelez progrès, messieurs, à voir une communauté divisée ? C'est ça que vous appelez progrès ? Messieurs de H Solís c'est ça que vous avez fait dans le village de San Rafael de San Pedro, c'est ça que vous avez créé dans le district de San Pedro, nous, avant de votre arrivée, nous étions une communauté et maintenant nous sommes juste un autre et tout simplement à cause de la vision sale de quelques riches qui viennent ici sans s'intéresser à ce que la communauté perde. Ce n'est pas juste, ce n'est pas juste messieurs, à moi ça me fait beaucoup de mal, parce que j'aimerai toujours regarder à n'importe quel *compañero* et pouvoir

[83] Intervention de Raúl lors de l'audience de l'ARESEP, ARESEP, Acta N°63-2016, 19 decembre 2016, San Pedro, Pérez Zeledón, pp.63.
[84] Ibid.

> le saluer et l'embrasser, parce que ça c'est mon désir mais vous êtes arrivés à ramener de la haine, à ramener de la rancœur. »
> (Intervention de Adrián Rodríguez Barrante à l'audience de l'ARESEP).

Si l'entreprise promet le développement et le progrès économique du district, les villageois observent une régression en termes de relations sociales. C'est aussi le thème de la justice à être mentionnée : les habitants payent un prix sociale et environnementale élève à cause d'un projet qui sert à l'enrichissement de H Solís. Néanmoins, l'ARESEP élargit à l'entreprise l'autorisation pour vendre l'électricité à l'Institut Costaricien d'Electricité (concession de service public), justifiant sa décision par le manque d'arguments techniques et légaux valides parmi les opposants. À ce stade, H Solís a rassemblé l'ensemble des autorisations nécessaires pour commencer la construction du projet, sauf la déclaration d'intérêt national, élargit par le Ministère de l'environnement et de l'énergie. Malgré l'absence de ce document, l'ICE décide de signer un contrat d'achat-vente d'énergie de la durée de vingt ans avec l'entreprise privée. C'est à ce moment que commence mon terrain au Costa Rica. À San Rafael, le Comité Pro Rescate del Río San Rafael attend avec espoir la dernière résolution du ministère mais en même temps commence à planifier les éventuelles actions à prendre dans le cas d'approbation de la déclaration d'intérêt national. Entre temps, dans les bureaux de la capitale, une inquiétude tourmente le responsable de H Solís :

> « […] depuis de nombreuses années ce projet attend de se matérialiser et quand il est proche de la matérialisation il résulte qu'on n'a plus besoin d'énergie mais c'est injuste pour nous. Ils nous ont appelé et dit "on a besoin de cette énergie, venez et participez ", nous avons investi de l'argent, de l'argent, de l'argent, années, années, années, travail, travail, travail et nous y sommes presque…et maintenant ils nous disent "on n'en a plus besoin" …du coup, précisément la conversation dans laquelle nous sommes aujourd'hui avec le gouvernement est "bon, vous n'avez plus besoin d'énergie, mais vous m'aviez dit que oui, du coup j'ai attendu cinq ans… ". On est dans cette conversation de qu'est ce qu'il va arriver car bon, ça c'est un sujet de confiance légitime, c'est-à-dire que si le gouvernement dit qu'il va faire quelque chose, après il ne peut pas changer d'avis. C'est un sujet qui est en train de faire beaucoup de bruit entre l'ICE et le MINAE »
> (Entretien de l'auteur avec Raúl, responsable du projet, H Solís)

Les préoccupations de Raúl se concrétisent quand en août le MINAE ne reconnait pas l'intérêt national du projet. Le projet hydroélectrique San Rafael ne sera pas construit. D'ailleurs, il est intéressant d'observer la distinction que Raúl fait entre l'ICE, qui a signé le contrat d'achat-vente d'énergie avec H Solís, et le MINAE, qui archive le projet. Cela nous suggère encore une fois, d'approfondir la manière dont l'entreprise est arrivée à s'insérer dans les interstices du pouvoir, en profitant des divisions internes à l'État.

Après avoir donné un panorama général de l'histoire du développement de l'énergie hydroélectrique dans le pays et ensuite du débat national autour du modèle de développement

énergétique, nous allons à présent centrer notre regard à l'échelle du village San Rafael. Nous verrons que ce débat national se reproduit au niveau local et nous observerons ici aussi comment la référence à l'imaginaire écologique du Costa Rica et à la notion de développement durable sont présentes dans le discours des différents acteurs concernés par la mise en œuvre du barrage.

Partie 2 - La promesse du développement du sud du pays

Situé dans la région Brunca, l'une de plus pauvre au niveau national, le projet San Rafael représente l'énième occasion de développement pour le sud du pays. Après avoir esquissé les conditions sociales et économiques de la région, nous porterons notre attention sur la principale entreprise promotrice de son développement : Pindeco, la filiale Del Monte pour le sud du pays. Si la monoculture d'ananas s'est imposée comme une source d'emploi importante dans la zone, ses conséquences environnementales et sociales sont devenues problématiques pour nombreux habitants. Malgré la présence de Pindeco, le taux de chômage reste encore très élevé. Pour cette raison, H Solís propose de relancer le développement de cette aire à travers la construction du barrage San Rafael. Toutefois, cette promesse n'obtient pas le consensus espéré. De la même manière qu'à l'échelle nationale, le débat autour du style de développement envisagé fait sentir son écho au niveau local.

2.1. Le Sud

« Voyager est une expérience géopolitique »
(Bryan González Hernández[85], ami costaricien)

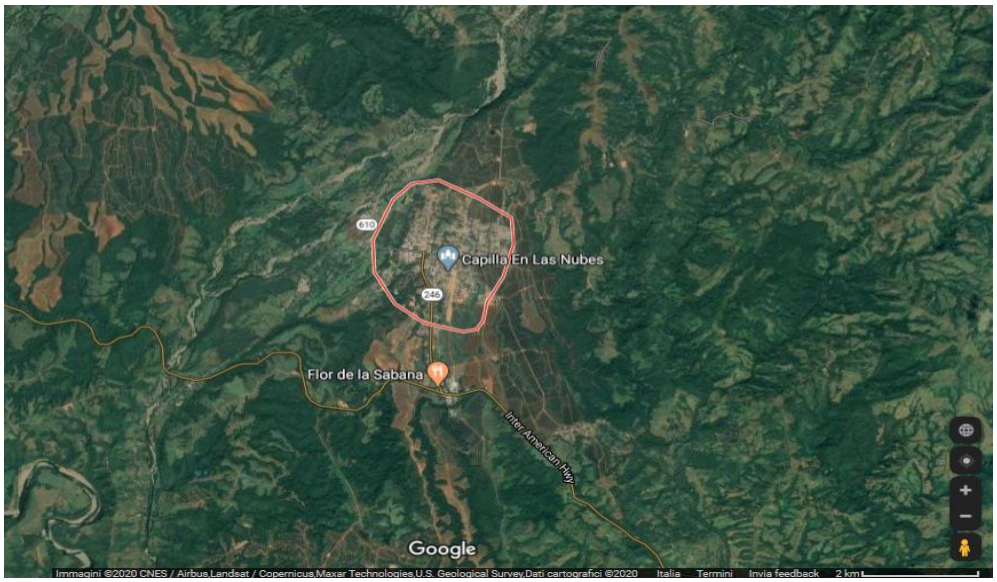

[85] Doctorant en Etudes latino-américains à l'Université National de Costa Rica

Figure 3 : images satellitaires montrant le canton de Buenos Aires et ses alentours.
Le cercle rouge marque le canton de Buenos Aires. L'aire du couleur marron indique les plantations d'ananas et la déforestation conséquente.
Source :https://www.google.it/maps/place/Provincia+di+Puntarenas,+Buenos+Aires,+Costa+Rica/@9.1705889,-83.4716749,51934m/data=!3m1!1e3!4m5!3m4!1s0x8fa6a0d3f69db487:0xd63c37ee43b

En parcourant en autobus la route panaméricaine depuis San José jusqu'à Pérez Zeledón, j'admire le paysage verdissant qui m'entoure. Une fois surmonté la « Montagne de la Mort », la route descend pour arriver à San Isidro. Ici, je change d'autobus pour rejoindre le village de Longo Maï, où je serai partiellement hébergée pendant mes mois de recherche. Au fur et à mesure que l'autobus s'éloigne de la ville en direction de Buenos Aires, des champs recouverts d'ananas se suivent l'un après l'autre. Un grand panneau affiche « Del Monte. Engagé avec l'environnement ». En effet, Del Monte est l'une des trois principales compagnies de production et exportation d'ananas, bananes et huile de palme actives dans le pays, avec Chiquita et Dole. Parmi ces produits, c'est l'ananas qui prime. La monoculture de ce fruit, exporté pour la plupart vers des supermarchés étatsuniens (53%) et européens (44%)[86], se concentre principalement dans les plateaux du nord ou au sud du pays. Actuellement, dans le canton de Buenos Aires, 8.030 hectares sont recouverts d'ananas[87]. La figure « 3 » montre une image satellitaire qui témoigne de l'amplitude de la surface occupé par la monoculture d'ananas et rende compte d'un processus de déforestation important.

Le village de San Rafael se situe à la frontière entre le département de Pérez Zeledón et Buenos Aires de Puntarenas, dans une région socio-économique nommée « Brunca », dont la capitale est San Isidro de El General. Pérez Zeledón s'est développé dans un premier temps à travers de l'agriculture (en particulier la production du café) et de l'élevage, pour après, suite à la chute des prix du café sur le marché international, se réorienter dans le secteur des services, notamment le tourisme. Selon la classification du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) il se place à la dernière position par à rapport au taux de bienêtre matériel[88]. D'autre part, Buenos Aires est le deuxième canton avec le plus haut taux de pauvreté du pays[89]. Notons que selon les données du PNUD[90], Buenos Aires se situe parmi les dix derniers cantons concernant le taux de développement humain, accompagné entre

[86]Arias CAMPOS et al., « Los nuevos frutos de oro. Aparato productivo de piña y naranja en la Zona Norte, Costa Rica (1974-2015) », *Rupturas*, Vol. 1, N°8, 2018, pp. 101 - 129.
[87]Ibid.
[88] Donnés prise dans l' « Atlas de desarollo humano cantonal de Costa Rica 2016 », PNUD et UCR, 2016. URL: http://desarrollohumano.or.cr/mapa-cantonal/index.php (site consulté le 14/04/2020). Consulter directement le site pour plus d'informations relatives au critères utilisés pour mesurer ces index (notamment índice de desarollo humano, índice de esperanza de vida, índice de conocimiento, índice de bienestar material).
[89]Ibid.
[90] Ibid.

autres par Los Chiles, Upala, Guacimo, c'est-à-dire d'autres aires au nord du pays envahi par la monoculture. C'est dans ce canton que l'entreprise Del Monte, à travers de sa subsidiaire Pindeco S.A. (*Pineapple Development Corporation*), s'est installée au final des années 1970[91], en s'affirmant comme un acteur majeur pour le développement du sud du pays. Elle obtient en 1998 la certification ISO 14001[92] qui reconnait l'entreprise comme exemple de « bonne pratique » environnementale. Néanmoins, depuis son arrivée, la monoculture d'ananas introduite par Del Monte a drastiquement redessinée le paysage environnemental[93], économique et social de cette région. L'ananas est le produit le mieux payé sur le marché international parmi ceux exportés par le Costa Rica. Néanmoins la distribution des entrées générées par ce secteur est très inégalitaire et se concentre prioritairement dans les mains des grands propriétaires, comme Pindeco. Nombreux sont en effet les petits agriculteurs ayant vendu leurs terres au géant de l'ananas pour émigrer vers les centres urbains à la recherche de travail, en passant de la condition de « propriétaires » à celle de « prolétaires »[94]. D'autres activités agricoles ont souffert à cause de la contamination des fleuves, de l'érosion des terres et de la déforestation, liés à la culture intensive. D'ailleurs, des conditions climatiques extrêmes et l'usage diffusé d'agrochimiques auxquels sont exposés les employés de Pindeco se répercutent sur leur santé (notamment à travers des difficultés respiratoires, des intoxications, des maladies de la peau ou encore des problèmes de grossesses), et sur celle des communauté qui vivent aux alentours des champs d'ananas[95]. D'autres conditions influent sur la qualité de vie des employées et de leurs familles, tels qu'une différence de genre au sein de l'entreprise entre les femmes qui travaillent dans l'emballage et les hommes qui se dédient au semis et à la récolte, des salaires faibles, des horaires de travail particulièrement dures (avec un seul jour de repos, ce qui réduit le temps dédié à la vie sociale), et une faible tolérance vis-à-vis de tout type d'organisation entre les travailleurs[96]. L'abus d'alcool et de drogues parmi les employés est aussi un sujet qui mériterait d'être approfondit. Malgré son offre d'emploi et ses investissements dans la mise en œuvre d'infrastructures (surtout écoles et églises), Pindeco n'a pas effectivement contribué à réduire le taux de pauvreté de Buenos Aires. Si

[91] Guillermo ACUÑA GONGÁLEZ, « Diagnostico : sitaución y condiciones de la agroindustria piñera en Costa Rica. Los casos de la producción piñera en las regiones Atlántica y Pacífico Sur: Características, organización y condiciones laborales », ASEPROLA Asociación Servicios de Promocion Laboral, 2004, pp. 67. Del Monte introduit un nouveau paquet technologique et une nouvelle variété d'ananas (Cayena Lisa) . L'entreprise s'est ensuite implanté dans d'autres régions du pays, notamment la zona norte y la vertiente Atlantica. A moitie des années 1990 Pindeco introduit d'autres changements technologiques et une autre variété d'ananas (M2D).

[92] Ibid., p.58.

[93] Pour approfondir les consequences de la monoculture d'ananas sur l'environnement et la santé, regarder : ibid.

[94] Guillermo ACUÑA GONGÁLEZ, « Produccion de Pina en Caribe y Pacifico Sur de Costa Rica », in *Piña en Costa Rica: producción y ambiente*, *Ambientico*, N°158, Novembre 2006, p.3.

[95] Ibid. Pour approfondir les relations entre monoculture et problème de santé, notamment les maladies respiratoires, regarder les études commissionnés par la Defensoría de los Habitantes de la República (DHR) reporté dans l'ouvrage de Guillermo Acuña.

[96] Pour plus d'information sur la répression des dirigeants et les membres du syndicat des travailleurs dans le cas de Pindeco, regarder : ibid.

d'un côté elle n'a pas réussi à maintenir sa promesse de développement du sud du pays, elle a pourtant réussi à rendre le canton de Buenos Aires et plus en général la zone du pacifique-sud complètement dépendante de sa présence.

À partir des années 2000 la planification des nombreux projets hydroélectriques se présente comme une nouvelle occasion de développement mais aussi une nouvelle source de pression sur les terres et les eaux du pays. Dans la zone sud du pays, où se déroule notre recherche, quinze projets de barrages privés étaient prévus, dont dix ont été archivés suite aux contestations des communautés voisines. Cinq sont toujours actifs, parmi lesquels le barrage San Rafael[97].

2.2. San Pedro de Pérez Zeledón

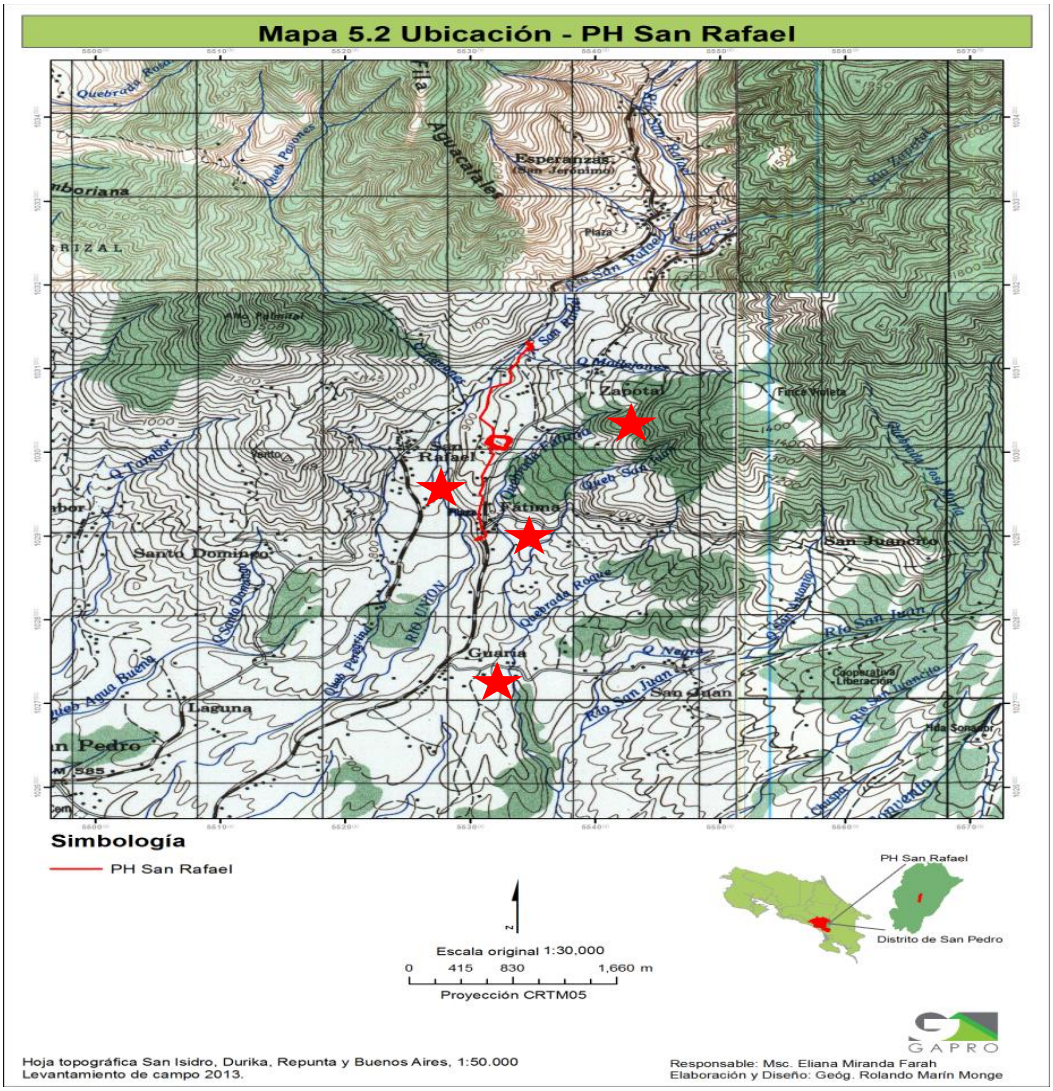

[97] Universidad de Costa Rica (Notamment Vicerrectoria de Accion Social, Programa Kiosco Socioambientales para la Organizacion Comunitaria et Escuela de Psicologia) et Comision Defensora de los rios Convento y Sonador, « Defensa de los rios Convento y Sonador. La historia de nuestra lucha », San José (Costa Rica), Vicerectoria de Accion Social, 2016, pp.46.

Figure 4 : Aire de localisation du PH San Rafael.
Source : GAPRO S.A., « Estudio de impacto ambiental proyecto hidroeléctrico San Rafael », Expediente D1-10685-13, Novembre 2013.

L'aire d'influence du projet hydroélectrique San Rafael se compose de plusieurs communautés situées sur les eaux du Río San Rafael dans le district de San Pedro de Pérez Zeledón: Fátima, Zapotal, La Guaria et La Unión. La figure « 4 » nous montre précisément en rouge le site de construction du projet hydroélectrique et les villages aux berges de la rivière (marqué par l'auteure avec une étoile rouge) qui font partie de l'aire d'influence du projet.
Arrivant en voiture depuis la route panaméricaine, on observe tout le long des routes principales (la plupart non pavées) des aires résidentielles avec des petites fermes et quelques commerces. Ces villages sont entourés par une végétation très riche et des portions de terres destinées à l'agriculture, notamment des *cafetales*. En effet, ces villages se sont traditionnellement développés autour de la culture du café, qui était la principale et unique source d'entrée pour la plupart de ses habitants. D'autres activités agricoles et d'élevage sont aussi pratiquées. L'arrivée en 2012 - 2013 dans l'ensemble de la région centroaméricaine de la *roya*, une épidémie qui a drastiquement affecté les plantations de café, a eu des répercussions tant au niveau national, qu'au niveau local. Les familles productrices de café, mais aussi tout le personnel employé dans les plantations, ont connu une précarisation de leurs conditions de vie. Le taux de chômage a augmenté. Walter, le président de l'Association de Développement de San Rafael nous fait une description synthétique de la situation économique du district et notamment des effets locaux de la maladie de *roya* :

> « C'est depuis plus ou moins cinq ans qu'ici il y a une décadence de la production de café, du coup les gens ont reconverti les fermes où il y avait du café, certaines avec du pâturage, les autres fermes d'élevage ne génèrent pas d'emploi, c'est très peu l'emploi car il y a très peu de maintenance à faire, parfois ce sont deux ou trois personnes qui travaillent à la ferme, où avant il y travaillait vingt…cela fait que beaucoup des gens partent à Pérez Zeledón ou par d'autres endroits, aux États-Unis. Les personnes qui restent ici ont leur propre petite ferme, certains ont un banc pour vendre du lait, d'autres continuent à produire des petites quantités de café, maintenant certains recommencent à cultiver du café mais d'une autre variété car la variété d'avant a été attaqué par la *roya*, et la *roya* élimine le café, tue les feuilles du café, le café ne muri pas et il faut le cueillir quand il est encore vert mais sa valeur est inférieure à celle du café mur car c'est une mauvaise qualité… du coup maintenant ils sont en train de cultiver une autre variété plus résistante à cette maladie, peut être que dans trois ans il va y avoir un peu plus de travail. » (Entretien de l'auteur avec Walter, président de l'ADI de San Rafael).

Certaines familles se sont orientées vers d'autres produits agricoles pour s'assurer l'autosubsistance et, dans certains cas, vendre le surplus produit aux marchés locaux. D'autres activités productives liées au tourisme ont vu le jour. Dans les faits, ces communautés ont su profiter de la richesse des ressources naturelles dont elles disposent pour attirer nombreux

visiteurs. Une partie des jeunes du district, notamment les hommes, sont employés par Pindeco.

À partir de l'Etude d'Impact Environnemental[98] fait par les experts employés par l'entreprise H Solís, en s'appuyant sur les données du recensement national de 2011, on peut faire une description des conditions économiques, sociales et culturelles de la population affectée par la construction du barrage San Rafael. Il s'agit tout d'abord d'une population très jeune puisque 57% des habitants se situent entre zéro et vingt-neuf ans, 33% entre trente et cinquante-neuf ans, alors que les personnes ayant plus de soixante ans représentent seulement 9%. Concernant le niveau d'éducation, 32% de la population concernée a pu bénéficier d'une formation primaire complète (contre 29% qui a abandonné l'école avant de terminer le premier cycle d'éducation) mais ce n'est que 3% qui a réussi à compléter la formation secondaire et 2.8% qui dispose d'un titre universitaire. Par rapport aux conditions économiques, parmi les personnes ayant plus de douze ans, seulement 35% ont une emploi ; le reste des habitants est soit inactif, soit sans emploi. L'accès aux services basiques (eau, électricité, santé) est garanti. Notamment 99% des maisons disposent de l'électricité et la plupart des personnes reçoivent l'eau à travers l'association rurale de systèmes d'administration d'aqueducs et d'égouts (ASADA) de San Pedro, même si un petit pourcentage de la population s'approvisionne directement des fleuves ou des puits[99]. À ce propos, la communauté de San Geronimo se bat depuis quatorze ans pour la construction d'un aqueduc. Elle nourrit un sens de frustration à l'idée que depuis longtemps leur requête a été ignoré par les institutions publiques, tandis que il a suffi de trois ans à l'entreprise pour obtenir un permis de construction. Par rapport aux infrastructures publiques, l'aire dispose d'écoles primaires et de centres de santé pour les nécessités basiques. Une école secondaire se trouve à San Pedro, la ville principale du canton. Chaque communauté s'appuie sur un ou plusieurs salons multi usage gérés par les Associations de développement locales (ADI), ainsi que des terrain de football et plusieurs églises catholiques et évangéliques.

2.3. H Solís, promotrice du développement de San Rafael ?

C'est dans ce contexte que s'insère l'entreprise H Solís avec la promesse de contribuer au développement du district, tout en assurant de promouvoir le développement durable du pays. À ce propos Raúl, le responsable du projet, fait recours au cadre normatif posé par les Nations Unies. Il souligne en effet que « l'engagement de H Solís avec le développement du

[98]Gestión Ambiental de Proyectos GAPRO S.A., « Estudio de impacto ambiental proyecto hidroeléctrico San Rafael », Expediente D1-10685-13, Novembre 2013, pp. 162.

[99] Ibid. Notons que toutes les données relatives à la structure démographique, l'accès aux services de base et les conditions professionnelles ont été prises de cet étude.

Costa Rica vas au-delà de la construction d'infrastructures »[100] car l'entreprise s'engage dans la poursuite des Objectifs du Développement Durable : « Le développement durable est protagoniste dans la conceptualisation et exécution de nos projets [101]». C'est à travers la construction des barrages hydroélectriques, et pourtant respectueux de l'environnement, qu'elle contribue à consolider l'identité nationale du pays, en faisant écho à l'imaginaire vert dont on a parlé avant :

> « Depuis 2012, le Groupe s'est dédié à investir dans le développement des projets de génération d'énergie électrique à partir des sources renouvelables, très compétitifs, pour satisfaire au prix le plus bas possible, la demande énergétique de tous les costariciens main dans la main avec l'environnement, partie fondamentale de notre identité nationale. Avec un portefeuille de projets hydroélectriques, éoliens et solaires qui profitent de notre richesse géographique et de l'abondance de nos ressources naturelles » [102].

Ou encore :

> « H Solís énergie se prépare pour grandir avec le Costa Rica. L'énergie produite à travers les barrages hydroélectriques est « amie de l'environnement » car « elle réduit l'énergie produite avec les combustibles fossiles qui contribue au réchauffement climatique » ; le projet hydroélectrique San Rafael « contribue à faire en sorte que le Costa Rica aboutisse à l'objectif de générer 100% d'électricité avec des sources renouvelables »[103].

La construction des projets hydroélectriques est alors légitimée auprès des citoyens costariciens en étant une source d'énergie propre et économique, qui contribue à la souveraineté énergétique nationale et qui s'inscrit dans les prescriptions des organisations internationales. À côté de ce projet de portée nationale, voir globale, qui permet à l'entreprise d'obtenir plus facilement l'appui de l'opinion publique costaricaine, tout comme des organisations financières transnationales, nombreuses sont les initiatives qu'elle envisage de mettre en place dans l'aire d'influence du projet pour relancer son développement et séduire la population locale.

Tout d'abord, cela passe à travers l'offre d'emplois directs et indirects, destinés prioritairement aux habitants de l'aire affectée par le projet. Raúl nous explique notamment que l'entreprise va s'appuyer sur 150/200 employés qui fourniront la main d'œuvre nécessaire à la construction du projet (pendant un an et demi approximativement). Une fois le barrage construit, le nombre d'emplois permanents est très réduit, c'est-à-dire que l'entreprise va employer six personnes pour des postes techniques, après leur avoir donné une formation spécifique (techniciens, mécaniciens, conducteurs de machines etc.) et quatre qui s'occuperont des taches non qualifiées, comme jardinier ou gardien. À cela s'ajoutent des emplois indirects, car l'entreprise s'engage à faire appel à des entreprises locales pour des

[100] Extrait du site officiel du Projet Hydroélectrique San Rafael, URL : http://phriosanrafael.com/ (site consulté le 13/04/2020).
[101] Ibid.
[102] Ibid.
[103] Ibid.

missions ponctuelles (par exemple le nettoyage des locaux de l'entreprise ou des devises de travailleurs). Trois jeunes femmes qui habitent dans l'aire d'influence du barrage ont également été employé par H Solís en tant qu'assistantes de projet. Leur rôle était de soumettre des questionnaires ou réaliser des enquêtes nécessaires à l'obtention de la viabilité environnementale et sociale.

Si les personnes employées de manière permanente auront accès à des salaires réguliers leur permettant d'améliorer significativement leur niveau de vie, la plupart des autres habitants risquent de voir leurs conditions socio-économiques empirer. Dans les faits, les activités agricoles et d'élevage sur lesquelles ils s'appuient, souffriront de la diminution de l'eau disponible et de la dégradation de sa qualité, dues à l'installation du barrage. En plus, le barrage contamine esthétiquement le paysage naturel et risque de réduire la variété de la flore et de faune qui appellent la curiosité de beaucoup de touristes. En se situant aux pieds du Cerro Chirripó et pouvant devenir une route d'accès à ce parc national, de plus en plus d'associations locales comptent axer le développement du district sur le tourisme, par exemple en mettant en place des services de logement aux visiteurs. Enfin, la construction du barrage se traduit par une répartition inégale de la ressource hydrique, qui est susceptible d'engendrer un développement à deux vitesses de la zone. Cette tendance a été observé dans nombreux autres cas de projets extractivistes. La chercheuse Kyra Grieco[104] étudie les interactions qui se mettent en place entre les habitants d'un territoire rural et l'entreprise minière autour de la Mina Yanacocha, dans la province péruvienne de Cajamarca. Elle observe que si d'un côté les activités extractives génèrent une nouvelle source de revenus, de l'autre elles augmentent la pression sur les ressources naturelles (notamment terre et eaux) qui sont nécessaires aux activités agricoles. Sur le long terme, cela amène à « des processus de différenciation[105]» socio-économique qui créent des mécontents parmi les habitants. Un autre cas, localisé dans le territoire proche de la mine Alumbrera, en Argentine, est similaire. Ici, la chercheuse Maïté Boullousa-Joly[106] observe que même si le nombre des personnes employés par l'entreprises est très limité, ceux-ci et leur famille ont connu une ascension sociale importante. Considérés comme des « privilégiés [107]», ils suscitent souvent l'envie des voisins.

[104]Kyra GRIECO, « Chapitre 2. La présence minière en milieu rural : reconfiguration de relations sociales et productives dans l'aire d'influence de Minera Yanacocha» dans *Politiser l'altérité reproduire l'inégalité. : genre, ethnicité et oppositions aux activités minières dans les Andes nord-péruviennes*, Thèse de doctorat en Anthropologie Sociale et Ethnologie, EHESS, soutenue le 12 /10/2018, à paraitre en ligne.
[105]Ibid. et Kyra GRIECO, « L'extraction minière : entre greffe et rejet. Le « genre » du développement minier : maternalisme et extractivisme, entre complémentarité et contestation », *Cahiers des Amérique Latine*, N°82, 2016, p.106.
[106] Maïté BOULLOUSA-JOLY, « La Pachamama dans tous ses États : les leaders indiens réduits au silence par les entreprises minières dans le Nord-Ouest argentin », *Cahiers des Amériques latines*, N°82 , 2016, pp. 71 – 94.
[107] Ibid.

En plus de l'offre d'emploi, l'entreprise vise à mettre en place ou améliorer des services d'utilité publique qui seront bénéfiques à l'ensemble de la communauté. Parmi ceux-ci, le pavage des routes est en même temps le plus séduisant et le plus contesté par les habitants locaux. En effet, depuis des années les associations de développement du district font appel à l'État pour qu'il se charge de paver les chemins qui traversent ces villages. En manque d'une réponse de l'État, l'entreprise propose d'intervenir à la place des autorités publiques compétentes. Notons qu'effectivement H Solís est à la base une entreprise d'infrastructures routières.

Un autre projet novateur et moderne est sponsorisé par l'entreprise. Il s'agit du programme de coopération volontaire pour le développement local, qui se résume avec le slogan « L'1% ». Ce projet prévoit que, dès que la plante hydroélectrique est opérationnelle, 1% des entrées brutes générées par le barrage sera destiné aux communautés de l'aire d'influence. Pour assurer la « transparence » et l'« usage synergique[108]» de cette somme d'argent, elle sera transférée sur un compte communautaire, auquel les habitants pourront avoir accès pour financier des projets communaux dessinés de manière participative par l'entreprise et les bénéficiaires. L'entreprise se réserve néanmoins un pouvoir de veto sur les propositions des habitants, afin d'« éviter que l'argent soit gaspillé[109] », autrement dit « pour garantir que l'argent soit utilisé pour des choses qui vont avoir un impact positif sur la communauté et non pour des choses stupides[110]», comme l'explique Raúl lors de notre entretien. Cet instrument introduit avec l'intention d'obtenir la confiance et la bienveillance des voisins de la communauté, a l'effet de souligner les asymétries de pouvoir entre développeur et bénéficiaires : le premier peut intervenir et changer les propositions des habitants lorsqu'il les considère « stupides », sans indiquer des critères précis. L'autre objectif du programme de coopération volontaire est de convaincre d'autres communautés affectées par des projets similaires d'accepter, voir désirer la présence de l'entreprise comme occasion de mettre en place des projets d'amélioration du territoire. C'est ce qui nous avoue le responsable de H Solís pour le projet San Rafael :

> « et ça [cette proposition] a été très bien reçue car l'intérêt de l'entreprise est que si je veux continuer à développer un projet éolique, hydroélectrique […] et je vais inviter [d'autres communautés] pour qu'elles voient le projet San Rafael, le mien, et que la communauté te dise "qu'est qu'il est beau le développement grâce à l'1% ". A moi il m'intéresse que l'1%, quand une autre communauté le voit, qu'il soit très bien reconnu qu'il a eu des effets positifs ». (Entretien de l'auteur avec Raúl, responsable de H Solís pour le projet San Rafael).

On reviendra par la suite sur ce mécanisme pour montrer qu'il a été adopté avec l'intention d'esquiver la négociation avec les habitants de San Rafael, qui avaient trop de prétentions en

[108] Terme utilisé par Raúl , responsable du projet hydroélectriques San Rafael, lors de notre entretien.
[109] Extrait de mon entretien avec Raúl , responsable du projet hydroélectriques San Rafael.
[110] Ibid.

échange de l'appui au projet. Nous approfondirons plus en général les autres bénéfices promis par l'entreprise, en analysant en particulier leur usage stratégique. Ici, ce qui nous intéresse est plutôt d'observer les différentes postures vis-à-vis de la promesse de développement faite par H Solís : le modèle de développement envisagé par l'entreprise ne correspond pas toujours à celui souhaité par les habitants.

Lorsque je demande aux habitants de San Rafael de m'expliquer le significatif qu'ils attribuent au terme de « développement », les réponses que je reçois sont assez diverses. Certains mettent en lumière la difficulté de concilier la préservation de l'environnement et le développement, jusqu'à attribuer à ce dernier une capacité de destruction, comme le fait Maritza, une voisine de San Rafael engagé dans la lutte contre le barrage :

> « Je ne sais pas si mon idée est mauvaise ou bonne mais pour moi le développement est destruction, c'est-à-dire le développement est ce qui détruit complètement la nature, développement et nature ne vont pas main dans la main. C'est que moi je lis beaucoup et du coup plus je lis, plus je me fait une idée que où il y a du développement il n'y a pas de vie naturelle, c'est-à-dire malheureusement les gens croient que le développement est le mieux mais moi je ne le vois pas comme ça ».
> (Entretien de l'auteur avec Maritza, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael).

Chumi fait appel au concept de « développement durable » mais sa vision est très différente par rapport à celle de l'entreprise. Si H Solís se présente comme promotrice du « développement durable » du pays, selon Chumi elle entrave au contraire toute possibilité de « développement durable » du village. Il critique d'ailleurs le caractère éphémère de ce projet de développement :

> « Tout, c'est-à-dire, des projets qui soient durables à long terme, ce projet n'est pas développement car il assèche le fleuve, car ils vont prendre 99% de l'eau et le fleuve s'assèche, le jour que je veux développer un projet qui dépende du fleuve, qu'est-ce que je peux développer si je n'ai que des pierres ? L'autre chose est que je crois que quand le projet est en train de se développer il y aura des petits camions, des employés, des travailleurs, il va y avoir des gens qui vont grandir mais quand il est terminé ils va rester quatre personnes pour gérer le projet, et où il est parti le développement ? Tout est fumée ».
> (Entretien de l'auteur avec Chumi, président du Comité Pro Rescate del Río San Rafael).

Le président de l'Association de Développement associe le concept de développement à la construction d'infrastructures, notamment des routes, en faisant directement écho à la promesse de H Solís de paver les chemins d'accès au village. À partir de cette réponse on s'aperçoit de son inclinaison à accepter la présence de l'entreprise comme véhicule de développement local :

> « Pour moi c'est la croissance de la communauté, qu'il fasse le développement, qu'il fasse de meilleures infrastructures, qu'il fasse de meilleures routes, ça, c'est la croissance que je veux pour ma communauté ».
> (Entretien de l'auteur avec Walter, président de l'Association de Développement de San Rafael)

J'essaie ensuite d'être plus précise, pour comprendre si et comment ils aimeraient voir développer leur communauté.

> « N'importe quel type de projet qui n'implique pas de vendre la totalité du fleuve, comme un complexe touristique, des piscines, bétail, café…il y a beaucoup de projets pour moi qui sont du

> développement, comme le piment, le *platano*, la banane, ça c'est du développement mais sans que si le lendemain on a envie de développer ces projets on ne peut pas car il n'y a plus d'eau, il nous reste que des pierres, ça c'est développement pour la communauté, tout ce qui est agriculture, le développement total n'engendre pas du développement, seulement une entreprise va s'enrichir et se prend tout. »
> (Entretien de l'auteur avec Chumi, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael).

> « Maintenant notre projet c'est d'améliorer les chemins car les voies d'accès à n'importe quel lieu sont très importantes pour qu'il y ait plus d'accès et plus d'entrées […] du coup si nous voulons une route d'accès pour le tourisme vers le Cerro Chirripó, la première chose est d'avoir de bons chemins par lesquels les gens peuvent entrer et attirer plus de tourisme, mais aussi pour que cela puisse ramener des entrées à la communauté. »
> (Entretien de l'auteur avec Walter, président de l'Association de développement de San Rafael).

> « *Pues,* il y en a pas un spécifique car le développement devrait répondre à un plan stratégique de la communauté, par exemple où j'habite spécifiquement j'aimerai voir développer le tourisme, l'exploitation de l'endroit plus précieux qu'on a mais aussi j'aimerai voir des industries car nous avons une aire très bonne pour le café et j'aimerai que les agriculteurs s'unissent et développent un peu le service de cette manière et bref, tout ce qui à la base a à voir avec l'industrie et le tourisme. »
> (Entretien de l'auteur avec Melvin, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael).

Dans ce cas, la plupart des réponses se rejoignent dans la mesure où les enquêtés souhaitent relancer l'économie de la communauté en valorisant deux activités principales : l'agriculture et le tourisme. Cependant les moyens envisagés pour rejoindre ce but commun sont différents. Chumi par exemple pense que la présence du fleuve est essentielle pour l'agriculture et le développement et souligne la répartition inégale des bénéfices et sacrifices qui causera le barrage. Différemment, pour Walter la priorité est, encore une fois, le pavage des routes pour permettre l'accès au Cerro Chirripó.

La même question, mais reformulée à l'échelle nationale, a été posé au responsable de planification énergétique de l'Institut Costaricien d'Electricité, que j'ai rencontré dans son bureau à San José. Dans sa réponse lui aussi revient sur la difficulté d'harmoniser environnement et progrès.

> « Bien, je voudrais qu'il y ait énergie car l'énergie est essentielle pour tous les projets sociaux et économiques et je voudrais qu'elle soit faite d'une manière la plus rationnelle et intelligente possible, avec ça je veux dire qu'il y ait un équilibre, le plus juste possible où, comment dire, il n'existe pas quelque chose de parfait mais un équilibre raisonnable entre l'exploitation des ressources et les nécessités de la société. »
> (Entretien de l'auteur avec Javier, ICE).

S'il propose de trouver un « équilibre raisonnable » entre préservation de l'environnement et satisfaction des besoins du pays, il n'indique pas de critères plus précis pour définir l'adjectif « raisonnable ». L'ambigüité de cette expression ouvre la porte à multiples interprétations.

Le discours de l'entreprise H Solís, de l'ICE et les réponses des habitants locaux, très diverses entre elles, ont toutefois un socle commun dans la mesure où elles reconnaissent, au moins sur le plan discursif, l'importance d'un modèle de développement qui soit durable et

respectueux de l'environnement. Néanmoins, le sens qu'ils donnent à l'adjectif « durable » change. Pour les générateurs public et privés d'hydroélectricité, contribuer au développement durable signifie réduire les émissions de CO_2 à l'échelle planétaire. À la différence que pour les militants de San Rafael, cela équivaut à préserver la ressource hydrique pour d'autres activités (notamment agriculture et tourisme) présentes et futures. Ce décalage d'intentions nous invite à réfléchir à la malléabilité de l'expression « développement durable », devenue « un leitmotiv au sens élastique dont chacun se revendique mais qu'il peut interpréter assez librement »[111].

Après avoir donné un aperçu du débat autour du développement énergétique à l'échelle nationale, tout en soulignant l'influence de l'arène transnationale dans l'élaboration des plans énergétiques, nous nous sommes recentrés sur le niveau local. Ici nous avons rendu compte des différentes postures des villageois par rapport à la promesse de développement du district. Si pour l'entreprise ce projet ne contribue pas seulement au développement durable du Costa Rica mais il donne une impulsion à l'économie locale, les habitants de l'aire d'influence sont divisés. Pour certains il s'agit d'une opportunité pour relancer le district, où l'emploi a drastiquement diminué à cause des maladies du café ; pour d'autres (la plupart des enquêtés) le projet sert à enrichir l'entreprise, tout en détruisant les autres possibilités de développement local, centrées sur l'agriculture ou le tourisme. Cependant, plus que le discours, les pratiques nous intéressent. C'est pourquoi dans le prochain chapitre nous essayerons d'analyser et comprendre les interactions qui prennent forme au concret sur le terrain parmi les multiples acteurs concernés par la construction du barrage.

[111] Dominique PESTRE, *op. cit.*, p. 17.

Chapitre 2
Le projet hydroélectrique San Rafael : entre acceptation et contestation

L'arrivée de l'entreprise H Solís à San Rafael a marqué un point de bascule, une ligne de fracture entre un avant et un après. C'est surtout au niveau des relations sociales qu'elle fait sentir ses effets. Les villageois sont divisés face à la proposition du projet et les offres des services sociaux et environnementaux qui l'accompagne. D'ailleurs l'entreprise a su mettre en œuvre toute une série de stratégies visant à créer un environnement social propice à la réalisation du projet. Dans ce chapitre nous allons essayer de rendre compte de la diversité des attitudes qui caractérise les habitants de l'aire d'influence du projet. Tout en sachant qu'il est difficile d'esquisser un cadre précis et figé de la situation à cause de la fluidité et variabilité des positions vis-à-vis des propositions de l'entreprise. Notons aussi que beaucoup des villageois avec lesquels j'ai pu échanger lors de conversations informelles, préfèrent ne pas exprimer leur avis à propos du projet mais se déclarent plutôt neutres car : « ce projet m'a causé trop des problèmes avec mes voisins », nous avoue l'un d'entre eux. Enfin, le seul acteur ouvertement contestataire sera au centre de notre observation.

Partie 1 - L'entreprise face au terrain

Pays exemplaire en termes de respect des droits humains et leader mondial de l'éco tourisme, le Costa Rica est pourtant protagoniste de nombreuses luttes sociales pour l'accès et la protection des ressources naturelles[112]. Toutefois, quand on s'intéresse à cette typologie des conflits, le Costa Rica est rarement mentionné. D'autre pays de la région latino-américaine, comme la Colombie, le Brésil ou le Honduras occupent le devant de la scène pour l'ample usage de violence et les éclatantes violations des droits humains qui sont perpétrées à l'égard des défenseurs de l'environnement par des agents étatiques ou privés[113]. Loin d'être exempte de ces situations, il est pourtant vrai que dans notre étude de cas, la gestion du conflit social prend des formes plus discrètes et mieux adaptées au système politique national. Ce sont ces stratégies « pacifiques » et invisibles de prévention, canalisation ou éradication du conflit perpétré par l'entreprise H Solís que nous allons décrypter au cours de cette partie. Nous commencerons par approfondir la construction et la consolidation d'un imaginaire pacifique et démocratique par l'élite politique costaricienne. Ensuite, à partir des anecdotes, des

[112] Regarder à ce propos le site : https://ejatlas.org/country/costa-rica (site consulté le 16/04/2020).
[113] Voir https://ejatlas.org/ (site consulté le 16/04/2020) et Alice Richomme, *op. cit.*, p.9.

expériences personnelles et d'autres études ethnographiques, nous analyserons l'intérêt stratégique pour l'entreprise en termes de légitimité, de productivité et de communication de limiter l'usage de la violence dans l'aire d'influence du projet. D'autres formes de répression[114] ont été conçus afin de construire un environnement propice à la réalisation du barrage hydroélectrique.

1.1. L'imaginaire « pacifique » du Costa Rica

Au milieu d'un isthme centroaméricain point de mire du narco-trafique, tourmenté par la violence excessive des bandes criminelles, et qui a fait récemment parler de soi pour les importants phénomènes migratoires, le Costa Rica se présente comme un petit coin de paradis. Cette image repose à la fois sur la mythification de son destin de pays pacifique et démocratique et à la fois sur la construction d'une identité costaricienne « verte ». Si le volet écologique a été au centre de notre analyse dans le premier chapitre, ici nous allons nous pencher sur la manière dont l'imaginaire pacifique du pays façonne la manière de gérer le conflit social. Trois présidents contribuent activement à construire et promouvoir l'image d'un pays sans armée, neutre et humanitaire et à faire en sorte que le pays trouve sa place dans l'arène internationale comme leader exemplaire en termes des droits humains et de démocratie. Le premier président est Figueres Ferrer, mieux connu sous le pseudonyme de Don Pepe. Le premier décembre 1948 il démolit la tour du *Cuartel Bellavista* en donnant les clés de la caserne aux écoles et en dissolvant avec cet acte symbolique l'armée du Costa Rica[115]. À partir de ce moment le Costa Rica confie le maintien de l'ordre et de la sécurité interne aux forces de polices nationales tandis qu'il s'engage dans le renforcement des institutions multilatérales pour garantir sa souveraineté vis-à-vis des potentielles agressions externes[116]. Néanmoins, cet acte symbolique répond à des calculs politiques précis « supprimer l'institution militaire répondait à une nécessité politique. L'armée était divisée, l'éliminer permettait d'éviter tout risque de renversement du pouvoir », comme explique Daniel Matul, professeur de Science politique au Costa Rica[117]. En continuité avec le choix audacieux de Don Pepe, le dix-sept novembre 1983, pour éliminer toute éventualité d'être impliqué dans les tensions géopolitique que coinçaient l'Amérique centrale, le président Luis Alberto Monge Álvarez déclare la neutralité « perpétuelle, active et désarmée » du pays. Si cette neutralité est réelle sur le plan militaire, il faut néanmoins surligner que le pays a

[114] On utilise l'expression « formes des de répression » pour désigner la variété des modalités de répression disponibles, qui peuvent varier en fonction des acteurs et des cibles de la répression, du système politique, si elle s'exerce à priori ou à posteriori, etc…
[115] Hélène BANNIER, « Costa Rica Pays sans kaki », *Libération*, 1ere décembre 2008
[116] Alison BRYSK, « Global good samaritan? Human Rights Foreign Policy in Costa Rica », *Global Governance*, Politics Collection, 2005, pp. 445 – 466.
[117] Hélène BANNIER , Ibid.

continué à s'allier idéologiquement aux valeurs démocratiques européennes et États-Uniennes. Cela lui permet de conforter l'image d'un pays stable, havre de paix au milieu d'une région bouleversée par des guerres civiles, afin d'attirer les investissements étrangers et renforcer les échanges commerciaux avec l'occident. Toujours pour répondre à l'instabilité régionale, le futur président Óscar Arias Sánchez élaborera un projet de paix régional, le Plan de paix de Esquipulas, qui lui vaudra le prix Nobel pour la paix en 1987. Grace à la stabilité et à la sécurité que le Costa Rica transmet, il est devenu le siège de nombreuses organisations internationales, notamment de la Cour Interaméricaine des droits humains, de plusieurs agences de l'Organisation des Nations Unies[118], ainsi que d'une prestigieuse université des Nations Unies, centre international dédié à la recherche, à l'enseignement et à l'éducation à la paix. La présence de ces institutions garanti un flux constant de personnel et une série de rencontres et conférences qui contribuent à renforcer cette image d'un pays international et humanitaire, tout en attirant de nombreux touristes et investissements[119]. Tout en étant un État qui n'a ni la taille, ni la richesse, ni la force pour imposer sa voix dans l'échiquier international, le Costa Rica dispose d'un puissant pouvoir moral qui lui permet de promouvoir le respect des droits humains, d'encourager la coopération et le multilatéralisme et d'influencer l'agenda global[120]. Dans un pays qui s'érige comme champion de la défense des droits humains et de la protection de l'environnement, exercer une répression visible et coercitive envers les défenseurs de l'environnement pourrait remettre drastiquement en question cet imaginaire vertueux. Des épisodes ont déjà entaché cette image, notamment l'assassinat du leader autochtone de la communauté BriBrí, Sergio Rojas, en 2019 et celui plus récent du leader Jehry Rivera dans le territoire autochtone de Térraba. Toutefois, dans la plupart de cas la répression passe par des voies plus subtiles et mieux adaptées au système politique national.

1.2. Rentrer discrètement

> « Ce qui est très clair est que le projet il faut le faire avec des moyens de gestion social pour assurer que la violence qu'il peut y avoir soit minimale, nous ne pensons pas entrer avec dix camions et tracteurs à construire d'un moment à l'autre, rentrer petit à petit fait partie de la stratégie de gestion social pour éviter tout type de violence. »
> (Entretien de l'auteur avec Raúl, responsable du projet pour H Solís).

Depuis son arrivée dans le village de San Rafael, l'entreprise costaricienne H Solís s'investi pour instaurer des relations pacifiques et amicales avec les habitants. À écouter Raúl on se rend compte que l'une des stratégies de l'entreprise pour s'infiltrer dans le tissu social

[118] Notamment : United Nations Children's Fund; United Nation Educational, Scientific and Cultural Organization; United Nations High Commissioner for Refugees; International Labour Organization; United Nations Development Programme.
[119] Alison Brysk, *op. cit.,* p. 52.
[120] Ibid.

est de limiter l'usage de la violence et d'adopter, au contraire, des mesures de gestion sociales plus discrètes. Raúl nous explique que les employés de l'entreprise ont, à plusieurs reprises, fait l'objet de menaces. Ces agressions verbales sont ciblées surtout vers les travailleurs qui se rendent sur le terrain pour des missions ponctuelles (l'équipe des topographes par exemple), au contraire, les assistants recrutés parmi les villageois de l'aire d'influence du projet sont moins exposés à la violence. Néanmoins, Sofia, assistante de projet pour H Solís et résidente à San Rafael exprime ses peurs à l'égard : « personnellement ce qui me fait peur est qu'une personne puisse être affectée pour cela [faisant référence aux conflits engendrés par le projet], l'entreprise dit que cela ne va pas arriver mais moi j'ai peur. Voyons-le du côté aimable, je dis[121]». L'entreprise a alors donné instruction à ses employés d'éviter tout type de confrontation et si des situations tendues sont vérifiées d'assumer une position passive en envoyant un report directement au responsable du projet qui, en fonction de la gravité de la situation, décide si faire (ou pas) appel à la police. S'abstenir des comportements violents est donc l'impératif de l'entreprise. Toutefois, limiter l'usage de la force a des finalités stratégiques précises : cela permet à l'entreprise de préserver une image exemplaire vis-à-vis de l'opinion publique nationale et des investisseurs étrangers, tout en disposant d'un ample spectre de modalités non violentes pour prévenir, canaliser et éradiquer le conflit social. Même si elles ne sont pas ouvertement coercitives, ces formes de gestion de la conflictualité sociales ont également des effets répressifs.

Selon Stockdill, la définition de répression plus largement diffusée parmi les recherches sur les mouvements sociaux, associe cette pratique à « toute action prise par les autorités [gouvernementales] pour empêcher la mobilisation, intimider les activistes, diviser les organisations et agresser physiquement, arrêter et/ou tuer les participants au mouvement[122]». Le même constat est fait par Combes et Filleule. Ils remarquent que la plupart des travaux sur le maintien de l'ordre ne prennent en compte que « les formes effectives et les plus visibles de la coercition exercées contre les protestataires[123]». Selon Jennifer Earl, cette conception de la pratique répressive a empêché aux chercheurs de conceptualiser et approfondir davantage le concept de répression, même si l'évidence montre qu'il y a différentes façons de l'exercer. L'auteure propose alors de nous appuyer sur une définition plus large, notamment celle proposé par Charles Tilly, selon laquelle la répression est « tout type d'action d'un autre groupe qui augmente les couts de l'action collective des

[121] Extrait d'une entretien de l'auteur avec Sofia (voir annexe).
[122] Definition de Stockdill (Stockdill 1996:146), comme mentionné par Jennifer EARL, *op. cit.*, p.7.
[123] Hélène COMBES et Olivier FILLIEULE, « De la répression considéré dans ses rapports à l'activité protestataire. Modèles structuraux et interactions stratégiques », *Revue française de science politique*, Vol. 61, N°6, 2011, p. 1057.

contestataires[124] ». De cette manière, nous pouvons inclure d'autres formes de répression, qui ne se basent pas exclusivement sur l'usage de la force et qui ne sont pas directement visibles, tout comme nous intéresser à des acteurs autres que les autorités publiques (notamment des agent privés).

À partir des années 1990 émerge un courant de travaux qui s'intéressent aux différentes modalités adoptées par l'État dans la gestion des conflits, où « les répertoires d'action des protestataires a commencé à être pensé en interaction avec celui des autorités »[125]. Parmi les résultats les plus significatifs de ce champ d'étude, il y a le constat d'une démilitarisation et professionnalisation des forces de l'ordre dans les démocraties occidentales. C'est notamment ce que montre Della Porta[126]: à partir d'une comparaison entre Italie, Suisse, Allemagne, Espagne, Angleterre et États-Unis, elle observe que les forces de police ont connu un adoucissement des modes d'intervention policier, qui passent plutôt par l'anticipation et la négociation que par l'usage de la violence. Cependant, Combes et Filleule soulignent que ce processus de pacification s'accompagne par une augmentation des unités spéciales anti terroriste ou contre le crime organisé. D'ailleurs, ils remarquent que les modes de gestion du conflit évoluent en fonction de l'identité des manifestants, les causes défendues et les répertoires d'action choisis. Marie-Christine Doran[127], à son tour, s'intéresse à une autre stratégie de répression non coercitive perpétrée par des acteurs étatiques : la criminalisation. Ce phénomène implique un large spectre de différents moyens visant à réprimer des actions, traditionnellement considérées légales ou légitimes, en raison de leur caractère potentiellement subversif. Cela se fait par exemple via des campagnes de délégitimation des activistes ou à travers la restriction des droits civils et politiques des citoyens.

Ce sont surtout les travaux de Quentin Delpech qui nous intéressent car ils se centrent sur des actions répressives cachées et menées par des agents privés, parfois avec la complaisance de l'État. À partir d'une enquête de terrain dans des *maquilas* destinées à la fabrication des vêtements pour des grandes marques nord-américaines et situées à la périphérie de Ciudad de Guatemala, elle montre la difficulté des mouvements syndicaux à consolider leurs structures. Cela est rendu possible « par un ensemble de savoir-faire et par des arrangements clandestins entre différents acteurs[128]». En plus, ces pratiques sont « invisibilisées dans la mesure où elles s'exercent au quotidien dans des interactions routinières de la vie à l'usine[129]». Même si son

[124] Comme mentionné par Jennifer EARL, *op. cit.*, p.7.
[125] Hélène COMBES et Olivier FILLIEULE, *op. cit.*, p. 54.
[126] Richard J. LUNDMAN, Review : Donatella Della Porta et Herbert Reiter « Policing Protest: The Control of Mass Demonstrations in Western Democracies », *Contemporary Sociology*, Vol. 28, N° 2, 1999, p. 226.
[127] Marie-Christine DORAN, « The Hidden Face of Violence in Latin America. Assessing the Criminalization of Protest in Comparative Perspective », *Latin American Perspectives*, Vol. 44, N°5, 2017, pp. 183 – 206.
[128] Quentin DELPECH, « Réprimer avec discrétion : l'économie des pratiques syndicales dans les usines du Guatemala », *Critique internationale*, Vol. 60, N°3, 2013, p. 94.
[129]Ibid.

enquête se déroule dans un cadre très différent par rapport au notre (notamment la répression antisyndicale en contexte urbain), elle nous fourni des éléments intéressants pour analyser les pratiques répressives dans le milieu entrepreneurial. Dans la suite de ce chapitre on se penchera alors sur les formes de répression non violente utilisé par l'entreprise pour poursuivre paisiblement son œuvre de construction.

Contenir la violence est aussi une stratégie de communication, car en effet l'entreprise prend soin de la manière dont son image est véhiculée à l'intérieur et à l'extérieur du pays. À ce propos elle a créé un site internet dédié au barrage San Rafael : s'il est censé être une plateforme de discussion avec les habitants, pour répondre à leurs doutes à propos du projet, il se trouve que la plupart des destinataires n'ont pas accès a un réseau internet. Cet instrument, plus que garantir la participation citoyenne, est utilisé par l'entreprise afin de montrer son adhésion aux bonnes pratiques internationales (notamment la participation et la consultation) à ses pourvoyeurs de fonds et aux agences publiques responsables de juger son projet. C'est aussi au niveau international qu'elle cherche à projeter une image positive. À cet égard l'intérêt porté par le responsable de développement du barrage San Rafael envers ma recherche, en tant qu'étudiante étrangère venue au Costa Rica pour observer son projet, en est un exemple. On reviendra par la suite sur cet épisode.

Cette attention pour l'image s'explique aussi pour des raisons bien plus pragmatiques. Dans les faits, malgré les efforts de H Solís afin de limiter l'usage de la violence, des affrontements ont eu lieu. Le premier épisode s'est vérifié en 2016, lorsque le Costa Rica a été touché par l'ouragan Nate. À cette occasion les routes de Fatima, un autre village dans l'aire d'influence du projet, ont subi des dommages considérables. L'association de développement de Fatima fait alors appel à l'entreprise pour remettre en place les chemins et H Solís met des équipements à disposition du village. Quand les voisins se rendent compte de la présence d'une machine de l'entreprise, ils se rassemblent dans la rue pour bloquer son passage. La machine a disparu dans la nuit mais le lendemain ils se rendent compte qu'elle a été déplacée et que des policiers ont été appelés pour la surveiller. Ils se rendent à nouveau sur le lieu et un jeune homme, fils des deux membres du Comité Pro Rescate del Río San Rafael, s'approche pour toquer aux vitres d'une voiture de la police. Il rejoint les autres qui discutent au milieu de la rue quand des policiers arrivent et attrapent le garçon. Selon la reconstruction faite par les contestataires, la police fait appel à des motivations fictives pour justifier son acte : d'abord elle soutien que le garçon n'avait pas payé la pension de ses deux filles. Une fois montré le reçu du paiement, ils accusent alors le jeune fils d'avoir agressé la police et ensuite d'avoir manqué de respect à la femme d'un policier. Les voisins qui ont assisté à cet épisode se rendent au tribunal pour prouver l'innocence du garçon à travers leur témoignages

et les vidéos qu'ils ont pu tourner. Les affrontements entre la police et les villageois ont été médiatisé jusqu'au point que la Banque Interaméricain du Développement (BID) en prenne connaissance et décide de suspendre les financements au projet. Cet épisode nous fait comprendre que limiter l'usage de la violence est dans l'intérêt économique de l'entreprise, qui risque autrement de perdre le soutien matériel de ses pourvoyeurs de fonds.

Le deuxième épisode de violence se déroule pendant l'inauguration du terrain de football de Fatima, qui a été construit avec l'aide de H Solís. Des activités sportives sont prévues tout au long de la journée et une intervention de Raúl, responsable du projet San Rafael, est planifiée dans l'après-midi. Le Comité Pro Rescate del Río San Rafael s'organise pour attacher des banderoles « Sort H Solís, nous ne te voulons pas ici » dans une propriété privée, avec le consentement du propriétaire. Le président de l'association de développement de Fatima, Nestor, s'approche du groupe pour le dissuader d'attacher la pancarte et ils commencent à se disputer jusqu'au moment où le président lance une pierre contre un membre du Comité, en lui causant une blessure au crane. La version fournie par Raúl à ce propos est très différente. Il explique que le voisin, dont la propriété borde le terrain de football était en train d'envahir une partie de la place: il s'agit alors d'une dispute pour la propriété de la terre entre le voisin qui a donné l'autorisation d'attacher la banderole et l'association de développement, propriétaire du terrain de football. Il conclu en rigolant : « c'est un peu le même jeu des opposants de Ríos Vivos, de dire que tout le mal de la communauté est à cause du projet, les disputes, quand il n'y a plus d'eau, quand il pleut pas [rires], tout ça est à cause du projet[130]».

En me racontant ces épisodes, doña Nelsi commente : « si la police n'appui pas les communautés, qu'est ce que nous pouvons attendre ?[131]». Elle soulève une autre question intéressante, c'est à dire l'ambigüité du rôle et de la légitimité des autorités publiques dans des zones reculées du pays. Si, comme on l'a vu, l'État est peu présent lorsqu'on sollicite son intervention pour paver les routes, construire un aqueduc ou mettre en place d'autres services sociaux, il s'impose quand il s'agit d'assumer un rôle coercitif et assurer le monopole de la violence (fonction qui, au Costa Rica, est déléguée à la police depuis l'abolition de l'armée en 1949). Chumi, à son tour, montre son indignation vis-à-vis de ces interventions policières, sans toutefois discréditer l'action policière en général :

> « ils [les policiers] ont leur rôle et leur discipline, j'accepte le rôle qu'ils ont, c'est-à-dire que si je fais quelque chose d'anormal, j'accepte qu'ils appliquent la loi avec moi, c'est bien. Mais si je n'ai rien fait, pourquoi ils m'attaquent, pourquoi ils m'agressent, pourquoi ils me provoquent ? »
> (Entretien de l'auteur avec Chumi, président du Comité Pro Rescate del Río San Rafael).

[130] Entretien de l'auteur avec Raúl. Voir annexe N°1.
[131] Extrait d'une conversation avec doña Nelsi, noté sur mon cahier.

Ces mots résument la posture commune des habitants par rapport aux interventions policières, c'est-à-dire qu'il y a un soutien généralisé envers les autorités, mais dans certaines occasions les policiers sont accusés de faire preuve d'incompétence, d'inefficience et de retard. Pour cela, nombreux habitants sont engagés dans des groupes de sécurité communautaire. Ces groupes, organisés avec le soutien de la police locale, se cordonnent à travers WhatsApp. Si l'un des membres s'aperçoit des situations ambigües ou il voit des personnes inhabituelles, il envoie un message aux autres membres afin qu'ils puissent évaluer ensemble s'il est nécessaire de solliciter l'intervention de la police.

1.3. Stratégies entrepreneuriales d'anticipation et canalisation du conflit social

Après avoir rendu compte de l'importance stratégique de l'entreprise de contrôler et limiter l'usage de la violence, on se penche sur les autres mécanismes mis en avant pour s'insérer pacifiquement dans le village et construire un environnement propice à la réalisation de son projet.

a. Des « généreuses » donations

> « Ils nous construisent un village très beau, oui…mais sans eau »
> (Extrait d'une conversation avec doña Nelsi, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael)

Doña Nelsi, qui s'auto définie comme « défenseuse du fleuve », exprime sa déception vis-à-vis des promesses faites par l'entreprise dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale. Ses engagements pour améliorer le village et garantir son développement sont, pour doña Nelsi, une manière de pallier le problème (la manque d'eau que le projet cause) sans le résoudre à la racine. Cette réflexion, nous invite à considérer les actions de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise[132] (RSE) comme une stratégie de circumnavigation du problème principal et de détournement des opposants.

L'origine de la RSE date du dix-neuvième siècle, lorsque des patrons ont mis au point un système d'anticipation et control de toute ardeur combattive et revendicative en assurant aux travailleurs et leurs familles la prise en charge de leurs soins médicaux et de leur éducation. Ce système se complexifie au cours du vingtième siècle aux États-Unis dans le contexte des années 1930, marqué par un désinvestissement de l'État dans les services publics. Il rejoint ensuite l'Europe et le reste du monde à partir des années 1980 en tant que

[132] Nous utilisons indifféremment l'adjectif « social » ou « sociétal » quand on parle de la Responsabilité d'entreprise. Toutefois, il semblerait que l'adjectif « sociétal » correspond mieux au terme anglais « *social* ».

réponse à l'exigence des entreprises de légitimer leur propre action vis-à-vis des campagnes de dénonciation menées par des ONG ou associations de consommateurs, des syndicats et universités, mais aussi d'une clientèle plus consciente et sensible aux problèmes causés par les entreprises dans des pays éloignés de leur siège principal et souvent en voie de développement économique. À partir des années 1990 les entreprises commencent à négocier avec des ONG pour adopter des chartes de conduite ou de systèmes de labellisation pour certifier leurs produits[133]. Lors du sommet de Davos de 1999, le secrétaire des Nations Unies Kofi Annan lance le Global Compact[134] pour encourager les entreprises à adopter des politiques responsables et des démarches transparentes dans leurs actions, pour qu'elles s'engagent à respecter et diffuser les valeurs des Nations Unies dans le monde entier.

Selon la définition la plus largement acceptée de la RSE, celle-ci correspond à la transposition au sein des entreprises des trois piliers du développement durable (développement économique, équité sociale, préservation de l'environnement) et pourtant à « la prise en compte des effets des activités de l'entreprise sur l'environnement naturel et social[135]». Les définitions existantes, mettent l'accent sur le caractère volontaire des actions sociales, sociétales et environnementales poursuivies par les entreprises pour répondre aux attentes des parties prenantes[136]. Par ailleurs, chaque entreprise choisie de s'engager prioritairement dans l'un de ces volets. Néanmoins, ce couplage entre RSE et développement durable est en réalité un fait récent, qui date des années 2000, et qui est par ailleurs circonscrit au contexte européen[137].

Si cette définition de RSE n'est pas consensuelle, elle corresponde parfaitement à la vision de H Solís :

> « La durabilité, non pas exclusivement environnementale, mais aussi sociale […] est une philosophie inhérente à nos projets en pensant aux générations futures. De cette manière chaque projet est un bon voisin des communautés proches.[138] »

Raúl, responsable du développement du projet San Rafael par H Solís, nous explique que l'entreprise n'a pas un programme de RSE mais plutôt des actions spécifiques élaborées pour

---

[133] Pour la partie sur l'origine de la RSE, nous avons fait référence au chapitre 1 « Origine et développement de la RSE » dans Anne PEETERS, « La responsabilité sociale des entreprises », *Courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP)*, Vol.1828, N°3, 2004, pp. 1 – 47.
[134]Ibid.
[135] Jacques VIERS et Vincent BRULOIS, « L'évidente interpellation de la sociologie par la RSE », *Sociologies Pratiques*, Vol.18, N°1, 2009, pp. 1 – 6.
[136] Anne PEETERS, Ibid.
[137] Michel CAPRON et Françoise QUAIREL, « Le couplage « Responsabilité Sociale des entreprises et « développement durable » : mise en perspective, enjeux et limites », *Revue Française de Socio-Économie*, 2013/1 N° 11, La Découverte, 2013, pp. 125 -144.
[138] Voir le site du projet hydroélectrique San Rafael, URL : http://phriosanrafael.com/ (site consulté le 13/04/2020).

chaque projet. Dans le cas du projet hydroélectrique San Rafael, ces actions se focalisent prioritairement sur le plan social, pour construire des « relations de bon voisinage[139]» avec les habitants. On peut distinguer deux principales actions menées en ce sens par l'entreprise. D'abord, comme nous l'avons analysé dans le chapitre précédent, l'offre d'emplois directement et indirectement réservés aux habitants des communautés affectées et du district de San Pedro plus en général. Cette mesure est très conflictuelle du faut de sa capacité à diviser les habitants, parmi ceux qui y voient une opportunité d'être employés et avoir des entrées monétaires fixes et d'autres qui craignent les effets du barrage sur les autres activités professionnelles du village (notamment le tourisme et l'agriculture). En plus, une autre conséquence de cette démarche est l'approfondissement des asymétries de pouvoir via l'instauration d'une relation professionnelle du type patron-employé, à travers laquelle il sera encore plus difficile pour les salariés de remettre en question la légitimité de l'entreprise ou de critiquer le patron publiquement. À ce propos, la chercheuse Doris Buu-Sao, dans ses études menées en Amazonie péruvienne, montre que l'élargissement des postes de travail à des catégories vulnérables de la population (femme célibataires, hommes et femmes majeures) contribue à renforcer la légitimité politique de l'entreprise et réduit l'espace pour des critiques ouvertes[140].

En effet l'introduction des démarches socialement responsable dans des contexte d'activités extractives mérite d'être approfondie. Tandis que nombreux sociologues et politologues s'interrogent sur la façon dont la RSE est mobilisée pour pacifier les relations professionnelles au sein de l'entreprise, d'autres chercheurs se penchent plutôt sur la portée de la RSE en dehors du milieu entrepreneurial. Notamment, lorsqu'elle est appliquée dans des contextes d'extraction des ressources naturelles dans des pays en voie de développement. À ce propos, comme Gavin Hilson nous fait observer, c'est notamment l'industrie minière qui a introduit et diffusé la RSE dans les pays en voie de développement[141]. Toute une série de rapports et initiatives en lien avec la RSE ont permis de réduire les critiques à propos de l'intervention de l'industrie minière dans ces pays, rendant opaque la vraie fonction des démarches socialement responsables dans ce secteur. Encore plus si l'on observe que, à différence de l'extraction de gaz et d'huile qui s'effectue pour la plupart offshore, les mines sont territorialisées, ce qui impose à un moment ou à un autre à l'entreprise de rendre compte aux habitants des impacts de son activité sur le territoire[142]. Légitimer leur présence sur le

[139] Kyra GRIECO, *« Chapitre 2. La présence minière en milieu rural…op. cit.*, p. 46.
[140] Doris BUU-SAO, « Enfrentarse a la industria petrolera : dependencia cotidiana y protesta en la selva peruana », *América Latina Hoy*, N°79, 2018, pp. 103-124.
[141] Gavin HILSON, « Corporate Social Responsability in the extractive industries : Experiences from developing countries », Resources Policies, N°37, 2012, pp. 131 – 137. URL : www.elsevier.com/locate/resourpol (site consulté le 24/04/2020).
[142] Ibid.

terrain, répondre aux attentes des habitants et pacifier les relations sociales est indispensable pour que l'entreprise puisse continuer à produire en toute tranquillité.

Une autre mesure employée par H Solís est l'offre des donations « pour gagner la confiance du village[143]». De nombreux « cadeaux » sont offerts aux habitants. Le premier, dont on a déjà parlé dans le chapitre précédent, est le pavage des routes. Cette proposition démontre la capacité de l'entreprise de capter les besoins locaux et les retourner à son avantage, en les utilisant comme monnaie d'échange pour instaurer une négociation avec la population. La frustration vis-à-vis de cette stratégie est bien évidente dans les mots de Melvin qui, malgré son désir de voir les routes du village pavées, refuse de se plier à une logique de négociation:

> « Si la H Solís m'offre de tout paver en échange du fleuve, je lui dis non, car pour moi, malgré le fait que ça a été un de mes plus grands rêves de voir ce chemin de San Rafael pavé, ça a été un de mes plus grands rêves, mais si la H Solís m'offre ça en échange du fleuve, je lui dis non. » (Intervention de Melvin à l'audience ARESEP).

Dans le même objectif, H Solís, connaissant la volonté des habitants de développer le potentiel touristique de cette zone, s'engage à mettre en place des activités (non spécifiées) afin d'attirer les touristes et présente le barrage comme un point d'intérêt supplémentaire pour les visiteurs.

D'autres donations visent à construire ou restaurer des lieux chargés d'une forte dimension symbolique (notamment car ils constituent les principaux centres sociaux de la communauté), tout en imposant visiblement la présence de H Solís : l'église, le salon communal et le terrain de football. Elle finance à ce propos la construction du terrain de football dans le village de Fatima, sponsorise la jeune équipe de football de San Rafael, ou encore promet de reconstruire l'église et le salon communal. Ensuite elle proposera aussi de créer des piscines, pour endommager la perte du fleuve, le principal lieu de recréation des habitants (dont la plupart n'a pas la possibilité économique de se déplacer pour des vacances). Enfin, elle propose de mettre en place des activités de sensibilisation et d'éducation environnementale.

On voit bien à l'occurrence l'entreprise agir comme une sorte de fondation philanthropique. Loin d'être un geste altruiste et désintéressé, cette pratique d'action collective est motivée par des intérêts bien précis. D'une part, elle sert au maintien des hiérarchies sociales et à la « perpétuation de l' ordre économique naissant[144]», d'autre part, elle a une forte dimension contestataire à l'égard du pouvoir public. La philanthropie sert aux élites pour étendre leur influence politique, tout en contournant l'arène démocratique. En effet, elle permet de faire

[143] Extrait d'une entretien de l'auteur avec Raúl. Voir annexe N°1.

[144] Alexandre LAMBELET, *La Philanthropie*, Collection Contester, N°11, Presse de Sciences Po, 2014. Introduction « La philanthropie comme mode d'action contestataire », p.13.

des « politiques publiques privées »[145], dans la mesure où elles ne sont pas portées par des élus nationaux, qui transforment les demandes sociales du peuple en politiques publiques, mais par un groupe restreint qui revendique pour lui-même la compétence à résoudre des problèmes sociaux. En continuité avec cette logique philanthropique, la RSE apparait comme une stratégie de conservation et de domination sociale, qui a l'effet d'introduire des nouvelles relations de pouvoir (patron – employé, philanthrope – bénéficiaire[146]) et d'écraser les liens sociaux, tout en rendant le village complètement dépendant de sa présence et notamment de son argent. Doris Buu-Sao[147] parle à ce propos « d'une politique du don qui génère des obligations mutuelles et des liens de dépendance ».

Si ces généreuses donations ont réussi à séduire une partie de la population locale, ceux qui s'opposent au dialogue avec H Solís, les considèrent comme une stratégie visant à acheter le consentement local à travers des compensations ponctuelles pour endommager la perte de la ressource hydrique. Luis Monge, membre de Ríos Vivos , est très critique à l'égard de cette pratique :

> « S'il n'y a pas des conflits, c'est bien que l'entreprise fasse de la responsabilité sociale et distribue une partie de ses entrées aux communautés à travers leur capacitation ou autre chose mais non, jamais comme un instrument de manipulation car si c'est un instrument de manipulation, on ne peut pas le considérer responsabilité sociale, c'est un investissement, c'est un maudit investissement ce qu'ils [les cadres de H Solís] sont en train de faire. »
> (Entretien de l'auteur à Luis Monge, membre de Ríos Vivos).

Selon lui, la manière dont H Solís se sert de l'outil de la RSE dans un contexte conflictuel, n'est pas du tout désintéressé : les démarche socialement responsables sont destinées à manipuler les villageois. Loin d'être un instrument de responsabilité et attention envers la société, il est motivé par des logiques strictement économiques : « c'est un maudit investissement » fait pour perpétuer l'activité entrepreneurial et obtenir un retour économique sur le longue terme. C'est aussi une manière de distraire l'attention du village du problème de base (les effets du barrage sur le fleuve) à travers la proposition d'offres qui n'ont rien à voir avec la question principale.

Parmi ces actions socialement responsables, l'une est particulièrement intéressante à décrypter. Il s'agit du programme de coopération volontaire pour le développement local, dont on a déjà parlé dans le premier chapitre. Il se concrétise par le versement de 1% des entrées générées par le barrage aux associations de développement locales. Ce sera ensuite à la communauté de choisir comment investir cet argent pour des activités d'intérêt public. S'il peut être perçu à première vue comme une autre donation symbolique de l'entreprise aux

[145] Ibid. (Voir notamment la page 22 de l'ouvrage).
[146]Kyra GRIECO, *Chapitre 2. La présence minière en milieu rural…*, *op. cit.*, p. 46.
[147]Doris BUU-SAO, *Enfrentarse a la industria petrolera*..., op. cit., p.60.

habitants pour gagner leur confiance en échange du soutien au barrage, il s'appui en réalité sur une logique différente. Dans les faits, comme nous explique Grettel, l'anthropologue de H Solís, la stratégie de négociation que l'entreprise met en place avec les opposants est très fatigante et ne mène pas à des résultats concrets : d'une coté, une partie de la population refuse le dialogue ; de l'autre, ceux qui sont disponibles à la négociation sont « des enfants » trop prétentieux :

> « L'entreprise doit faire très attention au fait que ce que les gens lui demande soit en relation avec les impacts du projet, le développeur doit avoir bien au clair quels sont les impacts [du projet] et les moyens [de mitigation] qu'il va appliquer car sinon ça devient hors de contrôle et ça il doit l'expliquer très bien aux communautés…les gens veulent tout, quand les communautés voient un projet, ce qu'ils voient c'est la carte de l'enfant, c'est-à-dire, ils demandent tout : un trottoir, une église, un salon communal […]. Au final, ça devient aussi un peu pénible et fatiguant pour l'équipe sociale, c'est-à-dire, tu penses avoir construit certaines bonnes relations avec la communauté et d'un moment à l'autre il t'arrive une bombe et ce type de demandes est toujours différente, souvent ce sont des demandes que l'entreprise ou l'institut ne peut pas satisfaire car elles ne dépendent pas des impacts du coup il faut faire très attention que ce que la communauté te demande dépende des impacts qui va causer le projet. »
> (Entretien de l'auteur avec Grettel, anthropologue de l'entreprise).

Une observation similaire a été faite par Doris Buu-Sao lors de son terrain en Amazonie péruvienne : elle explique que si la pacification sociale se fait via « la distribution des biens et services aux populations locales[148]» soit sous forme de faveurs individuelles que des donations publiques, ce processus est rendu difficile par un décalage entre les ressources matérielles dont dispose l'entreprise et les attentes des habitants.

Ce programme volontaire sert alors à esquiver la négociation, qui n'est plus assez rentable pour l'entreprise, en termes de temps et d'argent investi, comme nous laisse comprendre Raúl, le responsable du projet :

> « Les thèmes sociaux sont ceux qui deviennent les plus difficiles et bon, pour cela nous avons du faire l'1% car du coup on a liquidé cette mécanique de négociation avec la communauté qui est contraire à l'entreprise et maintenant ce qu'il arrive est que la communauté change de coté de la table, s'assoit avec nous et envoie des notes à l'ICE, à la municipalité, au MINAE, en disant " nous voulons que ce projet soit fait " ».
> (Entretien de l'auteur avec Raúl, H Solís)

b. Présence sociale permanente

Pour obtenir la viabilité environnementale, un consultant (notamment un sociologue ou un anthropologue) envoyé par le Secrétariat technique environnemental (SETENA) doit se rendre sur le lieu d'affectation du projet pour informer et consulter les communautés concernées par sa mise en place. Cette visite sert à rédiger le chapitre social à inclure dans l'Etude d'impact environnemental et social (EsIA). Quand en 2014 le projet passe sous la responsabilité de Raúl, il s'implique pour consolider la présence social dans l'aire d'influence

[148] Doris BUU-SAO, *Enfrentarse a la industria petrolera...op. cit.,* p.60. (Voir notamment la page 110 de l'ouvrage).

du projet tout au cours de l'année : « le consultant environnemental viens une fois par an, en échange ces gens [les assistants du projet recrutés parmi les villageois] sont constamment en contact avec les communautés[149]». Pour ce faire, une équipe de gestion social, composée par différents profils professionnels, est mise en place. Sa mission est de diffuser les informations autour du projet, d'organiser des réunions, d'établir des contacts réguliers avec les leaders locaux et les guides religieux mais aussi de représenter l'entreprise dans des activités communales, par exemple via la donation des prix pour un concours. Tout cela sert à construire et consolider des « relations de bon voisinage[150]» avec les communautés, notamment dans la phase de consultation. Une fois terminé cette première étape et rédigé le chapitre social de l'Etude d'impact environnemental, l'entreprise considère important de garantir un suivi social afin de « maintenir une relation permanente avec les communautés en général [et] corriger la désinformation que les secteurs opposés au projet ramènent aux communautés[151]». Cet investissement de l'entreprise dans la gestion des relations avec ses voisins s'explique par l'exigence de faire face à une situation très fluctuante, où il est difficile d'identifier des positions figées vis-à-vis du projet car les opinions des habitants changent souvent, elles sont très fluides. Il est alors nécessaire pour l'entreprise de savoir comment évolue la situation et agir en conséquence. L'autre inquiétude qui émerge est la nécessité de contrôler les groupes qui s'opposent au projet. C'est surtout l'organisation de Ríos Vivos qui fait peur à H Solís, à laquelle l'entreprise attribue la faute du conflit social et de l'opposition au barrage.

À la tête de cette équipe de gestion sociale il y a Raúl, une sociologue et Grettel, anthropologue et archéologue, qui cordonnent les activités sociales et environnementales de tous les projets de développement énergétique de l'entreprise H Solís depuis San José. S'ajoutent à eux des responsables socio-environnementaux pour chaque projet, issus d'une formation universitaire et qui proviennent et résident dans le canton où se situe le barrage (dans notre cas, le canton de Pérez Zeledón). Au moment de mon enquête, ce poste était vacant. Enfin, des assistants de projet recrutés parmi les habitants de l'aire d'influence du projet sont chargés de mener des enquêtes porte à porte mais aussi de faire les médiateurs entre les villageois et l'entreprise. À l'occurrence, il s'agit de trois jeunes femmes. J'ai eu l'occasion d'échanger avec une d'elles, Sofia, le tout premier jour de mon arrivée à San Rafael. Diplômée en gestion d'entreprise, en 2017 elle est ravie de rejoindre l'équipe de H

[149] Extrait d'une entretien de l'auteur avec Raúl. Voir annexe N°1.
[150] Kyra GRIECO, *Chapitre 2. La présence minière en milieu rural…, op. cit.,* p. 46.
[151] Grupo H. Solís, « Tercer informe de sintesis de actividades sociales informativas del proyecto hydroelectrico San Rafael », Expediente D1-10685-2103-SETENA, 12 octobre 2016.

Solís et contribuer à un projet « qui m'a beaucoup plu depuis le début[152]». Avec deux collègues de San Geronimo et de Fatima, elle signe un contrat de « travail social » de quinze jours pour présenter aux habitants le projet, comprendre le type d'information qu'ils ont reçu et l'intérêt qu'ils portaient à son égard. Six mois plus tard, elle est rappelée par l'entreprise en tant qu'assistante du projet. Après m'avoir remercié de prendre en compte son point de vue au sein de mon étude sur le projet San Rafael, elle m'accompagne à la porte, où il y a la voiture de doña Nelsi et don Rafael qui m'attend.

Le soir, je reçois un mail du responsable du projet, Raúl, qui en un temps record a été informé de ma recherche et de ma présence dans le village. Je me demande comment il a eu accès à mon adresse mail et je découvre que Sofia, en sachant où j'étais hébergée, a demandé mon contact à ma famille d'accueil, sous prétexte de m'envoyer un document dont on avait discuté (on avait effectivement parlé d'un document mais elle m'avait montré comment le repérer directement sur le site internet dédié au projet hydroélectrique San Rafael). Dans l'email il affirme son intérêt pour mon projet et souligne sa complète disponibilité pour approfondir tout type de question qui pourrait m'intéresser, dans l'espoir que ma recherche soit « plus transparente avec l'inclusion de la consultation de l'entreprise, comme partie promotrice du projet[153]». Cette anecdote illustre l'inquiétude de Raúl pour garantir une présence sociale et une vigilance permanente dans le lieu d'affectation du projet, à travers des personnes sélectionnées qui agissent comme ses yeux et ses oreilles lorsqu'il est loin. Cela montre en plus l'importance que l'entreprise donne à la construction d'une image positive et à sa diffusion, y compris vers l'international. Dans ce sens la recherche d'une étudiante française, envers laquelle il nourrit évidemment de la méfiance, ne doit pas mettre en mauvaise lumière H Solís et son projet San Rafael. Il continuera en effet à me contacter pour trouver une occasion de nous rencontrer, tout en insistant sur sa disponibilité à se déplacer vers le sud du pays (à quatre heures de route en voiture d'où il réside) pour me rencontrer personnellement.

Le recrutement d'informateurs est une tactique qui a aussi été observé par Quentin Delpech, dans son étude sur la répression antisyndicale à l'usine. Leur rôle était d'identifier les membres du syndicat et de les fréquenter en dehors du milieu professionnel afin de se renseigner sur leur vie personnelle, sur leur routine, leur foyer, leurs amitiés et les rumeurs qui circulent parmi les employés. Plus que réprimer, ils doivent « tendre l'oreille [154]» et observer ce qui se passe autour.

[152] Extrait d'une entretien de l'auteur avec Sofia. Voir annexe N°1.
[153] E-mail de Raúl à l'auteure, samedi 1 juin 2019.
[154] Quentin DELPECH, *op. cit.*, p. 55. (Voir notamment la page 97 de l'ouvrage).

À son tour, la chercheuse Doris Buu-Sao observe la présence de spécialistes en « relations communautaires »[155] chargés d'établir des « rapports pacifiés [156]» avec les communautés natives locales. Dans notre cas, cette tâche est confiée aux trois assistantes de projet, qui vivent dans son aire d'influence. S'appuyer sur des personnes depuis toujours ancrées dans le tissu social de ces villages, permet à l'entreprise d'avoir facilement accès à des données privées (relations, amitiés, conditions socioéconomique, engagement dans des associations, situations professionnelles). À travers ces renseignements, H Solís peut dresser un panorama général, constamment mis à jour, de ce qui se passe sur le terrain. C'est aussi pour cette raison que l'entreprise s'engage à nouer des alliances stratégiques, ou comme le dit Quentin Delpech essayer « de se faire amie[157] » avec les leaders locaux qui sont censés représenter la communauté, notamment les juntes directives de l'Association de développement, les membres de l'Association rurale d'administration des systèmes d'aqueducs et d'égouts (ASADA), la mairie locale et les guides religieux. L'entreprise renforce son contrôle du territoire en s'appuyant sur des personnes qui, de par leur rôle communautaire, dominent les principaux espaces de dialogue et de rencontre (associations de développement, associations sportives, écoles, églises). À travers la réputation et l'influence dont ils bénéficient, ils peuvent influencer les opinions des habitants et le débat local autour du projet de développement. C'est le cas de Nestor, à la fois vice-président de l'Association rural d'aqueduc et d'égouts de San Pedro, président de l'Association de développement de Fatima et maire du district au moment de l'arrivé de H Solís. Pour le nombre des charges publiques qu'il occupe, son rôle en tant que facilitateur du projet est crucial :

> « Dieu nous donnent les ressources pour les utiliser, le problème surgit quand on les utilise de la mauvaise façon. Je suis voisin de ce fleuve depuis 46 ans et je connais le processus quand il y avait des poissons et nous, les voisins, nous l'avons détruit […]. En plus, nous allons utiliser ce fleuve dans la partie que déjà est endommagé par les hommes, les prises d'eau pour la consommation humaine sont intouchables, elles ne vont pas être affectées. […]. Donc, l'entreprise vient ici et te dit "Ecoute Marta, cet endroit nous voulons l'acheter pour le régénérer, de manière que le fleuve produise de l'eau et s'il n'y a pas d'eau, il n'y a pas d'énergie " du coup c'est un allié dans la récupération du bassin de la rivière et pour moi H Solís est aussi un allié du développement communal, à travers la génération des projets communaux…en ce moment, si le barrage est construit, on va avoir un apport de 22 millions annuels pour des projets communaux. »
> (Entretien de l'auteur avec Nestor)

Dans les faits, Nestor est convaincu des bienfaits de ce projet soit au niveau environnemental (car l'action de l'entreprise permettrait la récupération et la protection de l'aire proche du fleuve, dont, selon lui, les voisins n'ont jamais pris soin) que au niveau social (de par son aide

---

[155] Doris BUU-SAO, « Défense de l'Amazonie, "bénéfices de la pollution". Indigènes et ouvriers face à l'exploitation pétrolière » *in* Amin Allal, Myriam Catusse et Montserrat Emperador Badimon (eds.), *Quand l'industrie proteste. Fondements moraux des (in)soumissions ouvrières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018. p.1.65.
[156]Ibid.
[157] Quentin DELPECH, *op. cit.*, p. 55.

économique au financement des projets communautaires). Malgré l'opposition qu'une large partie de la population montre, il continue à sponsoriser le projet. Se faisant, il est convaincu de servir son village et d'agir dans l'intérêt de la communauté. Toutefois il est accusé par d'autres habitants de poursuivre ses propres intérêts dans la mesure où il veut vendre les terres de sa famille adjacents aux berges de la rivière à H Solís.

Parfois certains des leaders locaux peuvent entraver l'action de l'entreprise et doivent être réduit au silence. C'est ce qui s'est passé avec le vicaire du diocèse de San Isidro de El General qui a montré publiquement son opposition au barrage. Suite aux tentatives (échouées) de Raúl de le rencontrer, le représentant de H Solís décide d'appeler le supérieur hiérarchique du vicaire pour qu'il lui donne l'ordre de ne plus faire intrusion dans cette affaire car la fonction de l'église est de « conserver la paix[158]» et non pas d'engendrer un conflit social. Il serait intéressant, dans une éventuelle poursuite de la recherche, d'approfondir les différentes postures des églises (notamment catholique et évangélique) à l'égard du projet, leur capacité d'influencer les opinions des fidèles et plus en général leur rôle dans les dynamiques de pacification, résistance, négociation, opposition qu'ont caractérisé la vie de San Rafael et de ses alentours pendant ces six dernières années.

Les alliances entre l'entreprise et les autorités villageoises déclenchent parfois des luttes de légitimité intracommunautaire pour définir qui est le vrai représentant de la volonté du village. Si l'entreprise restreint la négociation à ceux qu'elle considère être les représentants légitimes des intérêts communautaires, leur autorité est remise en question par d'autre secteur de la population, notamment par les membres du Comité contestataire qui ne se voient pas représentés par ces leaders. C'est notamment dans le village de San Rafael que le Comité Pro Rescate del Río San Rafael a fait pression pour expulser le président de la junte directive de l'Association de développement, accusé de collaborer avec l'entreprise sans avoir consulté les autres associés.

c. Discréditer les opposants

Une autre pratique récurrente consiste à discréditer le Comité Pro Rescate del Río San Rafael et ses alliées qui proviennent de l'extérieur du village. Cette tactique a été observé également par Quentin Delpech, à travers par exemple la diffusion des rumeurs visant à entacher la réputation des dirigeants syndicaux[159]. Dans notre étude de cas, les défenseurs du fleuve sont dépeints comme des égoïstes et antinationalistes dans la mesure où ils préfèrent défendre leur mode de vie que faire des concessions pour le bien être du pays. Raúl utilise l'expression « *Not in my backyard* » (NIMBY) pour décrire l'attitude des opposants, c'est-à-

[158] Extrait de l'entretien de l'auteur avec Raúl. Voir annexe N°1.
[159] Quentin DELPECH, *op. cit.*, p.55.

dire qu'ils ne veulent pas subir les impacts locaux d'un projet de grand intérêt pour la nation. C'est la question de la distribution inégale des bénéfices et des couts environnementaux. La construction du barrage hydroélectrique, selon l'entreprise constructrice, est nécessaire pour rejoindre l'objectif à l'échelle globale de réduction de la dépendance énergétique mondiale vis-à-vis des combustibles fossiles et pour assurer la souveraineté énergétique nationale. De l'autre côté, elle cause des impacts écologiques et sociaux très localisés. En réalité la posture des contestataires est bien plus nuancée que ce qu'affirme Raúl. En effet, ceux qui s'opposent à l'installation du barrage, contestent plus en profondeur les plans d'expansion énergétique nationaux. Selon eux, le Costa Rica dispose déjà de l'énergie dont elle a besoin, pourtant la construction du projet, loin de bénéficier à la nation, sert à faire des profits privés et à enrichir une élite politico-économique restreinte. Ils contestent d'ailleurs la légitimité des barrages hydroélectrique comme source d'énergie propre.

C'est surtout la crédibilité de Ríos Vivos que l'entreprise essaie de miner, notamment en accusant le mouvement d'être « idéologique », « extrême », « sensationnaliste » et « radical ». Selon H Solís, Ríos Vivos est en effet le véritable responsable du conflit social, accusé d'avoir manipulé le Comité en défense du fleuve San Rafael en faisant appel aux « peurs et thèmes idéologiques qui bon, enlèvent de l'objectivité à la vrai question[160]» et « créent beaucoup de confusion parmi la population[161]». Ce discours est reproduit par certains villageois, selon lesquels le conflit social a été généré principalement par des étudiants universitaires « communistes », « radicales », qui « viennent jeter de l'huile sur le feu[162]».

d. Participation et consultation

> « La gestion sociale que l'entreprise a menée à bien a été mise en place à travers un processus participatif et continue, basé sur le dialogue, où on a encouragé la démarche des consultations des intéressés, tout en cherchant l'équilibre et le consentement pour générer au sein des communautés de l'aire d'influence du projet, un environnement social propice à la construction et à l'opération du projet hydroélectrique.[163]».

Ce document, rédigé par la sociologue de l'entreprise afin d'obtenir le permis de viabilité environnementale, met en lumière l'adhésion de l'entreprise aux bonnes pratiques internationales. La participation et la consultation sont au cœur de l'action de H Solís mais, comme il est bien précisé dans cet extrait, elles sont utilisées afin de créer un environnement favorable à la réalisation du projet. Les dispositifs participatifs sont largement utilisées par

[160] Extrait de l'entretien de l'auteur avec Raúl. Voir annexe N°1.
[161] Extrait de l'entretien de l'auteur avec Grettel. Voir annexe N°1.
[162] Extrait de l'entretien de l'auteur avec Nestor. Voir annexe N°1.
[163] Grupo H. Solís, « Tercer informe de sintesis de actividades sociales informativas del proyecto hydroelectrico San Rafael », Expediente D1-10685-2103-SETENA, 12 octobre 2016.

l'entreprise, surtout depuis l'arrivée de Raúl à la tête du projet en conséquence de son engagement à appliquer les plus hauts standards sociaux et environnementaux internationaux.

C'est à partir de la fin des années 1990 que les démarches participatives apparaissent dans les politiques d'aide au développement[164], alors que des processus d'ouverture au marché et de transformation de l'intervention de l'État se mettent en place. Les institutions multilatérales et les bailleurs internationaux commencent à réviser leurs principes d'opération[165] et à favoriser des méthodes expérimentales associant les populations destinataires à l'identification des besoins et à la définition des actions[166]. La « participation » devient ainsi le maître-mot des débats contemporains sur le développement, repris tant par les ONG que par les institutions internationales et les entreprises engagées dans des démarches socialement responsables. Le constat de l'émergence et de la circulation des pratiques participatives partout dans le monde, amènent Alice Mazeaud, Magali Nonjon et Raphaëlle Parizet à parler d'un « tournant participatif mondiale ». Ce tournant, loin d'être homogène, se caractérise par une pluralité des pratiques et des politiques participatives[167].

Les entreprises, elles aussi ont intégré ce mot-clé dans leur politiques d'aide au développement. À ce propos, Claude Le Gouill observe que dans le cadre d'un « nouveau modèle de régulation environnementale du *sustainable mining* [168]» la participation des communautés résidentes dans l'aire d'influence est largement valorisée. Néanmoins, le recours à des instruments participatifs par les entreprises nécessite d'être questionné dans la mesure où nombreuses études ethnographiques montrent l'usage stratégique et préventif de tout conflit social que celles-ci en font. À ce propos, l'enquête de terrain en Amazonie Péruvienne menée par Doris Buu-Sao nous montre comment les acteurs de l'extraction pétrolière s'appuient sur une offre participative afin de pacifier les conflits sociaux qu'accompagnent leur activité. En effet, le secteur extractif est souvent source de conflit et la consolidation des mécanismes participatifs par les entreprises - loin d'être garantie de démocratie - sert à légitimer leur action et à assurer la continuité de leur activité face à une

[164] Notons par exemple que à la diffusion de ces démarches a contribué un rapport publié en 1999 par la Banque Mondiale, qui conditionne les programmes de réduction de la dette à l'application des procédures participatives, comme explique Olivier Nay (2010). Toutefois Lebovics (2007) et Delville (2005) - ce dernier faisant référence à Chauveau - soulignent que la participation des populations aux projets dont ils sont les destinataires date de l'époque de la colonisation.

[165] Olivier NAY, « Politiques de développement », *in* Olivier Borraz et Virginie Guiraudon (dir.), *Politiques publiques. Changer la société* (vol.2), Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p.139-170 et Maxime LEBOVICS, « Analyse des apports et des contraintes du développement participatif », *Afrique contemporaine* 2007/3, N° 223-224, 2007, pp. 403-432.

[166] Philippe Lavigne DELVILLE, « Les diagnostics participatifs dans le cadre des projets de développement rural dans les pays en développement : postulats, pratiques et effets sociaux des PRA/Marp », Communication au colloque « Culture et pratiques participatives : une perspective comparative », organisé par le LAIOS et l'AFSP, Paris, 20-21 janvier 2005.

[167] Alice MAZEAUD, Magali NONJON, et Raphaëlle PARIZET, *Les circulations transnationales…, op. cit.* p.23.

[168] Claude LE GOUILL, « Les « communs » à l'épreuve de l'activité minière. Le cas du projet Constancia au Pérou », *Critique Internationale*, Vol. 77, N°4, 2017, pp.57 – 79.

conflictualité croissante[169]. De son côté, Philippe Lavigne Delville nous invite à réfléchir au paradoxe des démarches participatives, lesquelles « tout en se réclament explicitement des démarches de sciences sociales […], elles reposent finalement sur des postulats profondément a-sociologiques[170]».

Dans notre étude de cas, plusieurs anecdotes nous montrent que la participation est restreinte à des interlocuteurs sélectionnés. C'est pourquoi, elle sert plus à consolider les intérêts de l'entreprise et légitimer son action qu'à garantir la pleine représentativité des personnes affectées par le projet. Dans tous les villages potentiellement affectés par le projet, des réunions d'informations ouvertes à la participation citoyenne ont été organisés par H Solís. En observant les listes de présence et les rapports conclusifs de ces réunions, il en résulte que le nombre des participants est très réduit (maximum quatorze personnes), dont au moins trois sont des employés de l'entreprise et cinq des représentants des Associations de développement de chaque village[171]. En faisant les comptes, moins de la moitié sont des voisins intéressés au projet. Cela peut partiellement s'expliquer par un désintérêt vis-à-vis du projet, par une stratégie de boycott des activités de l'entreprise par les opposants mais aussi, dans certains cas, par une communication inefficace, voir biaisé. Une expérience personnelle qui m'a été raconté par Chumi, président du Comité Pro Rescate del Río San Rafael, illustre comment la communication est parfois dirigée aux personnes à priori favorables à H Solís :

> « Je me suis rendu compte un an et demi plus tard qu'ils étaient en train de travailler avant que le peuple se rende compte de ce qui était en train de se passer. Dans cette réunion à Fatima, de l'entreprise. Pratiquement ils nous n'ont pas prévenus à l'avance pour avoir le temps d'aller à la réunion, ils m'ont prévenu vers midi, un ami à moi m'a prévenu qu'il y avait une réunion car à eux ça ne leur intéresse pas de donner beaucoup d'information, de façon que les gens ne viennent pas. Un ami s'est rendu compte qu'il y avait une réunion, il nous a invité et en temps record j'y suis allé, il faillait être à Fatima à treize heures. Il y avait certains habitants, surtout de gens de l'autre côté du projet, ceux qui sont pour, et il y en avait d'autres comme nous qui sont venus écouter, sans savoir ce qui nous attendait. »
> (Entretien de l'auteur à Chumi, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael)

D'ailleurs, il faut considérer que l'interlocuteur privilégié est la junte directive de l'Association de développement de chaque village. Comme on l'a vu, à San Rafael cette junte n'est pas représentative et légitime aux yeux des habitants. Ici, le président de l'association a signé tous les documents nécessaires afin de montrer le soutien populaire à l'entreprise face aux agences publiques compétentes, sans pourtant avoir consulté les associés, au point qu'ils ont dû l'expulser.

---

[169] Doris BUU-SAO, « 'Perúpetro est ton ami : un gouvernement des contestataires en Amazonie péruvienne », *Participations*, Vol. 6, N°2, 2013, p.119-139.
[170] Philippe Lavigne DELVILLE (2005), Ibid.
[171] Grupo H. Solís, « Tercer informe de sintesis de actividades sociales informativas del proyecto hydroelectrico San Rafael », Expediente D1-10685-2103-SETENA, 12 octobre 2016.

Il existe deux canaux privilégiés de participation que nous présente Raúl : le site internet et le personnel sur place, mais aussi des réunions et des tours organisés pour visiter d'autres barrages hydroélectriques. On a déjà parlé du site internet qui, loin d'être un canal de communication entre l'entreprise et les habitants, est plutôt une stratégie d'image. Parlons maintenant des tours organisés. L'entreprise paye un autobus qui arrive à San Pedro pour récupérer des groupes de vingt-cinq/trente personnes intéressées par la visite d'autres projets hydroélectriques. Sofia se charge de les accompagner jusqu'au site de destination (le barrage Toro I), où Raúl les attend. Un représentant de l'Institut Costaricien d'Electricité tient une conférence sur le sujet, en mettant en valeur l'importance de l'énergie pour le pays et en montrant les différents moyens disponibles pour mitiger les impacts environnementaux du projet. Après une visite guidée des infrastructures du barrage, ils sont invités à s'asseoir dans une *soda*[172] pour parler avec la propriétaire. L'objectif de ces visites est, selon Raúl , de permettre aux participants de « redimensionner la taille et les caractéristiques générales de l'œuvre d'infrastructure d'un projet hydroélectrique, tout comme de l'impact sur l'environnement naturel et sur les communautés dans l'aire d'influence, à partir du point de vue d'une communauté qui a vécu le processus de construction et opération d'une centrale hydroélectrique[173]». Malgré les efforts faits par l'entreprise pour diffuser l'information, il résulte que les participants de ces visites guidées sont encore une fois des personnes déjà très actives dans des activités communales, notamment les leaders locaux qui depuis toujours travaillent ou collaborent avec les associations de développement, avec l'Association des systèmes d'aqueducs et d'égouts ou avec l'église. Les contestataires, qui refusent de participer aux activités de H Solís, l'accuse de sélectionner des barrages qui se situent à une certaine distance par rapport aux centres habités, à la différence du projet de San Rafael, où de nombreuses personnes vivent aux berges de la rivière. Ces épisodes nous montrent comment les démarches participatives peuvent être facilement manipulées, en faisant une sélection stratégique du lieu, des intervenants et des participants de manière à seconder les intérêts de l'entreprise. Notons que ces visites sont organisé conjointement par les cadres de l'entreprise privé et de l'institut public d'électricité, ce qui nous invite à nouveau à interroger les relations entre ces deux entités.

Les dispositifs participatifs permettent d'ailleurs à l'entreprise de légitimer ses interventions dans le village dans la mesure où ces interventions ont été coproduites par l'entreprise et les bénéficiaires, alors qu'en réalité cette collaboration est asymétrique : la participation se fait

[172] *Soda* indique une petite taverne familiale où on peut manger des plats typiques à des prix économiques.

[173] Grupo H. Solís, « Tercer informe de sintesis de actividades sociales informativas del proyecto hydroelectrico San Rafael », Expediente D1-10685-2103-SETENA, 12 octobre 2016.

dans les cadres posés par l'entreprise. On le voit bien dans le programme volontaire de coopération communale « l'1% », dont on a déjà parlé : la population participe à l'élaboration des projets de développement d'intérêt communautaire mais ses propositions sont soumises à l'aval de l'entreprise. L'effet de cet instrument participatif est alors de restreindre les espaces d'autonomie communautaire.

Un autre dispositif largement utilisé est celui de la consultation. Selon la normative nationale, pour obtenir la viabilité environnementale et sociale auprès du Secrétariat technique environnemental (SETENA), l'entreprise doit apporter la preuve d'avoir informé et consulté la population affectée par le projet. L'entreprise organise à cette fin des réunions informatives, où elle demande aux participant de signer leur présence (même si selon la version fournie par les contestataires, ces signatures sont ensuite utilisées pour faire preuve de l'appui local au projet) et cherche l'appui des leaders locaux (notamment les représentants des associations de développement et des églises locales). Les opposants de leur côté envoient des documents à titre individuel ou associatif montrant leur opposition au projet. Dans cette situation, il est difficile pour le Secrétariat technique environnemental de prendre une décision. À ce point, Raúl décide de montrer à l'institution ses efforts pour ouvrir des espaces de dialogue avec les habitants (création du site web, actes juridiques rédigés par un avocat qui témoignent de la tentative de Raúl de se réunir avec les opposants). En plus, il sollicite une audience privée avec SETENA. Une fois accordée cette audience, il regroupe une cinquantaine de personnes, la plupart faisant partie de l'église évangélique de Zapotal (un village qui entre dans l'aire d'influence du projet), dont le pasteur appuie le projet de barrage, pour les ramener en autobus à San José afin qu'ils donnent leur avis favorable devant le secrétariat. Suite à cette rencontre, l'entreprise obtient la viabilité environnementale.

Quand je demande à Raúl si, malgré la résistance au projet d'une bonne partie des habitants, il veut poursuivre la réalisation du barrage, sa réponse est nette : « oui, oui oui oui, bien sûr! ». Le fait qu'il y ait une opposition locale, ne peut pas empêcher la réalisation d'une œuvre d'intérêt national. Il précise que l'objectif de la consultation n'est pas de savoir si les habitants sont favorables ou opposés. Le but est de comprendre quelle est la perception qu'ils ont du projet et de détecter leurs préoccupations, les inclure dans la matrice des impacts environnementaux pour ensuite trouver des mesures de mitigation et compensation. Autrement dit, la consultation n'est pas contraignante pour la réalisation du projet dans la mesure où des moyens de compenser les inquiétudes des opposants au barrage sont incluses dans le plan de gestion environnemental.

Il mentionne à ce propos une clarification de l'Organisation International du Travail (OIT) autour de la Convention 169 (qui a été ratifié par le Costa Rica en 1993)[174] lors d'un rencontre internationale des entreprises minières, qui explique :

> « Le résultat de la consultation n'est pas juridiquement contraignant, car il reste dans les mains de l'autorité publique de prendre la décision finale à faveur du bien commun. Cela est important car parfois on a donné lieu au faux espoir que les communautés autochtones et tribales ont un droit de véto lors du processus de consultation. Ce n'est pas ça.[175]».

Même si la Convention 169 se réfère exclusivement aux peuples autochtones, Raúl s'en sert pour nous montrer que la consultation sert comme base de négociation autour des compensations pour les impacts du projet de développement, ce n'est pas la construction du barrage en soi qui fait l'objet de la consultation : « tout peut être négocié sauf le projet lui-même et cette négociation doit se maintenir dans le cadre des conditions de rentabilité du projet », affirme Claude Le Gouill[176]. Cela cause des problèmes dans la mesure où les militants revendiquent de pouvoir négocier le projet et non pas de négocier autour de ceci : « Le fleuve ne se négocie pas ! », récite un de leur slogan. Nous observons prendre forme une dynamique d'exclusion du processus consultatifs de ceux qui ne sont pas enclins à accepter la mise en place du barrage. Claude Le Gouill montre très bien cette dynamique où :

> « une frontière s'est érigée entre le bien et le mal, entre ceux qui acceptent le processus de participation encadré depuis le haut et ceux qui mobilisent d'autres répertoires d'action, et dont les revendications et modes d'action sont renvoyés dans l'illégitimité selon un processus juridique de « criminalisation », voire exclus de ce qui est considéré comme la civilisation.[177]»

Sans faire recours à la force, il est tout à fait possible pour l'entreprise d'assoir son contrôle sur l'aire d'influence du projet, souvent avec l'appui ou la complaisance des autorités locales. La réception des offres et des activités organisés par H Solís n'est pas du tout consensuelle et il est à nos yeux très difficile de dresser un panorama clair, stable et figé des postures des habitants.

---

[174] Voir Christian COURTIS, «Apuntes sobre la aplicación del Convenio 169 de la OIT sobre pueblos indí genas por los tribunales de América Latina Revista Internacional de Derechos Humanos, Año 6 , N° 10, 2009, pp. 53 – 216. URL : http://www.corteidh.or.cr/tablas/r23739.pdf (site consulté le 17/04/2020).

[175] Presentación del Director Regional de la Oficina de la OIT para América Latina y el Caribe José Manuel Salazar-Xirinachs En la Conferencia Internacional de Minería (CONFEMIN), Lima, Perú, 15 de Setiembre, 2016, p.7, URL : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---americas/---ro-lima/documents/statement/wcms_523910.pdf (site consulté le 17/04/2020).

[176] Claude LE GOUILL, *op. cit.* p. 69.

[177]Ibid., (voir notamment la page 76 de l'ouvrage).

Partie 2 - Le terrain face à l'entreprise

Avec l'intention de rentrer en débat avec la littérature autour des conflits engendrés par des activistes d'extraction de ressources naturelles, nous essayerons ici de rendre compte de la complexité des postures des potentielles « bénéficiaires » du projet. Nous proposons de remettre en question l'idée d'une opposition binaire entre d'une part l'entreprise constructrice du projet et d'autre part les habitants qui se situent aux alentours. Pour ce faire, les différentes réactions des villageois aux propositions et stratégies mises en place par l'entreprise afin d'obtenir leur consentement seront analysées. Malgré l'effort de H Solís pour établir des relations de bon voisinage, un acteur ouvertement contestataire viendra déranger la paix sociale. En mobilisant des concepts de la sociologie des mobilisations, nous proposons dans une deuxième partie de décrypter le discours, les stratégies d'action et les alliances nouées par le Comité Pro Rescate del Río San Rafael, en mettant en valeur ses succès et ses limites.

2.1. Le « chaos social »

Melvin, membre du Comité utilise l'expression « chaos social » pour décrire les effets de l'arrivée de l'entreprise sur la vie du village. La notion de chaos nous parait saisir la complexité des réactions et interactions que la planification du projet a déclenché, dans la mesure où elle renvois à une idée de désordre, de confusion, d'irrégularité mais aussi d'imprévisibilité.

> « Le thème du projet hydroélectrique me donne beaucoup d'émotions, car j'aimerai voir le fleuve régénéré. » ; « S'ils sont nos voisins, ils vont nous aider. »
> (Entretien de l'auteur avec Nestor, leader local).

> « Nous aussi au débout nous avons appuyé le projet. Ensuite, nous nous sommes rendu compte que dans d'autres villages des communautés luttaient contre des projets semblables et nous avons commencé à mieux nous informer et nous avons compris qu'ils nous ont dit des mensonges. » (Extrait d'une conversation de l'auteur avec doña Nelsi et don Rafael, membres du Comité contestataire, noté sur mon carnet de terrain).

> « En tant que représentant d'une association, je suis resté un peu neutre. »
> (Entretien de l'auteur avec Walter, leader local).

> « J'ai un peu mal à la gorge mais je me vois obligé de parler aujourd'hui car le fleuve il ne peut pas parler, j'ai eu l'honneur de m'asseoir déjeuner dans le fleuve, cela n'a pas de prix et si vous avez donné un prix à ça, messieurs je suis désolé, cela n'a pas de prix, le fleuve n'est pas là pour être vendu ».
> (Intervention d'un membre du Comité contestataire à l'audience de l'ARESEP[178]).

Rendre compte de la pluralité des réponses vis-à-vis des programmes sociétaux offerts par H Solís, mais aussi de la manière dont son arrivée reconfigure les relations sociales dans l'aire d'influence du projet est l'un des buts auxquels aspire notre travail. En effet, si la littérature

[178] ARESEP, Acta N°63-2016, 19 decembre 2016, San Pedro, Pérez Zeledón, pp.63.

autour des conflits liés à l'extraction des ressources naturelles tend à « naturaliser les conflits socio-environnementaux comme le résultat nécessaire des dommages environnementaux, de la dépossession territorial ou des entrées génères par l'extraction minière ou pétrolière au niveau national, régional et local en engendrant une « malédiction des ressources » »[179], l'objectif de notre recherche est de rendre compte de la complexité des interactions qui caractérisent les territoires affectés par des activités extractives ou des projets de développement. De nombreuses études de cas nous invitent à nuancer l'idée d'une opposition manichéenne entre les agents de l'extraction des ressources naturelles et les habitants qui contestent sa présence, pour interroger les interactions quotidiennes qui prennent forme sur le terrain et qui permettent la coexistence de l'entreprise et des villageois. Dans son étude ethnographique menée dans une enclave extractiviste au Pérou, Claude Le Gouill observe que les programmes de RSE de l'entreprise ont réussi à déplacer les contestations des habitants non plus sur l'activité minière elle-même, mais sur le respect des engagements pris par l'entreprise. Le projet d'extraction n'est pas contesté par l'ensemble de la population, au contraire nombreux y vois une occasion d'ascension sociale[180]. D'autre part, certains habitants contestent le monopole de l'entreprise sur l'activité extractive, tout en défendant une extraction minière à petite échelle : c'est notamment le constat de Simon Lévy[181]. Maïté Boullousa-Joly réfléchit sur la capacité de l'entreprise à prévenir tout tentative de contestation dans les communautés argentines de Quilmes et Aimacha, qui sont pourtant très connues pour leur victoires politiques et dont certains leaders ont acquis une notoriété internationale pour leurs combats en défense de droits des peuples autochtones. Encore une fois, c'est surtout l'offre d'emplois et le financement des projets de développement répondant à des réelles exigences internes qui ont permis à l'entreprise de créer des divisions au sein des deux communautés[182]. Doris Buu-Sao à son tour, s'intéresse à la manière dont la dépendance des habitants vis-à-vis de l'entreprise influence les modalités de contestation. Si l'offre d'emplois et la distribution des services entravent l'émergence d'un mouvement ouvertement contestataire, la chercheuse nous invite à ne pas considérer les bénéficiaires comme des récipiendaires passifs mais comme des agents qui jouent leur jeu[183]. Dans ce cadre, malgré la difficulté d'organiser des mobilisations contre le projet extractif, les actions revendicatives ne sont pas impossibles, comme l'émergence de la lutte du Comité Pro Rescate del Río San Rafael illustre.

---

[179] Doris BUU-SAO, *Enfrentarse a la industria petrolera…, op. cit.,* p.60.
[180] Claude LE GOUILL, *op. cit.*, p. 69.
[181]Simon LÉVY, « Les « conflits de l'extractivisme », entre processus globaux et impacts locaux : Approche comparative de cas de conflits extractifs dans le département colombien de Nariño et la Sierra Norte de l'État mexicain de Puebla », Intervention au Congrès AFSP Bordeaux 2019.
[182] Maïté BOULLOUSA-JOLY, *op. cit.*, p. 46.
[183] Doris BUU-SAO, *« Enfrentarse a la industria petrolera…., op. cit.,* p. 60.

> « Marta : quel impact le projet a eu sur tes relations familiales et communautaires ?
> Melvin : Horrible, horrible car moi, ce que je peux dire est que le père de la créature [Nestor], il était…au moins avec moi, nous avons partagés quelques années dans la communauté et il était un des leaders les plus appréciés par cette communauté, à tel point qu'il a candidaté pour être élu en tant que maire et il a gagné avec beaucoup de voix dans le district, avec l'appui de presque 100% de la communauté et aujourd'hui ce gars, au moins moi, je n'ai aucune affection pour lui, j'ai pas envie de le saluer, ni à lui ni à sa famille car il fait partie de la famille qui a le plus appuyé le projet pour la seule raison qu'ils avaient besoin de vendre leurs propriétés aux berges de la rivière pour se faire de l'argent, eux, comme famille, sans penser aux dommages qu'ils vont causer au reste de la communauté et dans toutes les communautés que nous connaissons il y a des situations semblables, mais pas seulement ça, moi-même je sais qu'il y a des conflits entre frères, entre cousins, entre voisins et aussi dans la communauté, par exemple dans la communauté de Fatima et même celle de San Rafael, il y a eu des leaders locaux aimés par les gens qui se sont placés du côté du projet, c'est-à-dire, au niveau social a engendré le chaos. »
> (Entretien de l'auteur avec Melvin, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael).

La principale conséquence de l'arrivé de l'entreprise sur la vie quotidienne du village de San Rafael a été la fragilisation de la cohésion communautaire. Des discussions entre familles, entre voisins et/ou avec les leaders locaux sont en effet à l'ordre du jour. L'anecdote raconté par Melvin est un exemple parmi tant d'autres. D'ailleurs, la capacité de l'entreprise à imposer sa présence dans les principaux lieux d'agrégation, notamment via le contrôle de leaders locaux, entrave davantage les espaces d'autonomie communautaire. Il en résulte que la marge de manœuvre dont disposent les habitants pour réfléchir ensemble en pleine autonomie autour du projet est réduite. Dans un contexte où les décisions ne sont pas prises collectivement, y compris avec les associés des différentes associations actives sur place, les intérêts individuels priment. D'une part il y a les villageois qui essaient de tirer des avantages personnels de la présence de l'entreprise ou qui se trouvent dans des conditions économiques difficiles et cherchent à collaborer avec l'entreprise, en essayant par exemple de lui vendre leurs propriétés ou d'être employés. Ensuite, une partie de la population (notamment ceux qui ont une charge publique) trouvent que le barrage peut être un apport positif pour l'ensemble de la communauté et que l'entreprise peut devenir un collaborateur du développement local, capable de ramener des bénéfices économiques et sociaux à tous les membres du village. C'est par exemple la position de Nestor, qui occupe différents postes dans l'administration locale. Si Melvin l'accuse de vouloir s'enrichir sur le dos des autres villageois, pour Nestor poursuivre dans l'appui au projet c'est une manière de servir la communauté :

> « J'ai dit que ce projet est pour le bien, à moi ce qui m'intéresse est la communauté, je n'ai aucun problème avec personne, je n'ai un seul ennemi et avec tout mon plaisir je suis ici, à travailler et servir la communauté. » (Entretien de l'auteur avec Nestor, leader local).

D'une part, selon Nestor, l'entreprise permet la récupération du fleuve ; d'autre part elle est un alliée du développement local, comme il soutien de manière très claire dans la citation au

débout du chapitre (voir page 74). Pour ces dirigeants locaux, frustrés de continuer à solliciter l'intervention de l'État sans obtenir des réponses[184], l'aide économique de l'entreprise est une bénédiction tombé du ciel. Une partie des habitants est favorable au projet lui-même mais revendique plus de bénéfices pour le village. D'autre part, certains habitants repoussent tout type de dialogue avec l'entreprise car ils refusent de se soumettre à une logique de négociation : ils n'acceptent pas d'échanger le fleuve pour n'importe quel type de compensation économique. C'est notamment la position du Comité contestataire et de ses sympathisants, « cela n'a pas de prix » affirme un de ses membres (voir citation page 74). Nombreux sont ceux que, comme Walter, préfèrent ne pas s'exposer pour la peur que leurs affirmations puissent lui générer des conflits avec les voisins. Si sa position officielle en tant que leader local est de neutralité, sa position personnelle est particulièrement cryptique : au cours de notre entretien il passe de « oui, ça peut être une bonne opportunité pour le développement », à « je préfère rester un peu neutre », ou encore « ce n'est pas indispensable […] il vaut mieux lutter à travers les institutions publiques ». Le tissu social est alors très désarticulé, ce qui rend plus facile pour l'entreprise de s'infiltrer dans la communauté et se servir de ces tensions pour rejoindre l'objectif de construction du barrage. Or, nous observons un approfondissement des asymétries de pouvoir dans la mesure où l'entreprise favorise les liens avec des personnes qui ont déjà un rôle de première ligne au sein de la communauté, des leaders politiques ou religieux qui, par leur position publique, profitent d'une reconnaissance, d'un statut et d'un pouvoir particulier. Cette alliance a créé des ruptures au sein des villages, en opposant les leaders et une partie de leur base électorale, critique à l'égard de l'« amitié » entre l'entreprise et les autorités publiques. C'est ce qui émerge dès paroles de Melvin à propos de sa relation avec Nestor. Dans ce paysage fluide, il y a néanmoins un collectif, très hétérogène et dont la composition est variable dans le temps, qui exprime une position nette d'opposition au projet.

Si la fragmentation du lien social est le principal effet déclenché par la tentative d'insertion de l'entreprise dans les villages du district de San Pedro, nous ne pouvons pas ignorer le fait que l'arrivée de H Solís a aussi eu des effets de cohésion entre voisins. C'est notamment le cas du Comité Pro Rescate del Río San Rafael qui a permis à des habitants provenant des différents villages autour du site du barrage de mieux se connaitre et de renforcer leurs liens sociaux, malgré les différences économiques, politiques ou religieuses qui les séparent. Chumi, quand je lui demande de me raconter les impacts du projet de développement sur sa vie personnelle et communautaire, il me répond :

[184] C'est aussi Walter, président de l'Association de Développement de San Rafael à souligner, lors de notre entretien, la difficulté d'obtenir des financements publics pour mettre en place un projet de développement local.

> « Il m'a beaucoup changé en termes de relations personnelles, il m'a rendu très populaire et partout ils m'appellent, à moi : " Chumi ! ", ça oui ça a changé. Je ne suis pas en train de me battre pour Chumi mais pour le futur, pour la jeunesse et ça, ça plait beaucoup aux gens, ce n'est pas pour nous. Du coup, pour moi oui ça a changé, a amélioré les relations avec les gens ». (Entretien de l'auteur à Chumi, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael).

Malgré les tentatives d'anticipation du conflit et de négociation mis en place par l'entreprise, ce mouvement a réussi à consolider sa présence sur le terrain, à tisser des alliances à l'échelle nationale, à sensibiliser un public de plus en plus ample à la défense de l'eau et enfin à obtenir l'archive du projet de barrage.

2.2. Le Comité Pro Rescate del Río San Rafael

> « On a commencé, ont été deux personnes et on a commencé la lutte contre H Solís, un monstre, une entreprise énorme qui possède toutes les routes pavées du pays ».
> (Intervention de Chumi, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael lors d'une rencontre avec des universitaires[185]).

Cette phrase, prononcé par Chumi, le président du Comité Pro Rescate del Río San Rafael, marque un contraste très fort entre d'une part H Solís, une entreprise très puissante au niveau national qui s'est consolidée pendant le gouvernement de Laura Chinchilla (Parti de Libération National) grâce aux nombreuses concessions pour le maintien de la plupart des routes nationales, et d'autre part les opposants à son projet. Ces derniers, peu nombreux et démunis face au géant, commencent un combat dont le succès semble, depuis le tout début, très improbable. Toutefois, malgré ces relations de pouvoir qui jouent au détriment des contestataires, ils réussissent à abattre le Goliath.

Dans cette partie, nous allons essayer de comprendre les raisons du succès de ce Comité qui, contre toutes attentes, arrive à stopper le projet de barrage. Nous commencerons par retracer l'histoire du Comité Pro Rescate del Río San Rafael. Ensuite, on passera à une analyse sociologique du mouvement, en nous intéressant aux motivations et facteurs qui ont rendu possible l'engagement, à la cause défendue et au discours porté par ses membres, mais aussi aux actions et contradictions qui les caractérisent. Dans un deuxième temps, nous observerons sa capacité à nouer des alliances stratégiques et à contourner les tactiques de répression entrepreneuriale, qui sont des facteurs intéressants pour comprendre (au moins partiellement) le succès de la mobilisation.

a. Chronique du mouvement social

Le Comité nait en 2013, en réunissant différents habitants de plusieurs villages qui s'opposent à la proposition de H Solís. S'ils sont nombreux à se déclarer contre le projet, très

[185] Voir Annexe N°2.

peu pensent à se mobiliser. C'est surtout Chumi à jouer un rôle fondamental dans la constitution du Comité. Il décide de se mettre en contact avec la communauté de Longo Maï qui a mené avec succès une lutte contre deux projets de barrages et possède de l'expérience, des connaissances techniques et légales mais aussi des compétences de mobilisation. Chumi, suivi par trois autres personnes, décide de se réunir à Longo Maï avec Ríos Vivos (un mouvement rassemblant différents comités locaux opposés à la construction des barrages hydroélectriques au sud du pays, dont le Comité de Longo Maï fait partie). À cette occasion, les quatre villageois décident de suivre l'exemple des autres groups locaux et fonder un Comité au niveau de San Rafael. Cette première tentative se révèle un échec à cause de la faible collaboration des membres engagés. Toutefois, deux ans plus tard, à travers les « bouches à oreilles » et les conversations informelles parmi les villageois, Chumi découvre que d'autres petits groupes éparpillés dans les villages proches sont potentiellement intéressés à se mobiliser. Il les invite à tous se réunir et ainsi se crée un Comité non plus attaché à un village particulier mais au niveau du projet, le Comité Pro Rescate del Río San Rafael. La composition du Comité est très fluide et variable dans le temps, certains membres s'ajoutent, d'autres partent, le nombre de ceux qui restent assez constant dans leur engagement est restreint. Certaines facteurs pèsent sur l'engagement : des problèmes de santé, des situations familiales compliquées, tout comme la recherche de meilleures conditions de vie qui poussent un bon nombre d'habitants à partir vers les États-Unis. Le cœur du mouvement est composé par six/huit personnes, dont quatre composent la junte directive (à l'intérieur de la junte il y a un président, notamment Chumi, et un vice-président) ; on compte en plus un secrétaire et un trésorier. Autour de ces derniers gravitent nombreux voisins sympathisants, plus ou moins engagés, dont leur présence est assurée dans des actions collectives cruciales pour entraver les travaux de l'entreprise.

Le Comité commence à organiser des réunions informatives dans les différents villages concernés par la mise en place du barrage mais au fur et à mesure des actions contestataires hors du périmètre de l'aire d'influence du projet permettront à la lutte de gagner en visibilité. À la première phase de divulgation d'information, suit une phase de capacitation et de planification de la stratégie, via des ateliers spécifiques (prise de parole en publique, peinture des banderoles et pancartes…) organisés par Voces Nuestras, un important allié du Comité qu'on présentera plus tard. Le point culminant de cette phase de coordination a été l'occupation du pont de San Pedro, situé sur l'autoroute panaméricaine. Il s'agit d'un endroit stratégique pour deux raisons : il est facilement accessible pour les villageois du district de San Pedro, qui ont en effet participé nombreux, tout en se situant sur le principal axe de connexion routière entre le nord et le sud du pays et pourtant un point de passage très fréquenté. Cette action a été un point de basculement dans la lutte en défense du fleuve San

Rafael. D'abord car elle a appelé l'attention des médias régionaux, qui se sont rendus sur place pour écouter les revendications des militants. Ensuite, elle a réussi à déranger les dirigeants de l'entreprise, dont la réputation a été entachée par les paroles des habitants. Comme nous explique Chumi, en faisant référence à l'entreprise : « ça lui a fait du mal car ils n'aiment pas que la presse et les moyens de communication parlent mal d'eux [186]». Enfin, cette action a montré au gouvernement et à l'entreprise pas seulement que l'opposition au barrage était forte et bien ancrée au niveau local mais que les villageois bénéficiaient aussi d'un large appui des différents associations issues de la société civile, car des militants écologistes provenant du reste du pays ont accompagné le blocage de la route.

Le combat passe de l'arène de l'espace publique à l'arène médiatique, pour s'insérer ensuite dans l'arène judicaire. Effectivement, après le succès de cette mobilisation, le Comité entre dans une troisième phase d'apprentissage des procédures juridiques et de technicisation. À travers l'aide des militants écologistes plus expérimentés, les membres du Comité commencent à combattre l'entreprise sur le plan légal. De nombreuses plaintes sont envoyées aux agences publiques compétentes pour montrer les irrégularités du projet et des études environnementaux menées par les experts employés par l'entreprise. Au moment de mon arrivée à San Rafael, le Comité a terminé tous les recours légaux possibles et il est dans l'attente d'une réponse définitive de la part du Ministère de l'Environnement et de l'Energie (MINAE). C'est pour cela qu'à première vue j'ai eu l'impression que le Comité entrait dans une phase de démobilisation. Il y avait très peu de réunions, d'ateliers ou d'activités organisées par le Comité et ses alliés. Si au début j'ai pensé que cette absence de mobilisation aurait appauvri mon terrain, je me suis vite aperçue que la lutte n'était pas terminée. Les actions collectives ont été temporairement suspendus (à l'exception d'un atelier de capacitation et d'une rencontre avec des étudiants universitaires), mais la résistance continue au quotidien, dans les conversations entre voisins devant le supermarché ou autour d'un repas familial. L'inquiétude pour ce qui va se passer mais aussi le souvenir des moments de lutte reviennent constamment à l'esprit. Cela fait écho à James Scott, lequel, derrière « la façade harmonieuse du consensus villageois », nous invite à observer les comportements routiniers et les commentaires qui visent à dévaluer les puissants car ils constituent une forme de résistance pratiquée par les dominés[187]. D'ailleurs, en me promenant dans le village, je me rend compte de la présence des banderoles, peintures sur pierre et pancartes qui évoquent la lutte du Comité. Les figures « 5 », « 6 » et « 7 » en sont un exemple. Elle nous montrent que, même en absence d'effrontément ou de mobilisations, la lutte n' a pas disparu. Au contraire, elle est visible et perceptible dans l'espace vécu par la communauté.

[186] Entretien de l'auteur avec Chumi. Voir annexe N°1.

[187] Érik NEVEU, *Sociologie des mouvements sociaux,* La Découverte, 2019, pp. 116. Chapitre 2 « Les obstacles à l'analyse ».

Cette lutte qui entremêle des pratiques résistantes routinières et des formes d'action collective, abouti à son objectif. Le travail des militants a permis de faire entrer la lutte dans l'arène parlementaire, dans la mesure où les revendications qu'ils portent deviennent un enjeu de discussion des politiques publiques. Le refus de la déclaration d'intérêt national s'accompagne en effet par une remise en question du plan d'expansion énergétique en vigueur et par la décision du Ministère de l'Environnement et de l'Energie d'encourager la diversification de la matrice énergétique nationale.

Figure 5 (en haut à droite) : peinture sur pierre « Nos fleuves ne se vendent pas » (« Nuestros rios no se venden »).
Figure 6 (en haut à gauche) : « Sort H Solis, comprend que nous ne te voulons pas ici » (« Fuera H Solis entendan que no los queremos aqui »)
Figure 7 (en bas) : peinture sur pierre « Le peuple a besoin de ce fleuve, nous ne voulons pas H Solis » (« El pueblo ocupa ese rio, no queremos a HS »)
Photos prises par l'auteure.

b. Engagement, cause et cadrage

> « On va les attendre dans le fleuve ! »
> (Affirmation de doña Nelsi)

S'engager implique prendre un risque et ces villageois semblent être prêts à mettre leur propre corps et vie en péril pour sauvegarder le fleuve. En prononçant ces mots, doña Nelsi donne à voir sa volonté d'aller jusqu'au bout de ce combat, quelle qu'en soient les conséquences. Si le Ministre de l'Environnement et de l'Energie déclare l'intérêt national du projet, le Comité est prêt à empêcher physiquement l'entrée de l'entreprise dans le village. Ici nous allons nous intéresser aux motivations et sentiments qu'ont poussé une partie des habitants à repousser le projet, tout comme aux processus d'engagement et de cadrage qu'ont transformé ces sentiments individuels en action collective.

Les paroles de différents membres du Comité enquêtés nous permettent de comprendre que les raisons qui animent les villageois à rejoindre le mouvement entremêlent des enjeux matériels, sociaux, culturels et symboliques :

> « Protéger le fleuve est défendre la vie parce que moi, ce fleuve, a pratiquement toujours fait partie de notre vie, c'est-à-dire que lorsqu'on nait le fleuve est déjà là et je voudrais que quand je meure le fleuve reste ici, pour mes enfants. Parce que si on regarde la communauté, ce fleuve est le moteur de tout, pour l'agriculture, c'est-à-dire, tout le monde en a besoin, en été s'il n'y avait pas le fleuve, ici il n'y a rien à faire, pour nous ce fleuve est un centre de vacances, n'est-ce pas ? »
> (Entretien de l'auteur avec Maritza, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael).

> « C'est défendre la vie, défendre le plus précieux qu'on a…l'espoir et le développement des générations futures, sans l'eau nous n'avons pas d'industrie, sans l'eau non n'avons pas d'agriculture, sans l'eau nous n'avons pas de développement et d'infrastructures communales, sans l'eau il n'y a pas de vie à la base… du coup ça c'est l'idée, pour moi l'eau est tout.».
> (Entretien de l'auteur à Melvin, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael).

Pour la plupart d'entre eux, en tant qu'agriculteurs, s'engager sert à préserver leur mode de vie face à la menace d'un appauvrissement causé par la réduction et contamination de l'eau, lié à l'installation du barrage hydroélectrique. C'est le cas par exemple de Melvin ou de Chumi. Ce dernier, président du Comité Pro Rescate del Río San Rafael, a été membre d'autres associations en défense de l'environnement et à plusieurs reprises de l'Association de Développement et de l'ASADA. Il a une certaine prédisposition à la mobilisation et il fait preuve d'un intérêt particulier envers les sujets environnementaux. Il décide de concentrer ses efforts sur la défense du fleuve à cause des « mensonges et fausses promesses de l'entreprise, et de la mauvaise information ». En tant qu'agriculteur, il craint les impacts du barrage sur son activité économique mais surtout, comme nombreux d'autres membres, il commence à nourrir un sentiment de méfiance à l'égard de l'entreprise due à une manque de clarté dans ses informations et dans ses intentions (par exemple lorsque l'entreprise n a pas prévenu à

l'avance de l'organisation des réunions informatives, ou quand elle a utilisé les signatures sur les listes de présence des réunions pour montrer l'appui au projet). L'autre inquiétude majeure est liée à la faille de Zapotal, qui se trouve dans l'aire d'installation du projet. Ici, en 1996, un glissement de terrain causé par l'ouragan Cesar, a impliqué le relogement de la communauté de Zapotal. Cette zone a alors été déclaré à « haut risque » par la Commission National d'Urgence qui a ensuite interdit de construire et développer des activités commerciales.

En plus de ces conséquences directes sur la qualité de vie des habitants, le fleuve acquiert une dimension culturelle car il accompagne depuis toujours la vie des paysans, soit en leur permettant de développer leur activités agricoles et touristiques, soit en constituant un important lieu de rassemblement et de récréation pour ces villageois qui, dans la plupart des cas, ont peu des chances de sortir du district. C'est principalement pour cette raison que Maritza décide de s'unir au mouvement, comme révèlent ses mots. N'étant pas insérée dans des réseaux sociaux mobilisés et n'étant pas directement affectée par le barrage, sa mobilisation semblait peu probable. Toutefois, lorsqu'elle décide de s'installer à San Rafael, elle est invité par une amie, déjà membre du Comité, à participer à des réunions et, malgré le sens de malaise que l'idée lui procure, Maritza accepte l'invitation. Rejoindre le mouvement est une expérience complètement nouvelle pour Maritza car dans sa famille personne ne s'est jamais impliqué dans des groupes politiques ou associatifs. Malgré cela, elle affirme avoir « appris » à être militante grâce au Comité.

Figure 8 : production d'un vidéo pour diffuser les revendications du Comité, produit lors d'un atelier organisé par Voces Nuestras. Photo prise par l'auteure.

À travers les mots des enquêtés nous réalisons que, en plus d'être nécessaire au développement et bienêtre locale, l'eau est chargé d'une forte puissance symbolique. Comme nous raconte Melvin, défendre le fleuve signifie se battre pour la vie et l'avenir des générations futures mais aussi des écosystèmes qui dépendent de ce fleuve :

« Fleuves libres, peuples vivants[188] » récite l'un des slogans du Comité. Une vidéo produit lors d'une atelier de capacitation des femmes, auquel j'ai pu participer, est un exemple de cela. La figure « 8 » a été prise par l'auteur pour montrer le processus de production de ce vidéo. Des femmes de différents générations, entourés par la nature et avec le son du fleuve en deuxième plan, sont invités par les organisatrices à exposer les raisons qui les poussent à protéger leur fleuve. La mise en scène conçue par les participantes pour tourner le vidéo, attire l'attention du spectateur sur l'inter-generationalité de la lutte mais aussi sur l'harmonie homme-nature, ce qui renforce le message d'un combat en défense de la vie.

L'opposition reste confinée dans un premier temps à la sphère privée et se manifeste dans les conversations intra familiales ou entre voisins mais il faudra du temps pour qu'elle acquiert une dimension collective. Pour comprendre l'origine du mouvement social, ici compris comme « une forme d'action collective concertée autour d'une cause[189]», nous nous appuyons sur la notion de « *frame* » introduite par Gauffman[190]: cadrer signifie donner du sens à une situation, faire une liaison entre les situations singulières et un schéma interprétatif plus large. Ce processus de construction du sens se fait à travers l'aide des militants plus expérimentés qui ont été sollicités par certains habitants de l'aire autour du fleuve San Rafael (notamment par Chumi). Si ces villageois sont éparpillés et atomisés, les militants de Ríos Vivos, sur lesquels ils s'appuient, mettent leur savoir-faire à disposition des potentiels contestataires, en les aidant à construire et consolider un mouvement social. Mais surtout ils donnent du sens aux rapports sociaux vécus. Dans les faits, ils font prendre conscience aux villageois que, loin d'être un cas isolé, la situation à laquelle ils s'opposent est le résultat d'une action d'une élite politique-économique dont l'objectif est de s'enrichir, en produisant une quantité d'énergie disproportionnée par rapport aux besoins du pays. Des rencontres avec les nombreux autres mouvements actifs dans le pays contraires à l'installation des barrages hydroélectriques, permettra aux habitants de San Rafael de renforcer ce sens d'injustice partagé. Ce récit est adopté et reproduit par les membres du Comité :

> « Jamais je n'ai cru que ce type de projet puisse engendrer le développement des communautés, c'est un type de projet qui génère des entrées à la personne qui le développe mais il ne produit ni emploi, ni tourisme, il ne développe pas les infrastructures non plus, c'est une entreprise privée qui veut seulement faire de l'argent […] car elle est n'est pas nécessaire cette production d'électricité pour le pays car nous avons un surplus d'énergie en ce moment, du coup même pas pour le pays il y a de l'intérêt, il n'y a pas besoin. »
> (Entretien de l'auteur avec Melvin, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael).

[188] En langue originelle : « Rios libres, pueblos vivos ».
[189] Érik NEVEU, *op. cit,*. p.80. Voir notamment le Chapitre 1 « Qu'est ce que c'est un mouvement social ? ».
[190] Comme mentionné par Érik NEVEU, Ibid. Voir notamment le Chapitre 8 « La construction symbolique des mouvements sociaux », p.102.

> « Qu'ils ne fassent pas leur commerce en détruisant les fleuves des communautés, qu'ils ne fassent pas leur commerce en détruisant l'eau et en la convertissant en une simple marchandise, cette eau n'est pas de l'entreprise, c'est des communautés, c'est du peuple[191]».
> (Intervention d'un militant lors d'une marche à San José).

Les mots de Melvin nous montrent que une ligne de fracture est crée entre nous, les villageois dont le style de vie et le territoire est menacé par eux, les dirigeants d'entreprise visant à renforcer leur chiffre d'affaires avec la complaisance du gouvernement. C'est aussi le deuxième extrait à marquer un contraste entre l'entreprise, motivé par des intérêts commerciaux, et les communautés, dont le fleuve sont en péril.

Les militants exigent alors l'annulation du projet hydroélectrique San Rafael à cause de ses conséquences sur l'environnement et le développement local, de la conflictualité sociale qu'il a généré mais aussi des nombreuses irrégularités qui le caractérisent. Plus en général, ils s'adressent au gouvernement, et notamment au Ministère de l'Environnement et de l'Energie, réclamant un changement de politique énergétique. Ils soulignent d'ailleurs le rôle de facilitateur des intérêts commerciaux que certaines agences publiques ont joué et demandent une révision de leur statut et fonction. C'est notamment le cas du Secrétariat technique environnemental. L'Institut costaricien d'électricité est une autre cible : s'ils reconnaissent l'importance et la légitimité de cette institution, ils dénoncent une tendance à la privatisation et une proximité avec le secteur privé d'une partie de ses cadres.

L'opposition à la privatisation des biens et des instituts publics devient centrale dans le combat à travers un processus de cadrage qui, en explicitant la liaison entre ressources naturelles et bien communs, permet de donner un sens politique à la lutte :

> « Je préfère parler des " biens communs " car " ressources naturelles " fait référence à la plante, à l'arbre, au fleuve, alors que parler de "biens communs " donne un sens politique car on défend le territoire…. » (Entretien de l'auteur avec Dilana, Kiosques socio-environnementaux de l'Université du Costa Rica).

Rendre manifeste cette liaison entre la défense des ressources naturelles et leur statut de bien public inscrit la lutte dans des relations de pouvoir spécifiques, où des intérêts particuliers priment sur la volonté populaire. Se faisant, ce processus de cadrage ouvre la porte à la dénonciation des alliances entre le secteur public et privé et par conséquente rend possible la revendication de la participation citoyenne dans l'élaboration des politiques énergétiques.

Cette liaison entre ressources naturelles et biens publics permet aussi de mettre la justice environnementale au cœur de la lutte. Notons à ce propos que les militants du Comité Pro Rescate del Río San Rafael ne se définissent pas comme « écologistes », « environnementalistes » mais plutôt comme « défenseurs/défenseuses du fleuve ».

[191] Sur la page facebook de Ríos Vivos est disponible un vidéo de la manifestation du Comité à San José. Le discours mentionné dans le texte est prononcé dans ce vidéo par Osvaldo Durán Castro, URL : https://www.facebook.com/riosvivosmovimiento/videos/2023784834411515/ (site consulté le 17/04/2020).

Effectivement, leur opposition à l'égard du projet de barrage n'est pas strictement basée sur des arguments de sciences naturelles et l'environnementalisme reste un sujet de débat au sein du mouvement. Différemment, ils critiquent la distribution des biens et services environnementaux, des bénéfices et sacrifices à payer parmi les classes sociales, les aires géographiques et les générations. C'est pourquoi Cartagena parle à ce propos des mouvements « socio-environnementaux[192]», qui font une liaison entre la question de la distribution des richesses (qui peut prendre la forme tant du salaire que des ressources naturelles), portée par les mouvements sociaux classiques, et de la critique écologique.

Plusieurs revendications s'entremêlent dans le discours des militants tels que la défense de l'eau en tant que bien primaire et public, indispensable à la vie de l'homme et de l' écosystème dépendant du fleuve, la quête d'une prise en compte des exigences et préférences des communautés affectées et l'opposition à un processus de privatisation des biens et des institutions publiques qui se fait avec la complaisance de certains secteurs de l'État. À ce point, la lutte contre le barrage San Rafael acquiert une dimension plus ample. Le combat d'une partie de villageois qui veulent défendre leur mode de vie se transforme en une lutte qui doit interpeller la nation entière, voir le monde entier, où des mesures de privatisation des ressources hydriques se diffusent rapidement[193]. Comme nous avons déjà observé, ce discours entre directement en contraste avec celui de l'entreprise H Solís qui vise à dépeindre les villageois comme des égoïstes qui s'opposent au progrès de la nation. À partir de cela nous observons un dialogue constant qui prend forme entre contestataires et cibles de la contestation, autrement dit un travail de redéfinition réciproque des cadres. Cela nous rappelle l'importance de prendre en compte les interactions des militants avec leur environnement dans l'analyse des mouvements sociaux. Si dans ce chapitre nous avons laissé l'espace aux interaction entre le mouvement social et l'entreprise, au cours du troisième chapitre nous nous pencherons sur les interactions avec le pouvoir public.

c. Modes d'actions

L'historien Charles Tilly a introduit la notion des « répertoires d'actions », pour designer la palette des formes de protestation dont dispose un groupe, en fonction de son

[192] Rafael E. CARTAGENA, « El ambientalismo y la lucha contro el combo del sector électrico (1998 – 2001) », *Revista Ciencias Sociales*, N° 128-129, 2010, p.56 et Maristella SVAMPA, « Consenso de los Commodities, Giro Ecoterritorial y Pensamiento crítico en América Latina », *Observatorio Social de América Latina, 2012.* URL : http://biblioteca.clacso.edu.ar/clacso/osal/20120927103642/OSAL32.pdf (site consulté le 23/04/2020). À ce propos, Maristella Svampa parle d' environnementalisation des luttes sociales. Les conflits socio-environnementaux sont des conflits liés à l'accès et au contrôle des ressources naturelles et du territoire. Dans ces conflits s'affrontent des acteurs, avec des intérêts et des valeurs divergents, dans un contexte d'asymétrie de pouvoir. Ces conflits opposent différentes conceptions du territoire, de l'environnement et de la nature mais ils impliquent aussi une conception divergente du développement et de la démocratie.

[193] Voir à ce propos le documentaire de Jérome FRITEL « Main baisse sur l'eau : la bataille de l'or bleu » (1h30mn), France, 2019, disponible sur Arte.

identité, de sa condition sociale, de la cause défendue mais aussi du système politique au sein duquel il agit. Les militants en défense du fleuve San Rafael entremêlent des performances classiques (manifestations, réunions) avec des répertoires de « troisième génération internationalisé, reposant sur l'expertise mêlant en réseaux mouvements sociaux, ONG internationales et experts[194]». Ils font principalement recours à des actions localisées qui prennent forme dans l'espace vécu par la communauté, tout en visant le pouvoir central.
On peut distinguer trois typologies d'interventions impulsés par le Comité, qui souvent se chevauchent entre elles.

Tout d'abord le Comité, à travers ses alliés, organise des réunions et des conférences dans chaque village potentiellement affecté par le barrage. L'intention de ces actions est de vulgariser l'information technique et légale pour la rendre accessible et compréhensible pour les villageois. C'est surtout Ríos Vivos, dont le Comité fait partie, qui met à disposition du groupe local des militants plus expérimentés et compétentes sur les enjeux énergétiques pour diffuser des informations qui remettent en question le discours de l'entreprise.

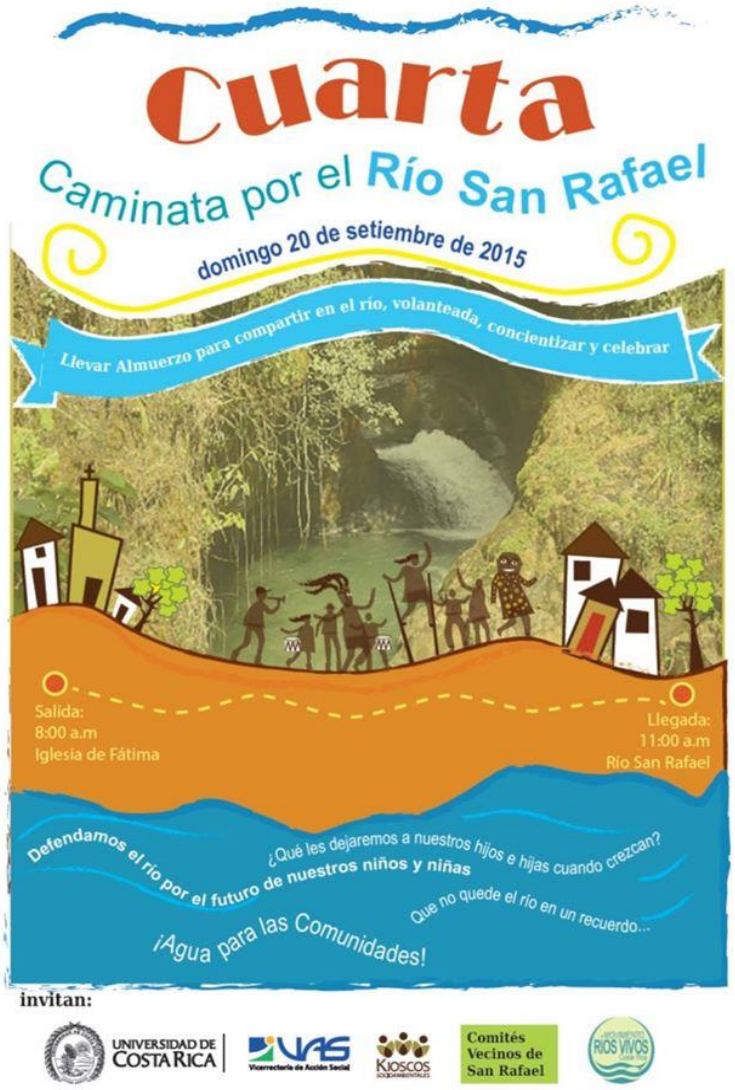

Figure 9 : Tract produit par le Comité Contestataire et ses alliées pour inviter la population à participer à une marche en défense du fleuve San Rafael.
URL (site consulté le 07/05/2020) : https://www.facebook.com/socioambientalesucr.kioscos/photos/a.832854153473629/880079645417746/?type=3&theater

Ensuite des actions de capacitation et mobilisation menées avec l'aide d'une association alliée, Voces Nuestras, visent à transmettre des savoir-faire militants et renforcer

[194] Érik NEVEU, *op. cit.*, p.80. Voir notamment les Chapitre 1 « Qu'est ce que c'est un mouvement social ? » et le Chapitre 5 « De « nouveaux » mouvements sociaux ? ».

les capacités d'organisation, de coordination et de stratégie des membres du Comité et des voisins qui soutiennent leur lutte. Des ateliers de prise de parole, de peinture des pancartes, d'utilisation des différents moyens de communication, sont mis en place à ce propos. Ces formations culminent dans l'organisation des plusieurs marches organisées au niveau du district de San Pedro, auxquelles assistent plus ou moins trois-cent personnes. Le parcours prévoit de longer le fleuve pour informer toutes les communautés touchées par ses eaux de la proposition du projet de H Solís et des conséquences que ceci aura sur leur villages. Comme nous montre le tract dans la figure « 9 », les marches, se terminent avec un repas convivial sur les berges du fleuve, pour rappeler l'importante valeur social et récréative que le fleuve représente pour les communautés qui l'entoure. Le blocage du pont San Pedro, dont on a déjà parlé, est l'apogée de cette phase de mobilisation, dans la mesure où elle a eu beaucoup de succès en termes de participants et de visibilité. Une autre manifestation aura lieu dans les rues de la capitale, au mois d'avril 2019. À travers un autobus mis à disposition par d'autres organisations en appui au mouvement, les voisins de San Rafael rejoignent San José, où ils s'unissent aux communautés de Turrialba, elles aussi menacées par deux projets de barrage de l'entreprise H Solís. Dans leur parcours ils s'approprient des lieux symboliques de la capitale (le parc de San Pedro, la place de la culture, la place de la démocratie, la promenade des étudiants, le théâtre national) pour rejoindre la Cour de Justice et enfin l'Assemblée législative. Ces lieux, emblèmes de justice et démocratie, ne sont pas choisis au hasard. Viser la Cour de justice signifie mettre la question de la légalité au centre de la lutte, en dénonçant la complaisance des institutions qui ont octroyé les permis malgré toutes les irrégularités soulignées. De l'autre côté, choisir le siège du parlement est un moyen de rendre visible leur combat face à des centres de pouvoir très éloignés de l'espace où la lutte se joue au quotidien. C'est aussi demander l'inclusion effective des populations concernées par la mise en place des projets de développement dans les processus de prise de décisions.

Une troisième typologie d'actions, fait référence à un registre technique, juridique et de contre-expertise qui montre la capacité des contestataires « à identifier les bons guichets », « les procédures efficaces [195]» pour entraver l'action de l'entreprise. On retrouve ici les études techniques faites volontairement par des professeurs ou des étudiants universitaires pour contraster l'expertise de l'entreprise, tout comme les nombreuses plaintes légales que le Comité, aidé par des spécialistes volontaires, ont envoyé aux agences étatiques responsables d'octroyer les autorisations nécessaires à la poursuite des travaux. Ces actes légaux, envoyés stratégiquement au dernier moment, même si pour la plupart ont été rejeté, ont permis au

[195] Érik NEVEU, *op. cit.*, p.80. Voir notamment le Chapitre 7 « Mobilisations et systèmes politiques », p. 93.

Comité de ralentir le processus, en gagnant du temps mais surtout en épuisant les ressources (notamment économiques) de l'entreprise :

> « Une partie de notre stratégie était de faire en sorte que les couts de construction d'un projet soient tellement élevés à cause de la conflictualité sociale qu'ils disent non, ça ne vaut pas le coup, c'est mieux non, c'est mieux aller vers l'énergie solaire ou éolienne car là personne nous dérange…et je crois qu'on a atteint cet objectif car dans les derniers années, si vous regardez au sein de SETENA, il n'y a plus des projets hydroélectriques, " là il y a Ríos Vivos , ils vont nous déranger, parler avec les communautés…il vaut mieux pas". ».
> (Entretien de l'auteur avec Luis Monge, membre de Ríos Vivos).

Luis Monge explique que la principale stratégie adopté par les membres du Comité consiste à entraver les travaux de l'entreprise en refusant de dialoguer avec elle et en contournant les tentatives de consultation de la population mises en place par H Solís. Cette attitude radicale se justifie dans la mesure où elle empêche à l'entreprise de montrer aux instances publiques compétentes qu'elle a garanti la participation et la consultation des habitants, comme la loi nationale exige.

Comme affirme Charles Tilly, les répertoires d'actions sont co-construit dans une interaction constante entre l'état et les mouvements protestataires[196]. Dans notre étude de cas, comme nous nous intéressons aux modes de répression menés par des agents privés, il nous semble pertinent d'analyser le dialogue qui se fait entre H Solís et le Comité Pro Rescate del Río San Rafael. Ces deux acteurs sont en effet dans une interaction constante où chacun des deux fronts essayent de décrypter les stratégies de l'adversaire et de les contourner. À ce propos Combes et Filleule nous invitent à prendre en compte les « effets de la répression sur les changements de modes d'action mais aussi la manière dont le répertoire répressif s'adapte en retour.[197]».

Raúl à plusieurs reprises fait preuve d'une fine connaissance de la stratégie des adversaires : refuser le dialogue avec l'entreprise de manière qu'elle ne puisse pas montrer d'avoir garanti la participation et la consultation de toutes les parties concernées, envoyer aux agences publiques des documents en contestant les études de l'entreprise au dernier moment pour retarder la procédure, gagner du temps et faire perdre de l'argent à l'entreprise :

> « Le point est : après des années on se rend compte que la stratégie des groupes tel que Ríos Vivos est "non au dialogue " pour ralentir le processus car s'il n'y a pas dialogue, je ne peux pas présenter à SETENA un document d'une réunion avec des conclusions, des photographies, des listes de présence. Il y a une limite de trois mois pour présenter des documents, nous l'avons présenté et eux, ils attendent le dernier jour pour présenter leur opposition, pourquoi ? parce qu'au lieu d'accélérer le processus de deux mois, ils le retardent de trois. Du coup ce qu'on observe est une stratégie de ralentir, ralentir, ralentir et bon, je suis sûr qu'ils le font car ils pensent que ce qu'ils font est correct mais au lieu de chercher le dialogue, le consensus, il y a une position absolue de " non", cela est ce que nous identifions comme le vrai problème. Si on

[196] Idem, p.89.
[197] Hélène COMBES et Olivier FILLIEULE, *op. cit.*, p.54.

> pouvait ouvrir un espace de dialogue, à travers un gouvernement ou d'un tiers, on pourrait avancer dans le projet, en prenant en compte la position des opposants mais si la position est "non à 100% " il n'y a pas d'espaces de dialogue et au final le projet qu'on aurait pu faire en 2017, nous sommes en 2019 et on l'a pas encore fait, au final ce sont des couts supplémentaires si le projet est plus cher et ces couts supplémentaires nous allons le faire remarquer à ARESEP et ARESEP décide comment les traduire dans les tarifs et tous les costariciens payent un projet plus cher que ce qu'ils auraient payé si à la place de l'opposition il y aurait eu du dialogue. » (Entretien de l'auteur avec Raúl, H Solís).

Cette capacité d'observation et de décodage des stratégies du Comité, lui permet d'adapter les interventions de l'entreprise en fonction de l'évolution des tactiques de son adversaire. Un exemple très illustratif de cette dynamique est la création du site internet dédié au projet hydroélectrique San Rafael. Ce site a effectivement été créé suite à l'échec de l'entreprise de mener à bien le processus d'audience publique car les opposants interviennent pour entraver la procédure. L'entreprise propose alors un autre mécanisme de consultation publique, le site internet. Comme on l'a déjà expliqué, cet instrument permet à l'entreprise d'obtenir de la légitimité vis-à-vis du Secrétariat technique environnemental (SETENA), en montrant ses efforts pour garantir la participation citoyenne, alors qu'il n'est pas du tout conçu en tenant compte de la spécificité locale et notamment de l'accès difficile au réseau internet.

Lors de mon entretien avec Raúl, je lui demande pourquoi les assistantes du projet recrutés dans les villages de l'aire d'influence du barrage, qui s'occupent de diffuser les informations ou de faire les entretiens porte à porte, sont toutes femmes. Je lui demande s'il s'agit d'une simple coïncidence ou si cela répond à une politique de genre adoptée par l'entreprise. Il me répond que c'est un choix stratégique qui a été conçue par la sociologue de l'équipe de gestion sociale. Selon elle, si l'on envoie des femmes, il est moins probable que des conflits surgissent car aucun homme oserait agresser une femme alors qu'au contraire « aux hommes ils lui sortent le *machete*[198] ». Dans ce cas c'est le Comité à se rendre compte de cette tactique et décide à son tour d'envoyer des femmes en premier ligne.

d. Les alliances du Comité

Une des raisons qui explique le succès du mouvement est surement sa capacité à nouer des alliances stratégiques avec d'autres comités communautaires, tout comme avec des associations écologistes nationales et des universités. Depuis le tout début, le Comité devient partie de Ríos Vivos, une plateforme de rencontre entre les différents mouvements sociaux qui s'opposent à la construction des barrages hydroélectrique au sud du pays. Grace à la médiation de la pastorale sociale de l'église de San Isidro, les nombreux comités locaux actifs dans les alentours de Pérez Zeledón commencent à tisser des liens et à développer un réseau, en donnant naissance, en 2013, à Ríos Vivos . Ce mouvement social a su rapidement devenir

[198] Extrait de l'entretien de l'auteur avec Raúl. Voir annexe N°1.

un interlocuteur crédible et légitime pour le gouvernement, au point qu'il a été invité à participer à l'élaboration du VII Plan National d'Energie. Cela, comme nous explique Luis Monge, a été possible grâce à ce processus d'unification des différentes luttes locales, qui a amené à la création d'un mouvement social plus ample, capable de se relier au secteur écologiste du pays et de s'imposer sur la scène nationale.

Ríos Vivos, qui a réussi à gagner l'appui d'autres associations régionales et nationales, partage ses nombreuses alliances et aides matérielles avec le Comité Pro Rescate del Río San Rafael. Au début, c'est surtout la pastorale sociale de l'église de San Isidro qui met à disposition de Ríos Vivos une voiture, un secrétaire salarié et du matériel varié pour soutenir leur campagne de divulgation d'informations dans les villages potentiellement affectés par des projets de barrage. Des pressions menées par une coalition d'entreprises constructrices a obligé l'église à renoncer à ce projet. En parallèle, l'université de Costa Rica, l'association Voces Nuestras et l'association écologiste FECON donnent un appui financier à Ríos Vivos, tout en lui apportant une aide technique, légale, un savoir-faire militant et en donnant une ampleur nationale à la lutte du comité. L'action de Ríos Vivos abouti à annuler tous les projets planifiés dans l'aire sud, à exclusion du projet San Rafael. C'est pour cette raison que pendant les deux dernières années, toutes les ressources et l'énergie du mouvement et de ses alliés seront canalisées vers le Comité de San Rafael. Jiri, l'un des militants les plus actifs au sein de Ríos Vivos, nous explique en effet qu'aider le Comité n'était pas seulement un geste de solidarité, mais c'est aussi un moyen d'éviter que la construction du barrage San Rafael soit une porte d'entrée pour des nouveaux projets hydroélectriques.

La lutte contre le projet San Rafael a été la plus longue et exténuante car l'entreprise « a montré ses muscles », comme nous dit Luis Monge. Elle a adopté une attitude de confrontation avec les villageois opposés à son projet, en les dénigrant et en essayant de les isoler du reste de la communauté, mais elle s'est aussi beaucoup investi dans les relations sociales avec les leaders locaux, arrivant à écraser les liens sociaux. La réponse du Comité a été à la hauteur du défi lancé :

> « Le groupe du PH San Rafael a été comme le moteur qui a gardé active la flamme, ça a été le cœur du mouvement en ce moment car parfois le mouvement [Ríos Vivos] est comme une tête, qui pense, qui articule mais c'est là que le sang est en train de couler, à San Rafael, c'est-à-dire, au niveau de l'engagement qu'ont montré les gens, dans aucun autre lieu personne l'avait montré à ce point […] y compris mette leur vie en péril, ils [les employés de H Solís] s'ils viennent ici, ici ils ne rentrent pas. » (Entretien de l'auteur avec Luis Monge).

Encore un fois, le Comité de San Rafael se distingue par la force de l'engagement de ses membres.

Revenons sur les alliances du mouvement. Comme on l'a déjà mentionné, Ríos Vivos bénéficie du soutien moral, technique et financier d'autres organisations, notamment Fecon, Voces Nuestras et les kiosques socio-environnementaux de l'Université du Costa Rica.

Ce dernier est un programme de la branche d'action sociale de l'Université de Costa Rica (UCR), né en 2007 dans le cadre de la lutte contre l'adoption du Traité de libre commerce (TLC) avec les États-Unis. Une groupe d'étudiants de sciences sociales a décidé à cette occasion d'aller rencontrer les communautés rurales éparpillées sur tout le territoire national pour les informer sur la possible introduction du traité et de ses conséquences. L'université opte pour institutionnaliser cette initiative, en créant un kiosque d'information. Une fois terminé cette lutte, ce groupe d'étudiants se réoriente vers la question des conflits socio-environnementaux. À partir de ce moment, les membres du kiosque travaillent avec différentes communautés pour leur apporter des compétences dans la défense de l'environnement mais aussi des capacités d'organisation. Le but, comme affirme Dilana, vice directrice du programme, est de « générer de l'autonomie communautaire mais surtout de partager les instruments avec les communautés pour la défense de leur territoire[199]». Le kiosque décide de ne pas intervenir directement dans le village de San Rafael car ceci bénéficie déjà d'un très large soutien ; toutefois, à travers la médiation de Ríos Vivos elle met ses compétences à disposition du Comité : partage d'informations, révision de l'étude d'impact environnemental, soutien et renfort lors des actions organisées par le Comité mais elle donne aussi aux villageois de San Rafael des espaces de dialogues au sein de l'université.

Voces Nuestras est un autre partenaire qui a joué un rôle de premier plan dans le transfert des différents types de compétences aux membres du Comité. Il s'agit d'une association mésoaméricaine de communication populaire et communautaire, financée par les fondations allemandes Rosa Luxembourg et Brot für die welt. Depuis 1989 elle travaille avec des mouvements sociaux et organisations centroaméricaines et mexicaines qui sont traditionnellement mises à l'écart des centres de pouvoir, afin de les aider à avoir plus d'influence sur les processus de prise de décision à l'échelle locale, nationale ou régionale. C'est avec cette intention qu'elle intervient dans le village de San Rafael, sollicitée par Ríos Vivos. Ici elle se charge de réaliser nombreux ateliers de communication radiophonique, de prise de parole devant les médias, de peinture des pancartes, de prise des photos, etc...

Le dernier allié du Comité est la Fédération Costaricienne pour la Conservation de l'Environnement (FECON), une plateforme qui, depuis une trentaine d'années réunie associations et mouvements sociaux actifs dans la défense de l'environnement et des ressources naturelles, tout en prêtant beaucoup d'attention au thème de la justice sociale. FECON est une association qui bénéficie d'une certaine renommé, légitimité et crédibilité au

[199] Extrait de l'entretien de l'auteur avec Dilana. Voir annexe N°1.

niveau national. Ces membres sont souvent appelés pour des entretiens dans les médias mais aussi, en tant que représentants du secteur écologiste du pays, ils sont consultés dans l'élaboration des plans de développement nationaux. C'est pourquoi son appui permet au combat des villageois de San Rafael d'acquérir une visibilité et une légitimité nationale.
Ces alliés, qu'ont apporté chacun des compétences différentes au mouvement, ont été cruciales pour permettre au Comité contestataire de faire peser sa voix sur les décideurs politiques. Mais c'est aussi la liaison entre le Comité et les partis politiques, qui nous approfondirons au cours du troisième chapitre, à avoir influencé la décision du ministère.

e. Impacts biographiques de l'engagement

Lorsque certains membres du Comité me rejoignent chez doña Nelsi et don Rafael pour me raconter leur combat, ils alternent des moments drôles, où ils rigolent, ils chantent des hymnes et répètent à haute voix des slogans ou encore, remplis d'enthousiasme, ils me montrent leurs banderoles et d'autre moments de rage, de frustration et de détermination à poursuivre le combat jusqu'au bout. On comprend vite que cette lutte a rempli et continue à remplir leurs journées et qu'elle a eu une incidence très profonde sur leurs perceptions d'eux-mêmes et de leur environnement social et politique. Ils décrivent cette lutte comme un moment d'apprentissage très important mais aussi comme un moment de rencontre et de consolidation des liens sociaux. Effectivement, malgré le fait que beaucoup d'entre eux peinent à lire et à écrire, ils ont acquis des connaissances et des compétences dans des domaines très diversifiés : qu'il s'agisse de caractéristiques techniques de construction du barrage ou des lois qui règlementent ce type d'activité, mais aussi des compétences d'organisation et de coordination d'activités ou encore, notamment via les ateliers de Voces Nuestras, des techniques de communication, de prise de parole en public, de montages vidéos. Ils ont surtout acquis de la confiance en eux-mêmes. Doña Nelsi m'avoue par exemple : « jamais j'avais pensé pouvoir parler en public mais ce mouvement me donne la force pour m'exprimer en public. ». Chumi, lui aussi, nous raconte son processus de changement :

> « Si vous m'auriez fait un entretien avant [la création du Comité] je me cachais, mais on s'anime, on perd la peur et on risque. Quand cinq étudiants de Pérez Zeledón m'ont fait un entretien, je n'ai pas dormi de la nuit, un public de gens préparés… et quand je suis arrivée à la présentation je l'ai fait très informellement et à eux, comme ils sont jeunes, à eux ça leur a plu que je fasse une présentation informelle, ce n'était pas sérieux, c'était une manière de parler très moche. […] Il fallait parler dans des événements culturels mais personne se motivait pour le faire mais quelqu'un devait parler, du coup au final je l'ai fait. Maintenant oui, on a des gens qui parlent bien, ils ne sont pas préparés mais ils parlent bien. Avant non. […] Ca nous plait beaucoup aussi qu'ils sachent des femmes, ici il n'y a pas qui fait et qui fait pas, ici il y qui a envie de la faire [la présentation] et se motive pour la faire, n'importe comment il l'a fait. » (Entretien de l'auteur à Chumi, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael).

Les mots de Chumi nous permettent aussi d'introduire le thème de la place des femmes au sein du Comité. J'ai eu la possibilité de participer à un atelier de capacitation organisé par Voces Nuestras, réservé aux femmes de l'aire d'influence du projet. Doña Nelsi me propose de venir, en m'expliquant « nous femmes nous sommes engagés mais nous ne pouvons pas participer aux ateliers, nous devons cuisiner, prendre soin des enfants, mais nous aussi nous sommes engagés. En plus, nous femmes nous parlons beaucoup mais en public c'est un autre chose, nous ne savons pas comment faire. C'est toujours les hommes qui parlent ». Pour cette raison, Voces Nuestras met en place un atelier tout au féminin de prise de parole en public. Cet atelier permet à ces femmes de s'éloigner de leurs foyers pour rejoindre cet espace de dialogue exclusif. Certaines arrivent avec leur jeunes filles, d'autres ont confié le soin de leurs enfants aux voisines ou aux grande mères qui se chargent de les aider pour leur permettre de poursuivre leur combat. D'autres femmes ne participent pas directement à l'activité mais s'occupent de nous apporter de la nourriture pendant les deux jours où nous sommes réunies dans le salon communal. Cette solidarité entre femmes et la capacité à s'organiser entre elles nous montre que l'engagement à la lutte souvent n'est pas un fait solitaire, un choix d'une seule personne mais il est possible que s'il s'appuie sur un réseau de personnes qui soutiennent la cause. L'atelier commence. On est assises dans un cercle qui ressemble une quinzaine de femmes de trois générations différentes, trois d'entre nous sont membres du Comité et les autres sont sympathisantes. Les quatre organisatrices (deux de Voces Nuestras, une de Ríos Vivos et l'avocate qui a suivi la procédure légale du projet San Rafael) se présentent et nous invitent à faire de même. Des rires de malaise se propagent dans la salle mais petit à petit chacun prend la parole. Les trois membres du Comité expliquent avoir du mal à s'exprimer : même si elles connaissent par cœur toutes les étapes de la lutte, à chaque fois qu'on leur pose des questions elles se cachent derrière Chumi, Melvin, ou Luis Monge qui font toujours comme les porte-parole du Comité. Ensuite, on commence toutes ensembles à reconstruire l'histoire du barrage pour au final nous diviser par petits groupes et construire des arguments. Le but est de simuler une conférence de presse pour dénoncer auprès du gouvernement toutes les irrégularités du projet ou une audience au tribunal, où H Solís et le Comité s'opposent. Dans un dernier temps, on se remet en cercle pour partager nos commentaires et conseils pour améliorer les présentations.

À la fin de cette expérience, Maritza fait un retour sur l'atelier qui lui a permis de « parler moins », faisant référence à l'importance d'écouter les autres, sans parloter avec sa voisine, et « parler plus », car elle s'est rendu compte connaitre beaucoup de choses à propos du projet de barrage et, qu'avec un peu d'entrainement, elle aussi pourra prendre la parole en public :

> « J'ai appris beaucoup, même à parler, parler moins et plus, car je parle beaucoup mais comme ça, par exemple avant l'atelier je ne pouvais dire rien du projet parce que c'est comme si je n'avais pas de cohérence et je ne m'étais pas rendu compte de tout ce que je savais du coup

> maintenant que je fais l'atelier, je me suis rendue compte que j'ai beaucoup d'informations, que je connais beaucoup de choses, du coup je pense, je ne sais pas pourquoi une personne connait beaucoup des choses et quand quelqu'un d'autre lui demande, il répond "parle avec tel personne, peut être il peut mieux t'expliquer, allez où il y a quelqu'un qui vous explique mieux", sont ces petites choses que une personne, même si elle les connait, elle ne sait pas comment le dire ou ne se motive pas à le dire, du coup oui, j'ai beaucoup appris. »
> (Entretien de l'auteur avec Maritza, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael).

Il est trop tôt pour dire si ces militants transposeront les savoirs-faires acquis dans d'autres domaines ou ils les recyclerons pour entreprendre des nouvelles luttes. Il serait intéressant de retourner sur le terrain dans quelques années pour observer les trajectoires personnelles de chacun, soit en termes de carrière professionnelle soit d'engagement à d'autres associations ou mouvements sociaux, comme par exemple les associations de développement locales. Ce qui est certain est que cette longue résistance a été un moment de fracture entre l'avant et l'après, tant au niveau communautaire qu'au niveau personnel.

f. Les contradictions du Comité

Assise à la table de doña Nelsi et don Rafael, avec deux de leurs enfants qui dinent avec nous, doña Nelsi me propose de gouter de l'ananas. J'en mange une partie et je lui demande si c'est l'un des produits qu'elle et son mari cultivent. « Non, c'est de Pindeco », me réponde-t-elle. Andrès, le troisième enfant travaille en effet dans la plantation d'ananas et, comme il m'explique, chaque fin de semaine l'entreprise distribue quelques ananas à chacun de ses employés. Cette anecdote synthétise les contradictions du mouvement en défense du fleuve. Dans les faits, si les défenseurs du fleuve se mobilisent contre H Solís, aucune protestation collective a eu lieu contre Pindeco, qui depuis de nombreuses années contamine les eaux du fleuve San Rafael, où ils coulent les produits chimiques utilisés dans la monoculture d'ananas. Lorsque Pindeco s'est installé au sud du pays, à la fin des années 1970, elle s'est appropriée une partie du fleuve pour irriguer ses champs mais, à cette époque-là, personne ne s'en était aperçu. Selon Jiri, membre de Ríos Vivos, cela a été possible car Pindeco représentait le tout premier projet de développement du pays et du coup les habitants avaient confiance dans les promesses faites par l'entreprise, mais aujourd'hui cela ne pourra pas se reproduire. Néanmoins la question est à nos yeux bien plus complexe. Même si aujourd'hui les effets négatifs de la monoculture sur la santé, l'environnement et la société sont connus du grand public, le degré de dépendance économique et social auquel Pindeco a habitué ses employés, leurs familles et leurs villages, rend difficile toute forme de contestation. L'attitude diffusée parmi les villageois à l'égard de cette situation paradoxale n'est ni d'appui ni d'opposition. Cela s'explique surement par le fait que le Comité de San Rafael mais aussi le mouvement Ríos Vivos sont très hétérogènes et surtout « c'est un

mouvement communautaire, pas environnementaliste[200] ». Il serait intéressant dans une éventuelle poursuite de la recherche d'approfondir la comparaison entre les différentes stratégies adoptées par ces deux entreprises pour s'insérer dans le tissu local et comprendre pourquoi l'une a eu succès, tandis que l'autre a déclenché une forte opposition au niveau local et national. J'essaie d'y réfléchir avec Luis Monge et nous arrivons à identifier quelques raisons. D'abord, Pindeco a adopté un profil beaucoup plus discret et silencieux, par exemple ses dirigeants ne s'entremêlent pas aux villageois, comme l'illustre le fait qu'il est très difficile de rencontrer les hauts cadres de l'entreprise. Au contraire H Solís a essayé de marquer le territoire en imposant visiblement sa présence (participation aux fêtes locales, sponsorisation des devises des équipes de football, etc..) et de rentrer en contact personnellement avec les leaders locaux mais aussi avec les opposants. Face à cette attitude ostentatrice, une réponse contestataire a été mise en place. Il faut surement considérer aussi que Del Monte a réussi à nouer des alliances politiques fortes et stables au niveau du canton de Buenos Aires, alors qu'à San Rafael les positions des dirigeants sont assez ambigües. Un autre facteur à considérer est le caractère transnational de l'entreprise Del Monte, qui implique qu'il y a des intérêts commerciaux parmi les deux pays (États-Unis et Costa Rica) qui entrent en jeu et qui laissent moins de marge de manœuvre au gouvernement national. L'imaginaire du dommage causé a également joué un rôle important, dans le sens où l'activité de Pindeco ne va pas impacter de la même façon que le projet du barrage sur le cours du fleuve : le niveau d'extraction d'eau est plus réduit par rapport à une hydroélectrique. Enfin, l'image d'un fleuve sec perturbe plus les habitants locaux par rapport à l'image d'un fleuve contaminé. En plus d'avoir un impact très visible, H Solís n'offre qu'une quantité limitée et précaire d'emplois, tandis que Del Monte génère beaucoup de travail :

> « ...du coup Pindeco est une situation bien compliqué par le fait qu'ici Pindeco contamine assez les sols mais elle génère aussi beaucoup d'emplois et il y a beaucoup de gens dans les communautés qui vivent et achètent à manger grâce à ce que lui donne Pindeco, au point que certains arrivent aussi à faire de l'argent, ici à San Rafael, à San Geronimo, à Guardia, à Fatima, dans tout le district, c'est-à-dire, c'est une entreprise qui génère beaucoup de millions dans le canton, du coup, oui, ils ramènent beaucoup d'argent aux communautés…même s'ils disent que l'argent qu'ils font avec l'ananas va vers l'étranger, dans les comptes des banques internationales, beaucoup de cet argent, beaucoup de cette production reste ici… en effet l'eau que Pindeco est en train d'utiliser génère, d'une certaine manière, de la valeur au sein de la communauté […]. »
> (Entretien de l'auteur avec Melvin, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael).

Cela nous montre que la question de l'emploi est tout à fait centrale dans la gestion ou prévention des conflits sociaux. D'abord car tout type de ressemblent syndical ou associatif est entravé par l'entreprise et du coup une contestation depuis l'intérieur est très improbable. Ensuite, même si une opposition externe émerge au sein du secteur écologiste national, il

[200] Extrait de l'entretien de l'auteur avec Luis Monge. Voir annexe N°1.

reste un mouvement sélectif et restreint du fait qu'il n'arrive pas à s'allier avec les communautés rurales, bénéficiant en grande partie de l'argent de Pindeco. La monoculture d'ananas est désormais ancré dans les imaginaires sociaux et dans l'économie locale, au point qu'il est impossible pour la plupart des villageois d'imaginer le sud du pays sans le géant de l'ananas. Le fait que malgré la présence de Pindeco, Buenos Aires soit le deuxième canton le plus pauvre du pays, ne suffit pas à alerter la population.

Nous avons dans cette partie essayé d'esquisser un panorama général de la manière dont l'arrivée de l'entreprise a reconfiguré les relations sociales, soit en créant des fractures parmi les leaders locaux et leur base électorale, soit en générant des discussions et des luttes entre familles et entre voisins mais aussi en poussant une partie des habitants à s'unir dans la résistance. Après avoir fait une analyse de la mobilisation du Comité Pro Rescate del Río San Rafael, nous allons voir comment ce mouvement social a réussi à atteindre son objectif, notamment l'annulation du projet de barrage, tout comme à réorienter les décideurs politiques compétentes en matière énergétique.

Chapitre 3
La co-construction de l'action publique dans le secteur énergétique

Comme nous le rappelle Patrick Hassenteufel il faut penser l'action publique « comme construction collective d'acteurs en interaction[201]» pour saisir « la complexité de l'action publique contemporaine[202]». L'analyse des interactions au sein de chaque acteur et entre les différents acteurs doit se placer au centre de l'analyse. Nous essayerons dans ce chapitre de suivre cette recommandation pour rendre compte de la participation de plusieurs acteurs (publics, privés, locaux, nationaux, transnationaux) dans la production de la politique énergétique nationale. C'est aussi le dossier de la revue « Gouvernement et Action Publique » dédié aux transformations de l'action publique dans le contexte latino-américain[203] qui nous a guidé dans notre travail. Des chercheurs francophones travaillant en Europe et en Amérique latine s'interrogent sur la place et les frontières de l'État dans l'action publique en Amérique latine, en partant du constat de l'absence d'un « champ structuré d'études de l'action publique dans les sciences sociales latino-américaines[204]». Ce sont principalement deux débats qui sont abordés par les cinq contributions réunies dans le dossier : tout d'abord la question de l' « intermédiation sociale dans l'action publique »[205], ensuite les relations entre les acteurs publics et les acteurs privés dans la production de l'action publique [206]. C'est dans cette tradition que s'inscrit notre recherche, dont le but est de rendre compte de la porosité des frontières de l'État dans le contexte costaricien. Á partir des politiques énergétiques, nous examinerons d'abord les relations entre l'État et les acteurs marchands, pour ensuite nous pencher sur les interactions entre le pouvoir public et les acteurs sociaux.

[201] Patrick HASSENTEUFEL, *Sociologie politique : l'action publique,* Armand Colin, 2011. Chapitre 5 « L'action publique comme construction collective d'acteurs en interaction », pp. 115 – 156.
[202] Ibid.
[203] « L'action publique aux frontières de l'État : regards d'Amérique latine », Gouvernement et Action Publique, Vol. 8, N°1, Presse de Sciences Po, 2019, pp. 196.
[204] Lorenzo BARRAULT– STELLA, Antoine MAILLET et Gabriel VOMMARO, *op. cit.,* p.6.
[205]Ibid.
[206]Ibid.

Partie 1 - Les frontières privés de l'État

Lorenzo Barrault-Stella, Antoine Maillet et Gabriel Vommaro rappellent que l'Amérique latine « constitue un terrain d'étude particulièrement fécond[207]» pour les relations entre État et marché car « les reconfigurations des relations public-privé y apparaissent de grande ampleur[208]». Notre terrain de recherche est intéressant à ce propos car il nous permet d'observer la superposition entre le pouvoir public et privé à l'échelle locale et nationale, tout en étant très attentifs aux acteurs internationaux qui ont joué un rôle important dans le processus de recomposition de l'action publique. Nous proposons d'étudier les changements dans l'action publique à partir de ses instruments (Responsabilité sociale d'entreprise et Partenariat public-privé) afin de « saisir la matérialité de l'action publique[209]», à la manière dont ils nous le suggère Pierre Lascoumes et Louis Simard. À travers l'analyse des ces dispositifs - dont l'État et l'entreprise se servent pour planifier la construction du barrage hydroélectrique San Rafael et la mise en place d'autres services d'utilité publique - qui sont emblématiques des transformations de l'action publique, nous allons retracer l'histoire des reformes de libéralisation et privatisation du secteur électrique. Ce qui nous intéresse est d'observer comment au delà du cadre institutionnel, il y a des trajectoires académiques et professionnelles qui contribuent à rapprocher ces deux espaces.

1.1. Responsabilité social d'entreprise

> « Ecoute, ne soyons pas ingrats, c'est pour cela qu'on paye les impôts, les routes sont dépendent de la compétence du CONAVI, du gouvernement, les terrains de football doivent être mis en place par le gouvernement, la municipalité, non, pas ça, c'est un énorme mensonge, une tromperie cruelle, ne soyez pas grossiers, ne trompez pas le peuple de cette manière, dites les choses telles comme elles sont »
> (Intervention de Melvin à l'audience de l'ARESEP[210]).

Melvin, en faisant référence aux offres de services et aux promesses de restructuration du village faites par l'entreprise, est en train de réfléchir autour d'un enjeu très discuté dans la littérature sur la RSE, c'est à dire la reconfiguration des relations entre État et marché. Nous nous sommes déjà penchés sur la question de la RSE comme outil de pacification sociale dans le deuxième chapitre mais ici nous adoptons le prisme de la RSE pour observer les interactions entre secteur public et acteurs marchands. Dans ce sens, nous considérons que cet instrument constitue une porte d'entrée pour s'interroger sur un processus plus large de recomposition de l'État, lequel, loin de disparaitre, aurait changé ses formes d'intervention.

[207]Lorenzo BARRAULT– STELLA, Antoine MAILLET et Gabriel VOMMARO, *op. cit.*, p.6. (Voir notamment la page 11 de l'ouvrage).
[208]Ibid., (voir notamment la page 27 de l'ouvrage)
[209] Pierre LASCOUMES et Louis SIMARD, « L'action publique au prisme de ses instruments. Introduction », *Revue française de science politique*, Vol. 61, N° 1, 2011, pp. 5-22.
[210] ARESEP, Acta N°63-2016, 19 decembre 2016, San Pedro, Pérez Zeledón, pp.63.

Ce transfert des compétences du secteur public au privé se fait dans le cadre des reformes de l'action publique véhiculé par la Banque Mondiale (BM) et l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE). Effectivement, au cours des années 1990 et 2000 ces deux institutions encouragent la diffusion des reformes néo-managériales[211], c'est-à-dire la transposition des méthodes de gestion entrepreneuriale au sein des administrions publiques au nom de l'efficacité, du résultat et de la bonne gouvernance[212].

Si jusqu'à présent la RSE[213] a été largement étudié par les experts en sciences de gestion, elle s'impose aujourd'hui comme un objet d'étude important pour les spécialistes de la sociologie et de la science politique[214]. Certains auteurs soutiennent que, en l'absence de réglementations internationales capables de cadrer leur conduite, les entreprises (notamment multinationales), « dont le budget et la puissance d'action dépassent ceux de beaucoup d'États en développement[215]», tendent à s'ériger en « institution-phare de la société[216]». Anne Peeters par exemple perçoit la RSE comme le résultat d'un contexte de montée en puissance des acteurs multinationaux (organisations économiques et financières, entreprises) et d'autre part d'un désinvestissement des pouvoirs publics dans le domaine social[217]. Dans cette direction, Anne Bory et Yves Lochard nous invitent à considérer la dimension politique de la RSE, afin de dépasser « la stricte logique économique » pour adopter « une vision institutionnelle de l'entreprise comme une entité dotée d'une mission[218]». L'entreprise va se substituer à l'État, qui était jusque-là censé être le seul détenteur de l'intérêt général[219], dans la mesure où elle intervient dans des domaines d'action traditionnellement hors de sa compétence. Cela est possible car, comme expliqué par les auteurs, « le caractère extrêmement flou de la notion de « social » ou plus encore de « sociétal » induit une capacité à se saisir de toute une série de problèmes jusque-là hors du périmètre habituel des politiques sociales du patronat »[220].

Néanmoins, les analystes que s'intéressent aux transformations libérales de l'action publique remettent de plus en plus en question cette perception. Plutôt que de parler de

---

[211] Damien LARROQUÉ, « État des lieux. Les Léviathans sont-ils « de papier » en Amérique latine ? Discussions autour des mutations étatiques dans le sous-continent américain », *Gouvernement et action publique*, Vol. 8, N°1, 2019, pp. 157-171.
[212] Olivier NAY, *Gouverner par le marché...op., cit*. p.6.
[213] Le mot anglais « social », recouvre un sens bien plus ample de sa traduction francophone « sociale », pour cette raison, certains préfèrent utiliser le terme de « sociétal », c'est à dire y compris l'environnement, comme expliqué par Anne PEETERS, *op. cit.*, p.59.
[214] Jacques VIERS et Vincent BRULOIS, *op. cit.*, p. 59.
[215]Ibid.
[216] Ibid. (Voir notamment la page 6 de l'ouvrage).
[217] Anne PEETERS, *op. cit.*, p.59.
[218] Anne BORY et Yves LOCHARD, « La responsabilité sociale des entreprises : un cheval de Troie politique ?, *Sociologies pratiques*, Vol.18, N°1, 2009, p. 39.
[219]Ibid.
[220] Ibid. (Voir notamment la page 44 de l'ouvrage).

« désinstitutionalisation de l'État [221]» et d'« institutionnalisation de l'entreprise[222]», nombreux chercheurs mettent l'accent sur la superposition du secteur public et privé. À ce propos, Jonah Levy affirme que « la globalisation et la libéralisation n'ont pas signifié l'érosion de l'interventionnisme étatique mais plutôt son redéploiement sur de nouvelles missions[223]». Toujours dans l'intention de nuancer le processus d' « autonomisation » du secteur privé vis-à-vis de l'État, Olivier Nay nous invite, à partir de l'exemple du champ de l'aide au développement, pour réfléchir à la « distribution de l'autorité[224] » entre acteurs marchands et gouvernements. Sans s'arrêter au constat de la « montée en puissance des acteurs privés[225]» dans la sphère internationale, il s'intéresse « aux usages gouvernementaux du marché[226]» et « aux activités entrepreneuriales des acteurs marchands dans les espaces traditionnellement contrôlés par les gouvernements [227]». Les acteurs marchands ne collaborent pas seulement avec les États dans la mise en place de « services publics ayant une dimension sociale, sanitaire et environnementale [228]» mais ils s'investissent dans la production des normes privés qui s'étendent au delà du champ marchand. Néanmoins, pour être effectives, ces normes doivent être réappropriées par des acteurs gouvernementaux qui les traduisent en instruments juridiques nationaux. Autrement dit, l'application de ces standards internationaux privés repose sur des engagements volontaires, dont la transgression n'engendre pas des peines juridiques pour les transgresseurs. C'est en effet l'un de problèmes soulevés par les militants environnementalistes ou de défense des droits des peuples autochtones qui soutiennent l'élaboration d'un droit international susceptible de cadrer l'activité des entreprises. L'État, quant à lui, change sa manière d'exercer le pouvoir[229]. À ce propos, Patrick Hassenteufel essaye de résumer les transformations de l'intervention étatique :

> « D'un côté l'État agit plus indirectement que directement, est plus en interaction qu'en action, délègue plus qu'il n'intervient directement, fixe des objectifs, oriente et incite plus qu'il ne met en œuvre lui-même ; de l'autre il renforce ses capacités de contrôle à travers le développement de l'audit, de l'évaluation, du benchmarking, du contrôle de qualité, etc., notamment dans le cadre des agences[230]».

Notre étude de cas rend compte de la superposition entre acteurs publics et acteurs marchands. Revenons à la citation initiale de Melvin, lorsqu'il accuse H Solís de « tromper » le peuple, en lui offrant de paver les routes et de construire des terrains de football pour

[221] Martine BOCQUET, *op. cit.*, p. 6 (Voir notamment la page 154 de l'ouvrage).
[222] Ibid.
[223] Comme mentionné par Damien LARROQUÉ, op. cit., p. 100. (Voir notamment la page167 de l'ouvrage).
[224] Olivier NAY, *« Gouverner par le marché…op. cit*., p. 6. (voir notamment la page 129 de l'ouvrage).
[225] Ibid.
[226] Ibid.
[227] Ibid.
[228] Ibid. (Voir notamment la page 141 de l'ouvrage).
[229] Ibid.
[230] Patrick HASSENTEUFEL, *op. cit.* p. 98. Voir notamment le Chapitre 9 « Les changements de l'action publique ».

gagner la bienveillance du village. Ces taches, explicite Melvin, relèvent de la compétence de l'État, auquel les citoyens versent des impôts. Il semblerait alors que l'entreprise vienne combler les carences d'un État incapable d'assurer des infrastructures basiques. Cependant, loin d'agir au détriment de l'État, l'entreprise s'appui sur des représentants publics, situés soit à l'échelle locale ou nationale, pour mettre en place ses actions socialement responsables. En effet, dans le village de San Rafael, l'une des stratégies de l'entreprise H Solís pour instaurer sa présence sur le terrain est de nouer des alliances avec des personnes ayant une charge publique, notamment la junte directive des associations de développement des différents villages dans l'aire d'influence, le maire du district de San Pedro ou encore les responsables de l'Association d'administration des systèmes d'aqueducs et d'égouts (ASADA)[231] de San Pedro. Plus précisément, l'élaboration d'offres socialement responsables dans le village n'est possible que grâce à la collaboration des autorités locales, lesquelles permettent à l'entreprise de connaitre les exigences des villageois en termes des services sociaux et ensuite de concevoir des offres visant à satisfaire les besoins des habitants et obtenir de cette manière leur consentement. D'ailleurs, cette collaboration prévoit aussi un transfert monétaire d'entrées générées par le projet depuis l'entreprise envers la junte directive des associations de développement, de manière qu'elles puissent gérer ce budget pour mettre en place des services d'utilité publique, élaborées de manière « participative » par l'entreprise et les représentants locaux. En plus, comme on l'a déjà vu, cette alliance entre les dirigeants d'entreprise et les leaders locaux pousse de nombreux habitants à s'éloigner et remettre en question la légitimité de leurs représentants qui, comme dans le cas de la junte directive de l'association de développement de San Rafael, sont accusés de collaborer avec H Solís sans avoir consulté les associés. Au niveau de la municipalité de San Pedro cette dynamique se répète lorsque certains villageois pointent du doigt les fonctionnaires pour avoir octroyé les permis d'usage du sol malgré les nombreuses irrégularités mises en lumière par les opposants.

1.2. Partenariats public-privé

La prolifération des partenariats public-privé est un autre exemple du processus de recomposition de l'action publique. Comme on l'a déjà expliqué dans le premier chapitre, la diffusion des projets hydroélectrique en Amérique centrale est liée à l'adoption d'un plan de développement régional, nommé Projet Mésoamérique. Ce plan se concrétise à travers la mise en place de partenariats public-privé comme mode de financement de l'œuvre publique. Néanmoins, au Costa Rica la délégation au secteur privé de la réalisation d'œuvre d'intérêt public est une pratique qui précède de quelques années l'adoption du plan de développement

[231] ASADA est l'acronyme espagnol de « Asociaciones administradoras de los Sistemas de Acueductos y Alcantrillados ».

régional. Ce partenariat commence avec la loi 7200, approuvé en 1990, qui autorise les entreprises privées, dont au moins 65% du capital appartient à des costariciens, à générer de l'énergie provenant des sources renouvelables à un taux maximal de 15% du total de l'énergie produite dans le cadre du système électrique national. Des contrats « BOT » (*Build, Operate, Transfer*), instrument typique des partenariats public-privés, sont mis en place pour cela : l'entreprise se charge de la construction d'un service d'utilité publique et d'exploiter cette construction pendant une période de temps établi, à la fin duquel la structure deviendra la propriété du pouvoir public. La reforme 7508[232] introduite en 1994 élève le seuil de génération à 30%. Ces entreprises vendront ensuite cette énergie à l'Institut Costaricien d'Electricité (ICE). L'ICE, de son côté, est dans l'obligation d'acheter l'énergie produite par l'entreprise privée jusqu'à la fin du contrat (vingt ans dans le cas du projet San Rafael), quand la plante passera sous le contrôle direct de l'institut public. Ces réformes sont une réponse aux mesures d'ajustement structurel imposé par le Fond Monétaire Internationale (FMI) et la Banque Mondiale (BM), suite aux chocs pétroliers des années 1970 et à la conséquente crise économique. Le budget consacré à l'ICE est réduit : n'étant plus en mesure d'assurer la satisfaction de la demande nationale, l'État décide de faire appel au secteur privé pour augmenter l'efficience, favoriser une plus grande diversification de la matrice électrique et réduire les prix de l'électricité.

Ces lois font l'objet de nombreuses contestations par les militants opposés à la construction des barrages hydroélectriques et par le secteur écologiste national. D'abord car le prix de l'énergie privée est supérieur au prix de l'énergie produite par l'ICE et cette différence est directement payée par les consommateurs à travers leurs factures électriques. Ensuite, ces lois ont profité aux intérêts de certaines figures politiques nationales qui, en tant qu'investisseurs, constructeurs ou consultants ont participé au business de la génération électrique[233]. Luis Monge, nous fait observer qu'elles ont été adoptées par initiative du Parti de Libération National[234], notamment sous les gouvernement de José María Figueres Olsen (1994 – 1998)[235], fils du président Figueres qui a décrété l'abolition de l'armée et la naissance de l'ICE, et Óscar Arias Sánchez (1986 – 1990), qui a reçu le prix Nobel pour la paix en 1987, dont les familles ont des intérêts directs dans la génération énergétique privé[236].

---

[232] Consulter la loi 7200 (notamment les articles 3 et 7), URL : http://www.conelectricas.com/wp-content/themes/conelectricas/pdf/Ley%207200.pdf (site consulté le 13/04/2020) et la loi 7508 (notamment les articles 3 et 20), URL : http://www.asamblea.go.cr/sd/Documents/referencia%20y%20prestamos/BOLETINES/BOLETIN%2001/legislacion%20nacional/18093.%20%20Ley%20N°%207508.pdf (site consulté le 13/04/2020).

[233] Rafael E. CARTAEGNA, *op. cit.*, p. 86.

[234] Partido de Liberacion Nacional.

[235] Osvaldo DURÁN, « La estafa de la énergia privada », *Ambientico : revista mensual sobre la actualidad ambiental*, N°137(Venta de electricidad privada al Estado), février 2005, p.12.

[236] Manuel Antonio SOLÍS, « Entre el cambio y la tradición: el fracaso de la privatización de la energía y las telecomunicaciones en Costa Rica », *Ciencias Sociales*, Vol. 1, N° 95, p. 37.

1.3. La libéralisation du secteur électrique

Cette dynamique de transformation de l'action publique, dont la RSE et les Partenariat public-privé sont des exemples, s'insère dans de plus amples reformes d'inspiration libérale qui ont eu lieu au Costa Rica à partir de la fin des années 1980. Si, comme nous l'explique Olivier Nay[237], l'insertion du secteur privé dans le milieu public n'est pas un phénomène nouveau, le rôle que ces acteurs jouent aujourd'hui dans les milieu gouvernementale est sans précédents. Ce phénomène est étroitement lié à l'insertion de l'Amérique latine dans le marché international. Pierre-Louis Mayaux et Yves Surel[238] distinguent « deux générations de réformes » qui ont bouleversé l'économie politique des pays latino-américains. La première (1980) fait référence aux recettes imposées par le Consensus de Washington (« lutte contre l'inflation, austérité budgétaire, rééquilibrage des balances de payement, privatisations, libéralisation financière et commerciale [239]») ; la deuxième (1990), « visant moins à un rétrécissement de l'État *per se* que l'amélioration de son efficience et l'accroissement de sa capacité d'encadrement des marchés (régulation et stimulation de la concurrence, réforme des services publics, contractualisation)[240]». Les deux auteurs s'intéressent alors à la manière dont ces deux réformes ont contribué à la recomposition de l'action publique dans la région latino-américaine. En suivant l'invitation de ces auteurs, nous montrerons comment notre étude de cas, en plus d'être révélatrice d'une alliance entre le secteur public et privé au niveau local, est emblématique de la proximité entre l'Institut Costaricien d'Electricité et H Solís au niveau national.

Suite à l'adoption des lois 7200 et 7508, une autre importante tentative de privatisation et libéralisation des services de télécommunication et d'énergie a eu lieu au début des années 2000, à travers un paquet de réformes connu sous le nom de « Combo ICE », qui aurait pu remettre drastiquement en question le monopole que l'État détient sur la distribution d'énergie depuis 1949. Le combo prévoit une plus grande participation des acteurs marchands dans la génération d'énergie, mais aussi une ouverture partielle à la participation privée dans la distribution d'énergie. Le projet de « modernisation » de l'Institut Costaricien d'Electricité se présente comme nécessaire pour réduire le prix des tarifs électriques et améliorer le service, tout en attirant les investissements étrangers, dans un contexte où la dette du pays ne cesse d'augmenter[241]. De très amples protestations sociales, réunissant les syndicats des employés de l'ICE, les universités, le secteur écologiste et d'autres acteurs sociaux, ont obligé

[237] Olivier NAY, *« Gouverner par le marché…., op.cit.,* p.6.
[238] Pierre-Louis MAYAUX et Yves SUREL, *« Amérique Latine : les reformes du marché en question », op. cit.* p.5.
[239] Ibid., (Voir notamment la page 7 de l'ouvrage).
[240] Ibid.
[241] Manuel Antonio SOLÍS , *op. cit.,* p. 103.

le gouvernement à faire marche arrière. Manuel Antonio Solís observe que la mobilisation n'était pas contraire à la privatisation à priori, mais elle s'opposait à « un style de privatisation » visant à distribuer l'institut à des groupes ou personnalités associées aux principaux partis politiques.

Le « Combo ICE » n'a pas vu le jour mais Jiri et Luis Monge nous mettent en garde sur l'existence de forces visant à affaiblir cette importante institution publique :

> « Dans l'ICE il y a un secteur qui est favorable à l'ICE, c'est-à-dire un groupe de fonctionnaires qui souhaite que l'ICE continue à être de l'État mais il y a aussi un autre groupe de fonctionnaires qui sont favorables à l'ouverture de l'ICE aux entreprises privées. Certains essayent de donner plus de force à l'ICE, d'autres de l'affaiblir de manière à ce qu'il soit privatisé. Il y a aussi l'influence externe, par exemple H Solís représente ceci, elle fait du lobby à l'intérieur de l'ICE et de l'État afin que le marché de la production électrique au Costa Rica soit favorable au secteur privé. »
> (Entretien de l'auteur avec Jiri, membre de Ríos Vivos)

> « Ils sont en train de tuer l'ICE depuis l'intérieur, il y a des gens dans l'ICE qui font des choses qui ne sont pas en faveur de l'ICE et on se rend compte de ça par rapport à la génération privée, car il y a des gens qui favorisent la génération privée même si la génération privée ne favorise pas l'ICE…mais il y a aussi des gens à l'extérieur de l'ICE qui font des politiques publiques qui tendent à affaiblir l'ICE. Par exemple, les lois sur la génération privée ont été présentés par Figueres et Óscar Arias Sánchez et eux aussi ont des intérêts dans la génération privée. Du coup ici il y a un conflit d'intérêt […] »
> (Entretien de l'auteur avec Luis Monge, membre de Ríos Vivos)

Selon Luis Monge, la privatisation se fait depuis l'extérieur (par exemple à travers l'influence des banques multilatérales de développement ou des politiques publiques nationales) mais aussi depuis l'intérieur de la même institution. Néanmoins, selon nous il est difficile d'identifier une ligne de fracture entre intérieur et extérieur. Au contraire, nous observons plutôt un brouillage des frontières qui se fait à travers des figures ayant une double casquette, à la fois d'autorité politique et d'acteur marchand et qui se situent à la fois à l'extérieur ou à l'intérieur de l'ICE. À ce propos, selon Osvaldo Durán le conseil directif de l'ICE est administré par « des technocrates et politiques » qui intègrent les juntes directives ou par des actionnaires des entreprises privées engagés dans la génération d'énergie[242]. Notons que les deux militants interrogés parlent d'une division interne à l'Institut Costaricien d'Electricité. Nous pouvons effectivement observer que si d'un coté les syndicats de travailleurs de l'institut se sont mobilisés contre l'adoption du paquet des reformes Combo pour défendre le statut public de cette institution, de l'autre coté certains cadres semblent agir en faveur des entreprises privées concurrentes. Cette attitude apparaît aussi dans notre étude de cas. En effet, la décision de l'ICE de signer un contrat d'achat-vente d'énergie avec H Solís pendant vingt ans, sans attendre que le Ministre de l'Environnement et de l'Energie se prononce sur l'intérêt national du projet, nous parait un choix en ligne avec cette interprétation.

[242] Osvaldo Durán, *« La estafa de la énergia privada », op. cit., p. 103.* (Voir notamment la page 12 de l'ouvrage).

Quelques années plus tard viendra le tour du Traité du Libre Commerce (TLC) entre États-Unis, Amérique Centrale et République Dominicaine. Le débat autour de l'approbation (ou pas) du traité a profondément polarisé la société costaricienne. L'une des craintes associées au traité est le fait qu'il facilite la commercialisation des ressources naturelles, des biens et services environnementaux et notamment de l'eau. Dans les faits, le traité prévoit de déplacer la compétence relative à la régulation de l'exploitation et commercialisation des ressources naturelles hors du ministère de l'environnement[243]: même s'il affirme que chaque pays peut continuer à appliquer sa propre législation environnementale, il précise que les lois destinées à règlementer l'extraction des ressources naturelles ne découlent pas de la législation environnementale[244]. Par rapport à la ressource hydrique, l'adoption du TLC aura comme conséquence que les critères utilisés pour octroyer des concessions à des particulier pour l'exploitation de cette ressource seront moins soucieux de la garantie d'un usage durable. Au contraire, ils seront dictés par des logiques strictement commerciales. L'autre risque mis en avant par le secteur écologiste national est la remise en question du système de gestion participative de l'eau, qui se fait par le biais des associations rurales de systèmes d'administration d'aqueducs et d'égouts (ASADA), les municipalités et l'Institut national des aqueducs et des eaux résiduelles[245] (AyA[246]). En effet le traité se base sur le principe de l'égalité commerciale et juridique entre les entreprises privées transnationales, nationales ou les organisations locales[247] (en considérant que ces dernières ne visent pas à faire du profit mais à garantir un service public) sans prendre en compte l'asymétrie effective dans la disponibilité financière et économique. En plus, ce que nous observons sur le terrain est une tentative de l'entreprise H Solís de capter le soutien de ces associations locales. La même approche que H Solís a utilisé vis-à-vis des associations de développement en essayant de gagner la confiance des dirigeants locaux et provoquant ainsi une fracture entre ces derniers et leur base électorale, s'est reproduite avec les associations locales de gestion de l'eau. Par contre, dans ce cas la réponse des associations a été plus ambigüe car, si en ligne générale ses membres affirment n'être pas en faveur du projet, les militants les accusent d'avoir une attitude passive, voir conciliante avec H Solís.

Malgré la très ample mobilisation nationale qui a été déclenché par les négociations du traité, le « Oui » a gagné au referendum et le traité est à l'heure actuelle actif. Tous les secteurs

[243] FECON, « La nocividad ambiental del TLC », *Ambientico : revista mensual sobre la actualidad ambiental*, N°157 (Ambiente y TLC, resumen del debate), octobre 2006, pp. 9 – 13.
[244] Ibid.
[245] Ibid.
[246] AyA est l'acronyme de Aguas y Alcantarillados.
[247] Osvaldo DURÁN, « TLC subasta privada del agua », *Ambientico : revista mensual sobre la actualidad ambiental*, N°157 (Ambiente y TLC, resumen del debate), octobre 2006, p. 18.

publics ont par conséquent été ouvert à la libéralisation et privatisation. Pour ce qui se réfère au secteur électrique, si les réformes libérales précédentes avaient déjà contribué à créer un marché interne de la ressource hydrique, le TLC amplifie davantage ce marché et l'ouvre à la participation internationale, en posant des cadres favorables pour les entreprises transnationales[248].

Notre terrain de recherche est un point de départ intéressant pour observer comment les interactions entre secteur public et secteur privé prennent forme au concret. Suivant la trajectoire professionnelle d'une employée de H Solís, nous constatons que ces deux espaces se caractérisent par des frontières poreuses et facilement traversables. Lors de ma rencontre avec le responsable de H Solís chargé de la construction du projet San Rafael, ce dernier se présente avec une autre collègue. Grettel a, depuis deux mois, rejoint l'équipe de H Solís, en tant que coordinatrice de projets, chargée de l'aspect social et environnemental des projets énergétiques. Anthropologue et archéologue de formation, Grettel a travaillé au service de l'Institut Costaricien d'Electricité pendant neuf ans, où elle intégrait l'équipe responsable des études d'impacts sociaux et environnementaux des projets énergétiques : elle s'occupait en particulier de la partie sociale et archéologique. Par ailleurs, elle est aussi inscrite au Secrétariat technique environnemental (SETENA), en tant que consultante socio-environnementale. Après avoir perdu son travail au sein de l'ICE, car « l'ICE s'est trouvé sans projets du coup je me suis retrouvée sans travail », elle passe au secteur privé. D'abord elle est chargée de supervision des projets par une entreprise de construction d'œuvres publiques et ensuite elle sera employée par H Solís. Le rencontre entre Grettel et H Solís a eu lieu à Bonilla, où l'entreprise a planifié la construction de deux autres barrages hydroélectriques et se trouve dans la phase de préparation de l'étude d'impact environnemental à envoyer à SETENA. Pour remplir le chapitre social de cette étude, il est nécessaire de faire une consultation de la population locale, comme prévu par la législation nationale. La consultation est faite par une consultante socio-environnementale envoyé par SETENA, à l'occurrence Grettel. Ici, elle fait la connaissance de la coordinatrice locale du projet hydroélectrique Bonilla, qui l'accompagne mener la consultation populaire. Suite à cette rencontre elle gardera les contacts avec H Solís, par laquelle elle sera plus tard employée. La carrière de Grettel nous donne un aperçu de la fluidité des frontières entre secteur public et privé. La circulation du personnel d'une arène à l'autre signifie aussi transposer les compétences et les contacts acquis d'un espace à l'autre, créer des liaisons, des réseaux de sociabilité et contribuer, de cette manière, à rapprocher les deux secteurs. Parfois

[248] Grettel ORTIZ, « Agua, legislación y privatización en Costa Rica », *Ambientico : revista mensual sobre la actualidad ambiental*, N°197 (El agua en aprietos), février 2010, pp. 14 – 15.

cette proximité sociale se traduit dans un conflit d'intérêt, comme nous montre le fait que Grettel, chargée de la gestion des relations sociales chez H Solís, soit en même temps une consultante de SETENA, l'organisme dédié à l'évaluation des études d'impacts environnementaux et sociaux présentés par les entreprises constructrices. En plus des relations professionnelles, il y a des relations personnelles, familiales, d'amitié, le partage d'une même trajectoire scolaire qui créent des occasions informelles d'échange, dans les espaces de la vie quotidienne, comme nous l'explique très précisément Luis Monge :

> « Marta : quel type de liaisons il y a entre l'ICE et H Solís ?
> Luis Monge : une relation amoureuse clandestine car eux [les entrepreneurs de H Solís] ce qu'ils font est d'établir des relations avec les fonctionnaires, je crois que c'est la politique de l'entreprise […], je crois que c'est quelque chose que font les entreprises, faire du lobbying, faire du lobbying avec les institutions, relations d'amitiés, petits cadeaux...ehmmmm…ils lui payent un voyage à l'étranger « écoute, va voir ce projet la bas à Itapiu au Brésil » et boom, il part avec sa famille au Brésil, ou il va tout seul au Brésil, trois jours de voyage avec toutes les dépenses payées etc… ou il le ramène à un hôtel ici à San Carlos pour qu'il aille au barrage là-bas […]. Ce type de choses je crois que c'est normal pour l'entreprise et on le voit en observant l'ICE, la personne qui est en charge d'un département très important [Javier] défend l'énergie privé. […] On suppose que l'ICE est neutre, il n'est rien de plus qu'un régulateur mais non, au final ils sont à faveur des entreprises. Pourquoi ? parce que les ingénieurs, diplômés dans des universités connaissent aux enfants et je sais pas quoi. Il y aussi beaucoup de relations familiales…[…], il y a beaucoup de réseaux. »
> (Entretien de l'auteur avec Luis Monge, membre de Ríos Vivos)

1.4. Luttes de pouvoir

Une autre conséquence des réformes libérales est d'approfondir davantage la fragmentation des politiques et programmes institutionnels, la dispersion de la législation environnementale et affaiblir le Ministère de l'Environnement et de l'Energie (MINAE), dont la compétence est répartie sur d'autres institutions[249]. Guy Hermet parle à ce propos d'un processus de « dépaysement » qui s'exprime à travers l' « articulation ou la désarticulation des institutions et des processus entre de multiples sites topographiques ou géographiques[250]». Ainsi, l'octroi des permis pour la construction du barrage hydroélectrique est reparti parmi une multitude d'agence et entités publiques, la plupart dépendant du MINAE mais qui adoptent des attitudes souvent contradictoires. Les différentes postures de l'ICE (dépendant du MINAE) et du ministre de l'environnement par rapport à la génération d'énergie hydroélectrique sont exemplaires à cet égard.

Si l'Institut Costaricien d'Electricité (ICE) s'est affirmé comme un acteur incontournable dans le domaine énergétique, le Ministère National de l'Environnement et de l'Energie (MINAE) est l'institution officiellement responsable de la planification énergétique,

[249] FECON, « La nocividad ambiental del TLC », *op. cit.,* p.107.
[250] Guy HERMET, « Un régime à pluralisme limité ? A propos de la gouvernance démocratique » *Revue française de science politique*, Vol. 54, N° 1, février 2004, p. 168.

notamment à travers le Secrétariat de Planification du Sous-secteur d'Energie (SEPSE[251]). Traditionnellement le MINAE déléguait cette fonction à l'ICE, qui, dans l'élaboration de ses plans, est censé s'harmoniser aux lignes de conduites contenues dans les Plan National de Développement (PND[252]) et dans le Plan National Energétique (PNE[253]), publiés par le MINAE. Or, depuis l'arrivé en 2014 de Luis Guillermo Solís Rivera (du Parti d'Action Citoyenne, actuellement au pouvoir) à la tête du gouvernement, on observe une bifurcation entre l'ICE et le MINAE, qui adoptent deux approches en apparence différentes et souvent contradictoires en termes d'énergie. L'ICE ne cesse pas de proposer son modèle traditionnel, basé sur les méga projets hydroélectriques. Comme nous explique l'activiste Luis Monge, la résistance au changement de la part de l'ICE s'explique aussi par la crainte de la perte de position sociale acquise et des privilèges corporatistes:

> « si vous dites à quelqu'un qui est spécialisé en hydroélectriques que cela ne se fait plus, du coup « noooon, mais c'est ça qu'il faut faire ! »…à la base, les gens qui sont dans l'ICE sont en train de défendre leur statut car ils sont des ingénieurs, ils sont tous des ingénieurs au sein de l'ICE et ils sont super experts en hydroélectriques et probablement [l'ICE] est l'entreprise la plus forte au niveau latino-américain à cet égard.» (Entretien de l'auteur à Luis Monge, membre de Ríos Vivos)

Comme affirme notre interlocuteur et comme nous avons observé au cours du premier chapitre, l'ICE est un institut qui depuis sa naissance en 1949 s'est spécialisé dans la construction des barrages hydroélectriques. Migrer vers d'autres sources d'énergie impliquerait une profonde restructuration de l'institut, ce qui explique son attachement à l'hydroélectricité. Au contraire, le MINAE considère problématique la dépendance de l'eau comme principale source d'énergie et encourage la diversification de la matrice énergétique nationale. Dans les faits, la disponibilité d'énergie hydraulique, en étant directement affectée par le climat, est trop abondante lors de l'époque des pluies, où le pays produit un surplus d'énergie considérable, et est trop faible pendant la saison sèche, alors que le pays se trouve obligé à importer de l'énergie de ses voisins centroaméricains. Investir dans le solaire et dans l'éolien sera pour le MINAE la solution pour compenser ces déséquilibres.

La manière dont ces deux institutions s'expriment à l'égard du projet Diquis et du projet San Rafael est emblématique de cette divergence. Destiné à être la plus grande plante hydroélectrique d'Amérique Centrale, le projet Diquis était stratégiquement essentiel à la souveraineté énergétique nationale. En effet si le projet Arenal se situe au nord du pays et le barrage Reventazon est actif sur la côte Atlantique, il n'y a pas des méga projets de l'ICE qui apportent de l'énergie depuis le sud du pays. En ce sens le Diquis aurait pu stabiliser le système en assurant une distribution diversifiée des pôles de génération et une couverture

[251] Acronyme de Secretaria de Planificación del Subsector Energía.
[252] Acronyme de Plan Nacional de Desarollo.
[253] Acronyme de Plan Nacional Energetico.

nationale optimale. Situé sur un territoire autochtone, il était la cible de nombreuses critiques qui ont débouchées sur la mise à l'agenda du débat national sur le modèle énergétique. Alors que l'ICE insistait sur la centralité et l' « intérêt national » du barrage Diquis, considéré comme fondamental pour pouvoir satisfaire l'augmentation de la demande d'énergie sur le long terme, le MINAE affirme que la construction du Diquis « n'est pas écrite sur une pierre »[254]. Suite aux nombreuses mobilisations et aux frictions entre les deux agences dédiées au développement énergétique national, l'ICE modifie ses plans d'expansion originaux : le Diquis, inclus comme scénario privilégié dans le Plan d'expansion de la génération électrique (PEG) 2014 – 2035[255], n'apparait plus dans le PEG 2018 – 2034[256]. Son abandon s'explique aussi pour la perte de compétitivité car la capacité du projet est trop élevée par rapport à la diminution du rythme d'augmentation de la demande, enregistrée depuis une dizaine d'années, et risque de se traduire en une surtaxe pour le Système Electrique National.

On observe la même divergence, comme analysé au cours du premier chapitre, dans les différentes postures à l'égard du projet San Rafael. Si l'institut électrique signe un contrat d'achat-vente d'énergie avec l'entreprise, malgré le fait que la déclaration d'intérêt national nécessaire à la poursuite des travaux n'a toujours pas été approuvé par le ministère, ce dernier décide en dernière instance de nier cette déclaration et archiver le projet.

Ce qui est à l'œuvre ici semble être une lutte interne au MINAE pour établir qui est l'autorité légitime en matière de planification énergétique. Ceci est en ligne avec la réflexion de Guy Hermet, selon laquelle le dépaysement des institutions et des procédures, amène à un « brouillage ou décloisonnement des niveaux spatiaux de l'autorité[257] ». La difficulté à saisir le pouvoir ultime, est selon l'auteur l'un des effets de la gouvernance[258]. Selon la définition que l'auteur nous propose « la gouvernance apparaît en premier lieu comme un « mode de conduite » des affaires publiques, dans lequel le pouvoir perd sa puissance symbolique et la sacralité qui en dérivait[259]». La gouvernance, mot-valise vulgarisé et diffusé par les institutions internationales de développement, notamment la Banque Mondiale, change, selon lui, le rapport à l'autorité, du fait de son caractère « décentralisé » et « polycentrique ». Cette

[254] Ludovico FEOLI, *op. cit.,* p. 18. (Voir notamment la page 92 de l'ouvrage : « is not written in stone »).

[255] ICE - Direccion Corporativa de Electricidad, « Plan de Expansion de la Generacion Electrica (PEG) 2014 – 2035 », San José (Costa Rica), publié en avril 2014, pp.154.

[256] ICE - Direccion Corporativa de Electricidad, « Plan de Expansion de la Generacion Electrica (PEG) 2018 – 2034 », San José (Costa Rica), publié en mai 2019, pp.159.

[257] Guy HERMET, *op. cit.,* p. 108. (Voir notamment la page 169 de l'ouvrage).

[258] Dans ses usages présents, cette expression apparait dans les années 1930 aux États-Unis, faisant référence à la gestion des grandes entreprise. La diffusion du terme remonte à l'année 1989, lorsque la BM publie un rapport encourageant la bonne gouvernance dans les pays en voie de développement. Cette notion connaitra ensuite un essor international et sera réapproprié par l'UE. Elle devient un concept de la science politique, pour designer « un processus de coordination d'acteurs public et privés, des groups sociaux, d'institutions » afin d'attendre des objectifs établis collectivement, selon la définition de Patrick Le Galès. Pour ses défenseurs, la gouvernance est synonyme de démocratie ; tandis que selon ses détracteurs elle contourne les principes de volonté général et souveraineté populaire. « Gouvernance » dans Guy HERMET, Bertrand BADIE, Pierre BIRNBAUM, Philippe BRUAD, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, 8ème édition, Paris, Armand Colin, 2015, p. 136.

[259] Guy HERMET, *op. cit.,* p. 108. (Voir notamment la page 170 de l'ouvrage).

incohérence décisionnaire pousse les militants écologistes à exiger que la direction du secteur énergétique soit « dans la pratique » (puisqu'au niveau théorique c'est déjà le cas) ramené sous le MINAE. Effectivement, « depuis nombreuses années c'est l'ICE qui a pris des décisions stratégiques en étant à la fois juge et partie intéressée, alors qu'il devrait se limiter à exécuter le modèle électrique défini par la société costaricienne[260]».

Nous avons essayé de rendre compte de la porosité des frontières privées de l'État via un analyse multi niveaux, qui entremêle l'échelle locale, nationale et internationale. À partir de la mise en place des deux instruments (la RSE et les PPP), nous avons observé comment les pouvoirs publics et privés se superposent dans la mise en place des services d'utilité publique, tels que la génération énergétique ou le pavage des routes. Cette superposition prend forme dans des conditions sociales de proximité entre les acteurs marchands et les acteurs étatiques, comme la trajectoire professionnelle de Grettel nous montre. Maintenant, on passe à l'analyse des interactions entre l'État et les acteurs sociaux.

Partie 2 - Les frontières sociales de l'État

Toujours dans l'objectif de rendre compte de « la participation d'une pluralité d'acteurs à la production de l'action publique[261]», nous allons ici esquisser les « frontières sociales[262]» de l'État. Depuis au moins une quarantaine d'années, la diffusion des idées néolibérales a redéfini les modalités d'intervention de l'État dans les champs social et économique. L'impératif participatif, qui accompagne ce processus de transformation de l'action publique, s'est traduit dans une plus grande influence des acteurs sociaux dans l'élaboration et l'actuation des politiques sociales. La participation semble en effet être nécessaire à garantir la modernisation et l'efficience des administrations publiques[263]. D'autres canaux d'accès aux décisions politiques sont moins étudiés, notamment l'action contestataire : même si elle est au centre d'études sociologiques, elle est rarement analysée dans ses relations avec l'action publique[264]. Avec l'intention de rapprocher ces deux disciplines, nous analyserons le rôle que les mouvements sociaux écologistes et ceux en opposition à des projet de génération énergétique ont historiquement joué pour freiner la privatisation complète du secteur électrique, tout comme pour arrêter la diffusion des barrages

[260] Osvaldo DURÁN, « Comunidades y ecologistas en el Diálogo Nacional sobre el sector électrico », *Ambientico : revista mensual sobre la actualidad ambiental*, N° 250- 251, février - mars 2015, pp. 4 – 11. URL : http://www.ambientico.una.ac.cr/pdfs/ambientico/250.pdf (site consulté le 22/04/2020).
[261] Claire DUPUY et Charlotte HALPERN, *op. cit.*, p. 6.
[262] Lorenzo BARRAULT-STELLA, Antoine MAILLET, Gabriel VOMMARO, *op. cit.*, p.6.
[263] Alice MAEZAUD, Marie-Hélène SA VILAS BOAS et Guy-El-Karim BERTHOMÉ, « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », *Participations*, Vol. 2, N° 1, 2012, pp. 5-29.
[264] Claire DUPUY et Charlotte HALPERN, *op. cit.*, p.6.

hydroélectriques dans le pays. Plus spécifiquement nous rendrons compte de l'influence du Comité Pro Rescate del Río San Rafael et de ses alliés sur la révision des politiques publiques nationales. La contestation n'est pas le seul moyen utilisé par les opposants pour orienter les choix politiques. C'est aussi en construisant des alliances avec des partis politiques et par le biais des relations interpersonnelles entre contestataires et élus que le Comité finit par obtenir l'annulation du projet San Rafael.

2.1. Un plan national énergétique « participatif »

Si les réformes libérales que les gouvernants ont adoptés dans les dernières décennies ont encouragé l'intervention du secteur privé dans la mise en place de services d'utilité publique, elles ont aussi ouvert des espaces à la « participation » citoyenne au nom de la gouvernance démocratique. C'est ensuite le « tournant à gauche » qui a exacerbé cette tendance en faisant de la participation des citoyens une source de légitimation de l'activité du gouvernement[265]. Au Costa Rica la valorisation de la participation citoyenne à la définition des stratégies et priorités nationales en matière énergétique et environnementale apparait depuis l'arrivé du Parti d'Action Citoyenne au pouvoir en 2014. La victoire de ce parti aux élections politique marque la fin du bipartisme. En effet, depuis 1982 le gouvernement était alternativement guidé par le Parti de Libération National et le Parti d'Unité Social Chrétienne.

En 2015 le ministre de l'environnement et de l'énergie Edgar Gutiérrez Espeleta du Parti d'Action Citoyenne appelle à l'élaboration d'un Plan Energétique National (PNE) participatif[266]. Les objectifs affichés dans le plan sont ambitieux : réduction des émissions de gaz à effet serre, amélioration de l'efficience énergétique et des transports publics et diversification de la matrice énergétique du pays. La réalisation de ces buts est nécessaire pour garantir le développement durable du Costa Rica, c'est-à-dire l'harmonisation des exigences économiques (développement économique du pays mais aussi compétitivité des prix), sociales (équité sociale et réduction des impacts négatifs des projets énergétiques) et environnementales (réduction des gaz à effet serre et durabilité dans l'usage des ressources naturelles). La VIIème édition du PNE introduit deux nouveautés importantes par rapport aux précédents : elle réunit les acteurs du secteur électrique et de celui des transports et elle s'appuie sur une ample participation et consultation citoyenne. Les différents acteurs intéressés (générateurs publics et privés, universités du secteur, organisations de la société civile, partis politiques, ambassade des États Unis, ministères compétents) sont invités à exprimer leur point de vue lors des tables de dialogues, tout comme à voter la version finale

[265] Lorenzo BARRAULT-STELLA, Antoine MAILLET, Gabriel VOMMARO, *op. cit.*, p. 6.
[266] Ministerio de Ambiente y Energía, VII Plan Nacional de Energia 2015 – 2030, San José (Costa Rica).

du plan, élaboré par le MINAE. Raúl de H Solís, Jiri et Luis Monge de Ríos Vivos , Osvaldo Durán Castro de FECON et Javier de l'ICE figurent parmi les participants du processus. Osvaldo Durán, membre de FECON félicite le gouvernement :

> « Pour la première fois depuis presque trente ans de débat sur les impacts négatifs des projets de génération électrique, on a rencontré la disponibilité d'un gouvernement à écouter les acteurs sociaux exclus de la définition des stratégies à propos du modèle énergétique.[267] »

Cette participation se fait néanmoins dans des relations de pouvoir inégalitaires, où les militants écologistes et les représentants des communautés se trouvent dans une position minoritaire qui les empêche d'avoir une influence décisive sur l'élaboration du plan.

> « Marta : Mais Ríos Vivos a participé à l'élaboration du plan ?
> Jiri : Oui, bien sûr. Mais la position de Ríos Vivos n'a pas été prise en compte car le secteur écologiste national n'avait que cinq tables, sa position était minoritaire. »
> (Entretien de l'auteur avec Jiri, membre de Ríos Vivos)

Malgré cela, les écologistes et défenseurs du fleuve invités au dialogue national reconnaissaient l'importance de cette rencontre qui leurs a permis d'avoir accès à des informations qui n'auraient pas été repérables autrement. En plus, à cette occasion ils ont pu mettre à l'agenda la question des impacts sociaux de projets énergétique, tout comme la nécessité de garantir une participation effective (et non pas instrumentalisée) des communautés affectées. Luis Monge, s'il affirme que les tables de consultation ont été un moment significatif pour renforcer le mouvement, il révèle d'autre part les limites du processus participatif :

> « Un moment très important a été le dialogue énergétique sous le gouvernement de Guillermo Solís, aux dialogues ils [les représentants du gouvernement] nous ont invité pour rédiger le plan national d'énergie. Au final notre point de vue n'a pas été pris en compte puisque nous avons dit ce qui est en train de se passer maintenant : " il y a une diminution de la demande, s'il y a une diminution de la demande il faudrait diminuer aussi les plans d'augmentation d'électricité, les hydroélectriques ne se justifient pas, encore moins les petites, et encore moins les privés car elles sont plus chères." Rien de ça est apparu dans le document mais maintenant le gouvernement est en train de dire la même chose…[…] Ca a été un scenario excellent pour grandir en tant que mouvement et comme image car à partir de ce moment nous étions connu au niveau national. Nous avons été très conflictuels lors des dialogues, par exemple j'allais les déranger, faire sentir un point de vue, ce point de vue doit être là, présent sur la table et même s'ils ne l'approuvent pas il faut le voir, et essayer de faire peur à l'entreprise aussi…et en deuxième lieu cela nous a donné accès à plein d'informations qu'on connaissait pas avant. »
> (Entretien de l'auteur avec Luis Monge, membre de Ríos Vivos)

Malgré la position minoritaire du secteur écologiste et des représentants des communautés affectées, la participation de ces militants aux dialogues énergétiques a eu un impact sur la longue terme. Selon Luis Monge, les tables de dialogues ont été une occasion pour « faire sentir un point de vue » différent et déclencher un débat. En effet, si leur position n'a pas été

[267] Osvaldo Durán Castro, « Comunidades y ecologistas en el Diálogo Nacional sobre el sector électrico », *Ambientico : revista mensual sobre la actualidad ambiental*, N° 250- 251, février - mars 2015, p. 5. URL : http://www.ambientico.una.ac.cr/pdfs/ambientico/250.pdf (site consulté le 22/04/2020).

considère dans l'immédiat, « maintenant le gouvernement est en train de dire la même chose… », il affirme.

Sous le gouvernement du Parti d'Action Citoyenne, le MINAE ouvre pour la première fois l'élaboration des politiques énergétiques nationales à la participation de la société civile, en donnant ainsi des signaux d'inclusion et de sensibilité envers les enjeux sociaux et environnementaux qui accompagnent la mise en place d'infrastructures énergétiques. Si la participation peut être un canal d'accès aux décisions politiques, elle reste toutefois un instrument ambigu, souvent instrumentalisé par les dominants pour obtenir de la légitimité et pour canaliser les conflits sociaux. C'est pourquoi nous allons maintenant examiner d'autres moyens d'influencer les pouvoirs publics.

2.2. Histoire et conquêtes des mouvements contestataires dans le domaine de l'énergie

Si les instruments participatifs peuvent constituer une voie d'accès importante pour que les acteurs sociaux puissent faire peser leur voix dans les processus décisionnels, il existe d'autres manières dont les militants se saisissent pour orienter l'action publique. En inscrivant leur analyse dans le contexte européen, Claire Dupuy et Charlotte Halpern nous invitent à faire dialoguer l'analyse de l'action publique et la sociologie de l'action contestataire pour mieux saisir « les logiques de recomposition de l'action publique[268]». Notre intérêt dans ce sous-chapitre porte sur les protestations comme « un outil d'expression complémentaire du vote[269]» utilisés par les citoyens pour influencer les décisions publiques. Dans cette optique, nous allons retracer l'histoire des mobilisations sociales contraires à la construction des projets hydroélectriques, tout comme celles en opposition au processus de privatisation des institutions énergétiques, car souvent ces deux questions s'entremêlent. Au cours du premier chapitre, lorsqu'on a parcouru l'histoire de l'hydroélectricité en tant que source de développement national, on a vu comment, tout au long du dix-neuvième et vingtième siècle, les protestations des citoyens contre la dénationalisation de l'énergie et des forces hydrauliques ont réussi à réaffirmer la propriété publique de l'industrie énergétique. Dans cette section, on portera notre intérêt sur les luttes sociales, plus récentes, à partir de la fin des années 1990, suite à l'introduction des deux premières lois qu'ouvrent le secteur électrique à la participation privée.

[268] Claire Dupuy et Charlotte Halpern, « Les politiques publiques face à leur protestataires », *Revue française de science politique*, Vol.59, N°4, 2009, p. 702.
[269]Ibid., p. 701.

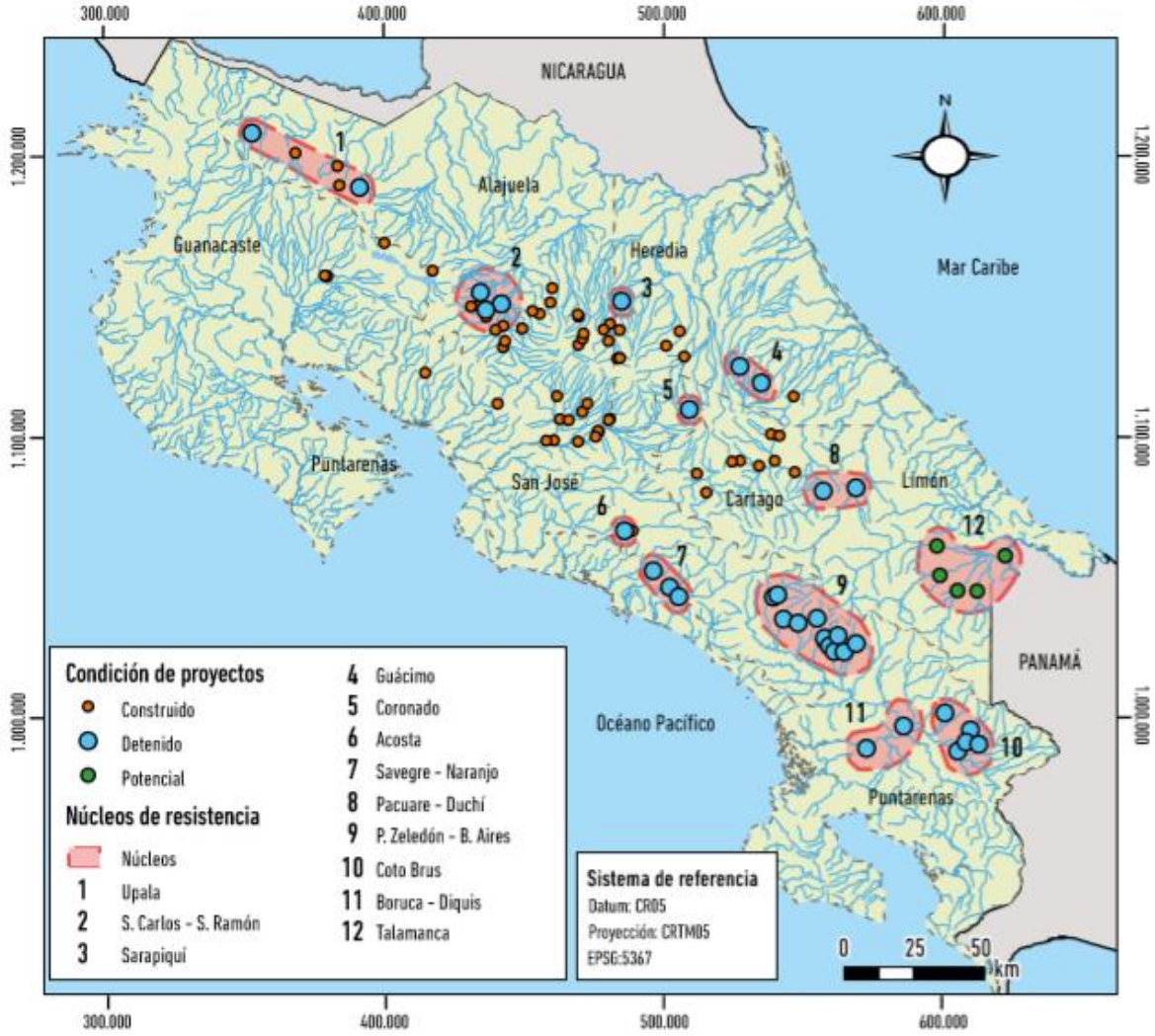

Figure 10 : Carte des résistances communautaires face aux projets hydroélectriques.
Carte produite par Alberto Gutiérrez Arguedas et Dany Villalobos in « Proyectos hidroeléctricos y resistencias comunitarias en defensa de los ríos en Costa Rica: un análisis geográfico », *Cuadernos de Geografía : Revista Colombiana de Geografía*, Vol. 1, N°29, 2020, p. 147.

Entre 1994 et 2013, 5,8% des conflits sociaux ayant eu lieu au Costa Rica étaient liés aux thèmes environnementaux, mais 38,6% de ces cas ont eu lieu entre 2009 et 2013, ce qui montre la relevance que ces thèmes ont acquis ces dernières années. Il est aussi significatif que ce pourcentage soit passé de 1,7% à 7,0% entre 2001 (année d'introduction du Plan Puebla Panama) et 2013[270]. Les principaux acteurs détectés dans ces conflits sont des citoyens qui vivent dans les villages affectés par des projets de développement, même si on remarque une large participation des militants écologistes. La plupart des protestations sont dirigées vers la construction des barrages hydroélectriques[271], alors qu'historiquement ce type

[270] Ministerio de Ambiente y Energía, VII Plan Nacional de Energia 2015 – 2030, San José (Costa Rica), p. 63.
[271] Alberto Gutiérrez ARGUEDAS et Dany VILLALOBLOS, « Proyectos hidroeléctricos y resistencias comunitarias en defensa de los ríos en Costa Rica: un análisis geográfico », *Cuadernos de Geografía : Revista Colombiana de Geografía*, Vol. 1, N°29, 2020, pp. 133 – 151.

d'infrastructure et plus en général le modèle énergétique nationale bénéficiaient d'un large consensus populaire.

À partir du final du vingtième siècle, la construction des barrages hydroélectriques se répand dans le monde entier : si en 1949 on comptait 5.000 grand barrages, au début des années 2000 ce chiffre augmente à 45.000[272]. À la diffusion mondiale de ce type de projet fait écho la montée en puissance des mouvements contestataires, réunissant une pluralité d'acteurs (communautés, ONG, mouvements écologistes, universitaires) qui dénoncent l'injustice environnementale perpétrée par l'industrie de l'hydroélectricité. À propos de la région latino-américaine, la sociologue argentine Maristella Svampa[273] parle d'un « tournant éco-territorial » dans les conflits sociaux, qui portent sur la défense du territoire et des biens communs naturels, avec une large participation des mouvements paysans et/ou autochtones. Ce tournant se caractérise par l'émergence d' un langage commun qui rend compte du croisement entre la matrice indigène-communautaire, la défense du territoire et le discours environnementaliste. L'émergence de ces conflits est étroitement liée à l'implémentation des politiques néolibérales dans l'aire latino-américaine qui encouragent la création des méga projets d'infrastructure ou d'extraction des ressources naturels, tout comme la privatisation de biens publics. Pensons aux initiatives d'intégration régional, tels que l'IIRSA ou le Projet Mésoamérique. L'intégration énergétique est un pilier de ces plans, ce qui explique l'augmentation des barrages hydroélectriques dans toute la région. Dans le cas du Costa Rica entre 1990 et 2016 on passe de quatorze barrages publics à une soixantaine de barrages publics et privés, la plupart de petite ou moyenne taille[274]. La figure « 10 », construite par deux géographes à partir des données recueilles en 2018, nous montre la diffusion des conflits autour de la génération hydroélectrique sur tout le territoire nationale : en rouge on peut observer les projets de barrages qu'on été construits et en bleu ceux qui ont été archivés suite à la mobilisation des mouvements contestataires. La carte indique douze foyer de résistances communautaire qu'ont été identifiés par les auteurs, la plupart a eu lieu entre 2000 et 2018. Ces mobilisations ont réussi à empêcher la construction de trente-cinq barrages. Les points verts font référence à des propositions des projets hydroélectriques qu'ont rencontré une forte opposition local depuis le tout débout, ce qui a découragé les entreprises à commencer les études.

Aux foyer des résistances mis en évidence par les auteurs, ils faut ajouter des cas historiques de lutte contre ce type d'infrastructure. Dans les faits, les premiers conflits autour

[272] Ibid. (Voir notamment la page 136 de l'ouvrage).
[273] Maristella SVAMPA, *« Consenso de los Commodities..., op. cit.,* p. 86.
[274] Alberto Gutiérrez ARGUEDAS et Dany VILLALBLOS, *op. cit.,* p.116

de la génération électrique émergent à partir des années 1970 dans le sud du pays. Dans cette zone, l'ICE propose à plusieurs reprises entre 1970 et 2006 la construction du projet hydroélectrique Boruca, qui sera archivé suite aux protestations des habitants. Plus tard, dans les années 1980, une autre lutte importante pour défendre le fleuve Pacuare prend forme au nord du pays, dans la région de Turrialba. Ce conflit se propage jusqu'en 2005, lorsque la municipalité régionale organise un plébiscite populaire, où 97% des habitants se déclarent contre la réalisation du projet[275]. Au cours de la deuxième moitié des années 1990, suite à l'approbation des lois de cogénération électrique (lois 7200 et 7508) des mouvements contestataires s'organisent dans nombreuses autres communautés, en réponse à la planification de vingt-sept barrages privés de petite ou moyenne taille[276]. C'est surtout le comité en défense de fleuves de Pérez Zeledón, né en 1995 par l'initiative de la pastorale sociale de l'église catholique (la même qui donnera son soutien à Ríos Vivos dans les années plus récentes) qui se fait remarquer par sa ténacité. Ce mouvement rassemble plusieurs familles du district de Rivas de Pérez Zeledón qui courent le risque de se faire exproprier à cause de la construction du projet hydroélectrique *Los Gemelos* par une entreprise espagnole. D'autres communautés concernées par la construction de quatre barrages sur les eaux des fleuves Chirripó Pacifico et Buena Vista[277] s'ajoutent à la lutte de ces familles. Le Comité, en faisant appel à un vide législatif pour réglementer les concessions des eaux, a réussi à paralyser l'octroi de permis de génération pendant une dizaine d'années, qui seront suivis par une nouvelle vague de planification des barrages. Entre temps, ces nombreux comités de résistance locale participent aux mobilisations nationales contre le processus de privatisation et libéralisation de l'ICE.

La lutte contre le Combo ICE entre 1998 et 2000 est un exemple de cela. Une fois approuvée le paquet des lois lors du premier débat parlementaire, des mobilisations se déclenchent dans l'ensemble du territoire national[278]. À cette occasion on voit prendre forme une alliance entre les syndicats de l'ICE, les partis de gauches et les associations écologistes ou conversationnistes (qui traditionnellement au Costa Rica s'allient avec les mouvements paysans et/ou autochtones). La cause commune qui rend possible cette collaboration est de freiner le processus de privatisation de l'ICE.

Pour donner continuité à la contestation, la fédération écologiste nationale (Fecon) organise en 2001 le premier « forum national des barrages hydroélectriques et communautés ». Cette

[275] Ibid.
[276] Rafael E. CARTAGENA, *op. cit.*, p. 86.
[277] Ibid. (Voir notamment la page 55 de l'ouvrage).
[278] Mercedes Álvarez RUDÍN, « Movimientos sociales y participación política: el movimiento contra el TLC en la campaña del réferendum 2007 en Costa Rica », *Anuario de Estudios Centroamericanos*, Vol. 37, 2011, pp. 201-230 .

rencontre se répète en 2003, offrant une occasion d'échanger des connaissances, des informations, des expériences mais aussi un espace pour penser l'articulation d'un réseau de mouvements communautaires et écologistes au niveau national[279].

En 2007, le référendum sur l'adoption du Traité de Libre Commerce a donné lieu à la plus ample mobilisation citoyenne depuis des décennies, qui se distingue aussi par la variété des acteurs impliqués. Des mouvements féministes, écologistes, religieux, indigènes et paysans s'entremêlent. Au niveau latino-américain, nombreuses initiatives de résistance ont pris forme contre les politiques de développement néolibérales, dont les TLC sont une expression. Ces traités sont critiquées notamment pour leurs impacts sur l'environnement et l'approfondissement des inégalités. Au Costa Rica, le mouvement social contraire au TLC revendique la participation et la démocratisation des processus d'élaboration des politiques de développement. La campagne pour le « Non » au referendum sur le vote du TLC s'est organisée à travers un réseau d'acteurs très divers. Le rôle des comités patriotiques, c'est-à-dire d'entités territoriales de participation citoyenne a été incontournable. Ne disposant pas de larges ressources financières et d'accès aux médias nationaux, la campagne s'appuie sur nombreux bénévoles, sur des canaux de communication alternatifs mais elle s'exprime aussi à travers des manifestations artistiques ou créatives[280]. Le discours porté lors de la campagne mélange des arguments féministes, écologistes, religieux qui reflètent la multiplicité d'acteurs engagés. À cela s'ajoute un discours patriotique, qui revendique la défense de la souveraineté nationale contre le capital transnational, en faisant recours à des figures historiques symboliques. Ce vaste mouvement promoteur d'une citoyenneté active n'est pas à l'abri des critiques, notamment celle de reproduire en son sein les inégalités et les structures de pouvoir qu'il critique[281].

À partir de 2008 la zone sud (notamment les cantons de Pérez Zeledón et Buenos Aires) devient un foyer de résistance (qui corresponde au foyer numéro 9 sur la figure « 10 », à page 115), due à la planification de dix-huit barrages[282]. Par ailleurs, les méga projets hydroélectriques emblématiques de l'ICE font l'objet des nombreuses contestations de la part des associations écologistes ou en défense des droits des peuples autochtones, des sections universitaires et des comités locaux. À cet égard, la contestation contre le barrage El Diquis (dont on a parlé dans la première partie de ce chapitre) est paradigmatique.

[279] Alberto Gutiérrez ARGUEDAS et Dany VILLALOBLOS, *op. cit.*, p. 116 et Rafael E. CARTAGENA, *op. cit.*, p. 86.
[280] Mercedes Álvarez RUDÍN, Ibid.
[281] Ibid.
[282] Voir Environnemental Justice Atlas sur le projet Diquis : https://ejatlas.org/conflict/mega-proyecto-hidroelectrico-el-diquis-costa-rica (site consulté le 23/04/2020):

La lutte du Comité Pro Rescate del Río San Rafael s'inscrit dans cette nouvelle vague de contestations.

2.3. Le succès improbable du Comité Pro Rescate del Río San Rafael

Figure 11 : « Arrêtez de construire des barrages hydroélectriques » («Paren de represar »). Photo de propriéte de Ríos Vivos. URL : https://www.facebook.com/riosvivosmovimiento/photos/p.1419251481583139/1419251481583139/?type=1&theater (site consulté le 07/05/2020).

« Arrêtez de construire des barrages hydroélectriques », revendiquent les militants du Comité Pro Rescate del Río San Rafael.

Comme on a vu dans le chapitre précédent, l'émergence d'un mouvement contestataire dans le village de San Rafael semblait être très improbable, mais encore plus improbable étaient ses possibilités de succès. Malgré les couts de mobilisation très élevés - à cause des actions préventives du conflit mises en place par l'entreprise -, la faible prédisposition à la mobilisation et la carence des ressources, le Comité Pro Rescate del Río San Rafael a réussi à archiver le projet hydroélectrique. L'appui de nombreuses associations écologistes ou sociales d'ampleur nationales, l'engagement et la détermination des militants sont des facteurs qui ont contribué à cette victoire. Toutefois, les alliances que le comité a noué avec des élus politiques ont surement contribuées à influencer la décision du Ministère de l'environnement et de l'énergie. En effet, notre étude de cas rend compte d'un brouillage des frontières qui séparent les *policy insiders* des *policy outsiders* et nous invite à questionner « l'attribution à priori des rôles aux acteurs des politiques publiques et à leur protestataires[283]» dans la mesure où on voit prendre forme une alliance entre « acteurs publiques et protestataires des politiques

[283] Claire DUPUY et Charlotte HALPERN, *op. cit.*, p.6 (Voir notamment la page 704 de l'ouvrage).

publiques pour défendre une solution alternative à celle proposée par le porteur de projet[284]». Nous pensons notamment au soutien reçu par le parti politique Frente Amplio en opposition à la politique énergétique nationale. Il s'agit d'un parti progressiste, qui s'est fait remarquer par ses propositions opposées au modèle néolibéral et qui se revendique écologiste[285]. Ce parti, critique de la génération électrique privée, défend le caractère public de l'ICE. Le soutien de ce parti a été sollicité par certains membres de Ríos Vivos, qui sont à la fois des militants ou des votants du parti de gauche. Le Frente Amplio a joué un rôle très actif pour permettre à la lutte du Comité Pro Rescate del Río San Rafael, par le biais de ses députés à l'Assemblée législative, de rentrer dans l'arène parlementaire et devenir un sujet de discussion publique. Il a aussi mis à disposition des militants une équipe de conseillers juridiques, dont le mouvement s'est servi pour rédiger ses plaintes contre l'entreprise, destinées aux différentes agences publiques responsables d'octroyer les permis pour la construction du projet. Mais encore plus intéressant est l'alliance du Comité contestataire avec des membres du parti au pouvoir qui ont répondu à la demande de révision des plans énergétiques nationaux. La liaison avec le Parti d'Action Citoyenne (PAC), de centre gauche, au pouvoir depuis 2014, se fait à travers Melvin, voisin de San Rafael. Cette dernière alliance est moins consolidée et constante par rapport à celle avec le Frente Amplio, mais elle a été déterminante dans l'annulation du barrage. En effet, selon Luis Monge le PAC n'est jamais allé au-delà des affirmations verbales contraires au projet. De sa part, Melvin justifie le manque d'un soutien explicit de la part du PAC à cause des contraintes liés au fait d'être le parti au pouvoir :

> « […] parmi les partis politiques actuels, [le PAC] a été le seul dont ses membres se sont depuis toujours manifestés contre ce type de projets, prenant en compte qu'ils doivent respecter le cadre légal, la position personnelle de ses membres est contraire à ce type de projet. Je sais pas si je me fais comprendre. Il y a une situation où le PAC, en tant que parti, et ses membres doivent répondre et cela s'appelle législation mais il y a autre chose qui s'appelle conscience… et dans le PAC c'est où je pense qu'il y a les personnes avec le plus de conscience. »
> (Entretien de l'auteur avec Melvin, membre du Pro Rescate del Río San Rafael)

Melvin insiste sur la « conscience » intime des membres du parti, qu'il a eu l'occasion de connaitre. En effet, il rentre en contact avec les représentants du parti (pour lequel il a voté aux dernières élections) au niveau du canton de Pérez Zeledón où il se rend compte de leur disposition à soutenir le Comité contestataire. C'est à travers les députes locaux, qu'il fait la connaissance de Carlos Manuel Rodríguez Echandi, ministre du MINAE, avec lequel il établi une relation de proximité, comme les mots de Melvin nous permettent de comprendre :

> « C'est incroyable, s'il se passe quinze jours et que je ne lui ai pas envoyé de message, il m'écrit « Melvin comment tu vas ? Ça va la communauté ? » C'est incroyable, c'est-à-dire on a construit une relation incroyable, c'est-à-dire il me semble… ça a été très chouette pour moi et

[284] Ibid. (Voir notamment la page 706 de l'ouvrage).
[285] Voir la page officiel du Parti Frente Amplio. URL : https://www.frenteamplio.org/fa/principios-doctrinales/ (site consulté le 23/04/2020).

> très positif pour nous car imagine-toi… » (Entretien de l'auteur avec Melvin, membre du Comité Pro Rescate del Rio San Rafael).

Melvin a un canal de communication privilégié avec le ministre, comme montrent les nombreux messages qu'ils échangent via téléphone assez fréquemment. D'ailleurs, à la fin de notre entretien, il me raconte une anecdote significative de la relation de proximité et du sentiment de confiance réciproque qui lie les deux. L'année dernière Melvin a décidé d'essayer de migrer illégalement aux États-Unis, à la recherche d'un travail. Avant de partir, le ministre lui donne son numéro de téléphone en lui recommandant de l'appeler s'il rencontre des difficultés pendant le trajet. Melvin traverse la frontière qui sépare le Mexique des États-Unis et se dirige vers l'Arizona. C'est là-bas qu'il sera détenu par la police. À cette occasion, il décide de faire recours au numéro du ministre qui s'active, très rapidement, pour le faire sortir de prison et le faire rentrer au Costa Rica. Melvin comprend alors qu'il peut avoir confiance en ce ministre et il est certain qu'il se mettra à l'œuvre pour stopper le projet de H Solís. Melvin n'est pas la seule jonction entre le parti et le Comité. Osvaldo Durán, à la fois professeur universitaire de l'institut technologique du Costa Rica (TEC) et militant écologiste très renommé, a une relation de proximité avec le ministre de l'environnement, lui aussi engagé dans des ONG conversationnistes[286].

À partir de ces anecdotes et en observant le multi positionnement des militants (à la fois membre des association écologistes ou mouvements sociaux et sympathisants plus ou moins engagés dans des partis politiques) et des élus (à la fois politiciens et membres d'autres associations ou organisations conversationnistes) nous nous rendons compte de l'importance des relations interpersonnelles, qui se créent en dehors de l'arène parlementaire, dans le rapprochement de ces deux secteurs. Cela est encore plus évident dans un contexte politique où il est difficile d'identifier le centre du pouvoir ultime à cause de la fragmentation des compétences environnementales dans une multiplicité d'agences publiques. Claire Dupuy et Charlotte Halpern observent que « l'émergence de nouveaux acteurs publics et privés aux échelons de gouvernement infra et supranationaux ont ouvert des espaces d'expression supplémentaires à ces protestataires et multiplié les voies d'accès aux canaux décisionnels[287]». Dans ce sens, nous pensons que la relation de proximité que Melvin et Osvaldo Durán ont su entretenir avec le ministre de l'environnement peut être considéré comme une voie d'accès au pouvoir public, qui s'ajoute à la participation et à la contestation. Cela nous montre la capacité des militants à s'insérer dans les interstices du pouvoir pour faire peser leur voix sur les décisions politiques. Ce rapprochement peut être réciproquement

[286] Voir son Curriculum Vitae.
[287] Claire DUPUY et Charlotte HALPERN, *op. cit.*, p. 6 (Voir notamment la page 701 de l'ouvrage).

avantageux, dans la mesure où il permet au ministre et au parti au gouvernement d'obtenir l'appui et la bienveillance des mouvements et organisations écologistes nationales.

Quand je demande à Melvin de m'expliquer selon lui l'apport du PAC au mouvement en défense du fleuve, il tient à souligner la distinction entre le parti du PAC et l'actuel gouvernement au pouvoir, qui est le résultat d'un jeu de coalitions avec d'autres partis :

> « Le PAC non, le gouvernement oui…ce n'est pas un gouvernement du PAC, une fois qu'ils arrivent au gouvernement ils perdent le parti, par exemple Carlos Manuel, le ministre duquel en ce moment dépend la signature de la déclaration d'intérêt national est social-chrétien, il n'a jamais été du parti [PAC]. Le vice-président a été candidat à la présidence pour l'unité sociale-chrétienne, madame la ministre est la femme du fondateur du parti Frente Amplio et elle a toujours été du Frente Amplio…du coup ce n'est pas le PAC qui est en train de gouverner, c'est une équipe organisée avec Carlos Alvarado [du PAC] en tant que président mais pour moi il est évident qu'une fois qu'ils gagnent les élections ils doivent s'enlever le chapeau du parti et se mettre le chapeau de l'État…du coup je ne pense pas que c'est le PAC que nous a aidé, je crois que ce sont ceux qui sont du ministère […] et je suis sûr que ça ne va pas être signé. » (Entretien de l'auteur avec Melvin, membre du Pro Rescate del Río San Rafael)

Cette distinction nous invite à ne pas considérer l'arrivé du PAC au pouvoir en 2014 comme une fracture nette avec le système de bipartisme antérieure. Au contraire, la présence dans ce gouvernement des membres d'autres partis (notamment le Parti d'Unité Sociale-chrétienne), montre qu'il a des éléments de continuité avec les précédents exécutifs. Plus que l'alternance politique, c'est le compromis personnel de « ceux qui sont du ministère » avec les contestataires a avoir été déterminant pour le succès du Comité, même si cette proximité est, bien sur, favorisé par l'environnement politique.

La revendication des militants de San Rafael d'arrêter de construire des barrages hydroélectriques (voir figure « 11 ») e enfin été (au moins partiellement) écouté. Les projets hydroélectriques planifiés (notamment deux autres projets de H Solís dans la région de Turrialba) ont été enfin archivé une mois plus tard de l'annulation du barrage San Rafael. Au même temps le Ministère de l'environnement et de l'énergie s'engage à diversifier sa matrice énergétique. Il reste néanmoins difficile pour nous de saisir clairement l'effet causal de la participation et de la contestation sur l'action publique car nombreux facteurs sont susceptibles d'avoir engendré un changement d'orientation dans la politique énergétique. Comme l'expliquent Alice Mazeaud, Marie-Hélène Sa Vilas Boas, et Guy-El-Karim Berthomé : « L'analyse du changement de l'action publique constitue un défi classique, les recherches ayant montré qu'il était le plus souvent impossible d'imputer le changement à une seule variable explicative (rupture électorale, réforme, changement d'échelle) [288]». Dans la section suivante, nous essayerons de décrypter les variables qu'ont probablement influencé la

[288] Alice MAEZAUD, Marie-Hélène SA VILAS BOAS, et Guy-El-Karim BERTHOMÉ, « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », *Participations*, Vol. 2, N° 1, 2012, p.21.

prise de position du MINAE, contradictoire à celle de toutes les autres agences publiques responsables d'octroyer les autorisations à l'entreprise H Solís.

2.4. Une victoire plurifactorielle, précaire et fluctuante

Comme on l'a déjà remarqué à plusieurs reprises, pour comprendre l'annulation du barrage hydroélectrique San Rafael et le changement d'orientation dans la politique énergétique, il faut prendre en compte une multiplicité des facteurs. Surement, comme explicité par le Ministère de l'environnement et de l'énergie lorsqu'il nie l'intérêt national du projet, il y a eu un changement effectif dans le rythme d'augmentation de la demande énergétique nationale par rapport aux prévisions initiales[289]. La prise de conscience des difficultés financières de l'ICE, obligé par la loi d'acheter de l'énergie aux entreprises privées, alors qu'elle coute plus chère par rapport à celle que l'institut produit lui-même, est probablement une autre raison.

Toutefois, il faut souligner que depuis quelques années, la Banque Interaméricaine du Développement (l'un des principaux pourvoyeurs de fonds du Projet Mésoamérique) s'engage dans la promotion d'autres sources d'énergie renouvelable, notamment le solaire et l'éolien. La BID explique en effet que la diffusion de ces deux sources d'énergie à l'échelle latino-américaine est dû à la baisse des couts de production, mais aussi à l'introduction des deux dispositifs (*auctions* et *net metering*[290]). C'est surtout ce dernier qui nous intéresse car il apparait dans le Plan d'expansion de la génération électrique (PEG)[291] 2018-2034, tout comme dans la déclaration d'annulation du barrage San Rafael où le MINAE encourage l'implémentation de cet instrument. Il s'agit de la possibilité pour chaque consommateur de produire directement son énergie et de relier son système de production au réseau électrique national. Des panneaux photovoltaïques ou des plantes éoliennes situés directement dans les lieux de consommation seront connectés à un réseau national, de manière à ce que chaque générateur produise l'énergie nécessaire à ses besoins, tout en injectant le surplus généré dans le réseau public. Ce surplus sera ensuite retiré de sa facture mensuelle, de façon à ce que le consommateur paye exactement ce qu'il consomme[292]. L'importance que la BID donne à ces deux sources d'énergie peut avoir constitué une incitation pour le MINAE de s'engager dans la diversification de sa matrice énergétique. En plus, le ministère encourage le développement

[289] Resoluccion N° -0010-2019-DE, Ministerio de Ambiente y Energia.
[290] Voir site de la BID : https://publications.iadb.org/en/implementing-net-metering-policies-latin-america-and-caribbean-design-incentives-and-best-1 (site consulté le 23/04/2020) et l'onglet dédié à l'énergie : https://www.iadb.org/es/sectores/energia/perspectiva-general (site consulté le 23/04/2020).
[291] ICE - Direccion Corporativa de Electricidad, « Plan de Expansion de la Generacion Electrica (PEG) 2018 – 2034 », San José (Costa Rica), publié en mai 2019, pp.159. Ce document dessine une stratégie de développement national sur le longue terme de manière qu'il puisse fournir une base pour les prises de décision des gouvernants.
[292] Resoluccion N° -0010-2019-DE, Ministerio de Ambiente y Energia.

de l'énergie issue de la biomasse à partir des déchets des cannes à sucre, car elle permettrait de compenser la baisse d'énergie hydroélectrique pendant la saison sèche. Par ailleurs, cette source est moins exposée à la variabilité par rapport à l'énergie éolienne et solaire, dont la disponibilité change en fonction du jour et de la nuit, de la présence du vent et des saisons[293].

À ces facteurs s'ajoute le fait que les conséquences environnementales et sociales des barrages hydroélectriques sont désormais prouvées. À ce propos, l'Institut International de l'eau de Stockholm a attribué le Prix de l'eau de 2019 à la chercheuse Jacqueline Mary King, récompensée pour ses études qui remettent en question l'idée du « débit écologique » des réservoirs des barrages hydroélectriques, argument largement utilisé par l'entreprise H Solís pour faire preuve de la sensibilité environnementale de ses projets. La chercheuse sud-africaine montre que protéger 10% du cours du fleuve n'est pas suffisant pour garantir la subsistance des écosystèmes et des communautés qui dépendent des fleuves et des nappes aquifères[294]. D'ailleurs, faire face aux nombreux mouvements qui s'opposent à ces types de projets, implique une augmentation des couts pour le constructeur (en termes de temps, d'argent, d'image et de légitimité), qui peuvent avoir constitué un frein à ce type d'investissements.

À côté de ces motivations techniques, il y a aussi des calculs politiques. Le changement de gouvernement en 2014 (la première fois que le PAC arrive au pouvoir) et l'ouverture partielle du ministre de l'environnement et de l'énergie à la participation citoyenne à l'élaboration du plan énergétique national en 2015 a peut-être favorisé la capacité d'influence des mouvements contestataire ; ou, du moins, elle a permis la mise à l'agenda des conséquences sociales et environnementales des infrastructures énergétiques. C'est aussi l'ample réseau d'associations écologistes, mouvements sociaux et universitaires qui a permis à la lutte d'obtenir une visibilité nationale, tout comme des ressources de nature variées (matérielles, d'expertise, juridiques et des savoirs faire militants). L'alliance entre acteurs contestataires et acteurs politiques et les relations interpersonnelles parmi ces deux secteurs ont, à notre avis, joué un rôle déterminant dans la prise de position du ministre Carlos Manuel Rodríguez Echandi.

Cependant, cette victoire est précaire. Le MINAE, malgré ses efforts pour garantir la participation citoyenne et malgré la prise en compte de certaines requêtes des mouvements contestataires villageois et des organisation écologistes, perpétue le même modèle de développement énergétique initié par les gouvernements précédents. Si d'un côté la tendance

[293] Ibid.

[294] FECON, « Ganadora del Premio del Agua de Estocolmo 2019 fue nominada desde Costa Rica », 18 Aout 2019. URL : https://feconcr.com/agua/ganadora-del-premio-del-agua-de-estocolmo-2019-fue-nominada-desde-costa-rica/ (Site consulté le 23/04/2020).

du MINAE va vers une plus grande diversification de la matrice électrique, l'énergie hydroélectrique est loin d'être abandonnée. Dans les faits, en décembre 2020 le MINAE annonce se préparer à accueillir le Congrès International d'Hydroélectricité. Ce congrès vise à donner continuité aux accords pris lors de la COP21 à Paris et aux objectifs du développement durable. Dans ce sens, l'hydroélectricité est encore une fois dépeinte comme un allié de la lutte contre le réchauffement climatique, alors que la durabilité environnementale et sociale de cette source d'énergie est de plus en plus source d'objections à différents niveaux, y compris à l'échelle internationale.

À ce propos, Patrick Hassenteufeul nous invite à considérer les transformations dans l'action publique non pas comme une série de changements radicaux mais comme une superposition de vieilles et nouvelles pratiques, d'influences internes et externes :

> « Plus qu'elles ne convergent, les politiques publiques actuelles correspondent à des construits hybrides mêlant non seulement des logiques externes (convergentes) et internes (divergentes), mais aussi des composants a priori contradictoires (en particulier l'étatisation et la libéralisation) ainsi que des éléments préexistants et des éléments nouveaux. C'est sur la base de ce constat que peut être posée la question de la transformation de l'État à partir des changements de l'action publique »[295].

Si d'un côté Jiri, militant de Ríos Vivos, se réjouit du succès du Comité Pro Rescate del Río San Rafael, de l'autre il considère cette victoire comme une petite concession du gouvernement aux opposants, alors qu'il continue à poursuivre un modèle de développement orienté vers l'extraction des ressources naturelles.

Par ailleurs, aucune marche arrière a été faite sur la question de la privatisation de biens publics, comme nous montre le fait que la légitimité des lois 7200 et 7508 (celles qui ont ouvert le marché de la génération électrique à la participation privée) n'a pas été remise en question par le ministère (comme les militants ont demandé à plusieurs reprises). Le barrage ne sera pas construit, mais aucun changement substantiel a été fait à la racine pour assurer la participation effective des populations affectées dans la mise en place des projets de développement que les concernent. C'est pourquoi cette victoire est fluctuante et susceptible d'évoluer en fonction du contexte politique et du parti au pouvoir. Doña Nelsi exprime son inquiétude vis-à-vis des possibles stratégies de l'entreprise pour contourner la décision du ministre :

> « Si l'entreprise n'obtient pas l'autorisation finale du MINAE, ils vont attendre que les *figueristas* arrivent au pouvoir. Une fois j'étais *figuerista, liberacionista*, car ça c'est ce que mes parents m'avaient appris mais maintenant c'est plus le cas, maintenant que je me rends compte de ce qu'ils font et des intérêts qu'ils ont dans l'énergie hydroélectrique, plus jamais. J'ai voté aussi pour Óscar Arias Sánchez une fois, mais pas les autres fois. C'est mieux ne pas voter. Ils disent que ça aussi c'est mal… » (Conversation de l'auteur avec Doña Nelsi).

[295] Patrick HASSENTEUFEL, *op. cit.*, p. 98. Chapitre 9 « Les changements de l'action publique ».

Encore une fois doña Nelsi fait référence aux partis de Jose Maria Figueres et Óscar Arias Sánchez, qui ont ouvert la génération électrique à la participation privée. Ses mots sont intéressants aussi pour réfléchir au rapport à la politique, question qui mériterait d'être approfondie davantage. Considérer le vote comme seul indicateur de l'intérêt politique et comme le principal, voir le seul canal pour influencer les choix politiques est très réductif. Malgré le fait qu'elle considère l'abstentionnisme comme la meilleure alternative, doña Nelsi n'est pas du tout un sujet apolitique : sa manière de faire de la politique consiste à contourner la voie électorale conventionnelle pour s'imposer autrement, à travers une résistance quotidienne au pouvoir dominant.

Analyser la participation et l'influence d'une multiplicité d'acteurs (privés, sociaux, transnationaux) dans l'élaboration et la mise en place des politiques publiques énergétiques au Costa Rica a été l'objectif de ce chapitre. La capacité d'influence des acteurs sociaux et privés sur l'action publique ne passe pas seulement par des instances formelles mais elle se fait souvent dans les couloirs de la politique, dans des situations de proximité sociale ou à travers des relations interpersonnelles. Cela est encore plus vrai dans un contexte où, suite à l'introduction des réformes libérales et au tournant néo managérial, l'État est de plus en plus désarticulé à travers plusieurs agences et sites topographiques. Cependant, il reste pour nous difficile d'évaluer l'effet causal de la participation de ces multiples acteurs, situés à différentes échelles, sur la production de la politique énergétique nationale car il y a une pluralité de facteurs techniques et politiques qui entrent en jeu. Malgré cela, notre enquête permet de rendre compte de la complexité des processus de recomposition de l'action publique.

Conclusions

Leader mondial de l'écotourisme et pays « pacifique » par excellence, le Costa Rica est l'arène d'importants conflits socio-environnementaux. Le cas du projet hydroélectrique San Rafael en est un exemple. Planifié en 2011 par l'entreprise costaricienne H Solís, ce projet a été suspendu en 2019 par une décision du Ministère de l'Environnement et de l'Energie. Ce choix, à contre-courant de toutes les autres résolutions publiques ayant eu lieu depuis 2013, constitue une porte d'entrée intéressante pour réfléchir aux frontières étatiques (transnationales, privées et sociales) dans le contexte costaricien.

Tout d'abord ce projet de barrage s'explique (au moins partiellement) à la lumière des recommandations internationales qui encouragent l'investissement des pays occidentaux dans des projets d'énergie soi-disant propre dans les pays en voie de développement[296] : les barrages hydroélectriques, par exemple. L'hydroélectricité devient un allié incontournable du « développement durable » et de la transition écologique mondiale de par ses faibles émissions de gaz à effet serre. Pour pallier aux effets dévastateurs que les méga barrages ont causé aux écosystèmes dépendant des fleuves et aux sociétés proches des rivières, l'Organisation des Nations Unies et la Banque Mondiale encouragent la diffusion des projets hydroélectriques dits « à fil d'eau ». Cependant les effets néfastes de ces projets sur les rivières et les communautés sont désormais avérés : variation de la température et de la vitesse du cours d'eau, difficulté pour les poissons de migrer, inondations fréquentes sont des exemples parmi d'autres[297]. Depuis la création du Plan Puebla Panama et sa version plus récente, Projet Mésoamérique, des barrages hydroélectriques se répandent dans toute la Mésoamérique. Un espace que Bryan González Hernández[298] aime définir comme « peu théorique mais très pratique », redessiné en fonction d'intérêts stratégiques. Pour les partisans du Projet Mésoamérique ce plan sert à assurer la stabilité d'une région bouleversée par les guerres civiles et à garantir son développement social et économique ; d'autre part, ses détracteurs y voient une stratégie de capter les ressources naturelles de cet espace riche en biodiversité pour les exporter sur les marchés européens, asiatiques et nord-américains. Censé bénéficier aux citoyens de la région, les habitants des aires périphériques (où se situent la plupart des projets) méconnaissent souvent son existence.

Or, il ne faut pas sous estimer la composante nationale dans la prolifération de ce type d'infrastructure. Pensons notamment à l'importance que l'énergie hydroélectrique a

[296] Marie-Esther LACUISSE, *op. cit.*, p. 23.

[297] International Rivers, « El Engaño a los ríos: energía hidroeléctrica de filo de agua », URL : https://censat.org/es/publicaciones/el-engano-a-los-rios-energia-hidroelectrica-de-filo-de-agua (site consulté le 13/04/2020).

[298] Conversation avec Bryan Gonzalez Hernandez Doctorant en Etudes latino-américains à l'Université National de Costa Rica.

historiquement joué dans le développement du pays. Le modèle énergétique poursuivi par l'Institut Costaricien d'Electricité depuis 1949, basé sur les méga barrages hydroélectriques, est en effet un facteur de résistance à l'introduction des nouvelles technologies énergétiques. Si cette institution a depuis toujours bénéficié d'un prestige national, sa popularité commence à s'éroder depuis le début des années 1990. En effet, certains éléments font objet de débat tels que la complaisance de certains de ses cadres avec le secteur privé ou la poursuite d'un modèle de développement centré sur l'énergie hydroélectrique et disproportionné par rapport aux réelles exigences nationales. Ce débat d'ampleur national se répercute à l'échelle locale.
Dans le village de San Rafael, H Solís sponsorise la construction d'un barrage hydroélectrique qui, en plus de contribuer au « développement durable » et à la souveraineté énergétique nationale, assure la modernisation d'un village situé aux marges du deuxième canton le plus pauvre du pays. Ce sont surtout l'offre d'emplois et les généreuses donations de l'entreprise qui séduisent une partie de la population. Au contraire, d'autres contestent la « durabilité » de ce projet et s'opposent à un style de développement qui bénéficierait à une partie très réduite des habitants, tout en dégradant les activités professionnelles de la plupart des voisins. L'arrivée de l'entreprise constitue un point de bascule dans la vie de San Rafael.

En s'appuyant sur certains dirigeants locaux, l'entreprise arrive à s'insérer dans le tissu social local. Multiples stratégies sont mises en place par l'équipe de gestion sociale de H Solís afin de construire des relations de « bon voisinage » avec les villageois. D'abord elle s'investit (ou promet de s'investir) dans des actions socialement responsables : offre d'emplois, pavage des routes, restauration de l'église et du salon communal, construction d'une piscine, aménagement du terrain de football et sponsorisations des jeunes équipes sportives. Avec ces gestes elle rende visible sa présence dans les principaux lieux de rassemblement communautaire (l'église, le salon communal et le terrain de football). D'ailleurs, ces interventions rendent compte de la capacité de l'entreprise à capter les besoins et les désirs locaux, en termes d'infrastructures et services, pour les utiliser comme une monnaie d'échange et, à partir de cela, négocier autour de l'acceptation du projet (mais attention, non pas sur le projet lui-même). Lorsque la négociation devient trop épuisante pour les ressources (et la patience) de l'entreprise, un nouveau mécanisme est proposé : la dévolution d'1% des entrées générées annuellement par le projet hydroélectrique aux associations de développement de l'aire d'influence. Cette somme d'argent financera des projets conçus de manière participative par l'entreprise et la population mais chaque proposition doit avoir l'aval de H Solís. De plus, assurer une présence sociale permanente sur le terrain, via ses collaborateurs locaux qui agissent comme « ses yeux et ses oreilles », permet à l'entreprise de vigiler constamment le village de San Rafael. C'est aussi à travers l'instrumentalisation des

dispositifs de participation et consultation que H Solís vise à canaliser toute forme de contestation locale : la sélection d'interlocuteurs pertinents et l'impossibilité de remettre en question la réalisation du projet, ne laissent apparemment pas de marge de manœuvre aux voix les plus radicales. Ainsi, dans le village de San Rafael, le recours à des pratiques participatives et à des politiques socialement responsables se traduit dans un outil à la fois de légitimation de l'action de l'entreprise et de prévention du conflit social. Doris Buu-Sao à ce propos attire notre attention sur « la capacité du néolibéralisme à développer un pendant participatif pour absorber la critique »[299]. Tout cela en essayant de réduire au minimum l'usage de la violence pour éviter que sa réputation soit entachée et ses financements mis en péril.

Or, il est difficile de dessiner un cadre clair des postures des habitants vis-à-vis des propositions entrepreneuriales. Certains y voient une occasion d'ascension sociale, d'autres (notamment les dirigeants locaux) perçoivent l'entreprise comme un allié pour le développement local. Nombreux sont ceux qui, après avoir appuyé le projet, se sont désintéressés de la question à cause des conflits interpersonnelles que leur position leur a causé. Une partie des habitants, après avoir montré un enthousiasme à l'égard de l'offre de H Solís, s'est ensuite aperçue de ses mensonges et a choisi de s'engager dans le Comité contestataire. Dans ce panorama brouillé, des nouvelles fractures entre voisins et familles émergent clairement. C'est surtout l' « amitié » entre une partie des leaders locaux et les responsables de H Solís qui a déclenché des luttes intracommunautaires.

D'autre part, l'arrivée de l'entreprise a eu des effets inverse, de cohésion, pour les villageois qui ont choisi de se mobiliser contre la réalisation du barrage : c'est l'histoire du Comité Pro Rescate del Río San Rafael. L'insertion de ce mouvement social dans un large réseau réunissant mouvements communautaires, militants écologistes, éducateurs populaires et universitaires est cruciale pour comprendre le succès du Comité. Grace à l'apport des différents types de ressources (matérielles, savoir-faire militants, capacités logistiques, soutien moral, visibilité), la lutte des villageois de San Rafael dépasse la dimension locale pour acquérir une dimension nationale (voir mondiale). Pour ces villageois, défendre le fleuve ne signifie pas seulement préserver leurs conditions de vie. Cela veut aussi dire lutter contre la privatisation des biens et des instituts publics, se battre contre un modèle de développement qui sert aux profits d'une élite politico-économique restreinte et réaffirmer la démocratisation du processus de prise de décision.

[299] Doris BUU-SAO, *« 'Perúpetro est ton ami… op. cit. p. 69.* (Voir notamment la page 6 de l'ouvrage).

Enfin, la planification et l'annulation du barrage hydroélectrique San Rafael illustrent des dynamiques de recomposition de l'action publique au sein de l'État costaricien. La mise en place des deux instruments - le partenariat public-privé qui permet la réalisation du barrage hydroélectrique San Rafael et la Responsabilité Sociale d'Entreprise, à travers laquelle l'entreprise se charge de la mise en place de certains services d'utilité publique - rend compte d'une superposition entre secteur public et privé. Effectivement, à l'échelle locale l'entreprise s'appuie sur les dirigeants locaux pour mener à bien ses interventions. Au niveau national, cette superposition prend forme dans des conditions sociales de proximité entre les deux secteurs (nous pensons en particulier à l'ICE et à H Solís). La trajectoire professionnelle de Grettel, employée d'abord par l'Institut Costaricien d'Electricité, ensuite par le Secrétariat technique environnemental et enfin par H Solís nous permet en effet de réfléchir à la porosité des frontières de ces deux espaces. Par ailleurs, notons que l'introduction des partenariats public-privé dans le secteur énergétique se fait sous le gouvernement des deux présidents ayant des intérêts personnels dans la génération électrique privée.

Ces deux instruments sont une manifestation de plus amples réformes de transformation libérale de l'action publique. Dans le secteur électrique costaricien ce changement est rythmé par trois moments principaux : une première ouverture à la génération privée au début des années 1990 avec l'introduction des lois 7200 et 7508, la tentative échouée de moderniser l'Institut Costaricien d'Electricité à travers les réformes nommées « Combo » et l'introduction du Traité de Libre Commerce avec les États-Unis. Une conséquence des ces réformes est l' « insularisation » de l'action publique : en l'occurrence, l'octroi des autorisations pour la réalisation d'un barrage hydroélectrique est réparti entre de multiples agences publiques, parfois en contradiction entre elles. C'est notamment le cas de l'Institut Costaricien d'Electricité et du Ministère de l'environnement et de l'énergie qui adoptent deux approches divergentes en matière énergétique. Cette incohérence décisionnaire rend difficile de situer l'autorité ultime.

Or, dans un contexte de fragmentation de l'action publique, les relations interpersonnelles jouent un rôle majeur. À ce propos, la relation de proximité qui lie certains militants au ministre de l'environnement et de l'énergie a surement joué en faveur du Comité. Les manières dont les contestataires ont essayé d'influencer l'action publique sont quant à elles différentes. D'abord ils ont répondu à l'appel du ministère d'élaborer ensemble un plan énergétique national « participatif ». Si cette occasion a été un moment de structuration important pour le secteur écologiste national, ce dernier était dans une position minoritaire pour effectivement faire peser sa voix sur la décision finale. C'est pourquoi les militants écologistes et les comités villageois font recours à l'action contestataire. Effectivement, dans l'histoire du secteur énergétique au Costa Rica, l'action collective a souvent été un moyen

efficace pour s'opposer à la privatisation des forces hydrauliques, tout comme pour détenir des projets hydroélectriques. Néanmoins, dans le cas du barrage San Rafael, il est difficile de saisir la portée de la contestation sur l'annulation du projet car nombreux autres facteurs entrent en jeu : des changements à la tête du gouvernement, des difficultés financières, le cout élevé de gestion des mobilisations sociales contre les barrages ou encore les nouvelles recommandations de la Banque Interaméricaine de Développement en matière énergétique. D'ailleurs, cette victoire demeure précaire étant soumise aux équilibres politiques. En effet, aucun changement structurel dans la législation a été fait pour garantir la participation effective des habitants dans l'élaboration des plans de développement que les concernent ou pour affirmer la souveraineté publique sur la production énergétique.

À partir d'une enquête de terrain de trois mois, nous avons essayé de rendre compte de la manière dont le projet de développement San Rafael est représentatif de multiples dynamiques à l'œuvre à l'échelle nationale et internationale. L'étude de cas choisi nous a permis en effet d'observer comment les prescriptions internationales, intégrées et reproduites dans des politiques de développement énergétique nationale, impactent la vie quotidienne de certains sous-groupes de la population.

Notre analyse révèle aussi les limites d'une vision manichéenne, souvent utilisée afin de décrire les conflits socio-environnementaux. Au contraire, elle suggère de prêter une attention plus fine aux interactions qui prennent forme sur le terrain et qui permettent la coexistence « pacifique » des villageois et de l'entreprise. L'absence de contestation frontale d'une grande partie de la population (presque la totalité dans les deux premiers ans de planification du projet) nous pousse à interroger les stratégies mises en place par l'entreprise pour s'implanter dans le village. Effectivement, notre recherche montre l'existence d'un spectre d'actions non violentes mais également répressives (dans la mesure où elles entravent la possibilité de manifester une opposition) qui ont permis à H Solís de réduire les espaces d'autonomie communautaire et de prévenir toute tentative de protestation. Dans ce sens, elle apporte des éléments pour réfléchir aux formes de répression mené par des agents privés. En effet, si la répression est un phénomène omniprésent dans les mobilisations, peu d'études essayent de décrypter les multiples modalités de l'exercer.

En plus, notre mémoire contribue à mettre en relation la sociologie de l'action collective avec l'analyse de l'action publique. En effet, notre enquête de terrain rend compte de la capacité du mouvement social à faire recours à la contestation comme moyen, alternatif ou complémentaire au vote, d'influencer les décideurs politiques. La capacité du Comité contestataire à s'insérer dans les fractures internes de l'État, d'établir des alliances avec les élus politiques et de mobiliser un ample soutien au niveau national a sans doute était

déterminant dans l'annulation du projet. Malgré le faible niveau de scolarisation, la carence des ressources (matérielles, tout comme d'expertise, savoir-faire militants) et la distance géographique des lieux de prise de décision politique, ces villageois ont contribué à orienter les choix énergétiques nationaux.

Certaines limites de ce travail nécessitent cependant d'être explicitées. La plus importante est une conséquence directe de la difficulté d'enquêter sur deux champs adversaires, notamment l'entreprise et le Comité Pro Rescate del Río San Rafael. Dans un petit village, où les informations circulent rapidement, il est difficile d'agir dans la discrétion, à l'abri des regards des villageois. Encore plus quand il s'agit d'une étrangère européenne, coïncidence assez rare à San Rafael. Tout le monde était au courant de ma présence, de ce que je faisais et surtout du fait que j'étais hébergée chez des militants engagés dans la défense du fleuve. Ce qui faisait supposer ma proximité avec la cause des contestataires. Il est très probable que mon supposé positionnement ait affecté la qualité de certains entretiens. J'ai ressenti cette sensation surtout avec deux dirigeants locaux. Le premier a essayé d'esquiver notre rencontre et a ensuite essayé de cacher sa posture vis-à-vis du projet ; au contraire, le deuxième a sollicité mon entretien, en essayant toutefois de détourner mes questions pour poursuivre dans son discours. De l'autre coté, certains militants, en sachant que j'entretenais des relations avec leurs adversaires, soupçonnaient mes vrais propos. Cette posture se résume dans un commentaire qui m'a été fait. Lorsque j'étais en voiture avec les militants chez qui j'étais hébergée, un ami à eux, lui aussi membre du Comité contestataire, s'approche à la voiture en criant : « je t'ai vu parler avec Sofia [qui travaille pour l'entreprise], faites-la descendre de la voiture car elle est de l'autre coté ! ». Il est d'ailleurs vrai que les relations de proximité et d'amitié qui se sont inévitablement crée avec une partie des militants (soit au niveau de San Rafael que d'autres mouvements ou associations écologistes) ont eu l'effet de faciliter mon identification avec eux, leurs frustrations et leurs émotions et de d'éprouver de l'empathie pour eux. Par manque de temps, je n'ai pas eu l'occasion de côtoyer les cadres et d'entreprise et les fonctionnaires en dehors de leur activité professionnelle.

D'ailleurs, le fait d'être hébergée chez deux défenseurs du fleuve m'a beaucoup facilité l'accès aux membres du Comité, c'est pourquoi j'ai passé plus de temps avec eux et j'ai pu collecter plus des données qualitatives (entretiens, observations, conversations informelles) auprès d'eux que des travailleurs de l'entreprise ou des administrateurs publics. Il y a donc une disparité en termes d'informations et de données collectées.

J'ai toutefois essayé de faire face à ces difficultés et à la méfiance de certains protagonistes de mon enquête en réadaptant mon discours en fonction de la situation. Sans jamais mentir sur

les propos de ma recherche, j'ai néanmoins essayé d'en valoriser certains aspects ou d'omettre certains propos pour rassurer mon interlocuteur.
Dans d'autre cas, notamment lors des premiers entretiens avec les villageois, je n'ai pas réussi à prendre conscience de la distance culturelle qui me séparait de mon interlocuteur. C'est pourquoi j'ai parfois posé des questions complètement inappropriées, au vu du contexte, qui ont créé un sens de malaise. Par exemple lorsque j'ai demandé à une femme paysanne de me montrer comment écrire son prénom : elle ne savait ni lire ni écrire.
Malgré cela, j'ai réussi à recueillir une documentation assez riche et variée et à créer des occasions d'échange aves les multiples acteurs concernés par la construction du projet San Rafael.

À partir de mon expérience et du contexte de mon enquête de terrain, je suggère deux pistes possibles d'avancée de la recherche. La première part du constat de la carence des données qualitatives sur les lieux de production et circulation des bonnes pratiques énergétiques internationales et de leur traduction dans le contexte costaricien. Il serait intéressant, dans une éventuelle poursuite de la recherche, de mener une analyse ethnographique des lieux, des modalités et des acteurs qui rendent possible la circulation transnationale et la traduction nationale de ces normes et des instruments qui en découlent. Observer concrètement comment s'opère cette dynamique d'harmonisation internationale, s'intéresser au rôle des « experts transnationaux »[300] dans l'orientation des politiques publiques, tout comme à celui des « experts nationaux ayant une activité transnationale »[301] qui sont socialisés aux bonnes pratiques est un aspect qu'on n'a pas eu l'occasion d'approfondir dans le temps de notre terrain de recherche. Nous nous demandons par exemple : quelle est la place des directives des organismes internationaux dans le changement d'orientation énergétique du Ministère de l'Environnement et de l'Energie ?
La deuxième envisage d'approfondir la comparaison entre les attitudes divergentes des militants en défense de l'eau vis-à-vis de l'établissement de monoculture d'ananas et de l'entreprise constructrice H Solís. Pour comprendre les modalités de conflits ou l'absence d'opposition frontale il faut porter le regard sur l'ancrage historique et social des activités économiques. Mener une enquête ethnographique au sein de la filiale de Del Monte nous permettrait d'obtenir des données plus précises pour mieux comparer les stratégies adoptées par les deux entreprises pour s'insérer dans le tissu social local. Comment expliquer que les défenseurs de l'eau se mobilisent contre l'installation des barrages hydroélectriques, alors qu'aucune forme d'action collective est organisée contre Pindeco, responsable depuis des

[300] Patrick HASSENTEUFEL, *op. cit.*, p. 98. Chapitre 9 « Les changements de l'action publique ».
[301] Ibid.

décennies de la contamination des rivières ? Est-ce-que cela dépend des différentes stratégies mises en place par les entreprises pour s'installer sur le territoire ? Le caractère transnational de Del Monte peut être une variable explicative ? Quels types de liaisons il y a entre les cadres de l'entreprise et les dirigeants locaux et nationaux ? Pour aller plus loin, un autre défi serait d'interroger les relations entre les entreprises de la monoculture et l'industrie de l'hydroélectricité pour s'assurer l'approvisionnement en eau.

Sources

Sources primaires

- **Sources orales** : voir Annexe N°1 « Liste d'entretiens » et Annexe N°3 « Grilles d'entretiens »
- **Sources d'observation** : voir Annexe N°2 « Liste d'observations »
- **Sources primaires écrites** :

ARESEP, Acta N°63-2016, 19 décembre 2016, San Pedro, Pérez Zeledón, pp.63

CONSEJO EDITORIAL DE MESOAMERICA, « Profundizando sobre la Cooperación Regional en Mesoamérica», *Cuadernos Mesoamericanos*, N°3 (Medio Ambiente y Energía: Impacto de la Cooperación Regional Mesoamericana), 2018.

CONSEJO EDITORIAL DE MESOAMERICA, « Mesoamerica Nos Une », Publicación del Proyecto de Integración y Desarrollo de Mesoamérica (PM), N°2, 2018.

Gestión Ambiental de Proyectos GAPRO S.A., « Estudio de impacto ambiental proyecto hidroeléctrico San Rafael », Expediente D1-10685-13, Novembre 2013.

Grupo H. Solis, « Tercer informe de sintesis de actividades sociales informativas del proyecto hydroelectrico San Rafael », Expediente D1-10685-2103-SETENA, 12 octobre 2016.

ICE - Direccion Corporativa de Electricidad, « Plan de Expansion de la Generacion Electrica (PEG) 2018 – 2034 », San José (Costa Rica), publié en mai 2019, pp.159

ICE - Direccion Corporativa de Electricidad, « Plan de Expansion de la Generacion Electrica (PEG) 2014 – 2035 », San José (Costa Rica), publié en avril 2014, pp.154.

MINAE Ministerio de Ambiente y Energía, VII Plan Nacional de Energia 2015 – 2030, San José (Costa Rica), pp. 150.

MINAE Ministerio de Ambiente y Energía, Resoluccion N° -0010-2019-DE.

Bibliographie

Développement

ACOSTA Alberto, *La maldición de la abundancia*, Grupo Permanente de Trabajo sobre Alternativas al Desarrollo, Quito, Fundación Rosa Luxemburg/Abya Yala, 2009.

ACOSTA Alberto et GUDYNAS Eduardo, « La renovacion de la critica al desarollo y el buen vivir como alternativa », *Utopia y Praxis Latinoamericana*, N°53, 2011, pp. 71- 83. URL:

BOS Vincent et VELUT Sébastien, « Introduction », Dossier « L'extraction minière entre greffe et rejet », *Cahiers des Amériques latines*, N°82, 2016, pp. 17-29.

MAX NEEF Manfred, Carta Abierta de Manfred Max Neef au ministre de l'économie du Chili, 4 décembre 2001.

NAY, Olivier, « Politiques de développement », *in* Olivier Borraz et Virginie Guiraudon (dir.), *Politiques publiques. Changer la société* (vol.2), Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p.139-170.

SEN Amartya, « The concept of development », *Handbook of Development Economics*, Vol. L, Edited by Chenery and Srinivasan, Elsevier Science Publishers B.V., 1988, pp. 10-26.

Développement durable

FLIPO Fabrice, « Les trois conceptions du développement durable », *Développement durable et territoires*, Vol. 5, n°3, 2014.

MILANI Carlos R. S. et KERAGHEL Chloé « Développement durable, contestation et légitimité : la perspective des mouvements altermondialistes », *Cahiers des Amériques latines*, Vol. 2007, N° 54-55, Institut des hautes études de l'Amérique latine, 2007, pp. 137 – 151.

PESTRE Dominique, « Développement durable : anatomie d'une notion », *Natures Sciences Sociétés*, Vol.1, N°19, 2011, pp. 31 - 39.

Bonnes pratiques

CHAUVIÈRE Michel, « Vous avez dit bonnes pratiques ? », *ERES Vie Social et Traitement*, Vol. 2, N°118, 2013, pp. 20 – 25.

DAKOWSKA Dorota, « What(ever) works. Les organisations internationales et les usages de « bonnes pratiques » dans l'enseignement supérieur », *Critique internationale*, Vol. 4, N° 77, 2017, pp. 81 -102.

PETITEVILLE Franck, « La politisation résiliente des organisations internationales », *Critique internationale*, Vol. 76, N° 3, 2017, pp. 9-19

Participation

DEVLVILLE Philippe Lavigne, « Les diagnostics participatifs dans le cadre des projets de développement rural dans les pays en développement : postulats, pratiques et effets sociaux des PRA/Marp », Communication au colloque « Culture et pratiques participatives : une perspective comparative », organisé par le LAIOS et l'AFSP, Paris, 20-21 janvier 2005.

LEBOVICS Maxime, « Analyse des apports et des contraintes du développement participatif », *Afrique contemporaine* 2007/3 (n° 223-224), p. 403-432.

MAZEAUD Alice, SA VILAS BOAS Marie-Hélène, et BERTHOMÉ, Guy-El-Karim, « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », *Participations*, Vol. 2, N° 1, 2012, pp. 5-29.

MAZEAUD Alice, « L'instrumentation participative de l'action publique : logiques et effets. Une approche comparée des dispositifs participatifs conduits par la région Poitou-Charentes », *Participations*, Vol. 2, N°1, 2012, pp. 53-77.

MAZEAUD, Alice, NONJON Magali et PARIZET Raphaëlle, « Les circulations transnationales de l'ingénierie participative », *Participations*, vol. 14, no. 1, 2016, pp. 5-35.

OSMANY Porto de Oliveira, « La diffusion globale du budget participatif : le rôle des « ambassadeurs » de la participation et des institutions internationales », *Participations*, Vol. 14, N°1, 2016, pp. 91-120.

PARIZET Raphaelle, 2011, « Se rebeller ou participer. Les enjeux de la participation comme élément du développement en milieu autochtone », communication à l'occasion du XIe congrès de l'AFSP, Strasbourg, 31 août-1er sept 2011.

Plan Puebla Panama – Projet Mésoamérique

BALLINA Jorge Luis Capdepont, « Mesoamérica o el proyecto Mesoamérica : la historia como pretexto », *Revista LiminaR. Estudios sociales y humanísticos* (San Cristóbal de Las Casas, Chiapas, México), Vol. 9, N°1, 2011, pp. 132 – 152.

COLLOMBON Maya, « Ecrire l'international. Genèse d'une politique de développement transnational, le Plan Puebla Panama », *Critique internationale*, Vol. 77, N°4, 2017, pp. 33 - 55.

FLACSO, *Dossier Plan Puebla Panama*, San José (Costa Rica), Flacso et Fundación Carolina, Collection: Cuadernos Integración en América Latina, 2007, pp.116.

TOUSSAINT Mónica et GARZON Marisol Garzón, « El Proyecto Mesoamérica: ¿éxito o fracaso? Límites de la cooperación de México hacia Centroamérica », *EntreDiversidades. Revista de Ciencias Sociales y Humanidades* (Mexico), N° 8, 2017, pp. 15-52.

MARTINEZ FUENTES Julia Isabel et SANDOVAL FORERO Eduardo Andrés, « Agua,desarollo y conflictos dentro del Plan Puebla Panama », *Ra Ximhai*, Vol. 7, N°1, 2011, pp.133 -151.

PICKARD Miguel, « The Plan Puebla-Panamá revived: looking back to see what's ahead », dans *La Chronique des Amériques*, N°12, avril 2004, p. 1-7. http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Chro_0413_ppp-en.pdf . (site consulté le 24/06/2018).

RAIMBEAU Cécile, « Qui a tué Berta Caceres », *Le Monde Diplomatique*, 2016. URL : https://www.monde-diplomatique.fr/2016/10/RAIMBEAU/56454 (site consulté le 13/06/2018).

Eau - Hydroélectricité

CAMPOS Luis Diego Arias, CÉSPEDES Juan Manuel Retana, SANDÍ Daniel Torres, « Las élites centroamericanas y la diversificación de inversiones : los mercados de agua en Guatemala y Costa Rica », *Anuario de Estudios Centroamericanos*, N° 45, 2019, pp. 345 – 371.

LACUISSE Marie-Esther, « L'autoritarisme du verdissement hydroélectrique au Panama : les paradoxes dérégulateurs de l'action climatique vus depuis le Sud », *Lien social et Politiques*, N°82, 2019, pp. 78 - 95.

LASERRE Frédéric et BRUN Alexandre, *Le partage de l'eau. Une réflexion géopolitique*, Paris, Odile Jacob, 2018, pp. 177.

MAYAUX Pierre-Louis, « Du clientélisme au contrat : stratégies de changement et pérennité des privatisations dans les services d'eau des villes latino-américaines », *Revue internationale de politique comparée*, Vol.17, N° 3, 2010, pp. 89-109.

Justice environnementale

BLEAIDI Nadia, « Chapitre 19 : L'eau, un enjeu de justice environnementale » *in* Graciela Schneier-Madanes éd., *L'eau mondialisée, La gouvernance en question,* La Découverte, 2010, pp. 353-365

MARTINEZ-ALIER Joan « Los conflictos ecológico-distributivos y los indicadores de sustentabilidad », *Polis Revista Latinoamericana*, N°13, 2006, pp. 1 – 13. URL : http:// journals.openedition.org/polis/5359 (site consulté le 26/04/2020).

SÉGUIN Anne-Marie et APPARICIO Philippe, « Justice environnementale », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 57, N°161, septembre 2013, pp. 211 – 214. URL : https://doi.org/10.7202/1024901ar (site consulté le 14/04/2020).

Etudes ethnographiques dans des contextes d'extraction des ressources naturelles

BOULLOSA – JOLY Maïté, « La Pachamama dans tous ses États : les leaders indiens réduits au silence par les entreprises minières dans le Nord-Ouest argentin », *Cahiers des Amériques latines*, N°82 , 2016, pp. 71 – 94.

BUU-SAO Doris, « Enfrentarse a la industria petrolera : dependencia cotidiana y protest en la selva peruana », *América Latina Hoy*, N°79, 2018, pp. 103-124.

BUU-SAO Doris, « Indigènes et entrepreneurs : le capitalisme au village », *Sociologie du travail*, Vol. 60, N°3, 2018.

BUU-SAO Doris, « 'Perúpetro est ton ami : un gouvernement des contestataires en Amazonie péruvienne », *Participations*, Vol. 6, N°2, 2013, p.119-139.

BUU-SAO Doris, « Défense de l'Amazonie, "bénéfices de la pollution". Indigènes et ouvriers face à l'exploitation pétrolière » *in* Amin Allal, Myriam Catusse et Montserrat Emperador Badimon (eds.), *Quand l'industrie proteste. Fondements moraux des (in)soumissions ouvrières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, pp.165 – 181.

BUU-SAO Doris. « (Faire) participer en tant qu'indigènes. Gouvernement et contestation dans les usages de la consultation en Amazonie – Pérou », *Participations*, Vol. 25, N° 3, 2019, pp. 33-58.

GRIECO Kyra, SALAZAR –SOLER Carmen, « Les enjeux techniques et politiques dans la gestion et le contrôle de l'eau : le cas du projet Minas Conga au nord du Pérou », *Autrepart*, Vol.2 , N°65, 2013, p. 151-168.

GRIECO Kyra, « L'extraction minière : entre greffe et rejet. Le « genre » du développement minier : maternalisme et extractivisme, entre complémentarité et contestation », *Cahiers des Amérique Latine*, N°82, 2016, pp. 95 -111.

GRIECO Kyra, « Chapitre 2. La présence minière en milieu rural : reconfiguration de relations sociales et productives dans l'aire d'influence de Minera Yanacocha» dans *Politiser l'altérité reproduire l'inégalité. : genre, ethnicité et oppositions aux activités minières dans les Andes nord-péruviennes*, Thèse de doctorat en Anthropologie Sociale et Ethnologie, EHESS, soutenue le 12 /10/2018, à paraitre en ligne.

LE GOUILL Claude, « Les « communs » à l'épreuve de l'activité minière. Le cas du projet Constancia au Pérou », *Critique Internationale*, Vol. 77, N°4, Presse de Sciences Po, 2017, pp.57 – 79.

LÉVY Simon, « Les « conflits de l'extractivisme », entre processus globaux et impacts locaux : Approche comparative de cas de conflits extractifs dans le département colombien de Nariño et la Sierra Norte de l'État mexicain de Puebla », intervention au Congrès AFSP Bordeaux 2019.

Sociologie de l'action publique et sociologie de l'action collective

BARRAULT-STELLA Lorenzo, MAILLET Antoine et VOMMARO Gabriel, « De terrains « exotiques » à la fécondité conceptuelle d'enquêtes situées. Etudier les transformation de l'action publique en Amérique Latine », *Gouvernement et action publique*, Vol.8, N°1, 2019, pp. 9 – 34.

DUPUY Claire et HALPERN Charlotte, « Les politiques publiques face à leur protestataires », *Revue française de science politique*, Vol.59, N°4, 2009, pp. 701 – 722.

GOIRAND Camille, « Mobilisations et répertoires d'action collective en Amérique latine » , *Revue internationale de politique comparée*, 2012/2, Vol. 17, pp. 7 - 27.

HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie politique : l'action publique*, Armand Colin, 2011.

HERMET Guy, « Un régime à pluralisme limité ? À propos de la gouvernance démocratique », *Revue française de science politique*, Vol. 54, N° 1, 2004, pp. 159-178.

LARROQUÉ Damien, « État des lieux. Les Léviathans sont-ils « de papier » en Amérique latine ? Discussions autour des mutations étatiques dans le sous-continent américain », *Gouvernement et action publique*, Vol. 8, N°1, 2019, pp. 157-171.

LASCOUMES Pierre et SIMARD Louis, « L'action publique au prisme de ses instruments. Introduction », *Revue française de science politique*, Vol. 61, N° 1, 2011, pp. 5-22.

MAYAUX Pierre-Louis, SUREL Yves, « Amérique Latine : les reformes du marché en question », *Revue internationale de politique comparée*, Vol.17, N°3, 2010, pp. 7 – 22.

MAYAUX Pierre-Louis. « La production de l'acceptabilité sociale. Privatisation des services d'eau et normes sociales d'accès en Amérique latine », *Revue française de science politique*, Vol. 65, N° 2, 2015, pp. 237-259.

MAYAUX Pierre-Louis, « Quand l'action publique produit ses contestataires. Les effets politiques imprévus d'un partenariat public-privé en Bolivie », *Gouvernement et action publique*, Vol. 8, N° 1, 2019, pp. 87-111.

NAY Olivier, « Gouverner par le marché. Gouvernements et acteurs privés dans les politiques internationales de développement », *Gouvernement et action publique*, Vol.4, N°4, 2017, pp. 127 – 154.

NEVEU Érik, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, 2019, pp. 116.

OSMANY Porto de Oliveira et A.PAL Leslie, « New frontiers and directions in policy transfer, diffusion and circulation research: agents, spaces, resistance, and translations », *Brazilian Journal of Public Administration*, Vol. 2, N° 52, 2018, pp.199 -220.

RICHOMME Alice, « L'isolement des défenseurs des droits humains et de l'environnement dans la lutte contre l'extractivisme », Lettre IHEAL CREDA N°18, Juin 2018, URL : http://www.iheal.univ-paris3.fr/fr/edito/l'isolement-des-défenseurs-des-droits-humains-et-de-l'environnement-dans-la-lutte-contre-l (site consulté le 14/04/2020).

SYLVAIN Barone, MAYAUX Pierre-Louis et GUERRIN Joana, « Introduction. Que fait le *New Public Management* aux politiques environnementales ? », *Pôle Sud*, Vol. 48, N° 1, 2018, pp. 5-25.

SVAMPA Maristella, « Néo-« développementisme » extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique Latine », *Problèmes d'Amérique Latine,* Vol.81, N°3, 2011, pp. 101 – 127.

SVAMPA Maristella, « Consenso de los Commodities, Giro Ecoterritorial y Pensamiento crítico en América Latina », *Observatorio Social de América Latina, 2012.* URL : http://biblioteca.clacso.edu.ar/clacso/osal/20120927103642/OSAL32.pdf (site consulté le 23/04/2020).

Responsabilité sociétale d'entreprise

BOCQUET Martine, « Les fondements de la responsabilité sociétale des entreprises et de sa communication », *Communication & Organisation*, Vol. 46, N° 2, 2014, pp. 145-162

BORY Anne et LOCHARD Yves, « La responsabilité sociale des entreprises : un cheval de Troie politique ?, *Sociologies pratiques*, Vol.18, N°1, 2009, pp. 39 – 50.

BRULOIS Vincent et VIERS Jacques, « L'évidente interpellation de la sociologie par la RSE », *Sociologies Pratiques*, Vol.18, N°1, 2009, pp. 1 – 6 ;

CAPRON Michel et QUAIREL Françoise, « Le couplage « Responsabilité Sociale des entreprises et « développement durable » : mise en perspective, enjeux et limites », *Revue Française de Socio-Économie*, Vol.11, N°1, 2013, pp. 125 – 144.

HILSON Gavin, « Corporate Social Responsability in the extractive industries : Experiences from developing countries », *Resources Policies*, N°37, 2012, pp. 131 – 137. URL : www.elsevier.com/locate/resourpol (site consulté le 24/04/2020).

LAMBELET Alexandre, *La Philanthropie*, Presse de Sciences Po, Collection Contester, N°11, 2014.

PEETERS Anne, « La responsabilité sociale des entreprises », *Courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP)*, Vol. 1828, N°3, 2004, pp. 1 – 47.

RENOUARD Cécile, « Pétrole et lien social. Pour une responsabilité Politique de l'entreprise », *Revue Française de Socio-Économie*, Vol. Hors-série, N°2, 2015, pp. 89 – 104.

ZÉRAH Marie-Hélène et RENOUARD Cécile, « La responsabilité sociale des entreprises à l'épreuve d'une mission de service public dans le secteur de l'eau. Enquête sur le contrat de Nagpur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol.203, N° 3, 2014, pp. 74 – 85.

Pratiques répressives

COMBES Hélène et FILLIEULE Olivier, « De la répression considéré dans ses rapports à l'activité protestataire. Modèles structuraux et interactions stratégiques », *Revue française de science politique*, Vol.61, N°6, 2011, pp. 1047 – 1072 .

DELPECH Quentin, « Réprimer avec discrétion : l'économie des pratiques syndicales dans les usines du Guatemala », *Critique internationale*, Vol. 60, N°3, 2013, pp. 91 -109.

DORAN Marie-Christine, « The Hidden Face of Violence in Latin America. Assessing the Criminalization of Protest in Comparative Perspective », *Latin American Perspectives*, Vol. 44, N°5, 2017, pp. 183 – 206.

EARL Jennifer, « Tanks, Tear Gas, and Taxes: Toward a Theory of Movement Repression », *Sociological Theory*, Vol. 21, N°1, 2003, pp. 44-68.

LUNDMAN Richard J. Review « Della Porta Donatella et Herbert Reiter, Policing Protest: The Control of Mass Demonstrations in Western Democracies », *Contemporary Sociology*, Vol. 28, N° 2, 1999, p. 226.

Costa Rica

- **Imaginaires vert et pacifique**

BANNIER Hélène, « Costa Rica Pays sans kaki », *Libération*, 1ere décembre 2008.

BOUKHRIS Linda, « L'imaginaire touristique à l'épreuve du Costa Rica : entre « voir » et « faire » le territoire », *Revue Internationale Interdisciplinaire de Tourisme Via@*, Vol.1, 2012, pp. 1-15. URL : http://journals.openedition.org/viatourism/1212 (consulté le 06 décembre 2018).

BRYSK Alison, « Global good samaritan? Human Rights Foreign Policy in Costa Rica », *Global Governance*, Politics Collection, 2005, pp. 445 – 466.

RAYMOND Nathalie, « Costa Rica : du petit pays « démocratique, sain et pacifique », au leader de l'écotourisme et de la protection de l'environnement », *Études caribéennes*, N° 6, 2007, pp. 1 -14. URL : http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/432 (consulté le 06 décembre 2018).

- **Situation énergétique**

ÁLVAREZ Mauricio, « Privatización de la generación électrica : el asalto del siglo », *Ambientico : revista mensual sobre la actualidad ambiental*, N°137(Venta de electricidad privada al Estado), février 2005, pp. 8 - 10.

ARAYA Jorge, « Potencial hidroeléctrico del país se ubica en zonas de difícil acceso », *SeminaRío Universidad*, 2018, URL: https://semanaRíouniversidad.com/pais/potencial-hidroelectrico-del-pais-se-ubica-en-zonas-de-dificil-acceso/ (Site consulté le 01/04/2018).

ARGUEDAS Alberto Gutiérrez et VILLALOBOS Dany Villalobos, « Proyectos hidroeléctricos y resistencias comunitarias en defensa de los ríos en Costa Rica: un análisis geográfico », *Cuadernos de Geografía : Revista Colombiana de Geografía*, Vol. 1, N°29, 2020, pp. 133 – 151.

DURÁN Castro Osvaldo « La estafa de la énergia privada », *Ambientico : revista mensual sobre la actualidad ambiental*, N°137 (Venta de electricidad privada al Estado), février 2005, pp. 11 – 14.

DURÁN Castro Osvaldo, « Comunidades y ecologistas en el Diálogo Nacional sobre el sector électrico », *Ambientico : revista mensual sobre la actualidad ambiental*, N° 250- 251, février - mars 2015, pp. 4 – 11. URL : http://www.ambientico.una.ac.cr/pdfs/ambientico/250.pdf (site consulté le 22/04/2020).

FEOLI Ludovico, « The Policy and Institutional Effects of Contentious Politics in Costa Rica's Energy Sector », *European Review of Latin American and Caribbean Studies*, Special Collection: Mega-Projects, Contentious Action, and Policy Change in Latin America (Amsterdam), N°106, 2018, pp. 75 – 102.

ORTIZ Grettel, « Agua, legislación y privatización en Costa Rica », *Ambientico : revista mensual sobre la actualidad ambiental*, N°197 (El agua en aprietos), février 2010, pp. 14 – 15.

UCR (Universidad de Costa Rica, notamment Vicerrectoria de Accion Social, Programa Kiosco Socioambientales para la Organizacion Comunitaria et Escuela de Psicologia) et Comision Defensora de los ríos Convento y Sonador, « Defensa de los ríos Convento y Sonador. La historia de nuestra lucha », 2016, pp.46.

- **Pindeco**

ACUÑA Guillermo, « Produccion de Pina en Caribe y Pacifico Sur de Costa Rica », *Ambientico*, N°158 (Piña en Costa Rica: producción y ambiente), Novembre 2006, p.3.

AMBIENTICO Redaccion, *Piña en Costa Rica. Impactos ambientales y sociales*, Costa Rica, Ambientico, N°177, juin 2008, pp. 119.

CAMPOS Luis Diego Arias, CÉSPEDES Juan Manuel Retana, SANDÍ Daniel Torres et RIVERA Lidia Peña, « Los nuevos frutos de oro. Aparato productivo de piña y naranja en la Zona Norte, Costa Rica (1974-2015) », *Rupturas*, Vol. 1, N°8, 2018, pp. 101 - 129.

GONZÁLEZ Guillermo Acuña, *Diagnostico : sitaución y condiciones de la agroindustria piñera en Costa Rica. Los casos de la producción piñera en las regiones Atlántica y Pacífico Sur: Características, organización y condiciones laborales*, ASEPROLA Asociación Servicios de Promocion Laboral, 2004, pp.67.

- **San Rafael**

ARIAS CAMPOS Luis Diego, « Conflictos en torno a la generación hidroeléctrifca: el caso del Proyecto Hidroeléctrico San Rafael, Pérez Zeledón, Costa Rica », *Revista Nuevo Humanismo*, Vol. 5, N°1, janvier – juin 2017, pp. 109 -121.

VILLALOBOS Nathalia, « Vecinos del Sur de San José caminarán en defensa del Río San Rafael », *Elpais.cr*, 16 septembre 2015, URL: http://www.elpais.cr/2015/09/16/vecinos-del-sur-de-san-jose-caminaran-en-defensa-del-rio-san-rafael/ (site consulté le 17/04/2020).

- **Traité de Libre Commerce (TLC) et mouvements sociaux contre le TLC**

DURÁN Osvaldo, « TLC subasta privada del agua », *Ambientico : revista mensual sobre la actualidad ambiental*, N°157(Ambiente y TLC, resumen del debate), octobre 2006, pp. 14 – 18

FECON, « La nocividad ambiental del TLC », *Ambientico : revista mensual sobre la actualidad ambiental*, N°157(Ambiente y TLC, resumen del debate), octobre 2006, pp. 9 – 13.

Ministerio del Ambiente y Ministerio de Comercio Exterior, « La benginidad ambiental del TLC », *Ambientico : revista mensual sobre la actualidad ambiental*, N°157(Ambiente y TLC, resumen del debate), octobre 2006, pp. 2 – 4.

ROJAS Isaac, « TLC vs. Legislación ambiental y participación », *Ambientico : revista mensual sobre la actualidad ambiental*, N°157(Ambiente y TLC, resumen del debate), octobre 2006, p.19.

RUDÍN Mercedes Álvarez, « Movimientos sociales y participación política: el movimiento contra el TLC en la campaña del réferendum 2007 en Costa Rica », *Anuario de Estudios Centroamericanos*, Vol. 37, 2011, pp. 201-230 .

- **Combo ICE et mouvements sociaux contre le Combo ICE**

CARTAGENA Rafael E., « El ambientalismo y la lucha contro el combo del sector électrico (1998 – 2001) », *Revista Ciencias Sociales*, N° 128-129, 2010, pp. 49 – 61.

SOLÍS Manuel Antonio, « Entre el cambio y la tradición: el fracaso de la privatización de la energía y las telecomunicaciones en Costa Rica », *Ciencias Sociales*, Vol. 1, N° 95, pp. 33 – 47.

Dictionnaire

HERMET Guy, BADIE Bertrand, BIRNBAUM Pierre et BRAUD Philippe, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, 8ème édition, Paris, Armand Colin, 2015, pp. 321.

Rapports d' organisations/associations/mouvements sociaux

International Rivers , « Powering a Sustainable Future: The Role of Large Hydro in Sustainable Development », 27 octobre 2004. URL: https://www.internationalrivers.org/fr/resources/powering-a-sustainable-future-the-role-of-large-hydro-in-sustainable-development-4091 (site consulté le 13/04/2020).

International Rivers, « El Engaño a los ríos: energía hidroeléctrica de filo de agua », URL : https://censat.org/es/publicaciones/el-engano-a-los-rios-energia-hidroelectrica-de-filo-de-agua (site consulté le 13/04/2020).

International Rivers, « Dam Standards : a rights-based approach. A guidebook for civil society », (Berkley), International Rivers, 2014, pp. 159. Notamment l'introduction « Why standards for the dam industry? » le chapitre « Who make dam standards », la conclusion « Best practices, best outcomes ? » URL: https://www.internationalrivers.org/resources/dam-standards-a-rights-based-approach-8232 (site consulté le 13/04/2020).

JENSEN-CORMIER S., *Watered down: How big hydropower companies adhere to social and environmental policies and best practice*, Oakland (CA), International Rivers, novembre 2019, pp. 132. Notamment l'introduction, le chapitre 4 « International Standards » et la conclusion.

Pages internet

Environnemental Justice Atlas, URL : https://ejatlas.org/ (site consulté le 16/04/2020).

International Hydropower Association (IHA) : https://www.hydropower.org/ (site consulté le 13/04/2020).

FECON, site officiel, URL: https://feconcr.com/ (site consulté le 05/05/2020).

Fondation Danielle Mitterand, France Libertés, URL : https://www.france-libertes.org/fr/extractivisme/ (site consulté le 14/04/2020).

H Solis, Projet Hydroélectrique San Rafael, URL : http://phriosanrafael.com/ (site consulté le 13/04/2020).

Movimiento Rios Vivos de Costa Rica, page Facebook, URL : https://www.facebook.com/riosvivosmovimiento/ (site consulté le 05/05/2020).

PNUD et UCR, « Atlas de desarollo humano cantonal de Costa Rica 2016 », 2016. URL: http://desarrollohumano.or.cr/mapa-cantonal/index.php (site consulté le 14/04/2020).

Presentación del Director Regional de la Oficina de la OIT para América Latina y el Caribe José Manuel Salazar-Xirinachs En la Conferencia Internacional de Minería (CONFEMIN), Lima, Perú, 15 de Setiembre, 2016, p.7, URL : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---americas/---ro-lima/documents/statement/wcms_523910.pdf (site consulté le 17/04/2020).

Programme kiosques socio-environnementaux de l'Université de Costa Rica, Page Facebook, URL : https://www.facebook.com/socioambientalesucr.kioscos/ (site consulté le 05/05/2020).

Programme kiosques socio-environnementaux de l'Université de Costa Rica, site officiel, URL : http://kioscosambientales.ucr.ac.cr/ (site consulté le 05/05/2020).

Projet Mésoamérique : http://www.proyectomesoamerica.org/joomla/

Voces Nuestras, site officiel, URL : http://www.vocesnuestras.org/ (site consulté le 05/05/2020).

Sources audio-visuelles

Images

- **Figure 1** (p.2) : Carte du Costa Rica. URL : https://3.bp.blogspot.com/-sN0RHFthgpE/UXZd9U8cxrI/AAAAAAAAmsA/D_UilOWpq7c/s1600/costa-rica-map.gif (site consulté le 30/04/2020).

- **Figure 2** (p.21) : Carte de l'évolution de l'expansion hydroélectrique depuis 1908 à 2016. Carte produite par Alberto Gutiérrez Arguedas et Dany Villalobos, « Proyectos hidroeléctricos y resistencias comunitarias en defensa de los ríos en Costa Rica: un análisis geográfico », *Cuadernos de Geografía : Revista Colombiana de Geografía*, Vol. 1, N°29, 2020, p. 142.

- **Figure 3** (p.39) : Images satellitaires de Buenos Aires, URL :https://www.google.it/maps/place/Provincia+di+Puntarenas,+Buenos+Aires,+Costa+Rica/@9.1705889,-83.4716749,51934m/data=!3m1!1e3!4m5!3m4!1s0x8fa6a0d3f69db487:0xd63c37ee43b18c9e!8m2!3d9.1672952!4d-83.3308421 (site consulté le 07/05/2020).

- **Figure 4** (p.42) : Aire de localisation du PH San Rafael. GAPRO S.A., « Estudio de impacto ambiental proyecto hidroeléctrico San Rafael », Expediente D1-10685-13, Novembre 2013.

- **Figure 5** (p. 81) : « Nuestros rios no se venden ». Photo prise par l'auteure.

- **Figure 6** (p.81) : « Fuera H Solis entendan que no los queremos aqui ». Photo prise par l'auteure

- **Figure 7** (p. 81) : « El pueblo ocupa ese rio, no queremos a HS ». Photo prise par l'auteure.

- **Figure 8** (p. 83) : Production du vidéo. Photo prise par l'auteure.

- **Figure 9** (p. 87) : Tract « Cuarta camniata en defensa del rio San Rafel ». URL:https://www.facebook.com/socioambientalesucr.kioscos/photos/a.832854153473629/880079645417746/?type=3&theater (site consulté le 07/05/2020).

- **Figure 10** (p. 115) : Carte des résistances communautaires face aux projets hydroélectriques. Carte produite par Alberto Gutiérrez Arguedas et Dany Villalobos in « Proyectos hidroeléctricos y

resistencias comunitarias en defensa de los ríos en Costa Rica: un análisis geográfico », *Cuadernos de Geografía : Revista Colombiana de Geografía*, Vol. 1, N°29, 2020, p. 147.

- **Figure 11** (p. 120) : « Arrêtez de construire des barrages hydroélectriques ». Photo de propriéte de Ríos Vivos.
  URL :https://www.facebook.com/riosvivosmovimiento/photos/p.1419251481583139/1419251481583139/?type=1&theater (site consulté le 07/05/2020).

Documentaires

FRITEL Jérome, « Main baisse sur l'eau : la bataille de l'or bleu » (1h30mn), France, 2019, disponible sur Arte.

Annexes

Annexe N°1 : liste d'entretiens

1. Entretien avec Maritza, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael
   - Situation professionnelle : petits travaux de couturière ; emplois occasionnels (récolte du café, ménagés)
   - Niveau d'études : diplôme de secrétariat
   - Age : 34 ans
   - Lieu et date de l'entretien : 8 juillet 2019, San Rafael
   - Durée de l'entretien : 1h 19m 20s

2. Entretien avec Melvin, membre du Comité Pro Rescate del Río San Rafael
   - Situation professionnelle : agriculteur
   - Niveau d'études : trois ans de collège
   - Age : 51 ans
   - Lieu et date de l'entretien : 8 juillet 2019, San Rafael
   - Durée de l'entretien : 1h 26m 28s

3. Entretien avec don Chumi, président du Comité Pro Rescate del Río San Rafael
   - Situation professionnelle : agriculteur
   - Niveau d'études : école primaire, sans obtenir le diplôme
   - Age : 53 ans
   - Lieu et date de l'entretien : 27 juin 2019, San Pedro (maison de Chumi)
   - Durée de l'entretien : 1h 23m 47s

4. Entretien avec Nestor, dirigeant communal, voisin de Fatima
   - Situation professionnelle : agriculteur ; emplois occasionnels
   - Niveau d'études : non precisé
   - Age : 49 ans
   - Lieu et date de l'entretien : 30 mai 2019, San Rafael
   - Durée de l'entretien : 1h 30m (dont le premier 20minutes pas enregistrés)

5. Entretien de Walter, président de l'Association de Développement de San Rafael
   - Situation professionnelle : agriculteur
   - Niveau d'études : école primaire
   - Age : 52 ans
   - Lieu et date de l'entretien : 11 juillet 2019, San Rafael
   - Durée de l'entretien : 1h 33m 52s

6. Entretien avec Feliz, président de l'ASADA de San Pedro
   - Situation professionnelle : administrateur de l'ASADA de San Pedro
   - Niveau d'études : collège
   - Age : 47 ans
   - Lieu et date de l'entretien : 27 juin 2019, San Pedro
   - Durée de l'entretien : 1h 3m 57s

7. Entretien avec Luis Monge, membre de Ríos Vivos
   - Situation professionnelle : travailleur indépendant en tant que consultant social-environnemental auprès des ONG ou entités publiques
   - Niveau d'études : école secondaire
   - Age : 61 ans
   - Lieu et date de l'entretien : 19 juillet 2019, Longo Mai
   - Durée de l'entretien : 1h 40m (dont les derniers 20 minutes pas enregistrés)

8. Entretien avec Jiri, membre de Ríos Vivos

- Situation professionnelle : administrateur d'une aire naturelle protégée (Refugio de vida silvestre de Longo Mai) et chargé de l'administration du projet Longo Mai
- Niveau d'études : université. Licence en relations internationales et master en anthropologie social et culturelle
- Age : 40 ans
- Lieu et date de l'entretien : 25 juillet 2019, Longo Mai
- Durée de l'entretien : 1h 30m (entretien pas enregistré à cause des problèmes techniques)

9. Entretien avec Angelica, membre de FECON et de Ríos Vivos
- Situation professionnelle : étudiante
- Niveau d'études : Université de Costa Rica, biologie
- Age : 26 ans
- Lieu et date de l'entretien : 5 juillet 2019, dans un bar en San José
- Durée de l'entretien : 1h (dont les derniers 15 minutes pas enregistrés)

10. Entretien avec Dilana, vice président du programme Kiosques socio-environnementaux de l'Université de Costa Rica
- Situation professionnelle : professeure universitaire
- Niveau d'études : licence en sociologie (Université de Costa Rica) et master en droits humains et éducation à la paix (Université National)
- Age : 27
- Lieu et date de l'entretien : 15 juin 2019, Longo Mai
- Durée de l'entretien : 1h 6m

11. Entretien avec Javier, directeur de planification électrique au sein de l'Institut Costaricien d'Electricité
- Situation professionnelle : ingénieur, directeur de planification électrique
- Niveau d'études : université d'ingénierie civile
- Age : 60 ans
- Lieu et date de l'entretien : 5 juillet 2019, San José, bureau de l'ICE
- Durée de l'entretien : 1h 9m 5s

12. Entretien avec Raúl, responsable de H Solís pour le projet hydroélectrique San Rafael, et Grettel, coordinatrice des projets sociaux et environnementaux par H Solís
- Situation professionnelle : R directeur du développement d'entreprise ; G coordinatrice de projets
- Niveau d'études : R université d'économie ; G université d'anthropologie et archéologie
- Age : R 31 ans ; G 34 ans
- Lieu et date de l'entretien : 4 juillet 2019, Starbucks San José
- Durée de l'entretien : 2h 15m 38s

13. Entretien avec Sofia, employé de H Solís (Anonymat)
- Lieu et date de l'entretien : 30 mai 2019, San Rafael
- Durée de l'entretien : 1h (Entretien non enregistré selon la volonté de mon interlocuteur).

Annexe N°2 : liste d'observations

Type d'observation	Date et lieu	Description	Organisateurs et participants
Débat sur le modèle énergétique national : « Modèle énergétique : perspectives et débat sur les projets hydroélectriques au Costa Rica ».	Université du Costa Rica, Faculté de Sciences Sociale. Jeudi 13 juin 2019.	Intervenants : Osvaldo Durán Castro (Fecon), Otto Méndez (défenseur du territoire) Modérateur : Msc. Gloriana Rodríguez (UCR) Absents : Raúl (H Solis), Javier (ICE)	Organisateur : programmes Kiosques socio-environnementaux. Participants : étudiants, professeurs, personnel universitaire, militants écologistes.
Fête de l'eau.	Salon communal de Longo Mai. Samedi 15 juin 2019.	Rencontre entre plusieurs comité actifs au sud du pays pour partager leur combat contre la privatisation de la ressource hydrique. Activités pour enfants. Fête, danse, musique.	Organisateurs : plusieurs comités en défense de l'eau du sud du pays et le programmes Kiosques de l'UCR. Participants : les voisins des villages proche.
Rencontre entre les militants du Comité et un group d' étudiants de l'Université de la paix (Costa Rica), Université de sciences de la vie (Norvège), Université américaine (Washington DC).	San Rafael, propriété privé aux berges de la rivière. 7 juin 2019.	Les membres du Comité ont raconté leur expérience de lutte contre le PH et ont répondu aux questions des étudiants et professeurs avec l'aide d'un étudiant traducteur anglais/espagnol.	Organisé par l'Université de la Paix et les membres du Comité dans le cadre de deux semaines de visite des étudiants aux différentes villages affectés par la monoculture d'ananas.
Participation à l'atelier de « prise de parole en publique » pour les femmes du Comité contestataire.	San Rafael, salon communal. 28 et 29 juin 2019.	Atelier reparti sur deux jours. Plusieurs activités ont été proposé : montage de vidéos, simulation d'une conférence de presse, simulation d'une audience au tribunal, reconstruction des étapes de la lutte, moments de réflexion et partage d'expérience.	Organisateur : Voces Nuestras et Ríos Vivos . Participant : femmes du Comité, souvent avec leur jeunes filles, et d'autres voisines de San Rafael.

Annexe N°3 : grilles d'entretiens

A. Membres du comité contestataire

Preguntas de introducción

- ¿Hace cuantos años que usted es parte del Comité en defensa del Río San Rafael?
- ¿Cuál es su rol actual al interno del Comité?
- ¿Su posición ha evolucionado en el tiempo?
- ¿Por qué decidió entrar a formar parte de este comité?
- ¿Es miembro de otras asociaciones sociales/ambientales/culturales?
- ¿Tienes una carga/puesto institucional?

Preguntas generales sobre la asociación

- ¿Cuándo nació el Comité?
- ¿Por qué?
- ¿Cuantos miembros activos tiene?
- ¿Cuál es la misión del Comité?
- ¿Cómo está organizado el Comité?
- ¿Cuáles son las actividades y las acciones que organizan?
- ¿Cómo financian sus acciones?
- ¿Colaboran con otras asociaciones, organizaciones, instuticiones a nivel local, nacional o internacional?
- ¿Cuáles son las principales etapas de la lucha contra el PH San Rafael?
- ¿Han evolucionado con el tiempo la misión, las actividades y las acciones de la asociación? ¿Cómo?

Preguntas especificas sobre la lucha contra el PH San Rafael (relaciones con empresa, municipalidad, policia, ICE, vecinos, Kisocos, FECON, Ríos Vivos)

Personales

- ¿Qué significa para usted "defender los rios"? todo, estudio ambiental, el proyecto es un error, no tiene nada de lo que es ambiental, , 18 pesces ne contaron 3, 24 aves, 12 reptiles, un muchacho que estaba haciendo una pasantia pero para la institucion no peso porque era estudiante. En timepo record no botaron el gol, en ochos dias paso la viabilidad ambiental y social. Buscaron una sociologa, hizo de grupitos, hizo una entrevista de trabaajo, le empresa pagaba lasociologas para que pasaron de casa en casa, si necesita trabajr y queira trabajar?, fue una entrevista mirada, cuando los grupos estaban en contra no hizieron. La sociologa aqui no vino pero recibio los formualrios y pone la forma y esto.
  Llegaron ofreciendo regalos, pavimiento comunales, piscinas, regaolos a grupo por ejemplo a las asociacaiones de desarollo de fatima y san rafael
- ¿Qué significa para usted "desarrollo"?
- ¿Qué tipo de desarrollo quiere para su comunidad?
- ¿Cómo usted se dio cuenta de la propuesta de H. Solis de construir el PH San Rafael?
- ¿Cuál fue su primera reacción?
- ¿Su opinión sobre el asunto ha evolucionado en el tiempo?
- ¿Cuál ha sido el impacto del PH en sus relaciones familiales y comunitarias?

Relaciones con el sector público: municipalidad, ICE, policía

- ¿Cuál fue la primera reaccion de las diferentes instituciones locales con respeto al PH?
- ¿Ha evolucionado en el tiempo?
- ¿Cuál actualmente la posición oficial de las instituciones locales? ¿Y la no oficial?
- Para usted, ¿Quién es responsable de garantizar el desarrollo de su comunidad?
- ¿Cuál es el compromiso de la muncipalidad, de las asociaciones de desarollo y del Estado en el desarrollo de su comunidad?
- ¿Cuál es el rol del ICE en el PH San Rafael?
- ¿Llegaron funcionarios del ICE en su comunidad?
- ¿Los funcionarios del ICE intentaron consultar o dialogar con la comunidad? ¿De que manera? ¿Con quiénes?

- ¿Piensa que el ICE y H Solis tienen algunas relaciones particulares?
- La policía intervino dos veces en San Rafael para resolver los conflictos relacionados al PH, ¿Qué opina usted de su intervención?
- En general, ¿Qué piensa usted de la presencia y las intervenciones de la policía en sus comunidades?

Relaciones con el sector privado: H Solís y Del Monte

- ¿Cómo describe sus relaciones con la empresa H Solís?
- ¿Usted participó en algunos encuentros, debates, charlas organizadas por la empresa? ¿Puede describirme como se realizaron?
- ¿Cuáles son los beneficios que la empresa ofreció a las comunidades afectadas por el proyecto?
- ¿Qué piensa usted del compromiso de la empresa de realizar proyectos de interés comunitario?
- ¿Usted ha sido contactado personalemente por parte de funcionarios de la empresa? (cuándo, cómo, por qué, qué quería la empresa, cuál fue su reacción...)
- Además de los PHs, los rios incluso el San Rafael están amenazados por la contaminacion de la piña, ¿cuál es su opinión con respeto a este asunto?
- ¿Cuál es la opinión y las acciones del Comité con respeto a pindeco?
- ¿Usted piensa que hay algunas relaciones o similitudes entre los PHs y el pindeco? Entre las dos empresas? Entre las organizaciones que se oponen a esos dos proyectos?

Relaciones con organizaciones en apoyo

- ¿En su lucha recibieron el apoyo de organizaciones u asociaciones a nivel local, nacional, internacional?
- ¿Qué tipo de apoyo?
- ¿Cómo influyo sobre el comité en defensa del Rio y sobre la comunidad de San Rafael en general el apoyo recibido?
- Al contrario, ¿cuál fue el impacto del Comité y de la lucha contra el PH San Rafael sobre las asociaciones externas?
- ¿Cuál fue el impacto del PH sobre la Comunidad?
- ¿Cuáles son las próximas acciones que van a tomar si el MINAE autoriza la construcción del PH?
- ¿En este momento están movilizándose por otras causas?

Preguntas de conclusión

- ¿Cuántos años tiene?
- ¿Cuál es su trayectoria académica?
- ¿Cuál es su trabajo?
- ¿Cuál es el trabajo de sus padres?
- ¿Hay una pregunta que usted quisiera que yo haga?

B. Membres d' autres associations/mouvements sociaux/ programmes universitaires alliés

Preguntas de introduccion

- Hace cuantos anos que usted es parte de la asociacion?
- Cual es su rol actual al interno de la asociacion?
- Su posicion ha evolucionado en el tiempo?
- Porque decidio entrar a hacer parte de esta asociacion/programa?
- Es membro de otras ascociaciones sociales/ambientalees/culturales?

Preguntas generales sobre la asociacion

- Cuando nacio la asociacion?
- Porque?
- Cuantos miembros activos tiene?
- Cuale es la mision de la asociacion?
- Como està organizada la asociacion?
- Cuales son las actividades y las acciones que organizan?

- Como financian sus acciones?
- Collaboran con otras asociaciones, organizaciones, instuticiones a nivel local, nacional o internacional?
- La mission, las actividades, las acciones de la asociacion evolucionaron en el tiempo? Como?

Preguntas especificas sobre la lucha contra el PH San Rafael

- Cuando su asociacion empieza a apoyar al comité en defensa del rio, en San Rafael?
- Como se pasò? (fueron contactados o ustedes contactaron)
- Porque decidieron apoyar su lucha?
- Si usted participo, como se paso el primero encuentro?
- Cuales fueron las primeras impresiones que lo marcaron?
- Como fueron recibidos por la comunidad local?
- Cuale es el apoyo de la asociacion al comité en defensa del rio en San Rafael? (Legal- juridico, organizativo, financiero, informacciones, comunicacion, expertise)
- Cuales son los recursos que comparten con el Comite?
- Puede contarme las principales acciones que ustedes hizieron con el comité en defensa del rio contra el PH San Rafael?
- Como su intervencion influyo sobre el comité en defensa del Rio y sobre la comunidad de San Rafael en general?
- Al contrario, cuale fue el impacto del Comité y de la lucha contra el PH San Rafael sobre su asociacion?
- Cuales son las proximas acciones que van a tomar si el MINAE autoriza la construccion del PH?
- En este momento estan mobilizandose por otras causas?

Preguntas de conclusion

- Cuantos anos tiene?
- Cual es su trayectoria academica?
- Cual es su trabajo?
- Cual es el trabajo de sus padres?
- Hay una pregunta que usted quisiera que yo haga?

C. Fonctionnaires de l'ICE

Preguntas de introduccion

- Hace cuantos anos que usted trabaja por el ICE?
- Su posicion ha evolucionado en el tiempo?
- Es parte de otras asociaciones culturales, ambientales, sociales o partidos politicos?
- Que tipo de desarollo energetico quiere por su pais?

Preguntas sobre la situacion energetica del pais

- Cuanto es el consumo medio de energia del pais?
- Segun los datos del PEG, en el ano 2017, la demanda maxima de energia fue de 1692 MW y la capacidad instalada de 3530 MW, que hace el ICE con el excedente de energia producida?
- El ICE considera necesario seguir construyendo instalaciones electricas?
- Actualmente la hidroelectrica es la pricipal fuente de energia por el pais, cual es/son las fuentes de energia que el ICE quiere privilegiar para garantizar la seguridad energetica del pais?
- Cual es el contribución del ICE en la adaptacion al cambio climatico?
- Le energia hidroelectrica puede causar resistencias u oposición por parte de las comunidades directamente afectadas, cual es la posicion del ICE con respeto a los que se oponen a los PHs?
- El PH Diquis era el mas grande proyecto hidroelectrico de America Central y una fuente de energia muy importante por el pais, ahora que el proyecto es bloqueado, como el ICE piensa compensar la perdida de esta fuente de energia?
- Cual es la importancia del PH San Rafael como fonte energetica del pais?
- Que pasa si el Estado octroga o non octroga la Conveniencia Nacional?

Preguntas sobre los vinculos con las empresas privadas

- Cual es el vinculo entre el ICE y las empresas privadas en la generacion de energia?
- Por cual razon el ICE compra energia a las empresas privadas? (incapacidad de generacion, conveniencia economica, mayor eficencia?)
- Cual es el vinculo entre el ICE y H Solis en la produccion de energia? es un riesgo que toma H SOLIS si el PH no se hace, lo mismo riesgo que tomamaos con el Diquis
- Hay algunos requisitos que el ICE solicita a las empresas privadas para firmar un contrato? Cuales son? En particular en el ambito ambiental y social?

Preguntas sobre vinculos con las Organisaciones Internacionales y Proyecto Mesoamerica

- En el ambito de la generacion de energia, de cuale manera el ICE se alinea a las buenas practicas promovidas para las organizaciones internacionales?
  - Con respeto a el uso de energia renovables?
  - En materia de participacion?
  - En materia de consultacion de la poblacion?
  - Como verifican que esas practicas se apliquen de manera correcta?
- El Proyecto Mesoamerica concede beneficios en financiamientos por diferentes organizaciones internacionales, cuales son las condiciones que esas organizaciones exigen del Estado (en este caso del ICE en cuanto institucion estatal) para conceder los financiamientos?
- Cual es el obyectivo del Proyecto Mesoamerica? Cuál es la importancia para Costa Rica pertenecer al Proyecto Mesoamérica?
- Está vinculado (el auge en) la construcción de los PHs al SIEPAC y al Proyecto Mesoamerica?

Preguntas de conclusion

- Cuantos anos tiene?
- Cuales son sus titulos de estudio?
- Cual es el trabajo de sus padres?
- Hay una pregunta que usted quisiera que yo haga?

D. Cadres/employés de l'entreprise

Preguntas de introduccion

- Hace cuantos anos que usted empezo a trabajar para H SOLIS ?
- Cual es su posicion actual a lo interno de la empresa ?
- Su posicion profesional a lo interno de H SOLIS ha evolucionado en el tiempo ? Como?

Preguntas especificas sobre el proyecto

- Usted ha sido encargado de dirigir y administrar este proyecto desde el principio?
- Como eligieron al rio donde ubicar el proyecto? Cuales fueron los criterios de seleccion?
- Como comunicaron a la poblacion su voluntad de construir el PH? Con quien hablaron? (Municipalidad, Asociacion de Desarollo, poblacion) Cuando?
- Cuando informaron a la poblacion con respecto al PH? Como? (reuniones, puerta a puerta..)
  - Quien fue encargado de difundir la informacion por parte de la empresa?
  - Con cuales criterios elegieron a estas personas?
  - Es una casualidad que son todas mujeres o es parte de una politica de la empresa?
  - Organizaron reuniones informativas ? Con cual frecuencia? Quienes participaron?
- Cual fue la reaccion de las personas consultadas ?
- Muchos miembros de la comunidad que al principio parecian interesados en el proyecto ahora lo rechazan, usted como explica este cambio de idea?
- Como la empresa respondio a este cambio de opinion?
- La empresa organizo giras a otros proyectos hidroelectricos para mostrar los impactos reales de los proyectos
  - Como organizaron estas giras?
  - Quienes participaron?
  - Como estas giras influyeron sobre la opinion de los participantes?

Preguntas sobre las relaciones empresa/autoridades publicas

- De que manera este proyecto es parte de una politica de desarollo nacional ?

- Cual es el compromiso de H Solis por la transicion energetica del pais ?
- Cuales son los vinculos entre el Instituto Costarricense de Electricidad y H Solis?
- Ustedes proponen servicios de utilidad publica, como por ejemplo mejora de caminos y el monitoreo de la falla de Zapotal, que opinan las autoridades publicas locales con respeto a su intervencion ? (Por ejemplo, cuando ustedes interveniron para recontruir los caminos destruidos por la tormenta Nate, de quien fue la initiativa? Fue un accion conjunta con la Comision Nacional de Emergencias?)

Preguntas sobre las buenas practicas del desarollo

- Las Organisationes Financieras Internationales financian desde hace muchos anos los proyectos hidroeletricos (en particular a filo de agua, como el PH San Rafael) en cuanto energia limpias, en el caso del PH San Rafael ustedes recibieron financiamiento de algunos organismos regionales o internacionales?
- Cuales fueron las condiciones para obtenir estos financiamientos?

Participaciony consulta

- Como ustedes garantizan la consulta y la "participacion ciudadana" en el proyecto de desarollo?
- En que momento la poblacion es invitada a participar en el proyecto ?
- Quienes participaron en las actividades?
- Cuales son los resultados de la participacion?

Responsabilidad Social de Empresa

- H Solis tiene un programma de RSE? Cual es su enfoque?
- En el caso del PH San Rafael se proponen una serie de beneficios ambientales y sociales para las comunidades cercanas : medidas de mitigacion ambiental (programa de reforestacion, programas de educacion ambiental), mejora de caminos, generacion de empleos directos y indirectos
  - Quienes elaboraron este programa de mitigacion des impactos ambientales y sociales? (Se apoyaron en las asociaciones de desarollo, en la iglesia, en la municipalidad...)
  - Cuales son los empleos que proponen a las comunidades cercanas?
  - Cuales son los requistos para poder beneficiar de los empleos?
- Ademas ustedes introduzen una novedad, es decir un programa voluntario de cooperacion comunal
  - De quien fue la idea?
  - Porque, ademas de las medidas de mitigacion ambiental obligatorias, ustedes proponen un programa voluntario para el desarollo de la comunidad?
  - Que significa desarollo por usted? Que signifa desarollo por la empresa?
  - Puede explicarme como planean ejecutar este programa?

Preguntas sobre las relaciones con el pueblo

- Se verificaron dos episodios de violencia entre vecinos que apoyan y que rechazan el proyecto. Cual es la posicion de la empresa con respeto a lo que paso?
- Como contribuye la empresa para evitar este tipo de situaciones?
- A pesar de la oposicion que hay en la comunidad, la empesa piensa continuar con el PH? Porque?
- Que va a pasar si el Estado aproba o non aproba la Conveniencia Nacional?

Preguntas de conclusion

- Cuanto anos tiene?
- Cuales son sus titulos de estudio?
- Cual es el trabajo de sus padres?
- Hay una pregunta que usted quisiera que yo le ponga?

E. Leaders locaux

Preguntas de introducción

- ¿Hace cuántos años que usted es miembro de la Asociación de Desarrollo/ASADA?
- ¿Cuál es su rol actual a lo interno de la Asociación/ASADA?
- ¿Su posición ha evolucionado con el tiempo?

- ¿Por qué decidió formar parte de la Asociación de Desarollo/ASADA?
- ¿Es miembro de otras asociaciones sociales/ambientales/culturales?
- ¿Tiene o ha tenido otras cargos/puestos institucionales?

Preguntas generales sobre la Asociacion de Desarollo/ASADA

- ¿Cuántos asociados tiene la Asociación?
- ¿Cuál es la misión de la Asociación?
- ¿Cómo está organizada y cómo funciona la Asociación?
- ¿Cuáles son las actividades, los proyectos y las iniciativas que propone la Asociación?
- ¿Cómo financian sus proyectos?
- ¿Colaboran con otras asociaciones, organizaciones, instuticiones a nivel local, nacional o internacional?

Preguntas especificas sobre el PH San Rafael

Preguntas personales

- ¿Qué significa para usted "desarollo"?
- ¿Qué tipo de desarrollo quiere para su comunidad?
- ¿Piensa que el PH San Rafael es una oportunidad de desarrollo positivo para su comunidad?
- ¿Por qué?
- ¿Cual es su posicion personal con respeto al PH?

Relaciones con la empresa

- ¿Cuándo la Asociación se dio cuenta de la voluntad de la empresa de construir el PH?¿Cómo ocurrió el primer encuentro entre la Asociacion de Desarollo y la empresa? (¿Fue la empresa a contactarlos? ¿Quién hablo? ¿Cómo presentaron el proyecto?)
- ¿Cómo ésta propuesta fue recibida por la Asociación?
- ¿La posición de la Asociación con respecto al PH San Rafael ha evolucionado en el tiempo?
- ¿Cuáles son los beneficios que la empresa ofrece a la comunidad?
- ¿La Asociación de desarollo fue consultada o participó en la elaboración de estos beneficios?
- Raúl, responsable de H Solis por el PH San Rafael afirma
  "El proyecto además de sus medias de mitigación ambiental que tiene como cualquier proyecto de esta índole, tiene un proyecto voluntario, innovador, realizado por la empresa que se llama el programa voluntario de cooperación comunal que traera 1% de los ingresos brutos del proyecto para ser invertido en las comunidades del área de influencia en proyectos de desarollo comunal decididos participativamente con las comunidades, básicamente son más de 10 millones de colones al año estimamos que podran ser divididos entra las comunidades del área de influencia para trabajar en las prioridades que cada comunidad tenga en trabajo conjunto con la empresa"
  - ¿Cómo han pensado poner en práctica esta propuesta?
  - ¿Será la Asociación de desarollo la encargada por parte de la comunidad de elaborar estos proyectos en cooperación con la empresa?
- ¿Cómo son actualmente las relaciones entre la empresa y la Asociacion de Desarollo?

Relaciones con la Comunidad

- ¿Antes de aprobar el PH, la Asociación informó y consultó a la población? ¿De qué manera?
- ¿Cuál fue la reacción de la población?
- ¿Organizaron reuniones de debate y dialogo con la población local? ¿Quiénes participaron?
- ¿Cómo se aseguran que las decisiones y acciones de la Asociación reflejen el interes de la comunidad?
- ¿Cómo la Asociación de desarrollo asegura que la comunidad participe en la elaboracion de proyectos de desarrollo de interés para la comunidad?
- ¿La posición de la comunidad con respecto al PH ha evolucionado en el tiempo?
- ¿Cuáles son para ustedes las causas de este cambio?
- ¿Cuál es la respuesta de la Asociación frente a los conflictos comunitarios que surgieron?
- ¿Cómo hacer para buscar un acuerdo común entre los diferentes actores involucrados y sus diferentes intereses?
- ¿Cuál fue el impacto del PH en sus relaciones familiales y comunitarias?
- ¿Usted piensa continuar trabajando para la Asociación de Desarollo?

Preguntas de conclusión

- ¿Cuántos años tiene?
- ¿Cuál es su trayectoria académica?
- ¿Cuál es su trabajo?
- ¿Cuál es el trabajo de sus padres?
- ¿Hay una pregunta que usted quisiera que yo haga